



HAL
open science

Fouilles de l'établissement agricole gallo-romain des Soires (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône)

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Fouilles de l'établissement agricole gallo-romain des Soires (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône). [Rapport de recherche] Direction des Antiquités, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence. 1990. halshs-01841451

HAL Id: halshs-01841451

<https://shs.hal.science/halshs-01841451v1>

Submitted on 16 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Direction des Antiquités PACA
Université de Provence
Centre Camille Jullian

**Fouilles de l'établissement agricole
gallo-romain des Soires**

**Saint-Mitre-les-Remparts
(Bouches-du-Rhône)**

Frédéric Trément

**Aix-en-Provence
novembre 1990**

Direction des Antiquités
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Université de Provence
Centre Camille Jullian

**Fouille programmée de l'établissement
agricole gallo-romain des Soires**

Saint-Mitre-les-Remparts
Bouches-du-Rhône

Frédéric TREMENT

Aix-en-Provence
novembre 1990

Sommaire

Table des figures	6
Remerciements	9
I - Introduction	10
A - Présentation du site des Soires	10
B - Un programme de recherche pluridisciplinaire	11
II - Localisation et environnement archéologique	14
A - Localisation du site	14
B - Contexte géologique	15
C - L'étang de Citis et le paysage des étangs	16
D - Le contexte archéologique	17
III- Les sondages et la chronostratigraphie du site	19
A - Les données du ramassage de surface	19
B - Le mobilier recueilli dans la tranchée	20
C - Les sondages	21
1 - Sondage n°1	21
2 - Sondage n°2	25

IV - Organisation de l'habitat	26
A - Organisation générale de l'habitat	26
1 - Les limites du site	26
2 - Disposition topographique et plan d'ensemble	27
3 - Les espaces d'habitation	28
V - Approche architecturale	33
A - Les murs	33
1 - Organisation et techniques de construction	33
2 - Les réemplois dans les différents murs	46
B - Techniques de construction et d'aménagement	46
1 - Les ouvertures, les seuils et les accès	46
2 - Base de poteau	49
3 - Enduits muraux	49
4 - Les sols	50
5 - L'espace E2/3 et son empièrrement	50
6 - La toiture	51
C - Aménagements domestiques	51
1 - Foyer	51
2 - Dépotoirs	51
3 - Base de pressoir	51

VI - Le mobilier des sondages	52
A - Organisation générale de la stratigraphie	52
B - Le mobilier des différentes phases d'occupation	53
1 - La phase d'occupation initiale	54
2 - La première phase d'aménagement des murs	58
3 - L'aménagement de l'espace E2/3	58
4 - L'abandon du site	59
C - Approche quantitative du mobilier	60
1 - Les céramiques fines	60
2 - Les céramiques communes	62
3 - Le mobilier amphorique	63
D - Quelques points de repère pour une étude de la céramique commune	64
1 - Les céramiques du Haut Empire (Ier-IIe siècle)	65
2 - Les céramiques tardives (IIIe-IVe siècle)	66
VII - Perspectives et programme de recherche	67
A - Problèmes posés et axes de recherche	67
1 - La chronologie des phases de développement de l'habitat	67
2 - Fonctions et fonctionnement de l'habitat	68
3 - Les activités productives	68
4 - Environnement du site et paysage	69

B - Programme de recherche, méthodes et moyens	69
1 - Les projets de recherche pour l'année 1991	69
2 - Une équipe de recherche pluridisciplinaire	70
3 - L'équipe de fouille	71
VIII - Conclusion	72
Notes	75
Bibliographie	78
Budget prévisionnel de la fouille pour l'année 1991	81
Revue de presse	81
Annexe I : Catalogue du mobilier des sondages	82
Annexe II : Catalogue du mobilier recueilli sur le site en prospection	116
Annexe III : Catalogue du mobilier recueilli dans la tranchée de 1988	119

Table des figures

- 1 : Situation géographique de la région des étangs de Saint-Blaise
- 2 : La région des étangs de Saint-Blaise
- 3 : Plan de situation
- 4 : Extension présumée du site des Soires
- 5 : Vue générale de la fouille
- 6 : Carte des sites antiques repérés dans le cadre de l'A.T.P.
- 7 : Carte des *villae* gallo-romaines des rives de l'étang de Berre
- 8 : Les Fosses Mariennes et l'avant-port d'Arles d'après la Table de Peutinger
- 9 : La région des étangs au Haut Empire
- 10 : La région des étangs à la fin de l'antiquité
- 11 : Profil chronologique général de la région des étangs
- 12 : Périodisation des sites de la région des étangs de Saint-Blaise
- 13 : Composition du mobilier céramique de la région des étangs
- 14 : Composition du mobilier amphorique de la région des étangs
- 15 : Séquences chronologiques d'occupation des sites gallo-romains du secteur des étangs de Saint-Blaise
- 16 : Implantation du site dans le vallon des Soires
- 17 : Coupe topographique du versant méridional de la butte des Emplaniers
- 18 : Coupe géologique du vallon des Soires
- 19 : Extrait de la Carte de Cassini (XVIII^e siècle)
- 20 : La domestication des étangs à l'époque moderne
- 21 : Histoire de l'occupation du sol dans le vallon des Soires
- 22 : Profil chronologique du vallon des Soires
- 23 : Profil chronologique (excepté la *villa* de Péricard et l'*appidum* des Fourques)
- 24 : Composition du mobilier céramique du vallon des Soires
- 25 : Répartition du mobilier céramique du vallon des Soires
- 26 : Composition du mobilier céramique (excepté la *villa* de Péricard et l'*appidum* des Fourques)
- 27 : Répartition du mobilier céramique (excepté la *villa* de Péricard et l'*appidum* des Fourques)
- 28 : Composition du mobilier amphorique du vallon des Soires
- 29 : Répartition du mobilier amphorique du vallon des Soires
- 30 : Composition du mobilier amphorique (excepté la *villa* de Péricard et l'*appidum* des Fourques)

- 31 : Répartition du mobilier amphorique (excepté la *villa* de Périscard et l'*oppidum* des Fourques)
- 32 : Plan de l'établissement agricole des Soires
- 33 : Sondage n°1 - Unité stratigraphique n°1
- 34 : Sondage n°1 - Unité stratigraphique n°2
- 35 : Sondage n°1 - Unité stratigraphique n°3
- 36 : Sondage n°1 - Parement ouest du mur M1
- 37 : Sondage n°1 - Parement nord du mur M2
- 38 : Sondage n°1 - Parement nord du mur M3
- 39 : Sondage n°2 - Unité stratigraphique n°1
- 40 : L'espace E1
- 41 : L'espace E2/3
- 42 : Mur M1
- 43 : Détail du mur M1
- 44 : Mur M2
- 45 : Mur M3
- 46 : Mur M4
- 47 : Gobelet de céramique commune engobée remployé dans le blocage du mur M4
- 48 : Mur M5
- 49 : Murs M6 et M7
- 50 : Mur M8
- 51 : Mur M9
- 52 : Détail du mur M9 : blocage de mortier de chaux
- 53 : Mur M10
- 54 : Mur M11
- 55 : Mur M12
- 56 : Murs M13 et M17
- 57 : Mur M14
- 58 : Mur M15
- 59 : Mur M16
- 60 : Seuil n°3
- 61 : Seuil n°4
- 62 : Base de poteau
- 63 : Revêtement de mortier du parement ouest du mur M4
- 64 : Détail du revêtement du mur M4
- 65 : L'espace E2/3
- 66 : L'empierrement de l'espace E2
- 67 : Couche de destruction de l'espace E6
- 68 : Aire de cuisson
- 69 : Détail du foyer

- 70 : Base de presseoir
- 71 : Coupe stratigraphique générale du site des Soires
- 72 : Détail de la stratigraphie
- 73 : Reconstitution schématique des différentes étapes de l'occupation du site
- 74 : Détail d'une amphore (espace E-5)
- 75 : Tableau de répartition du mobilier du sondage n°1 par catégories et par unités stratigraphiques
- 76 : Ventilation de chaque catégorie de céramique fine par unité stratigraphique (en valeur absolue)
- 77 : Ventilation de chaque catégorie de céramique fine par unité stratigraphique (en pourcentage)
- 78 : Composition des céramiques fines par unité stratigraphique (sondage n°1)
- 79 : Ventilation de chaque catégorie de céramique commune par unité stratigraphique (en valeur absolue)
- 80 : Ventilation de chaque catégorie de céramique commune par unité stratigraphique (en pourcentage)
- 81 : Composition des céramiques communes par unité stratigraphique (sondage n°1)
- 82 : Ventilation de chaque catégorie d'amphore par unité stratigraphique (en valeur absolue)
- 83 : Ventilation de chaque catégorie d'amphore par unité stratigraphique (en pourcentage)
- 84 : Composition du mobilier amphorique par unité stratigraphique (sondage n°1)

Remerciements

Je tiens à exprimer ici tous mes remerciements aux propriétaires du terrain sur lequel se trouve le site des Soires, Monsieur et Madame PEREZ et leur fils Fabien, qui ont permis grâce à leur compréhension et leur bonne volonté la réalisation de la fouille. Tous mes remerciements vont également à Monsieur RAJA qui est intervenu avec son tracto-pelle lors des travaux de terrassement. Ma gratitude s'adresse aussi envers la Municipalité de Saint-Mitre-les-Remparts, qui a mis l'ancien Hôtel de Ville à notre disposition pour faire office de local archéologique.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon père, à Cécile CORNAND, Nathalie RONCAGLIA et Gilles GOUIRAN pour leur aide de tous les instants sur le chantier, ainsi qu'à Pascale CHEVILLOT pour l'illustration de ce rapport. Le soutien de Monsieur LAGNEAU au travers de l'Entreprise Générale de Travaux mérite également d'être mentionné, tout comme l'aide de Monsieur Guy BERTUCCHI, Conservateur à la Direction des Antiquités, et les conseils de nos amis archéologues arlésiens.

Enfin, c'est à tous les fouilleurs qui ont donné leur peine sous le soleil d'été que va ma sollicitude. Sans eux, la fouille se serait limitée à très peu de chose...

Maria Angeles ALYAREZ
 Nathalie AZZOPARDI
 Cécile BLANC
 Gilles BRINGER
 Stéphanie BROUARD
 Odile DELANOY
 Philippe DUCASSE
 Céline GUILHAUMON
 Christophe JORDA
 Laurent MASSE
 Caroline MERLE
 Samuel NALLIN
 Monsieur PAILLETTE
 Jérôme PEREZ
 Virginie REZZI
 Michelle ROCHAT
 Brigitte ROUSSEAU
 Patrick RUBINI
 Kristel SANTUCCI
 Christelle SEURE
 Carole USCLAT

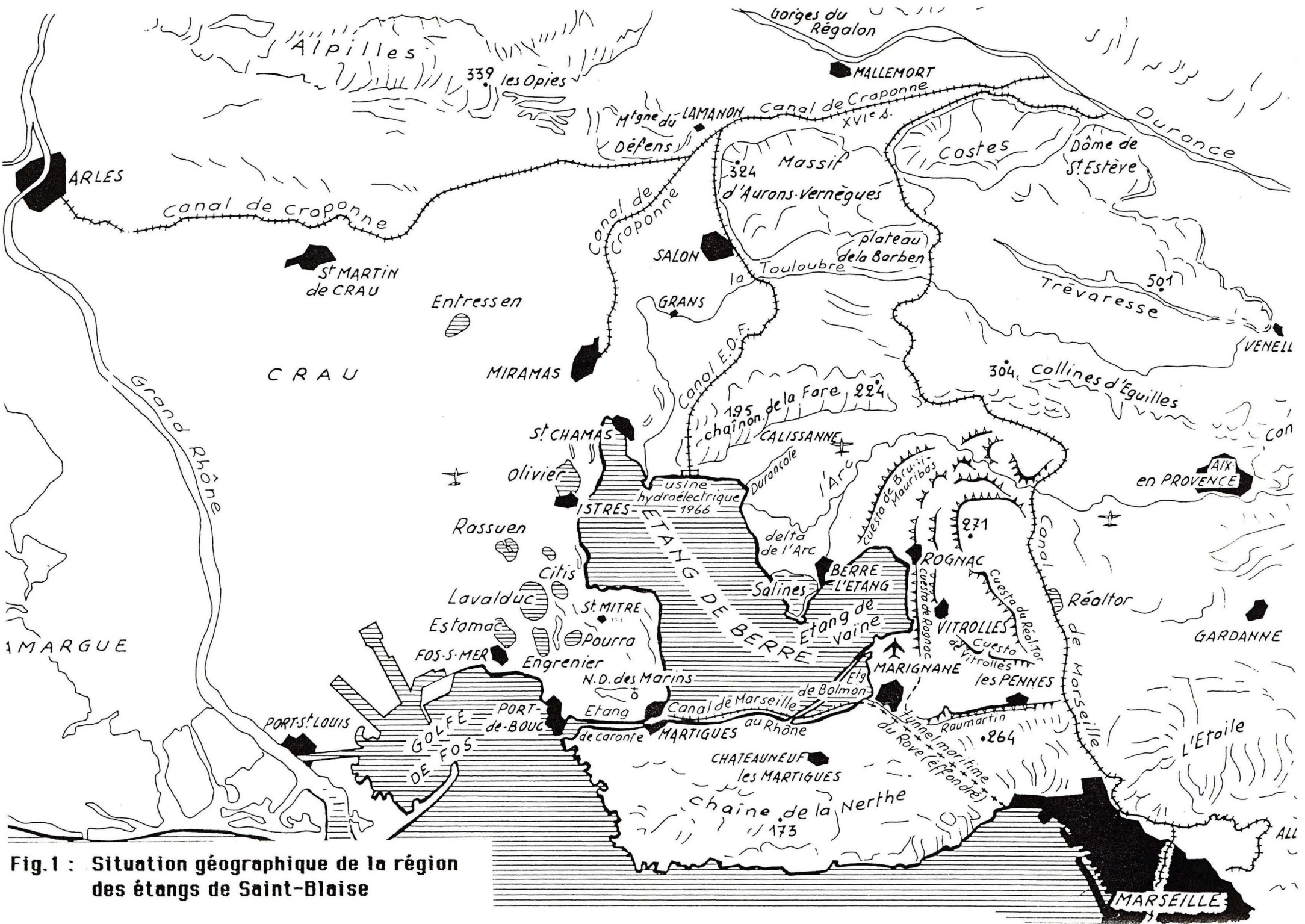
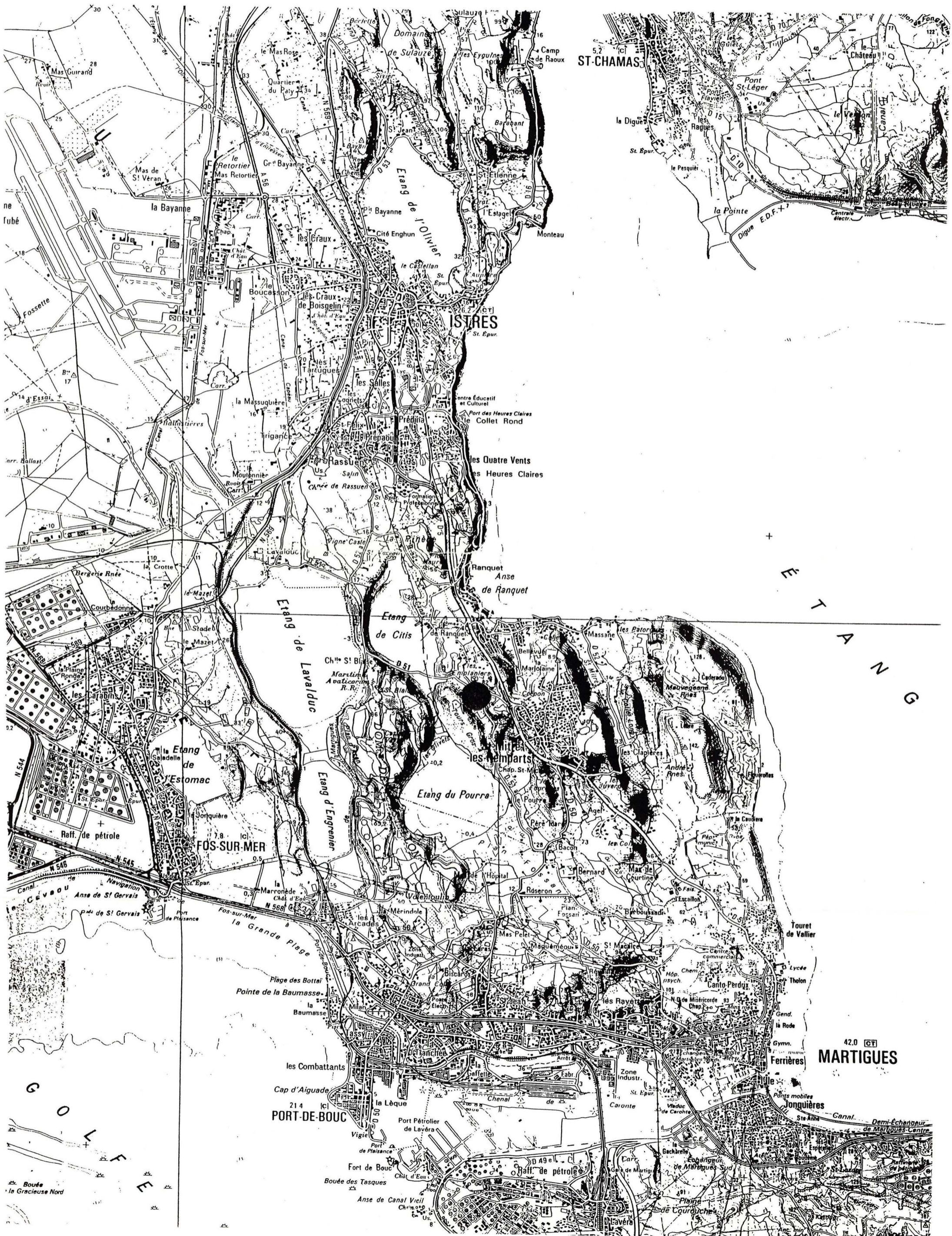


Fig.1 : Situation géographique de la région des étangs de Saint-Blaise

Fig.2 : La région des étangs de Saint-Blaise

Echelle : 1/50.000



I - Introduction

La fouille programmée de l'habitat des Soires (quartier des Emplaniers, Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) a permis de mettre au jour durant l'été 1990 une partie d'un établissement agricole gallo-romain de tradition indigène (fig.1).

A - Présentation du site des Soires

Le site des Soires est situé sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, à un kilomètre à l'ouest du village, en bordure de la route D51 qui conduit à Saint-Blaise, au sud de la butte des Emplaniers (fig.2).

Il a été découvert en 1988 lors de la pose d'une conduite souterraine réalisée par le Service des Eaux de la Ville de Martigues. Une demande de fouille programmée a été adressée par mes soins au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (Ministère de la Culture) en 1989 pour l'année suivante (1). Son renouvellement pour l'année 1991 est espéré.

Au total, c'est une superficie de 700m² qui a été décapée (fig.3) au cours de 3 mois de fouille ininterrompus (juin, juillet et août). Plus d'une vingtaine de bénévoles ont participé au chantier. Quelques entreprises locales ont manifesté leur intérêt pour la fouille en apportant une aide matérielle et logistique précieuse (2). Après un premier décapage de surface effectué au moyen d'un tracto-pelle, deux sondages ont été réalisés afin d'explorer la stratigraphie du site et d'en vérifier la chronologie. Dans un deuxième temps, l'équipe de fouille a procédé au dégagement de l'ensemble du plan, qui s'est révélé incomplet, une partie de l'habitat étant enfouie au nord sous la route, l'autre ayant été recoupée par la tranchée de la conduite d'eau, se retrouvant ainsi isolée du reste de la fouille à l'ouest (fig.4-5). Les mois de septembre et octobre ont été consacrés au relevé pierre à pierre des vestiges exhumés, aux divers relevés de stratigraphies ou d'architecture, ainsi qu'à l'étude du mobilier recueilli dans les deux sondages.

L'intérêt du site des Soires réside essentiellement dans le fait qu'il nous semble parfaitement représentatif du petit habitat dispersé qui apparaît dans la région des étangs de Saint-Blaise à l'époque augustéenne,



Fig.3 : Plan de situation

Echelle : 1/10.000



Fig.5 : Vue générale de la fouille

se développe dans le courant du Haut Empire et continue à fonctionner, selon des modalités qui nous échappent encore, jusqu'à une époque tardive, aux Ve et VIe siècles. L'apport d'une telle fouille réside en outre dans le fait que nous ne possédons aucune référence satisfaisante en Provence sur ce type d'habitat secondaire, les fouilles de *villae* ayant longtemps oblitéré à elles seules la réalité archéologique du monde rural gallo-romain (3).

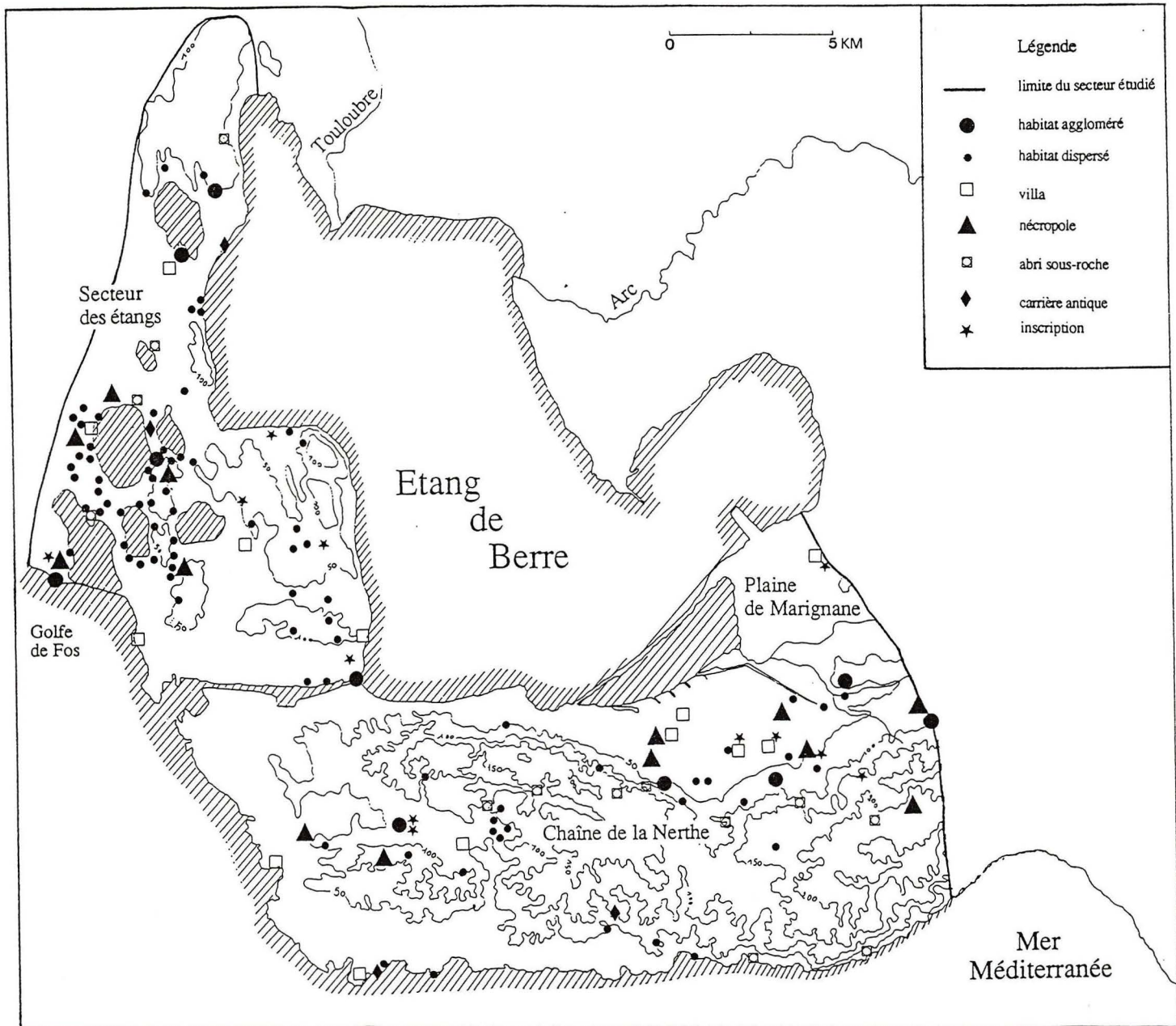
B - Un programme de recherche pluridisciplinaire sur l'histoire de l'occupation du sol

La demande de fouille programmée adressée au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique s'est justifiée dans la mesure où le site des Soires s'intègre dans une approche globale, diachronique et pluridisciplinaire de l'histoire de l'occupation du sol et du paysage mise en œuvre pour 1990-1991 sur le secteur des étangs de Saint-Blaise dans le cadre de l'Action Thématique Programmée : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine" (4). Le but est de vérifier par la fouille un modèle d'occupation du sol élaboré à partir de prospections réalisées dans cette région depuis 1987 (fig.6).

La fouille devrait être en effet l'occasion de répondre aux interrogations suscitées par trois années de recherches menées dans le cadre d'une Thèse de Troisième Cycle sur "L'histoire de l'occupation du sol et l'évolution du paysage dans la région des étangs de Saint-Blaise" (5). Ces recherches renouvellent complètement la vision que nous pouvions avoir du passé de cette région. L'archéologie locale ne saurait se résumer désormais aux fouilles de Saint-Blaise, de l'île de Martigues ou de l'anse Saint-Gervais. Plus d'une centaine de sites archéologiques ont été reconnus lors des trois dernières années sur les communes de Saint-Mitre, Martigues-Nord, Istres, Port-de-Bouc et Fos-sur-mer (6).

Les prospections systématiques ont mis en évidence, en particulier, l'émergence très précoce d'un habitat dispersé dont la mise en place est contemporaine du plus ancien état de Saint-Blaise (VIIe siècle avant notre ère). A l'époque romaine, loin de disparaître avec la Conquête, l'abandon de Saint-Blaise et la mise en place d'un réseau d'exploitations domaniales liées aux cités - les *villae* -, cette forme d'occupation du sol reste prééminente, et ce jusqu'à une époque très tardive, aux Ve et VIe siècles de notre ère (7).

**Fig.6 : Carte des sites antiques
repérés dans le cadre de l'A.T.P.**

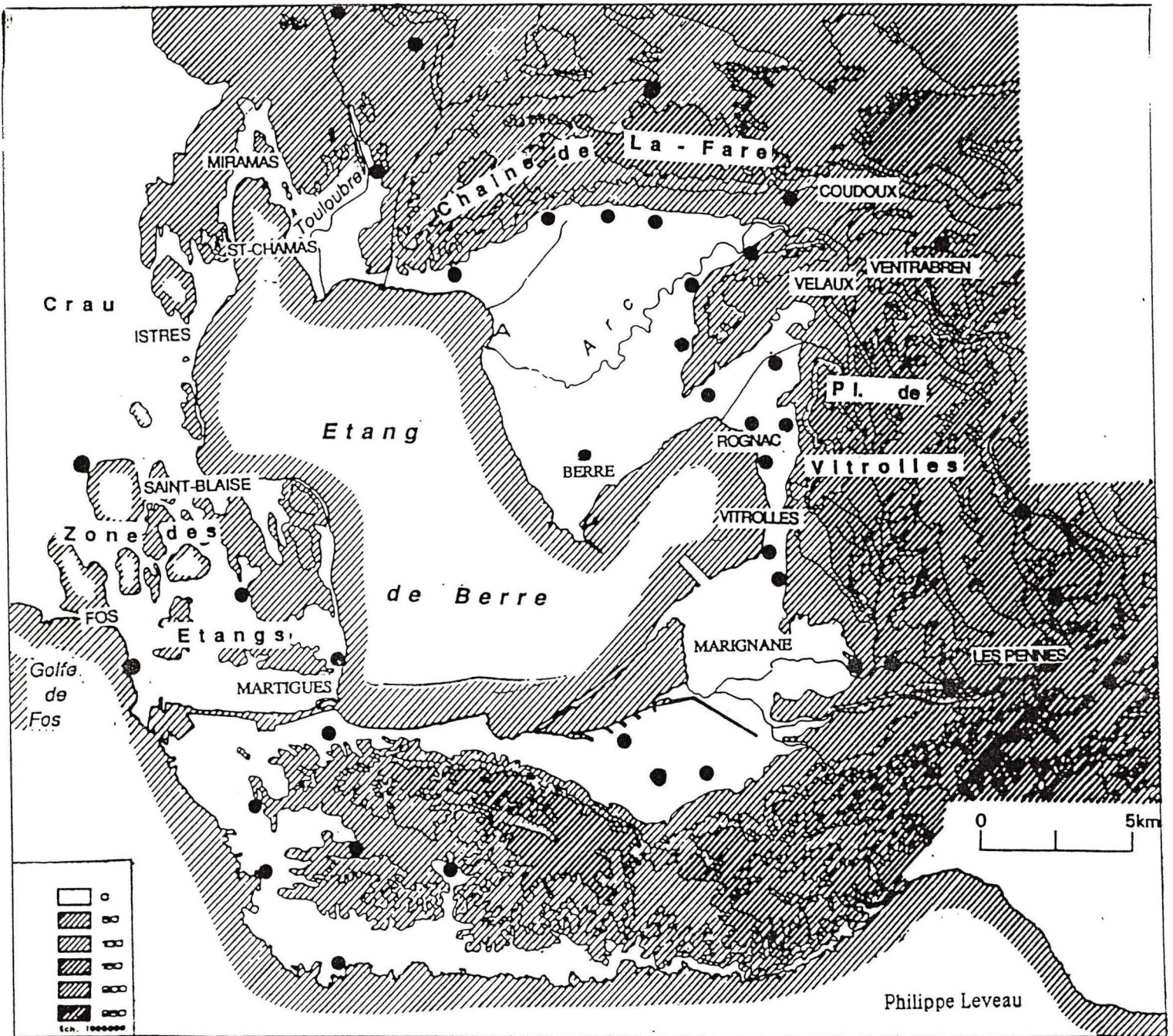


Au Haut Empire, la fréquence de ces petites exploitations agricoles de tradition indigène localisées dans des zones de plateaux ou de piémonts (on en connaît plus d'une quarantaine) devait contraster avec la rareté des *villae*, cantonnées sur le rivage des étangs, en bord de mer ou dans les zones basses (on en connaît seulement 3 ou 4). Le développement des *villae* résulte de la nécessité d'une mise en valeur plus rationnelle et plus intensive du milieu, sous l'effet d'une demande accrue. Il fait entrer la région des étangs dans la sphère de la production pour l'échange et la commercialisation systématique. L'extraversion de leur production s'oppose à un système agricole traditionnel hérité de formes indigènes de mise en valeur du terroir dans le cadre d'une économie vivrière. Le problème posé est donc celui des rapports qu'ont pu entretenir le réseau des *villae* gallo-romaines et le petit habitat dispersé.

La *villa*, loin d'être un mode exclusif d'exploitation du sol, semble s'inscrire de manière complémentaire et supplémentaire dans le paysage rural. Les *villae* s'installent toutes dans des zones de bas-fonds jusqu'alors inexploitées en raison de leur insalubrité. Excellents techniciens en hydraulique agricole, les Romains introduisent en Gaule un savoir, une *techné*, une maîtrise du milieu naturel jusqu'alors inconnue, spécialement en matière de drainage et d'irrigation. Le contraste qui oppose le réseau des *villae* et la trame du petit habitat dispersé témoigne autant de la recherche d'une complémentarité des ressources que d'une opposition fondamentale dans les modes de culture et de production.

A l'échelle régionale, la cartographie du réseau des *villae* souligne un net déséquilibre entre la rive occidentale et la rive orientale de l'étang de Berre où il est beaucoup plus développé (fig.7). La différence de densité observée semble liée pour une part à des milieux physiques très contrastés : plaine alluviale du delta de l'Arc et piémont de la chaîne calcaire de la Fare opposent leurs vastes étendues fertiles aux sols pauvres des terroirs cloisonnés et mal drainés des secteurs occidental et méridional. Faut-il en conclure que la qualité des sols et les facteurs physiques ont seuls déterminé l'implantation du réseau des *villae*, qui implique une mise en culture raisonnée et systématique des terres basses ? Dans l'économie des *villae*, techniques agricoles et plantes cultivées auraient été plus adaptées aux plaines alluviales qu'au milieu palustre et collinéen ? Ou bien faut-il faire appel à des facteurs sociaux ? C'est là un problème de géographie historique.

Fig.7 : Carte des *villae* gallo-romaines des rives de l'étang de Berre



Densité du réseau des *villae* et densité de l'habitat sont bien loin de coïncider dans le secteur des étangs. En effet, la région où les *villae* sont le moins nombreuses est aussi celle où l'habitat protohistorique est le plus développé : la présence de *villae* serait inversement proportionnelle à celle de l'habitat préromain. La cause première de la faible densité du réseau des *villae* dans le secteur des étangs aurait été l'existence d'un habitat vernaculaire préromain, et par conséquent celle de terres non appropriables, dans la mesure où les superficies de terres cultivables disponibles après la Conquête étaient relativement réduites, si l'on tient compte de la part importante occupée par les zones marécageuses, les plateaux stériles et les versants très instables. Le développement d'une agglomération importante à Fos n'a probablement pas joué un rôle notable dans la restructuration de l'espace rural environnant, ses fonctions étant avant tout liées au grand commerce méditerranéen et rhodanien (fig.8).

On peut également s'interroger sur le rapport qui a pu exister entre la faible densité du réseau des *villae* et l'éloignement relatif des agglomérations antiques d'Arles, Marseille et Aix, qui constituaient les centres politiques, économiques et sociaux de la région à cette époque. Il est probable qu'à l'inverse la densité du réseau des *villae* de la basse vallée de l'Arc puisse s'expliquer par la proximité de la colonie d'*Aquae Sextiae*, dont l'aristocratie municipale a investi dans de vastes domaines fonciers situés sur des terres dont la qualité a justifié la mise en oeuvre de technologies nouvelles en matière de maîtrise des milieux humides.

Le problème posé est donc celui du rapport entre une forme d'habitat de tradition indigène - représentée par le site des Soires - et les *villae* qui sont le symbole de la romanisation des campagnes et dont le réseau définit géométriquement l'aire d'influence de la ville antique (en l'occurrence Arles, Aix ou Marseille). La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la toute proche *villa* de Péricard, située à l'extrémité méridionale de la commune de Saint-Mitre ? La rareté des *villae* dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé préromain, et donc à celle de terres non appropriables après la Conquête ? La solution à ces interrogations passe par l'exploration intégrale et la datation précise de l'un de ces établissements agricoles (fig.9-15).

Mais la fouille programmée de l'habitat des Soires a également pour but de mieux nous éclairer sur l'activité économique locale au Haut

Les Fosses Mariennes et l'avant-port d'Arles
 Fragment de la Table de Peutinger (IV^e siècle)



Fig.8 : Les Fosses Mariennes et l'avant-port d'Arles
 d'après la Table de Peutinger

Fig.9 : La région des étangs au Haut Empire

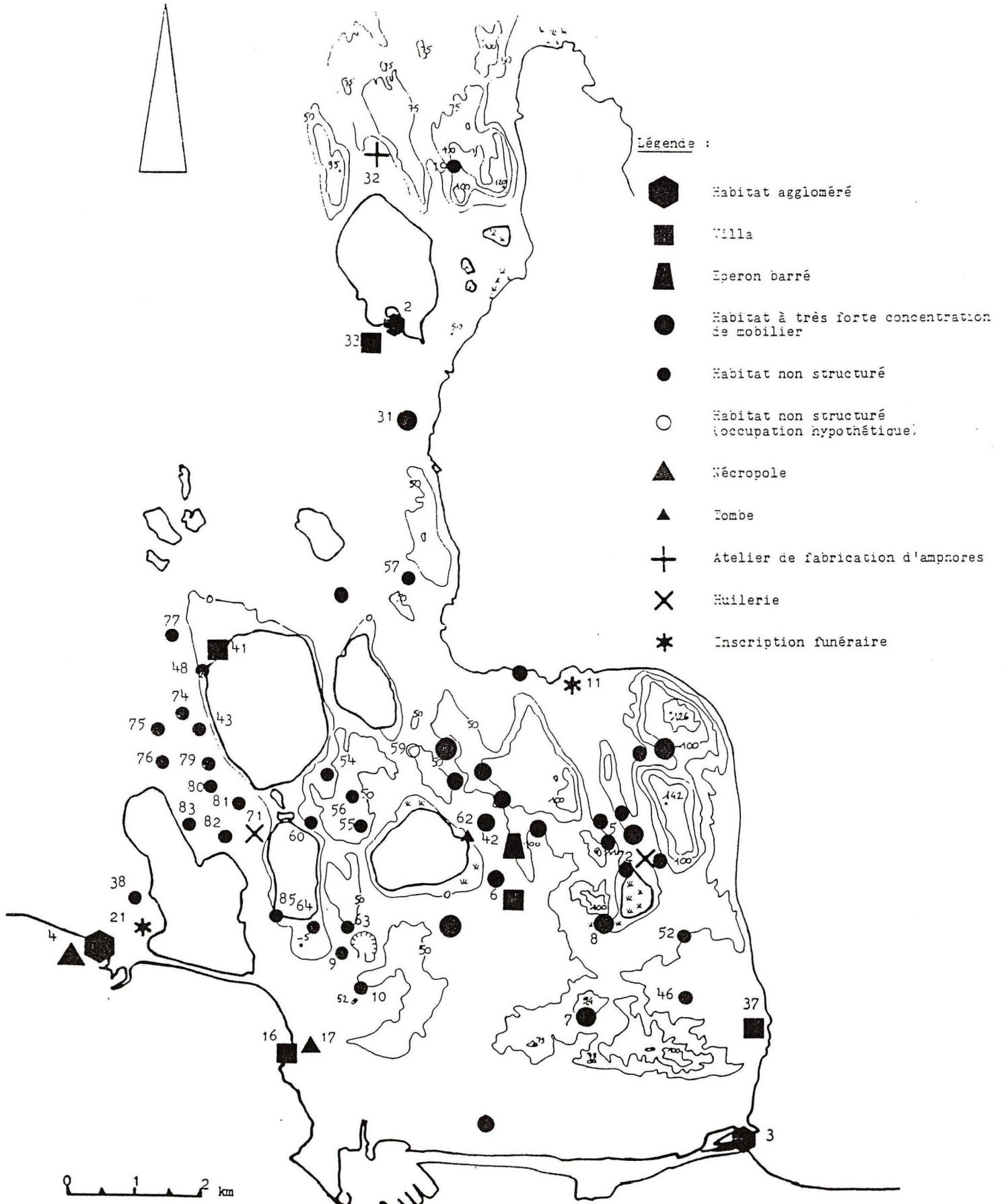


Fig.10 : La région des étangs à la fin de l'antiquité

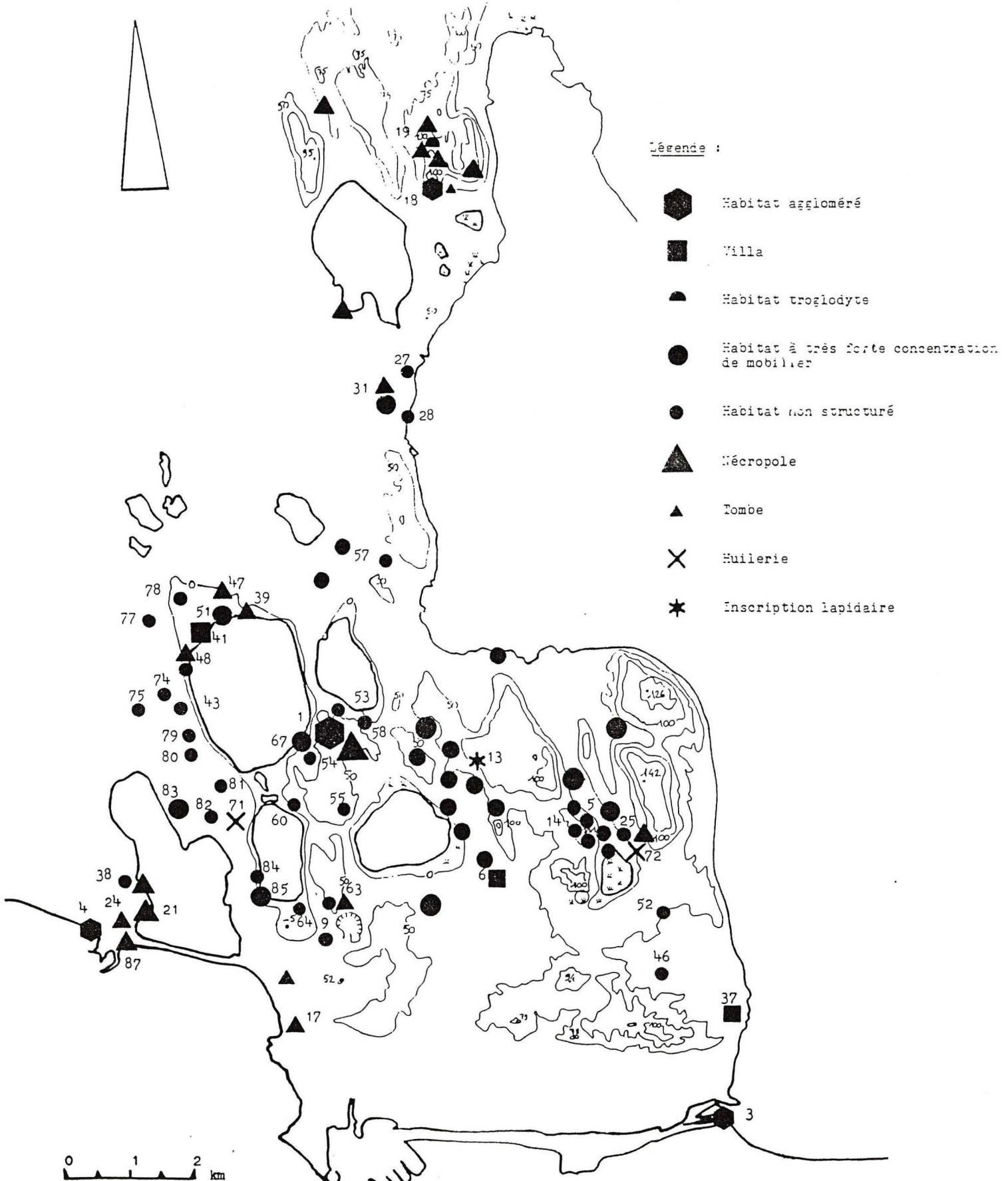


Fig.11 : Profil chronologique général
Prospection systématique de la région des étangs

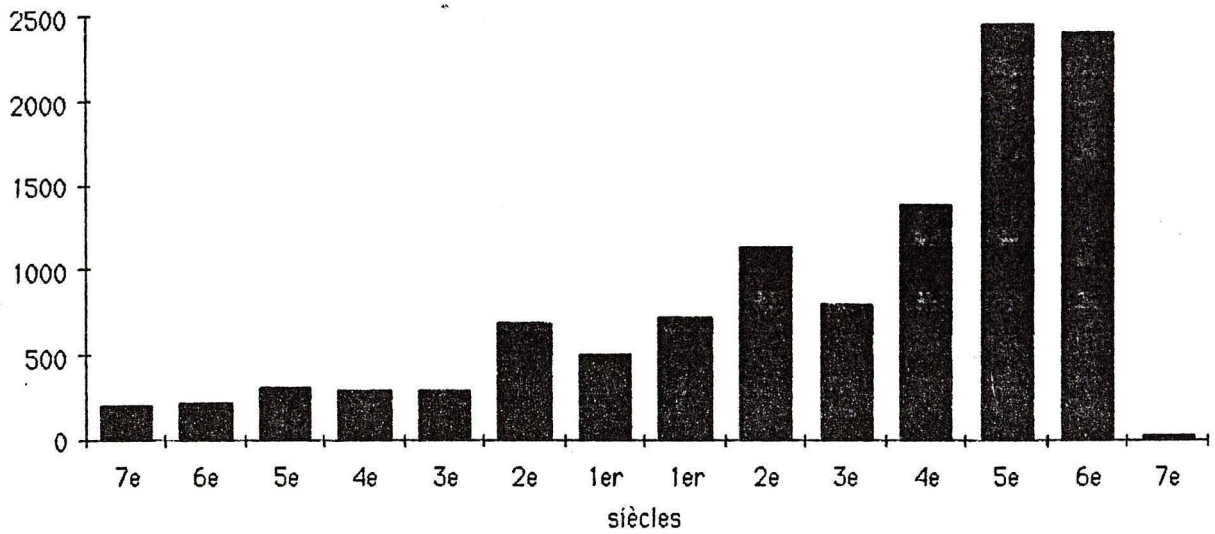


Fig.12 : Périodisation des sites
de la région des étangs de Saint-Blaise

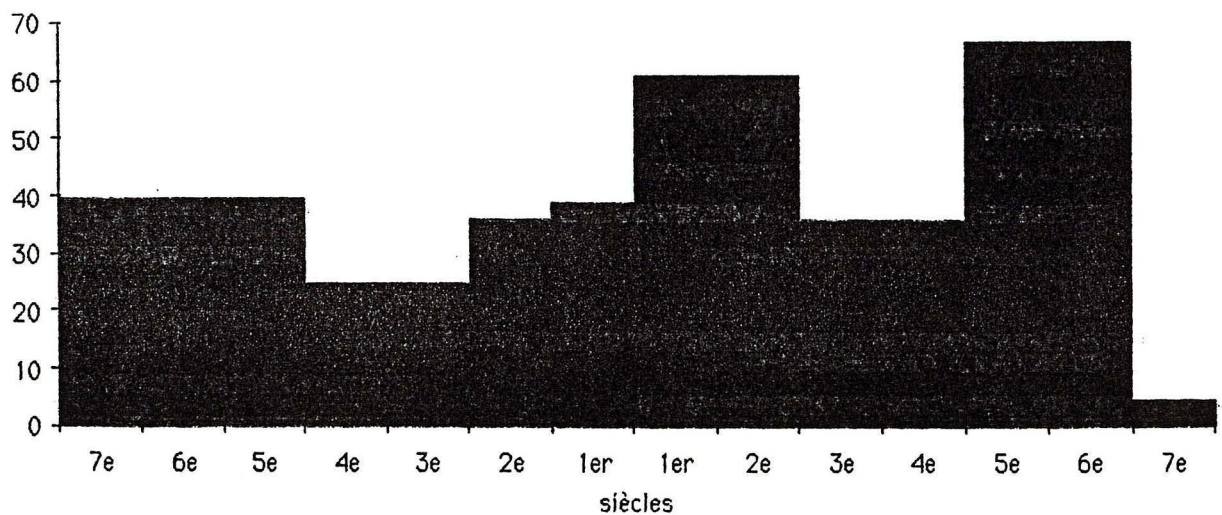


Fig.13 : Composition du mobilier céramique
Prospection systématique de la région des étangs

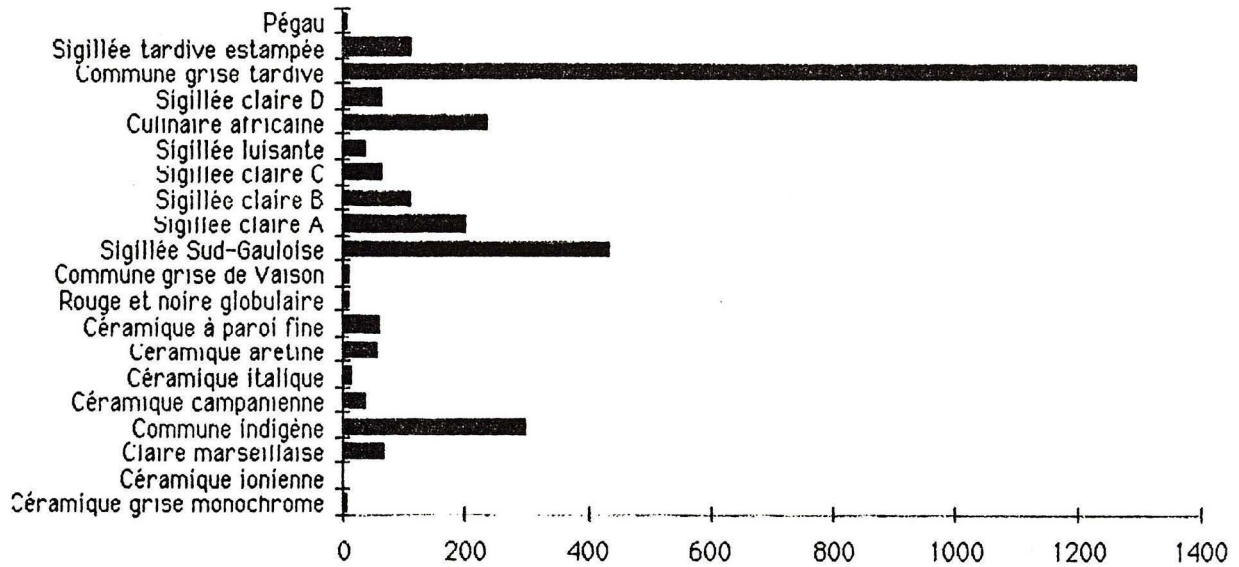
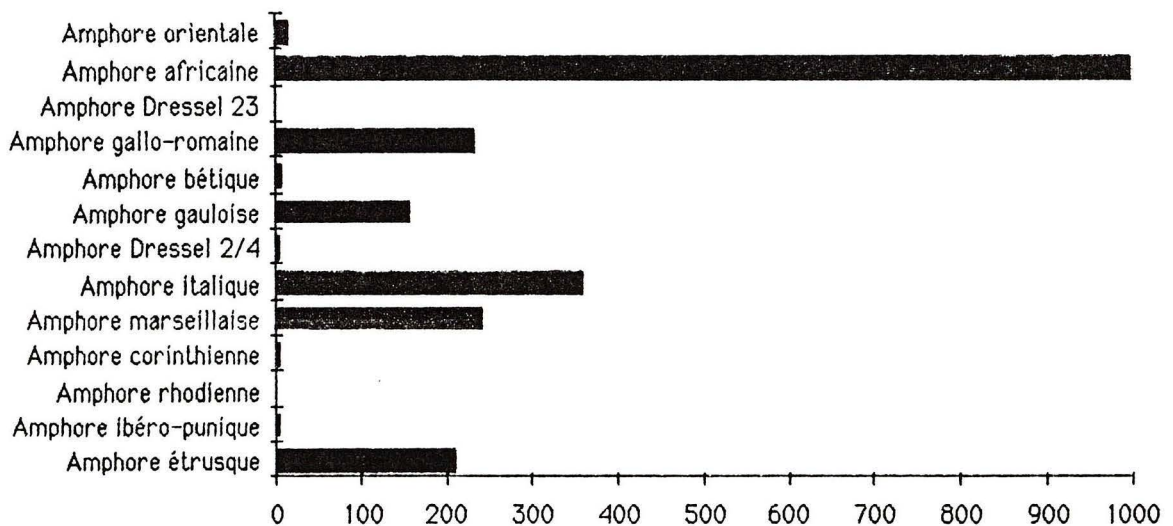


Fig.14 : Composition du mobilier amphorique
Prospection systématique de la région des étangs



Empire. Les données actuelles relatives aux productions agricoles sont rares et d'interprétation délicate (8). La présence d'un atelier de fabrication d'amphores à Saint-Jean (Istres) et la découverte d'une base de pressoir à vin sur le site des Soires attestent le développement d'une viticulture dans le secteur des étangs. La découverte de deux séries d'éléments de pressoirs à huile au Lèbre (Saint-Mitre) et au Collet de Carbonnière (Fos-sur-mer) confirme l'existence d'une oléiculture. Enfin, la présence de nombreux fragments de meule en basalte sur la plupart des sites gallo-romains prouve qu'on cultivait également du blé.

II - Localisation et environnement archéologique

Avant de présenter la fouille et ses résultats, il convient de replacer le site des Soires dans son contexte géographique et archéologique, la commune de Saint-Mitre ayant fait l'objet d'une prospection systématique.

A - Localisation du site

L'établissement des Soires se trouve à l'extrémité septentrionale d'une dépression allongée orientée selon un axe N-NO/S-SE située au nord-est de l'étang du Pourra (fig.16). Il est adossé au flanc sud de la butte des Emplaniers (82 m) et domine une longue bande de terre fertile aujourd'hui encore intensément cultivée (fig.17). Avant l'ouverture du chantier, la parcelle concernée était vouée à une petite viticulture locale. Le site est en contact direct avec l'étang de Citis par la route qui mène à Saint-Blaise à l'ouest. Il est séparé de l'étang du Pourra au sud-ouest par le plateau des Tours Gros, qui culmine à 75 m. L'ensemble, aménagé au bas du versant méridional de la butte des Emplaniers et dans l'axe du vallon qui conduit de Saint-Mitre à Saint-Blaise, était orienté plein sud. Cette orientation assurait un ensoleillement permanent, du lever au coucher et en toutes saisons. La proximité d'une source (qui serait à l'origine du lieu-dit les Soires ?) a peut-être joué un rôle déterminant dans le choix du site.

Fig.16 : Implantation du site dans le vallon des Soires

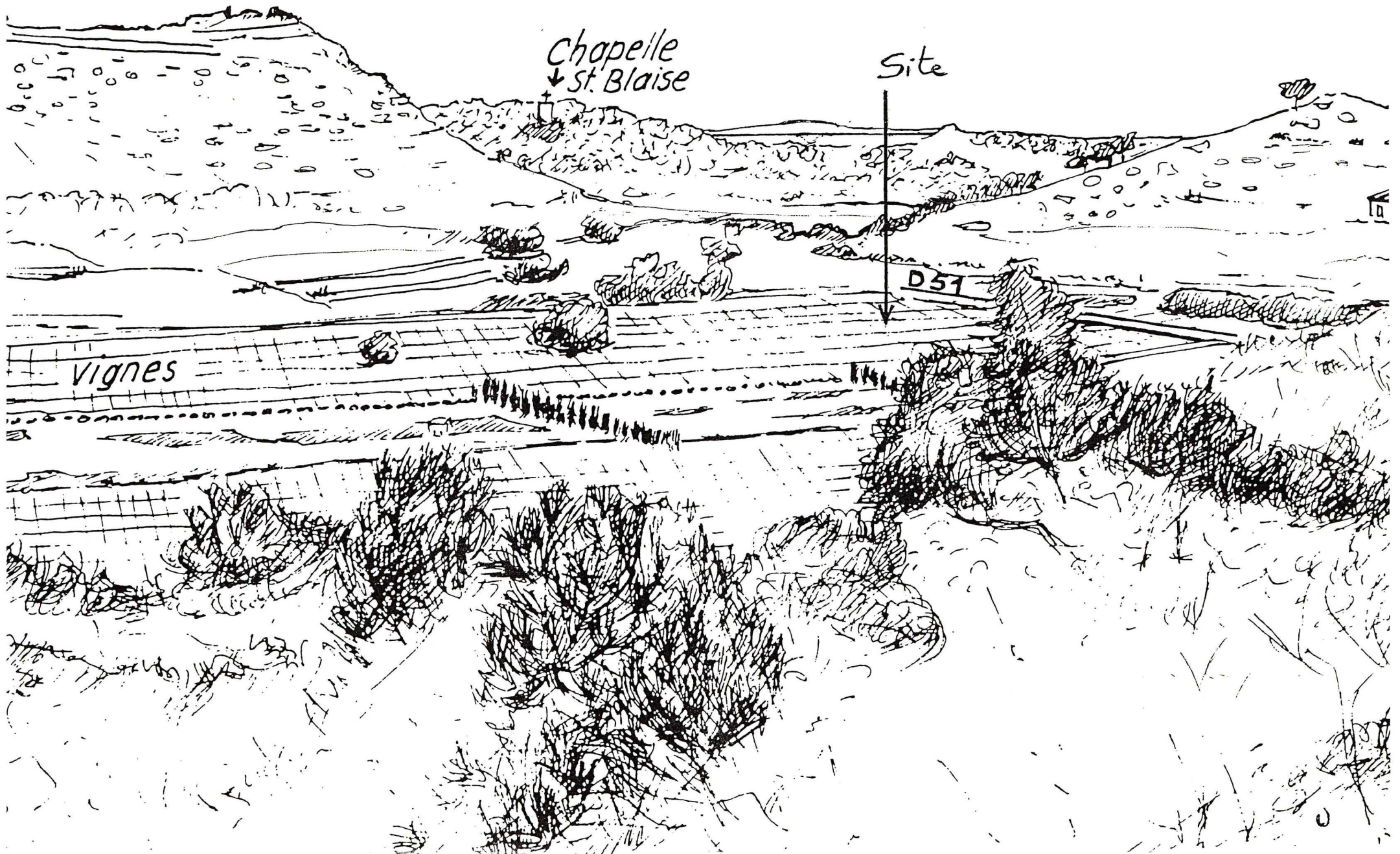
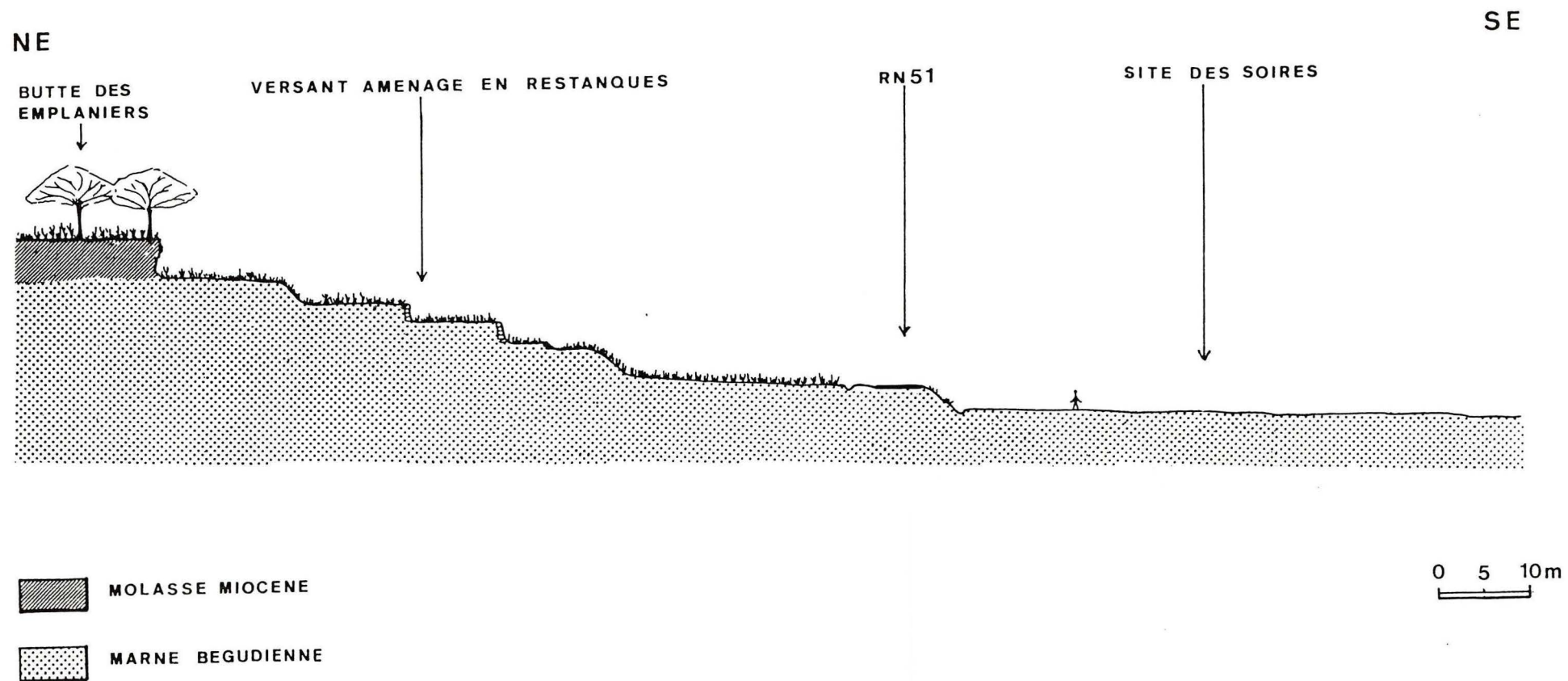


Fig.17 : Coupe topographique du versant méridional de la butte des Emplaniers



B - Contexte géologique

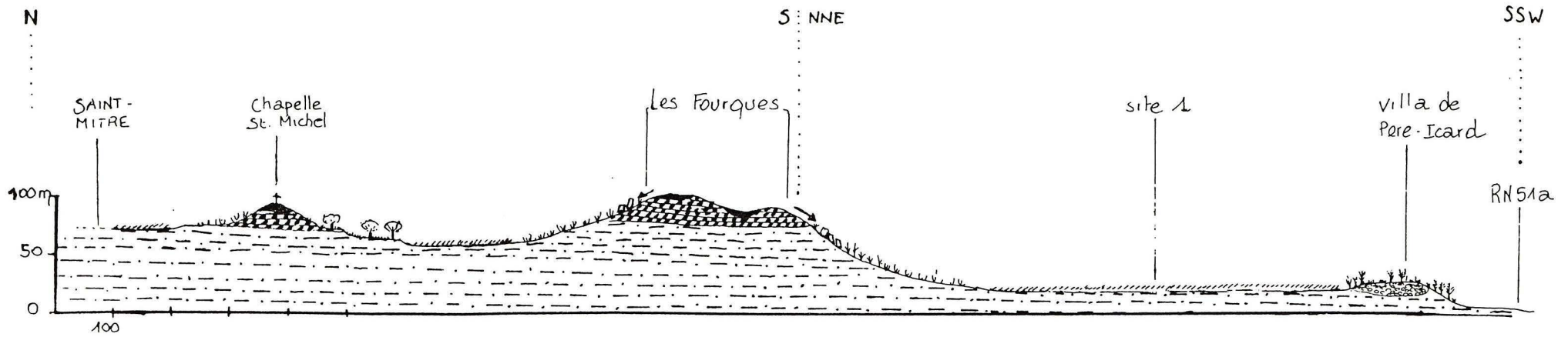
Le vallon des Soires est creusé dans les terrains du Bégudien (9), étage de la fin du Secondaire qui se développe très largement dans le secteur des étangs de Saint-Blaise (fig.18). Ces terrains, d'une puissance de 400m, sont constitués de marnes et d'argilites grises, rouges ou bariolées, qui alternent avec des bancs et des lentilles de grès. Ces derniers donnent une certaine cohésion aux marnes bégudiennes.



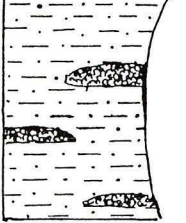
Le Miocène repose en discordance sur le Bégudien. Le Burdigalien constitue le sommet des buttes de Tours Gros et des Emplaniers. Il est composé d'un conglomérat calcaire biodétritique et d'argiles. On trouve à la base 2 m d'une biocalcirudite graveleuse passant localement à des niveaux plus conglomératiques composés de galets de grès. Ce niveau est surmonté de plusieurs mètres de calcarénite qui constituent les falaises blanches qui dominent les étangs. A la base de cette formation repose un conglomérat à galets de quartzites sur lequel sont assis 4 à 5 m de calcaire biodétritique. Sa partie supérieure consiste en un banc de 4 m à *Ostrea*. L'alternance de couches tendres et de couches dures mais friables provoque dans la région de Saint-Mitre un phénomène généralisé d'éboulements et de colluvionnement.

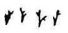
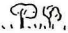
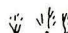

L'Helvétien est présent sous la forme de dépôts résiduels au sommet du plateau allongé des Tours Gros et de la butte des Emplaniers. Il repose directement sur les calcaires burdigaliens. Il est composé d'une série de niveaux d'argiles calcaires sableuses à débris coquilliers de quelques mètres d'épaisseur.

Les complexes colluviaux sont largement développés à proximité des affleurements bégudiens constitués d'argilites et de grès, particulièrement autour des étangs mais également dans toutes les formes de dépressions. C'est le cas dans le secteur des Soires où le site archéologique est recouvert par 0,70m de colluvions argilo-marneuses dont la composition est étroitement liée à la nature lithologique des formations environnantes : argilites et grès bégudiens, argiles calcaires burdigaliennes et argiles sableuses helvétiques.

Fig.18 : Coupe géologique du vallon des Soires



sigles	Figuré	épaisseur	nom de l'étage	Faciès.
A	////		QUATERNAIRE	colluvions
m1b.A.		15-20 m	BURDIGALIEN	Argiles calcaire
m1b.		80-100 m	BURDIGALIEN	Calcarénites blanches (Molasse)
C7aG		300 m	BEGUDIEN	Argilites et lentilles de grès

-  : végétation basse à chênes verts et argelas.
-  : vergers
-  : pins
-  : éboulements

SOURCES : CARTE TOPOGRAPHIQUE AU 1/10000
 GEOLOGIQUE AU 1/50000

échelles : hauteurs : 1/5000
 longueurs : 1/10000

Dessin : Chr. Jorda, P. Chevillot

C - L'étang de Citis et le paysage des étangs

L'étang de Citis tel qu'il apparaît aujourd'hui sous l'aspect d'un vaste plan d'eau est probablement très différent de ce qu'il était dans l'Antiquité du fait, en particulier, d'une domestication intense du milieu à l'époque moderne (fig.19-20).

L'étang de Citis (10) s'inscrit dans une dépression allongée selon un axe N-NO/S-SE de 1,6 x 0,7 km. Sa superficie atteint 100 ha, comme celle d'Engrenier. Son plancher est situé vers -12 m. En 1984, son plan d'eau se trouvait à la cote -8,46 m, soit 3,80 m plus haut que celui de Lavalduc, pour une profondeur d'environ 3,80 m. L'originalité de cet étang réside de nos jours, comme celle de l'Olivier à Istres, dans son très faible taux de salinité (8 à 12 g de sel par litre d'eau). Mais il n'en a pas toujours été ainsi, car l'action de l'homme a bouleversé au plus haut point les caractéristiques de cet étang. Ce n'est pas un hasard en effet si, aujourd'hui, la Compagnie des Salins du Midi est contrainte d'assurer le pompage du trop-plein de l'étang de Citis, pour éviter qu'il ne déborde et n'inonde la route, les terrains cultivés environnants et la grande exploitation agricole du Ranquet.

L'homme a agi à la fois sur le niveau - et donc sur la superficie - et sur la salinité de l'étang de Citis. Les auteurs de la Statistique nous apprennent qu'en 1821, sa superficie n'excédait pas 10 ha, soit dix fois moins que de nos jours (11). Ses bordures étaient couvertes de salines, dont le réseau est encore visible aujourd'hui sur vues verticales. L'eau salée était acheminée depuis Lavalduc par un canal percé dans l'isthme séparant les deux étangs, grâce à un système de pompe à feu dont les restes sont encore visibles. En 1835, une galerie est aménagée dans le massif calcaire qui isole Citis de l'étang de Berre. Long d'un kilomètre, ce tunnel souterrain permettait à la fois l'évacuation des eaux-mères et le passage des wagonnets de sel jusqu'à l'embarcadère du Ranquet. L'activité salinière de l'étang de Citis perdura jusqu'en 1925, soit quinze ans après l'abandon de tous les autres salins de la région.

La salinité des eaux de Citis est, on l'a vu, complètement artificielle. L'étang était originellement doux et fonctionnait comme réceptacle pour les écoulements du terroir saint-mitréen. Comme l'étang de l'Olivier avant son invasion par les eaux du canal de Craonne, il ne devait consister avant son exploitation industrielle qu'en un modeste

Fig.19 : Extrait de la Carte de Cassini (XVIIIe siècle)

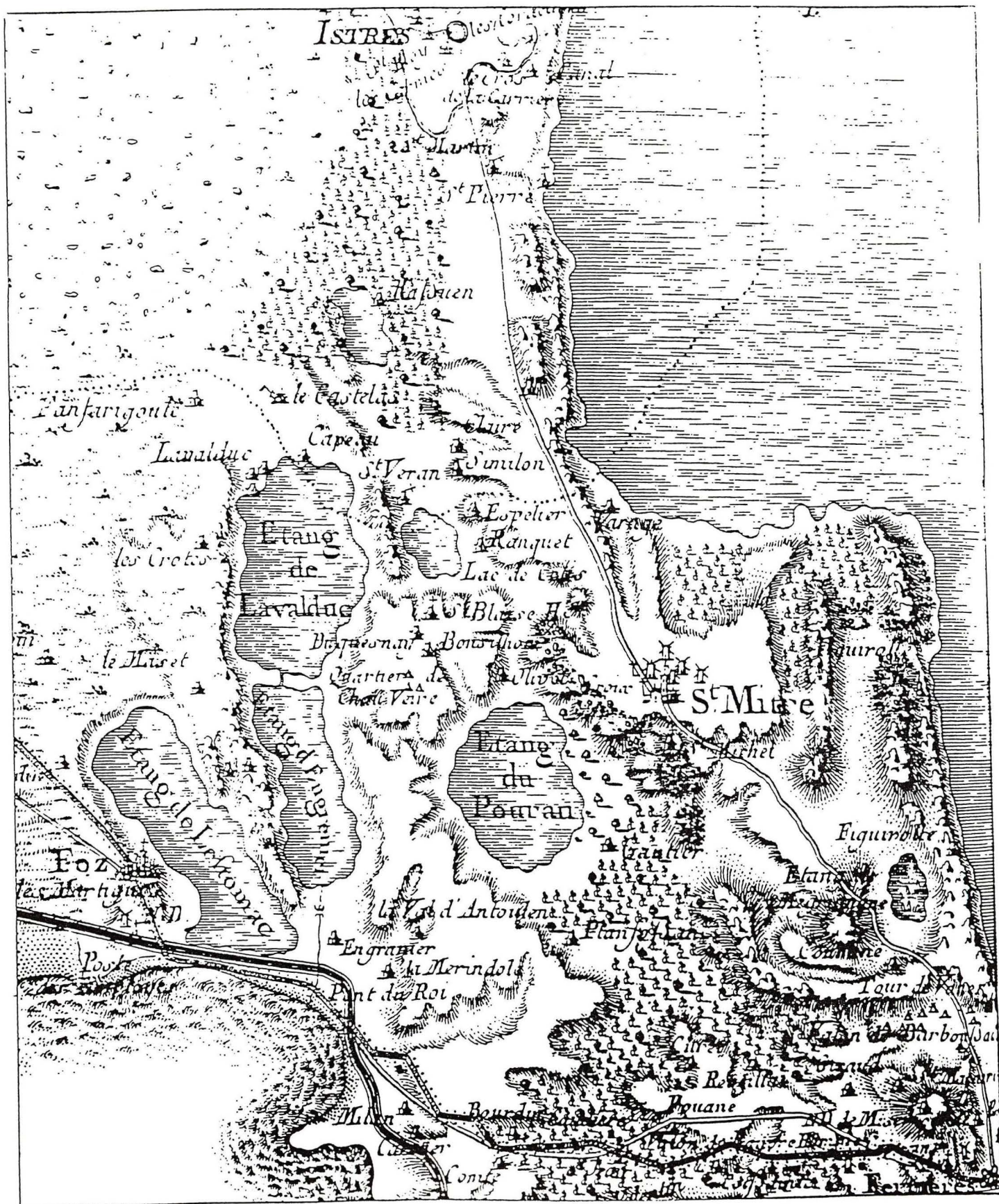
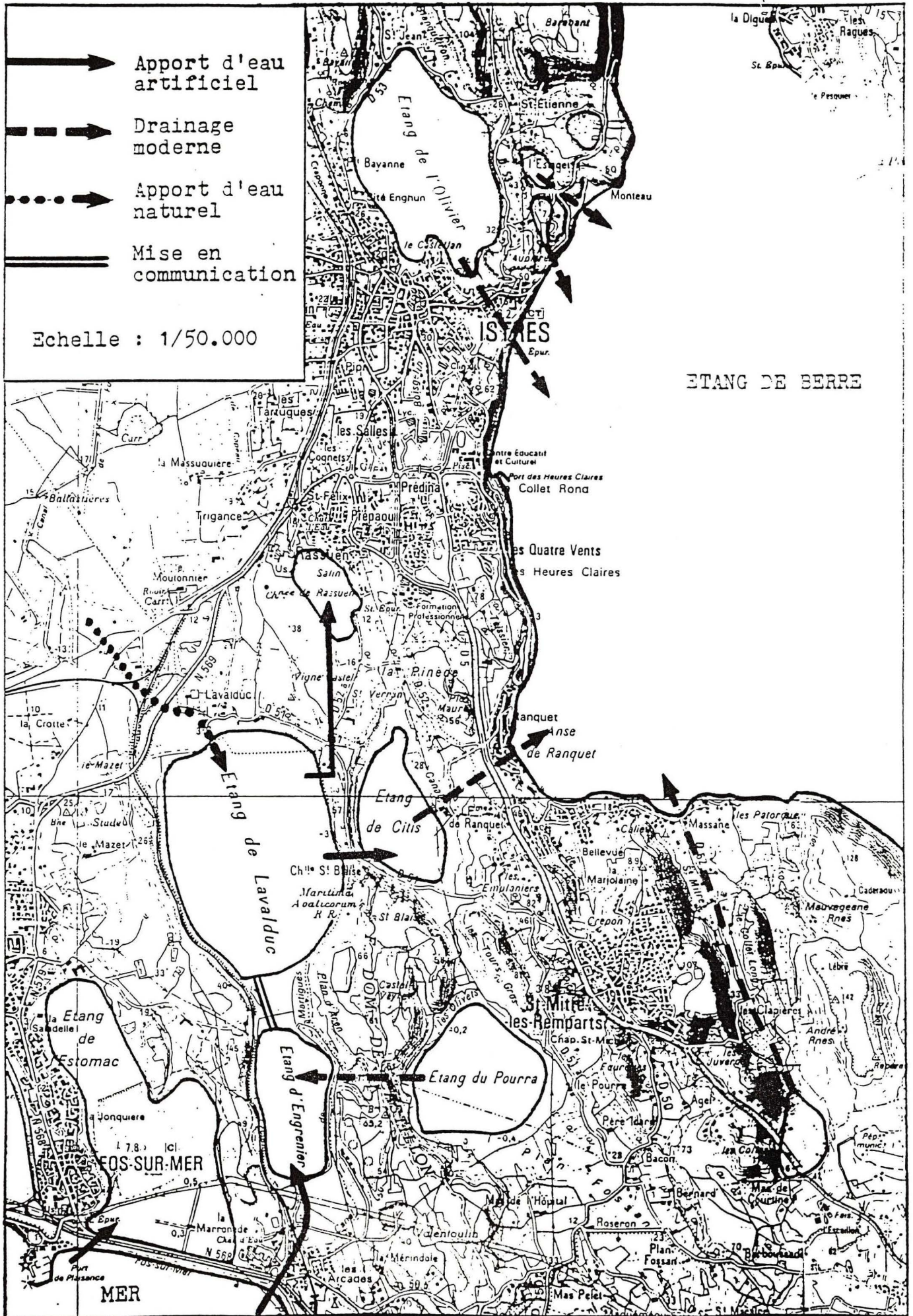


Fig.20 : La domestication des étangs à l'époque moderne



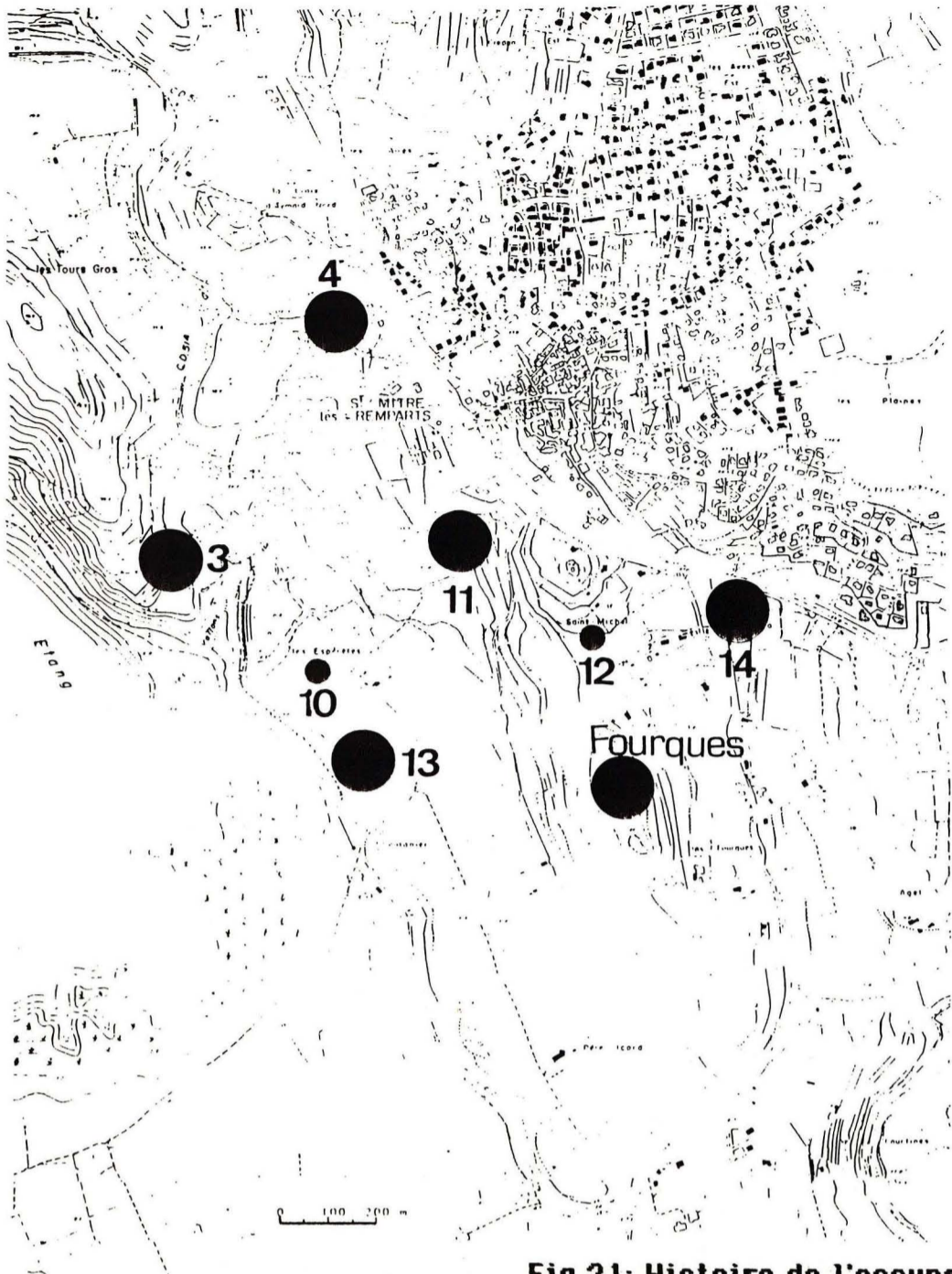
marécage. C'est ce qui explique que la famille de Cadenet, qui avait fait l'acquisition du fief d'Espiliers en 1504, ait tenté à plusieurs reprises de l'assécher à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. Une ultime tentative d'assèchement par pompe à feu échoua en 1812. Les Cadenet-Charleval firent contre mauvaise fortune bon cœur en investissant dans l'industrie salinière. Ils obtinrent en 1803 le droit de déverser dans l'étang de Lavalduc les eaux des fossés de ceinture des salins de Citis.

D - Le contexte archéologique : l'histoire de l'occupation du sol dans le vallon des Soires

La campagne de prospection systématique réalisée durant les vacances de Pâques 1990 dans le vallon des Soires permet de se faire une idée assez précise de l'histoire de l'occupation autour de l'établissement des Soires (12). Deux sites seulement étaient connus avant la découverte de ce dernier en 1988, lors de l'aménagement de la conduite d'eau de la ville de Martigues : la *villa* de Péricard, située au débouché méridional du vallon sur la grande dépression de Plan Fossan, et l'*oppidum* des Fourques, qui domine le vallon des Soires à l'est (13). 14 autres sites et trouvailles isolées ont été découverts lors de cette campagne de prospection.

L'occupation du vallon commence au Chalcolithique, comme l'atteste la découverte d'un site au nord de Péricard (fig.21). Le Premier Age du Fer est bien représenté, ce qui n'a rien de surprenant à proximité de Saint-Blaise : 6 sites sont connus au total, auxquels il faut ajouter deux points de découvertes isolées d'amphore étrusque (10, 12). Il s'agit d'habitats de hauteur (*oppidum* des Fourques, les Vallons 3), de bas de versant ou de zones basses (les Vèles 4, les Espérètes 11, les Ferrages 13, le Fourn 14). Au second Age du Fer, les mêmes sites sont occupés. Il faut y ajouter 5 points de découvertes isolées (1, 2, 5, 9, 10). Le Haut Empire est représenté par la *villa* de Péricard, 5 habitats de bas de versant et de zones basses (les Soires, les Vèles 4, les Espérètes 11, les Ferrages 13, le Fourn 14). Il faut y ajouter 2 découvertes isolées (2, 5). L'*oppidum* des Fourques n'a livré que deux tessons de sigillée sud-gauloise pour cette période. La fin de l'antiquité est moins bien représentée, avec 4 sites seulement (la *villa* de Péricard, les Soires, les Espérètes 11, Saint-Michel 12) et 7 points de découvertes isolées (2, 4, 5, 9, 10, 13, 14).

**Le vallon des Espérètes au Premier Age du Fer
(VIIe-VIe siècles av. n. è.)**



**Le vallon des Espérètes au Deuxième Age du Fer
(IIe-Ier siècles av. n. è.)**

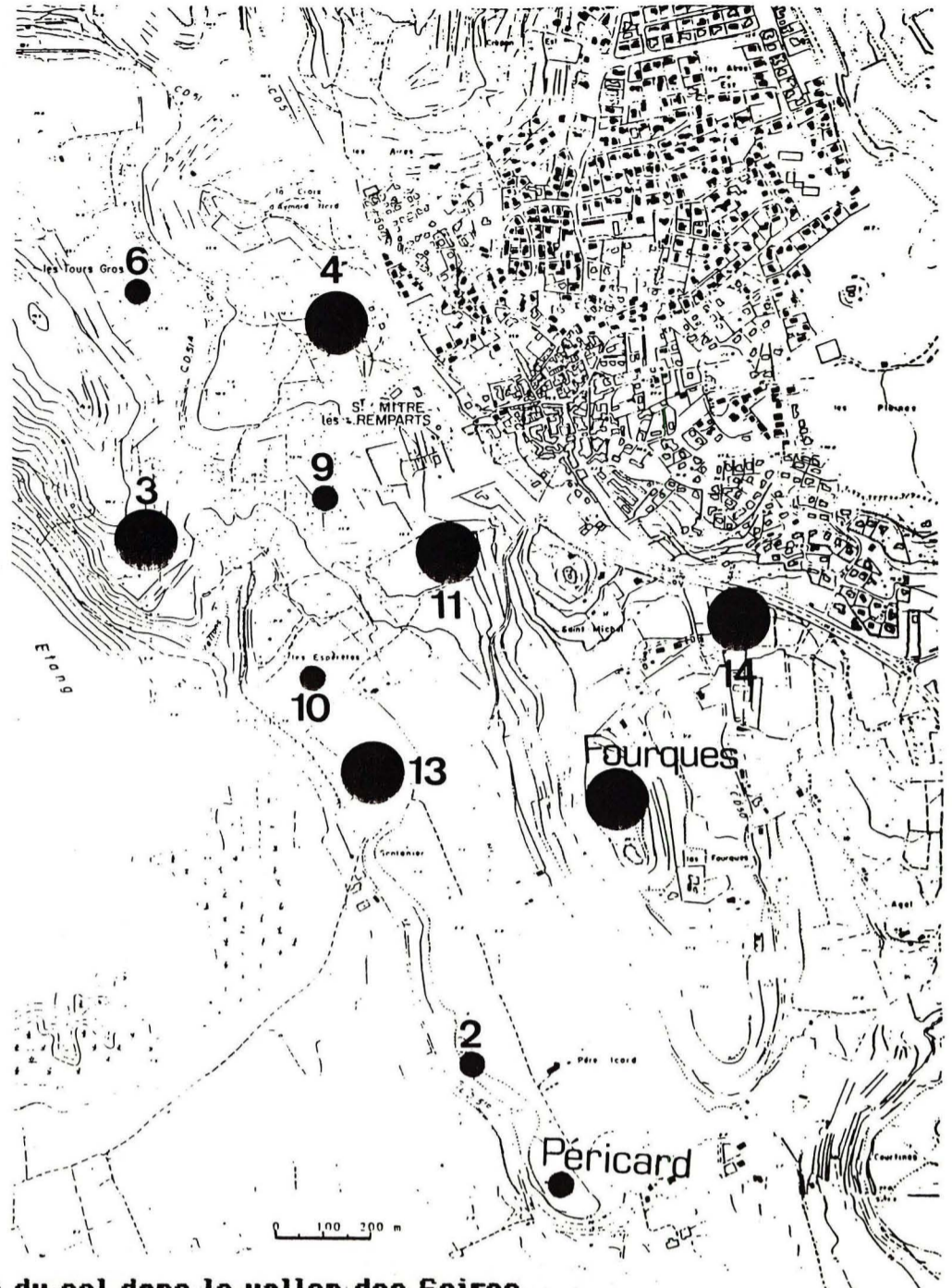
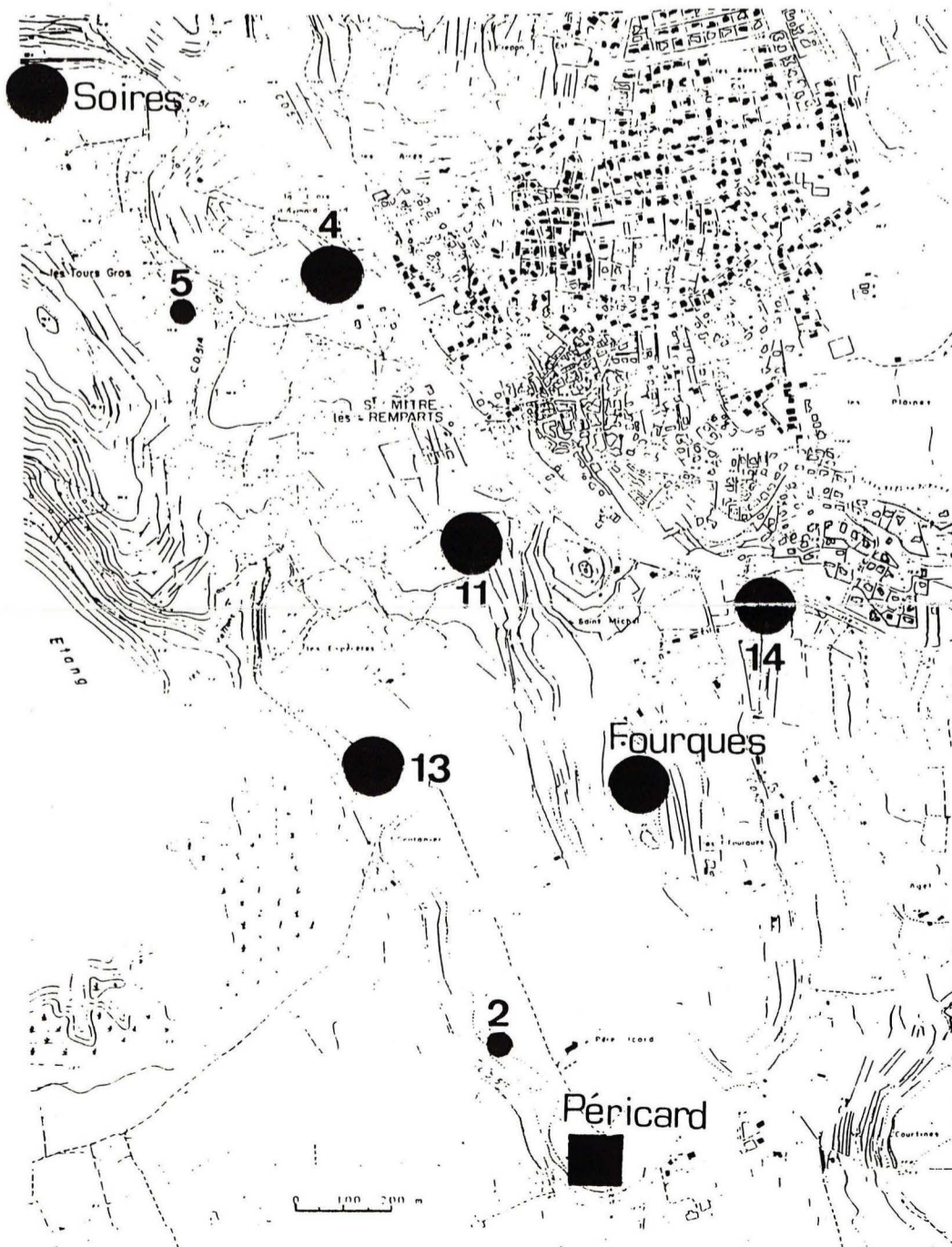
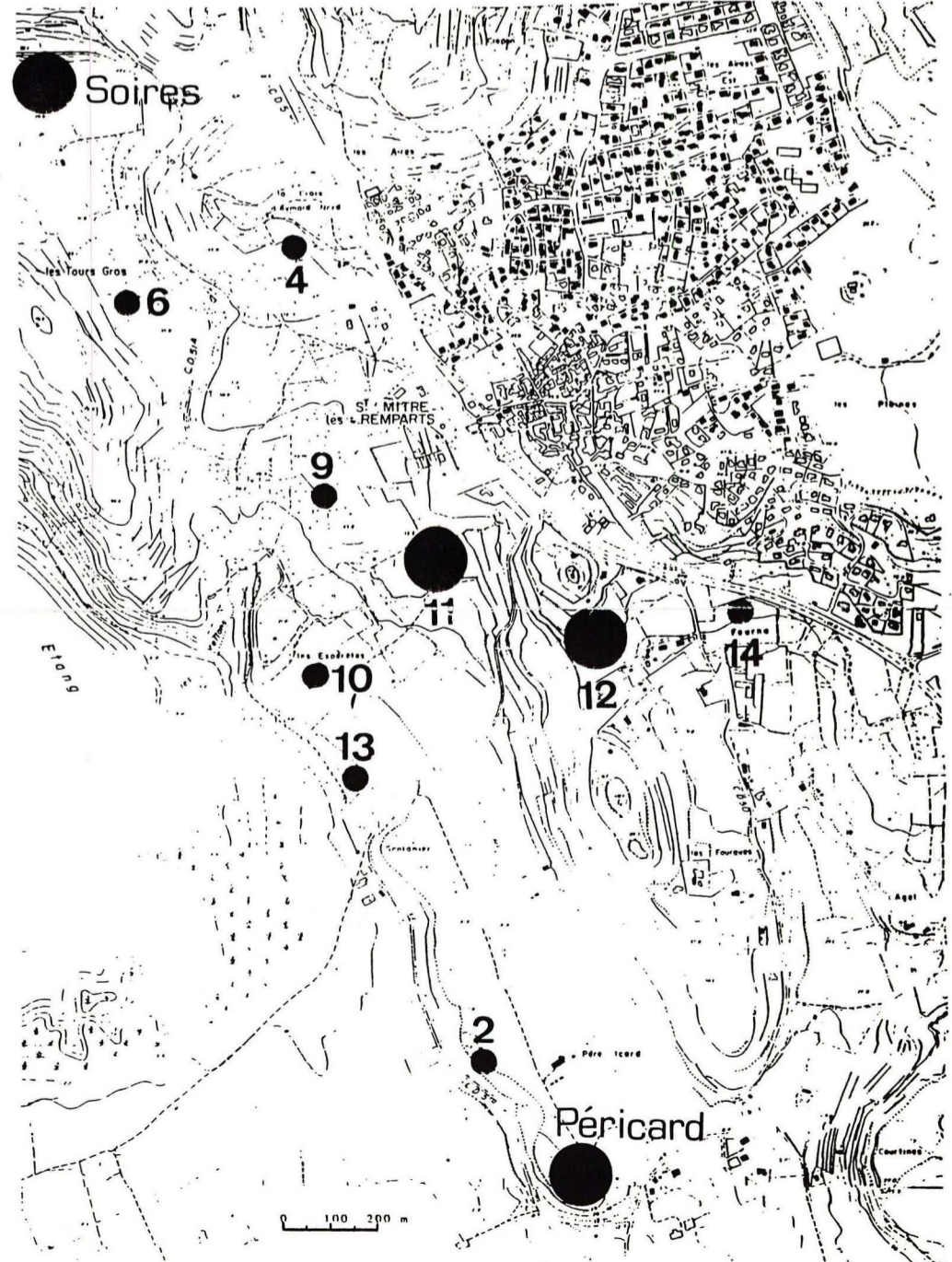


Fig 21: Histoire de l'occupation du sol dans le vallon des Soires

**Le vallon des Espérètes au Haut Empire
(Ier-IIIe siècles de n. è.)**



**Le vallon des Espérètes à la fin de l'Antiquité
(Ve-VIe siècles de n. è.)**



Il faut brièvement évoquer la nature du mobilier recueilli (fig.22-23). Pour ce qui est des céramiques (fig.24-27), les plus abondantes sont les africaines de cuisine (207), les sigillées claires A (135), les sigillées de la Gaule du Sud (134), les céramiques communes grises tardives (104), les sigillées claires B (98). La céramique campanienne est remarquablement bien représentée, avec 51 fragments récoltés. 38 fragments de sigillée claire C, 24 fragments de céramique à paroi fine, 18 de claire D, 17 d'arétine et 13 de luisante ont également été recueillis. Quant aux amphores (fig.28-31), les plus abondantes sont de loin les italiques (216). Les amphores africaines sont représentées par 82 fragments, les étrusques par 39 fragments et les marseillaises 33. Cette distribution chronologique du mobilier souligne l'importance du Second Age du Fer et du Haut Empire. Cette situation est inhabituelle dans le secteur des étangs où le Premier Age du Fer et la fin de l'antiquité jouent un rôle prépondérant (14). En fait, la prise en compte du mobilier recueilli sur l'*appidum* des Fourques et la *villa* de Péricard est à l'origine d'une sur-représentation des artefacts caractéristiques du Second Age du Fer et du Haut Empire. Si l'on exclut ces deux sites importants de l'analyse, la situation devient plus conforme au modèle d'occupation du sol élaboré pour l'ensemble du secteur des étangs (fig.23, 26, 27, 30, 31). Toutefois, certaines tendances se maintiennent. L'importance du Second Age du Fer se confirme, avec 135 fragments d'amphore italique et 17 de campanienne. La fin de l'antiquité est mieux représentée, avec 67 fragments d'amphore africaine et 39 de céramique commune grise tardive. Ce mode de calcul permet de relativiser l'importance des découvertes datées du Haut Empire (47 sigillées de la Gaule du Sud seulement) tout en soulignant celle du Premier Age du Fer (36 fragments d'amphores étrusques).

En conclusion, l'histoire de l'occupation du sol dans le vallon des Soires s'inscrit dans les grandes lignes du modèle élaboré pour l'ensemble du secteur des étangs de Saint-Blaise. Elle est caractérisée par son ancienneté et sa continuité depuis la préhistoire jusqu'à la fin de l'antiquité. Elle voit la mise en place, dès le Premier Age du Fer, d'un petit habitat dispersé dont la stabilité est remarquable. Cet habitat s'implante de manière préférentielle sur les replats de bas de versant mais également dans les zones basses. Cette forme d'occupation du sol prédomine à l'époque romaine, malgré l'implantation de la *villa* de Péricard à 2,5km au sud de la ferme des Soires. Une partie de l'habitat dispersé se maintient jusqu'à la fin de l'antiquité. Les modalités de l'occupation du vallon diffèrent cependant du schéma élaboré par ailleurs

Fig.22 : Profil chronologique
Prospection systématique du vallon des Soires

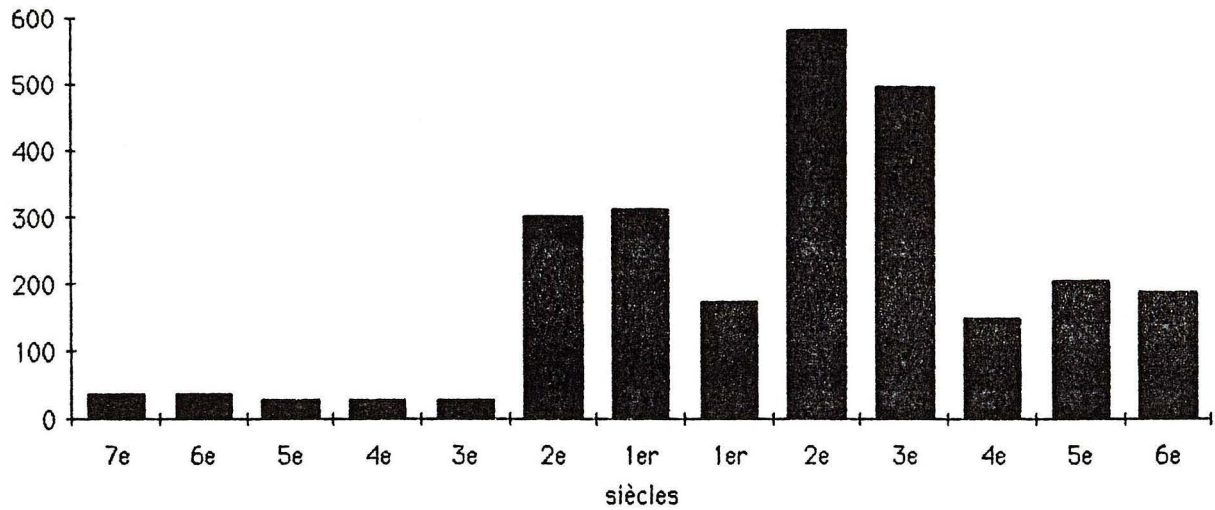
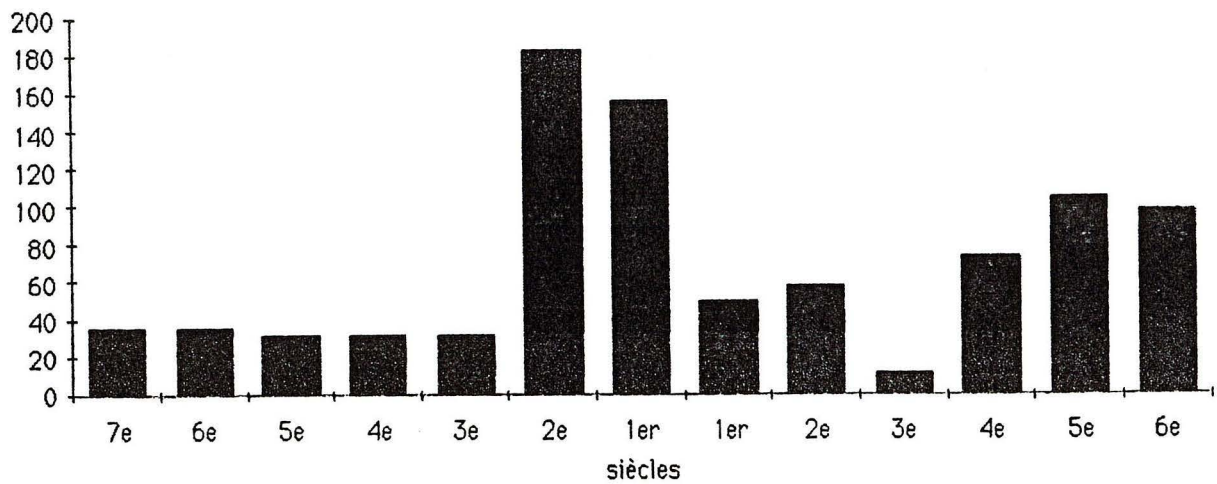
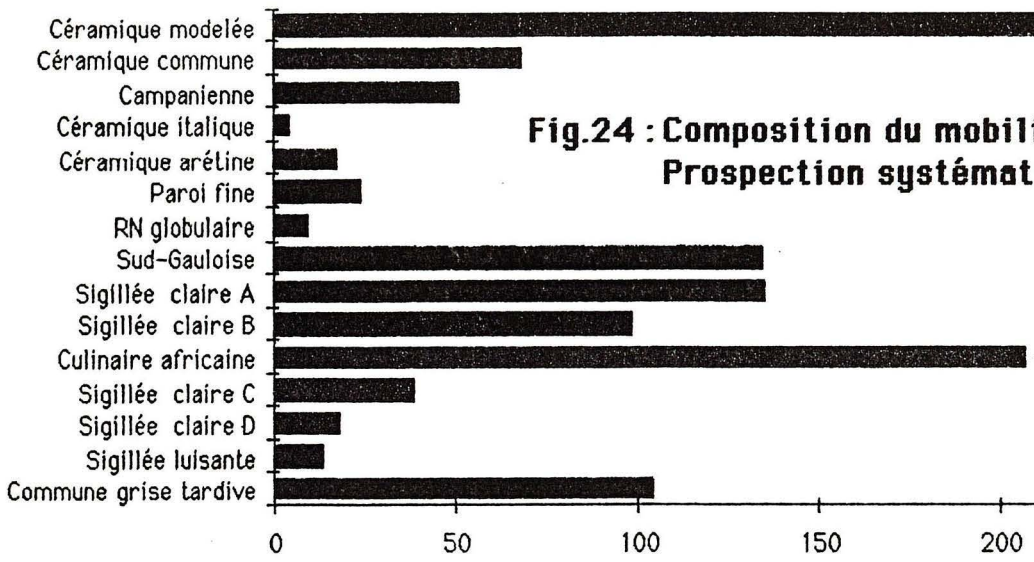


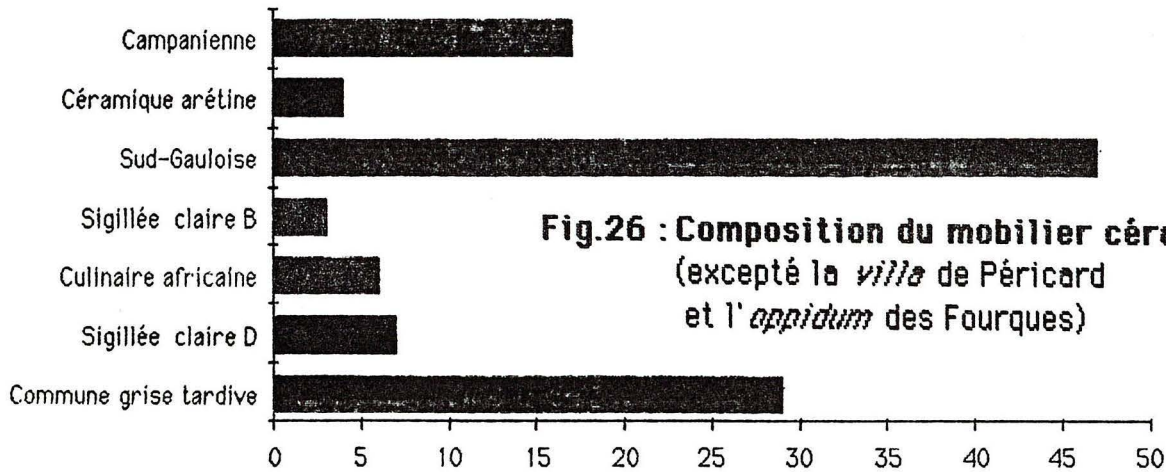
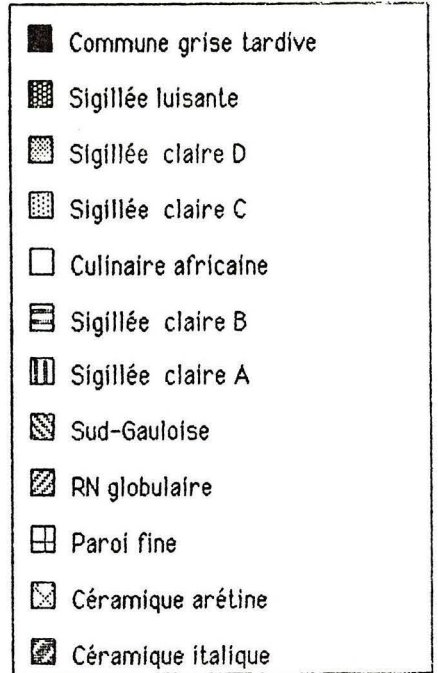
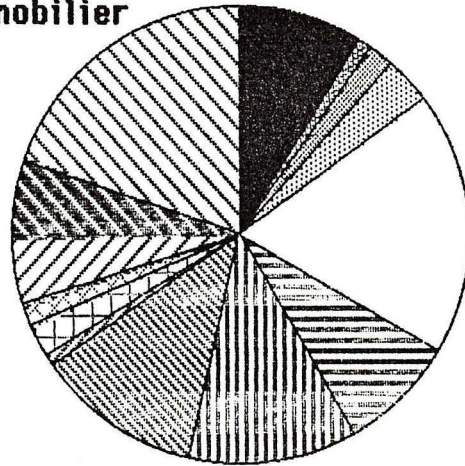
Fig.23 : Profil chronologique
(excepté la villa de Péricard et l'oppidum des Fourques)





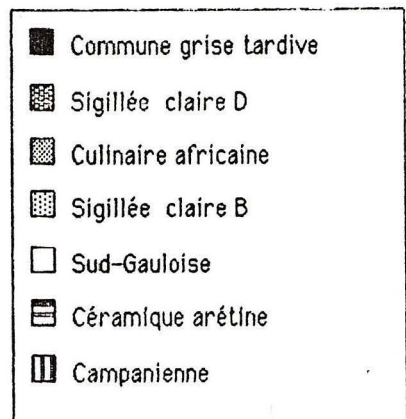
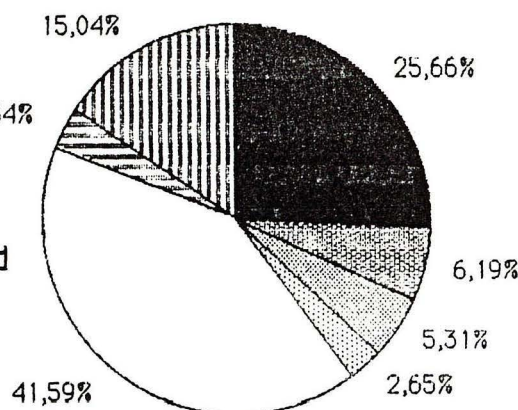
**Fig.24 : Composition du mobilier céramique
Prospection systématique du vallon des Soires**

Fig.25 : Répartition du mobilier céramique



**Fig.26 : Composition du mobilier céramique
(excepté la villa de Périscard et l'oppidum des Fourques)**

**Fig.27 : Répartition du mobilier céramique
(excepté la villa de Périscard et l'oppidum des Fourques)**



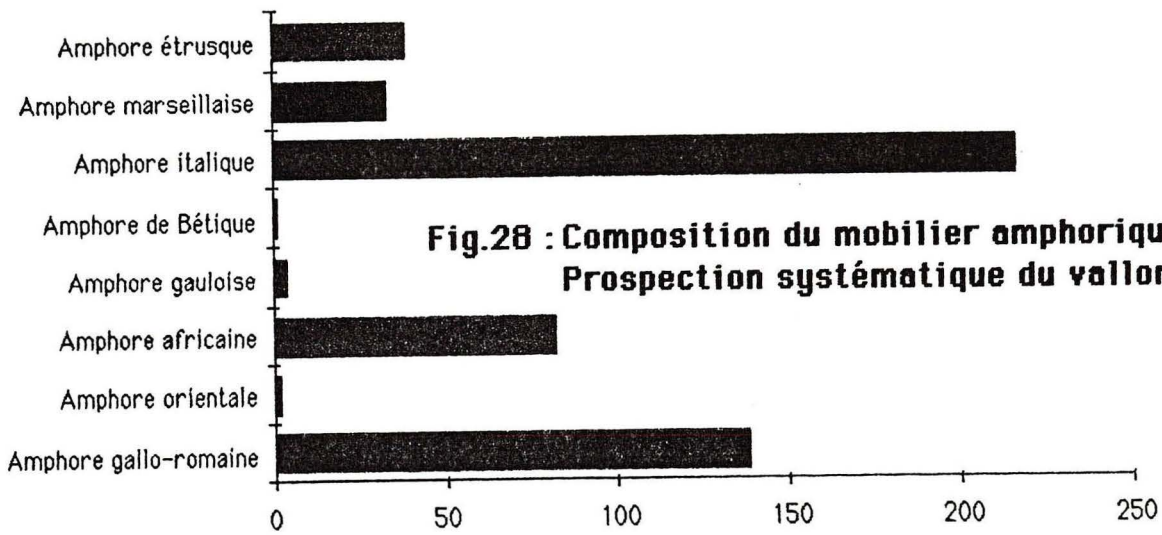
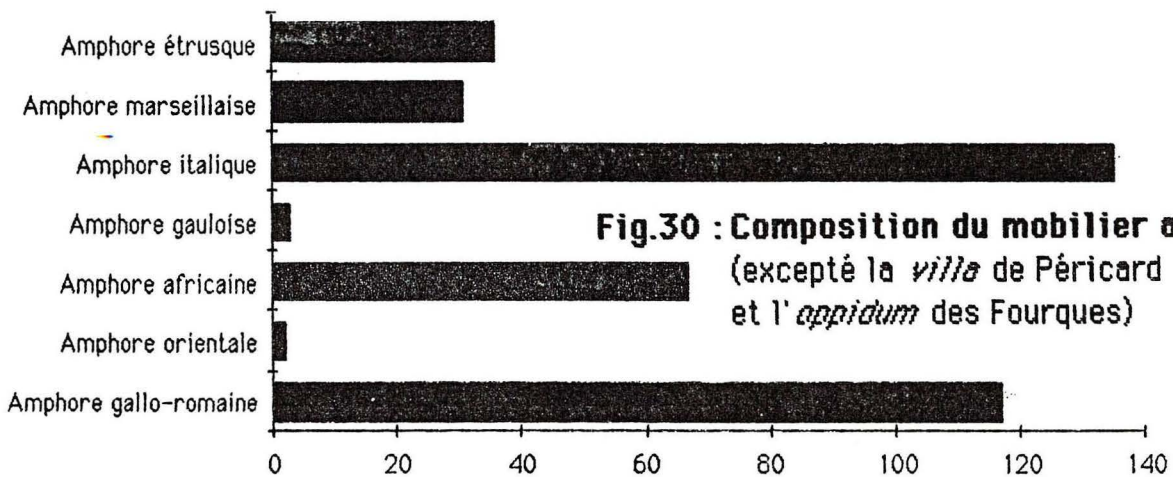
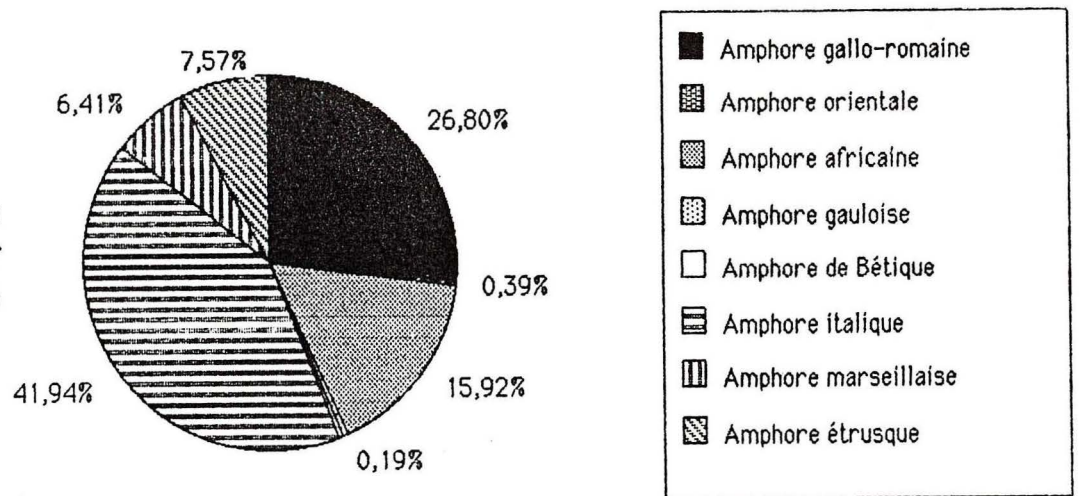
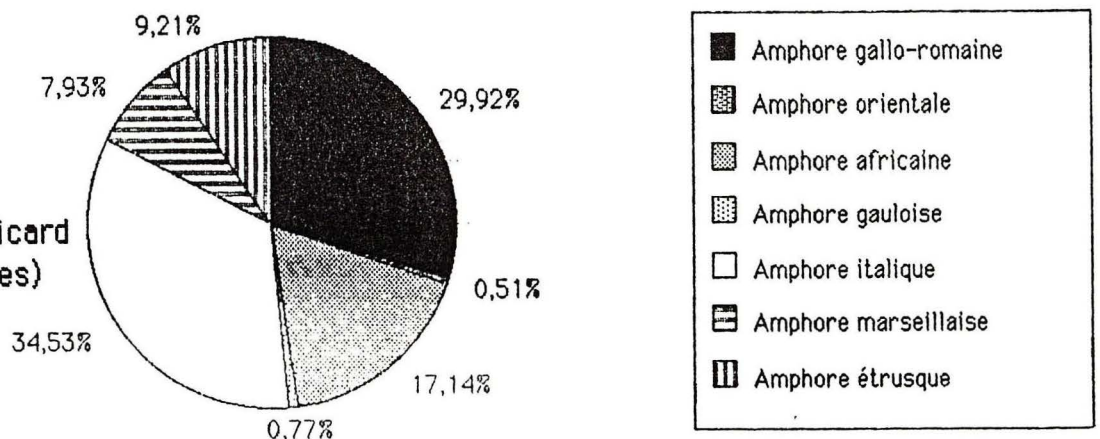


Fig.29 : Répartition du mobilier amphorique



**Fig.31 : Répartition du mobilier amphorique
(excepté la villa de Périscard et l'oppidum des Fourques)**



dans la mesure où le Second Age du Fer semble revêtir une importance toute particulière, liée à la présence de l'*oppidum* des Fourques et à la proximité de Saint-Blaise, alors en pleine mutation. Le problème de l'héritage préromain après la Conquête se pose donc ici de manière évidente et pourrait expliquer la rareté relative des *villae* qui s'implantent dans les zones jusqu'alors délaissées. Le fait que les prospections n'aient donné aucun résultat dans la dépression de Plan Fossan expliquerait le choix des propriétaires de la *villa* pour un espace dont eux seuls avaient les moyens techniques et financiers d'assurer le drainage. On peut aller jusqu'à envisager le drainage complet de l'étang du Pourra, comme cela a été réalisé à la fin du XVIII^e siècle. La légende d'une galerie antique permettant la vidange du Pourra dans l'étang voisin d'Engrenier n'est peut-être pas née par hasard...

III – Les sondages et la chronostratigraphie du site

Avant de présenter les deux sondages réalisés sur le site des Soires, il est nécessaire de rappeler brièvement les données qui avaient été acquises avant l'ouverture de la fouille, lors d'un ramassage de surface et principalement lors des travaux destinés à la pose d'une conduite d'eau.

A – Les données du ramassage de surface

Le site des Soires a livré un mobilier de surface très peu abondant lors de la prospection réalisée en 1988 (16 tessons de céramique et 2 fragments d'amphore au total) qui laissait supposer une période d'occupation longue, à l'époque romaine, du I^{er} siècle avant notre ère à la fin de l'Antiquité (IV^e/V^e siècles) (15). Il semblait s'intégrer parfaitement en cela au modèle d'occupation du sol élaboré à partir des prospections réalisées dans la région des étangs de Saint-Blaise, qui ont mis en évidence le développement, dès l'époque augustéenne (fin I^{er} siècle avant notre ère), d'un petit habitat dispersé qui se juxtapose au réseau des *villae*. Cette forme d'occupation du sol bien spécifique semble persister jusqu'à une époque tardive à la fin de l'Antiquité.

L'occupation du site à la fin du I^{er} siècle avant notre ère n'est attestée en surface que par un unique fragment d'amphore italique. Elle a

été confirmée ensuite par la découverte dans la tranchée de la canalisation de céramique campanienne, de céramique à paroi fine et d'une lèvre d'amphore italique.

Le mobilier recueilli pour le Haut Empire (Ier/IIe siècles de notre ère) est plus abondant : céramique sigillée de la Gaule du Sud (5 fragments, dont 3 décorés), sigillée claire B (1 fragment caréné), céramique culinaire africaine (4 fragments de type Hayes 196 et 197), céramique commune à pâte rouge et dégraissant blanc (1 bord) et enfin une attache d'anse d'amphore de production locale à pâte blanche. L'abondance des tessons de céramique sigillée sud-gauloise et de sigillée claire A recueillis dans la tranchée confirme la réalité de cette occupation.

Enfin, le mobilier de surface caractéristique de la fin de l'Antiquité (IVe/VIe siècles) est extrêmement rare. Il se résume à trois fragments de céramique sigillée claire D (dont un fond annulaire), à un tesson de céramique commune grise et à un bord de céramique tardive. La présence dans la tranchée de tessons de céramique commune grise tardive, de sigillée luisante et d'un fragment décoré de sigillée tardive estampée corrobore cependant la validité de cette datation basse.

B – Le mobilier recueilli dans la tranchée

La tranchée réalisée par le Service des Eaux de la Ville de Martigues a recoupé la partie occidentale du site des Soires sur quelques dizaines de mètres. Mais c'est seulement sur une dizaine de mètres que des structures archéologiques ont pu être observées et du mobilier recueilli. La stratigraphie du site telle qu'elle est apparue aux témoins des travaux indique une superposition complexe de niveaux archéologiques fossilisés par un important colluvionnement de bas de versant (16). Les vestiges d'un mur en petit appareil lié au mortier semblent avoir été repérés en bas de la coupe constituée par le flanc de la tranchée. De nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices* confirment l'existence d'une charpente reposant sur des murs porteurs maçonnés. Plusieurs fragments de *dolium* et une petite meule domestique en granite rouge attestent la vocation agricole de ce site. Ces différents indices s'intègrent parfaitement au modèle d'habitat dispersé qui a pu être élaboré à partir des prospections, et qui demande à être vérifié par une fouille minutieuse. Le mobilier recueilli confirme l'hypothèse d'une

chronologie longue de l'occupation du site (17). Il consiste essentiellement en céramique commune gallo-romaine (86 fragments), en amphore gauloise (47 fragments ainsi qu'une amphore G4 partiellement reconstituée), en céramique modelée (37), en céramique sigillée de la Gaule du Sud (36) et en céramique commune grise (31). On a également mis au jour de l'amphore à pâte claire micacée (24 fragments), des sigillées claires africaines (18), de la céramique culinaire africaine (18), de la céramique sigillée luisante (13), de la céramique à paroi fine (11), de l'amphore de Bétique (5 fragments, dont une anse estampillée) et de l'amphore italique (1 lèvre). Il faut encore noter la présence d'un unique tesson de céramique campanienne et d'un autre de sigillée tardive estampée à décor de rouelle.

Les proportions entre les différentes catégories de céramique et d'amphore reflètent essentiellement le choix des personnes qui sont intervenues lors des travaux et n'ont pas en soi de véritable signification, dans la mesure où celles-ci ont été avant tout sensibles à l'intérêt esthétique des objets, intérêt porté principalement aux formes décorées. De plus, la tranchée n'a recoupé le site que sur une dizaine de mètres, très ponctuellement, les observations faites par le propriétaire du terrain étant par ailleurs assez sommaires. Toutefois, la somme de ces nombreux indices milite en faveur d'une chronologie longue de l'occupation de ce site - depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin de l'antiquité - chronologie "classique" dans la région des étangs de Saint-Blaise.

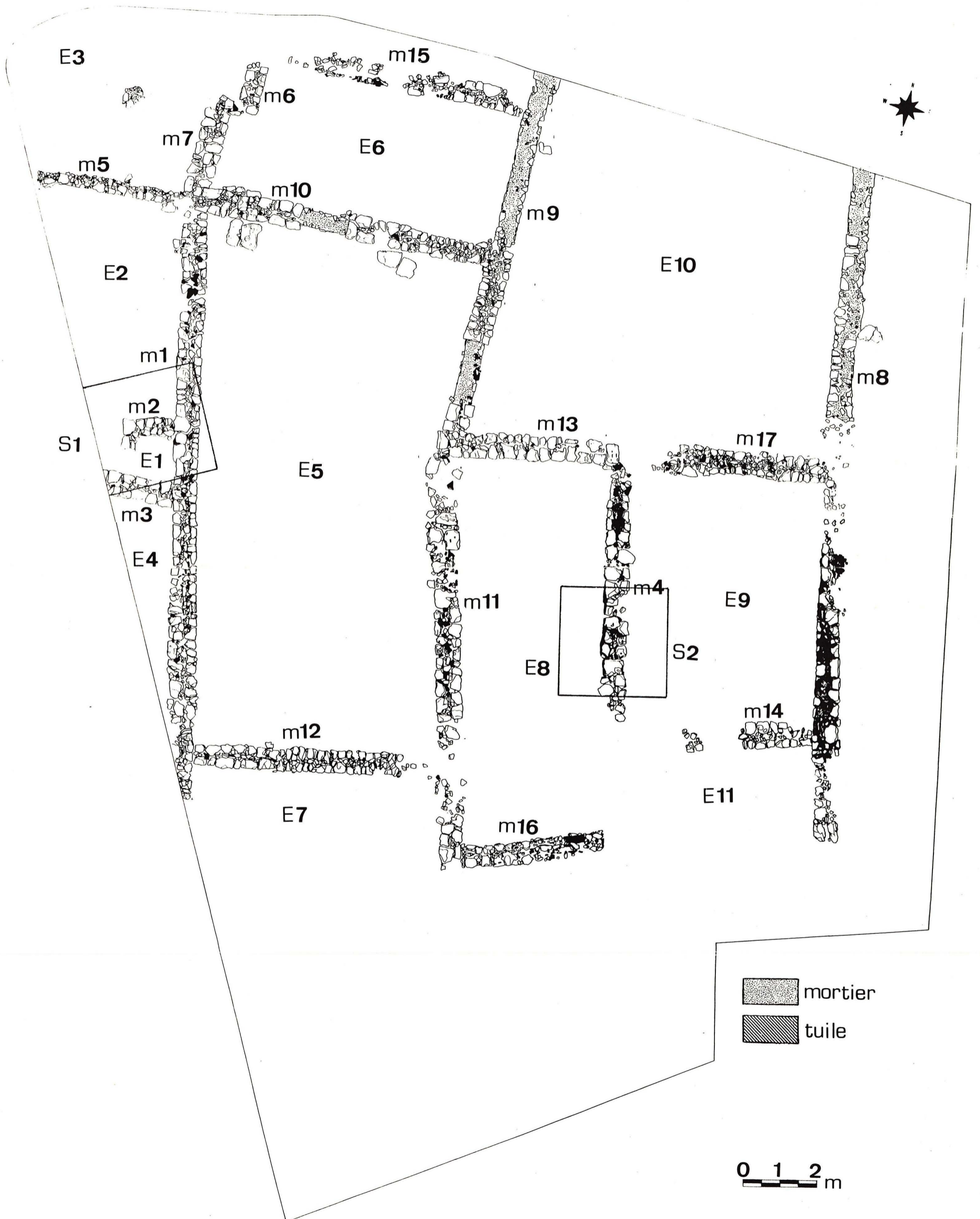
C - Les sondages

Après un premier décapage de surface réalisé avec un tracto-pelle sur environ 700m² (fig.32), deux sondages de 3 mètres de côté ont été implantés au hasard sur le site pour en préciser la stratigraphie et la chronologie.

1 - Sondage n°1

Le sondage n°1 a été implanté dans l'espace compris entre la jonction des murs M2 et M3 et le mur M1 délimitant l'espace E1. Une partie de l'espace E2 est également concernée. Le niveau initial du sondage correspond au niveau d'arase des murs, soit -0,775m. Le niveau terminal provisoirement atteint est situé à -1,45m, soit une profondeur totale de 0,675m (fig.33-38).

Fig.32 : Plan de l'établissement agricole des Soires



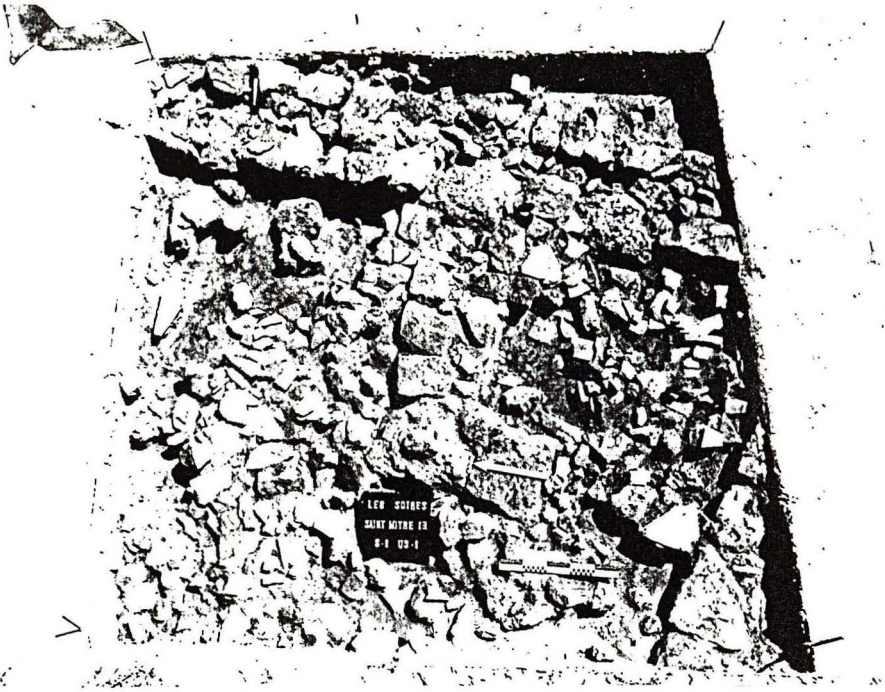


Fig.33 :

**Sondage n°1
Unité stratigraphique n°1**



Fig.34 :

**Sondage n°1
Unité stratigraphique n°2**



Fig.35 :

**Sondage n°1
Unité stratigraphique n°3**

a) La stratigraphie

Le sondage n°1 a permis de descendre sous les fondations des murs M1, M2 et M3 et de reconnaître ainsi l'organisation générale de la stratigraphie du site :

- A la base, un niveau de remblai d'épaisseur variable (US-4-5) destiné à rattraper la déclivité du terrain a été repéré jusqu'à la cote -2,20. Deux strates ont pu être observées en son sein : US-5, dont la base n'a pas encore été atteinte, et US-4, dont la base est située à -2,08. Ce niveau est bourré de céramiques et d'amphores du Haut Empire : sigillées de la Gaule du Sud, céramique à paroi fine, sigillée claire A, africaine de cuisine, sigillée claire B précoce, céramiques communes tournées et modelées, amphore gauloise, italique et espagnole. Il faut noter également la découverte d'un socle de statuette en terre blanche, ainsi que de nombreux clous de charpente et des fragments de verre. Ce mobilier se rencontre à l'état de tessons très fragmentés, rarement en connexion, et disposés dans tous les sens. La matrice argilo-marneuse, de couleur brun clair à jaune, contient beaucoup de charbon de bois. Elle a livré également des coquillages marins (des moules surtout, quelques huîtres) et de nombreux ossements animaux. Les blocs de pierre y sont rares, de même que les fragments de tuile. Mais ils deviennent plus abondants vers la base. En revanche, on trouve en abondance des éclats de mortier de chaux. Tous ces indices attestent l'existence d'une phase d'occupation du site des Soires antérieure à l'aménagement du mur M1, qu'il faut situer dans le courant du I^{er} siècle et peut-être dès l'époque augustéenne. La poursuite du sondage devrait nous apporter des éléments de réponse.

- Un premier niveau d'effondrement de la toiture et des murs (US-3) fossilise les niveaux précédents (fig.35). Il se situe entre les cotes -1,75 et -1,50. Il est caractérisé par une abondance de fragments de mortier de chaux dont l'origine pose problème. Il est certain qu'une partie d'entre eux provient de la toiture, comme l'attestent les empreintes d'*imbrices* et de *tegulae* qui y ont été laissées. Pourtant, les fragments de tuiles sont très rares dans cette couche. Plusieurs traces de "bourrages" de gènoises ont ainsi été mises en évidence. Mais il n'est pas impossible qu'une partie de ce mortier de chaux provienne de revêtements muraux tels que celui qui couvrirait le parement occidental du mur M4. Toutefois, aucune trace de mortier n'a pu être observée dans les murs M1, M2 ou M3, à l'exception

d'une trace infime dans le blocage du mur M1. Le mur M5, quant à lui, possédait un revêtement de mortier de chaux sur son parement méridional. Or c'est précisément lui qui a alimenté le niveau de destruction en question, son arasement volontaire ayant servi de radier pour l'aménagement d'une cour dans l'espace E2. Il faut également noter qu'un fragment du col d'un gros *dalium* remployé dans le radier a été récupéré dans le niveau de destruction du réduit E1 où deux autres fragments du même *dalium* ont été retrouvés.

- Cet empierrement est recouvert par un niveau verdâtre argilo-limoneux non compacté (US-2) d'une épaisseur de 0,10 à 0,15m où sont noyés les vestiges d'un sol (fig.34). Ce niveau, dont la base est située à la cote -1,50, provient probablement de la dissolution du liant et des revêtements muraux. Très organique, il contient des charbons de bois. Sa mise en place a permis l'aménagement d'un nouveau sol d'occupation contemporain du second état de l'habitat. Il a livré un mobilier nettement plus tardif que les couches US-4 et 5 : les sigillées claires A et B sont présentes à l'état résiduel, la luisante fait son apparition ainsi que de nouvelles formes de céramiques communes tournées et modelées; l'amphore gauloise est toujours présente. Cette couche a également livré quelques fragments de mortier de chaux.

- Un second niveau d'effondrement de la toiture et des murs (US-1), plus arasé et remanié que le précédent (US-3), fossilise la couche sous-jacente (fig.33). Sa base se trouve à la cote -1,35. Aucune trace de mortier n'y est visible, si ce n'est celui qui provient des gènoises. Ce niveau a livré des sigillées claires A et B, de la luisante, des céramiques communes tournées et modelées, de l'amphore gauloise, orientale et africaine. Il a également fourni quelques clous de charpente, quelques fragments de verre, du *dalium*, des ossements animaux et des coquillages marins.

- Enfin, la sédimentation post-romaine de bas de versant a complètement colmaté le site sous une couverture colluviale de 0,60 à 0,70m d'épaisseur. Le fait qu'un tesson vernissé ait été trouvé à la base de ce manteau colluvial pourrait aller dans le sens d'une accélération de l'érosion à l'époque moderne.

b) Architecture et stratigraphie

Le mur M1 est fondé aux environs de la cote -1,80 (fig.36). Il repose sur un niveau argilo-marneux bourré de tessons de céramique et d'amphore, dont l'interprétation n'est pas assurée à ce jour (US-4-5). Aucune tranchée de fondation n'a été repérée à la base du mur. Celui-ci est donc contemporain ou postérieur à la mise en place de ce niveau dont le mobilier est daté du I^{er} siècle et du début du II^e. Il est conservé sur une hauteur de 0,60m. Il est composé à la base de très gros blocs employés bruts ou à peine dégrossis dont les dimensions atteignent 0,65m, pour 0,45m de hauteur. Ces blocs faisaient office de fondation. Il est impossible de dire s'ils étaient entièrement apparents, aucun sol d'occupation bien caractérisé n'ayant été mis en évidence. Mais il est certain qu'ils ne pouvaient être complètement enterrés, puisque la couche de destruction liée à l'effondrement du mur (US-3) ne fossilise que leur moitié inférieure. Par-dessus les blocs de fondation, une seule arase de moellons irréguliers au lit approximativement horizontal est conservée.

Contrairement à M1, le mur M2 a été édifié sur une véritable tranchée de fondation (fig.37). Celle-ci, creusée dans le niveau argilo-marneux (US-4), est constituée d'un remplissage de pierres, de déchets de taille et de débris de tuiles. Sur ces fondations viennent reposer deux assises de blocs irréguliers sommairement retouchés. La position stratigraphique du mur M2 n'implique en aucune manière qu'il ait été construit en même temps que le grand mur M1 contre lequel il s'appuie. M2 peut très bien avoir été aménagé dans un deuxième temps.

Quant au mur M3, qui s'appuie également contre M1, on peut affirmer qu'il appartient à une phase de construction ultérieure, peut-être liée à l'aménagement de la cour E2/3 (fig.38). Sa position stratigraphique l'indique clairement : l'unique assise du mur repose directement, sans plus de fondation, sur le niveau verdâtre argilo-limoneux US-2. Ce dernier provient probablement de la dissolution du liant et des revêtements muraux des murs M1 et M2. Il a livré un mobilier caractéristique des II^e et III^e siècles. Sa mise en place a permis l'aménagement d'un nouveau sol d'occupation contemporain du mur M3.

Enfin, l'effondrement des murs M1, M2 et M3 se signale par un niveau de destruction qui ne saurait être antérieur au III^e siècle, les couches US-1 et US-2 ayant livré de la sigillée luisante.

Fig.36 : Sondage n°1
Parement ouest du mur M1

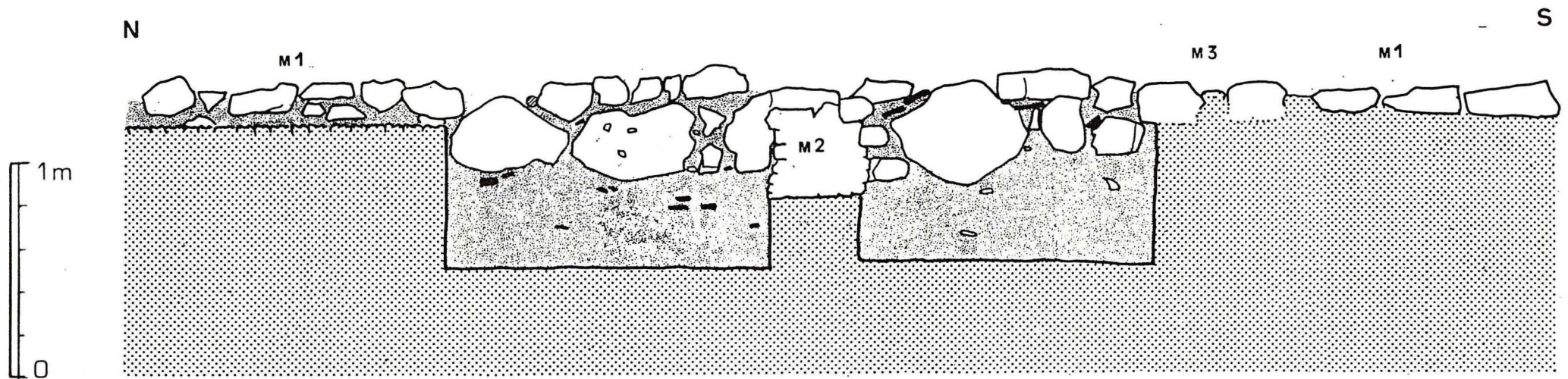


Fig.37 : Sondage n°1
Parement nord du mur M2

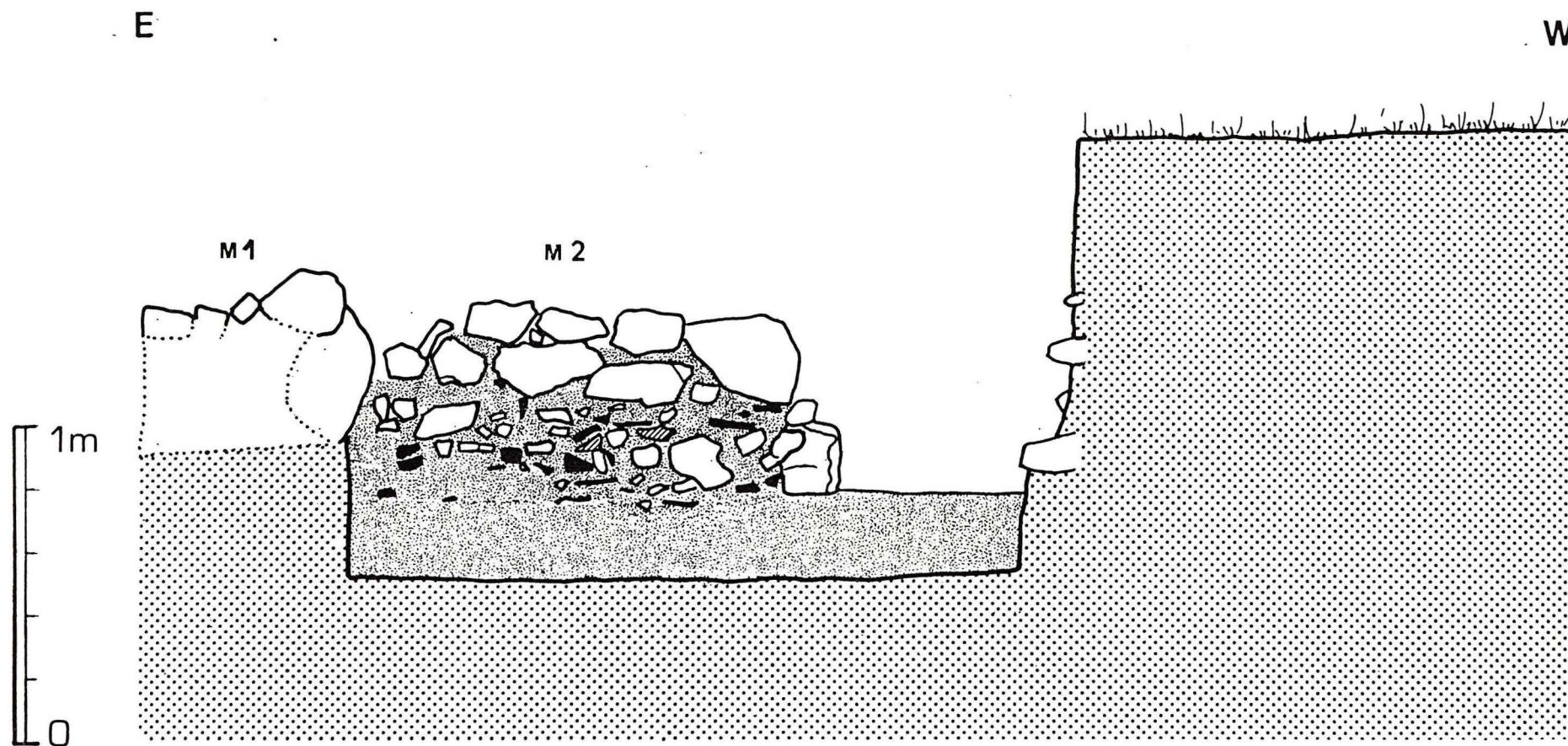
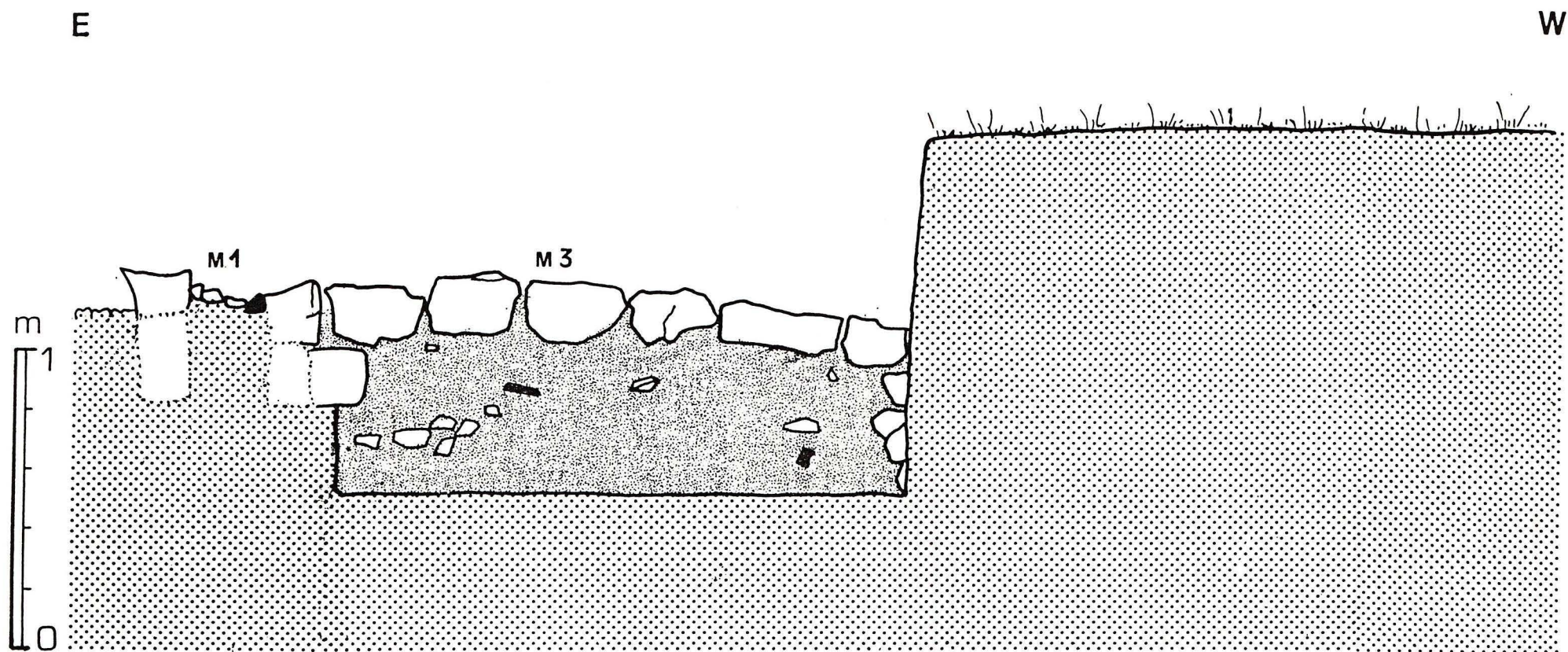


Fig.38 : Sondage n°1
Parement nord du mur M3



2 - Sondage n°2

Le sondage n°2 a été implanté de part et d'autre du mur M4 (fig.39). Le niveau initial du sondage était situé aux environs de la cote 0. Le niveau terminal provisoirement atteint est situé vers la cote -1,30.

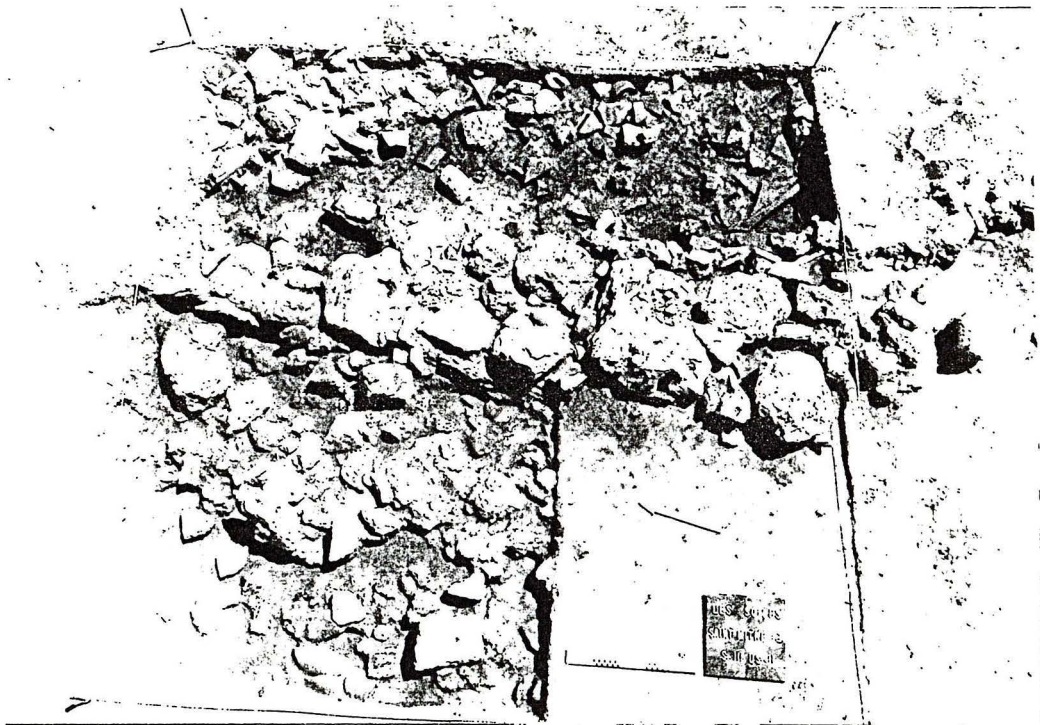
a) La stratigraphie

Le sondage n°2 a permis de mettre au jour les fondations du mur M4. La stratigraphie est beaucoup plus simple que celle qui a été décrite pour le sondage précédent :

- A la base, on observe un épais niveau marneux (US-2) assez similaire à celui qui se trouve sous le mur M1, et dont la base n'a pas été atteinte. L'origine anthropique de cette couche ne fait aucun doute : elle a livré en effet d'abondants charbons de bois souvent de grande taille, des ossements, de la céramique, un jeton en pâte de verre, des clous, une aiguille en bronze, un fragment de meule domestique en basalte et un outil métallique. Le mobilier céramique est assez peu abondant : il consiste essentiellement en un tesson de sigillée de la Gaule du Sud, un tesson de sigillée claire A, un autre de luisante, et quelques fragments de céramique commune.

- Cette couche est fossilisée par un niveau d'effondrement du mur M4 (US-1) dont la base est à la cote -1m. Le mobilier exhumé, peu abondant, est caractéristique des I^{er}, II^e et III^e siècles. Du côté ouest du mur, les tuiles sont rares et fragmentées, les blocs de pierre abondants ainsi que les résidus de mortier. Le mortier, qui constitue l'essentiel de la matrice, a été obtenu avec un mélange de chaux et de sable jaune de plage. Ce sable a livré une abondance de petites palourdes, preuve qu'il n'était pas tamisé. Du côté est du mur, les tuiles sont abondantes et bien conservées, les blocs de pierre rares et le mortier absent. Il faut dire que contrairement au parement ouest du mur, le parement est n'était pas enduit de mortier. Mais il faut noter également la présence du côté ouest de plusieurs fragments de mortier issus de "bourrages" de *tegulae* et d'*imbrices*, qui y ont laissé leur empreinte. Il est probable que la dissymétrie ainsi observée entre les deux côtés du mur M4 corresponde à une dualité fonctionnelle, liée par exemple à l'existence d'un espace couvert à l'est et d'un espace découvert à l'ouest. La découverte du côté est d'une monnaie, d'un jeton en pâte de verre, d'une aiguille en bronze, d'un outil métallique et d'un *dalium* apparemment en place pourrait aller dans ce sens.

Fig.39 : Sondage n°2
Unité stratigraphique n°1



- Enfin, la sédimentation post-romaine de bas de versant a complètement colmaté cette partie du site sous une couverture colluviale de 0,60 à 0,70m d'épaisseur.

b) Architecture et stratigraphie

Le mur M4 est fondé aux environs de la cote -1m. Il repose directement sur un niveau argilo-marneux (US-2) qui a livré quelques tessons datés des I^{er}, II^e et III^e siècles. Son aménagement est donc certainement postérieur à celui du mur M1. Aucune tranchée de fondation n'a été repérée à la base du mur, dont seule la première assise est conservée, sur une hauteur de 0,30m. Elle est composée de très gros blocs employés bruts ou à peine dégrossis dont les dimensions atteignent 0,50m, pour 0,30m de hauteur. Ces blocs faisaient office de fondation. Il étaient entièrement apparents puisque le revêtement de mortier descend jusqu'à la base du parement ouest. L'enduit mural dissimulait une construction extrêmement rustique.

Le moment de l'effondrement du mur ne saurait être daté précisément par le mobilier rencontré dans le niveau de destruction. Celui-ci est trop rare. On peut supposer qu'il se situe dans le courant du III^e ou du IV^e siècle, le seul élément tardif étant une petite monnaie de bronze non identifiée et quelques rares tessons de sigillée luisante.

IV – Organisation de l'habitat

A – Organisation générale de l'habitat

1 – Les limites du site

L'habitat des Soires n'a été que partiellement dégagé. La superficie dégagée avoisine les 700m² (fig.32). La fouille a l'aspect d'un quadrilatère dont les côtés mesurent respectivement 26m (côté nord), 20,70m (est), 19,20m (sud) et 32,50m (ouest). L'habitat a été reconnu sur une surface de 500m² environ, étant entendu qu'une ou plusieurs cours peuvent être incluses dans le bâti. Mais il est certain que l'ensemble de l'établissement est beaucoup plus vaste. On en ignore pour l'instant les limites exactes : au nord, les murs M8 et M9 se prolongent dans la berme et peut-être sous la route; à l'ouest, la tranchée du Service des Eaux de

Martigues isole une partie de l'habitat qui s'étendait peut-être de ce côté jusqu'à un ravineau, surplombant ainsi la petite dépression voisine; immédiatement au sud du mur M16, l'absence de vestiges et de niveaux archéologiques n'implique aucunement que l'habitat ne se poursuive pas plus loin; de même à l'est du mur M8, dont il n'est pas certain qu'il constitue la limite orientale du site. La compréhension du plan d'ensemble de l'habitat n'est pas facilitée par cette vision partielle des vestiges. A cela s'ajoute le manque de sondages, qui limite également notre perception verticale et chronologique du site.

2 - Disposition topographique et plan d'ensemble

L'habitat des Soires est situé au pied de la butte des Emplaniers : c'est un site de bas de versant. Il s'appuie en partie sur un affleurement du substrat bégudien, constitué à cet endroit précis d'un banc gréseux qui était à nu à l'époque romaine.

a) L'étagement de l'habitat

Cette disposition topographique est à l'origine d'un étagement du site selon deux niveaux :

- Le niveau supérieur, qui repose sur le banc rocheux, est situé à la cote -0,60. Il supporte les espaces E3, E6 et E10. Mais les murs ne s'appuient qu'exceptionnellement sur la roche en place.
- Le niveau inférieur est situé aux alentours de la cote -0,95, soit 0,35m plus bas. Il supporte tous les autres espaces (E1, E2, E4, E5, E7, E8, E9, E11). Leur aménagement a nécessité la mise en place d'un remblai destiné à limiter (sans pour autant compenser) la dénivellation.

b) L'orientation des murs

La disposition topographique du site est peut-être également à l'origine de l'orientation des murs structurants, au sein desquels deux ensembles peuvent être distingués :

- Les murs structurants d'axe nord-sud, qui sont à peu près parallèles entre eux (M1, M4 et M8, M11 étant légèrement divergent). Les murs M12, M13, M14, M16, M17 s'appuient contre eux selon des angles perpendiculaires.

- Les murs structurants d'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, c'est-à-dire M6, M7 et M9, strictement parallèles entre eux, contre lesquels s'appuient à angle droit les murs M5, M10 et M15.

Les espaces E5, E8 et E10 reflètent par leur forme trapézoïdale le changement d'axe des murs. Les espaces E6 et E9-11 sont quant à eux rigoureusement rectangulaires. Le mur M9-11 joue un rôle déterminant dans ce changement d'orientation de l'habitat. Les habitants des Soires savaient parfaitement construire des murs rectilignes, même sur des longueurs importantes : la rectitude du mur M1, visible sur 16m de long, est significative. Ils savaient également construire des murs à angle droit. Si au premier abord le plan de l'habitat paraît désordonné, voire erratique, son étude minutieuse révèle qu'il n'en est rien. Il reflète au contraire un certain degré de structuration (c'est un plan relativement complexe) et surtout un souci d'adaptation aux conditions topographiques et géologiques.

3 - Les espaces d'habitation

Le décapage de surface a fait apparaître 11 espaces bien distincts, que ce soit des pièces ou des cours. Les espaces dégagés sont de grandes dimensions : l'un d'entre eux atteint 14x7m, soit une superficie d'environ 100m². Les espaces les plus réduits excèdent toujours 25m², si l'on excepte E1. Il s'agit probablement de bâtiments d'exploitation. Une cour à auvent reposant sur un poteau de bois appuyé sur une base maçonnée a été partiellement mise au jour dans l'angle nord-ouest de la fouille (E2/3). Mais dans l'ensemble, faute de sondages suffisamment nombreux, la fonction des pièces nous échappe en grande partie.

a) L'espace E1

L'espace E1 est un petit réduit carré de 1m de côté délimité par les murs M1, M2 et M3 (fig.40). Sa fonction est difficile à déterminer. L'ouverture du sondage n°1 a permis d'y découvrir un mobilier céramique et amphorique important, daté des trois premiers siècles de notre ère : céramique à paroi fine, sigillée sud-gauloise, claire A, africaine de cuisine, claire B, céramique commune tournée et modelée, amphore italique, amphore gauloise, etc... Il faut signaler la découverte de deux gros fragments d'un col de *dolium*, de fragments de verre, d'un peson en plomb, de clous de charpente, de coquillages marins, de nombreux ossements animaux et de bois de cerf. L'origine de ce mobilier pose

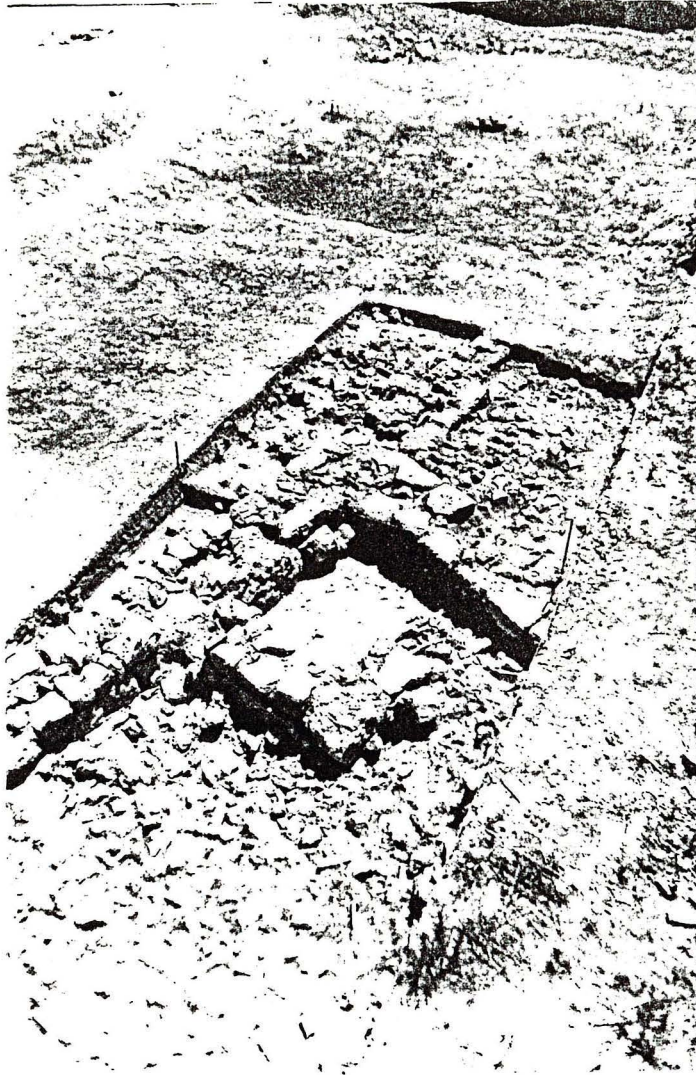


Fig.40 : L'espace E1

Fig.41 : L'espace E2/3



problème, aucun sol d'occupation clairement défini n'ayant été mis en évidence. Par ailleurs, on ignore à quel moment les murs M2 et M3 ont été bâtis. A l'origine, l'espace E1 n'existait pas. On ignore même si M2 et M3 ont été construits simultanément. Il est certain, toutefois, que l'espace E1 ne peut être antérieur au IIe siècle. Tout indique que cet espace était couvert. Son accès, large de 0,72m, débouchait à l'extérieur sur l'espace E2.

b) L'espace E2

L'histoire de l'espace E2 est liée à celle de l'espace E3 (fig.41). A l'origine, tous deux sont séparés par le mur M5, qui ne forme en réalité avec M10 qu'un seul et unique mur. La superficie de l'espace E2 n'est pas connue, dans la mesure où une partie se trouve dans la berme ouest. On peut tout simplement affirmer que l'espace E2 mesure 5,80m du nord au sud sur plus de 4m d'est en ouest. Il est délimité à l'est par le mur M1, au nord par le mur M5. Le fait qu'on n'ait retrouvé que très peu de fragments de tuiles dans la couche d'effondrement pourrait indiquer que cet espace était découvert. Cette hypothèse est corroborée par le fait que le parement sud du mur M5 était recouvert d'un enduit de mortier de chaux. On peut dater ce premier état du IIe siècle.

A la fin du IIe siècle ou dans le courant du IIIe, le mur M5 est volontairement arasé et l'espace E2 mis en communication avec l'espace situé immédiatement au nord : E3.

c) L'espace E3

L'espace E3 est délimité par les murs M6 et M7 à l'est, M5 au sud. Ses limites nord et ouest nous échappent, car situées sous la berme. On doit se contenter d'affirmer que l'espace E3 mesure plus de 5x6m de côté. A l'origine - c'est-à-dire avant que le mur M5 ne soit arasé - la roche en place affleure en tout point de cet espace. Il s'agit précisément d'un banc de grès bégudien assez friable. On ignore tout de la nature de E3 au cours de cet époque : s'agit-il d'une pièce fermée et couverte, d'un espace découvert ? E3 est-il même à l'intérieur de l'habitat ? Un autre problème est posé par le mur M6, dont l'interruption brutale au nord semble indiquer que l'espace E3 communique avec une pièce située au nord de E6, sous la route actuelle. A moins que ce petit mur en sabre n'ait constitué l'un des éléments d'une porte charretière donnant accès sur l'extérieur ?

Lorsque le mur M5 est abattu, à la fin du II^e siècle ou dans le courant du III^e, les espaces E2 et E3 sont réunis pour former un vaste espace que nous interprétons comme une cour. Ses dimensions excèdent 10,80x6m. Un sol est aménagé sur les vestiges du mur M5, dont ne subsiste plus que la première assise du parement sud. Un empièrrement est soigneusement obtenu. Au nord, la roche en place est aménagée grâce à un apport de terre destiné à compenser les aspérités de la roche en place (couche "jaune"). Au préalable, une base maçonnée de poteau est implantée directement sur la roche, sur sa partie la plus élevée. Elle supportait une toiture légère s'apparentant probablement à un auvent. Il n'est pas exclu que ce dernier aménagement soit antérieur à la mise en place de la cour; dans ce cas, l'espace E3 pourrait très bien avoir été une annexe, une sorte de hangar ou de remise. Mais il est probable que cette base de poteau a continué de fonctionner comme tel dans le deuxième état. Dans le cas contraire, elle aurait été arasée, comme l'a été le mur M5.

d) L'espace E4

L'espace E4 est situé immédiatement au sud de l'espace E1, dont il est séparé par le mur M3. Il est délimité à l'est par le mur M1. Ses limites sud et ouest nous échappent complètement. On doit se résigner à constater que l'espace E4 mesure plus de 6x1,60m. Il s'agit probablement d'un espace couvert, dont on ignore quelle était la fonction. Deux niveaux de destruction y ont été observés, comme dans le cas des espaces précédents. Dans le premier état, le mur M3 n'existant pas, E2 et E4 communiquaient, ne formant qu'un seul et vaste espace de plus de 12m de long.

e) L'espace E5

E5 est le plus vaste des espaces reconnus sur le site des Soires avec E10. Il est délimité par les murs M10 au nord, M9-11 à l'est, M12 au sud et M1 à l'ouest, dont les dimensions sont respectivement de 7,40m, 13,40m, 6,60m et 14,50m, soit une superficie globale approchant les 100m². E5 communiquait au nord avec E6 et à l'est avec E10 et probablement E8. Bien qu'aucun sondage n'y ait été réalisé, E5 a livré un mobilier abondant et varié. Toutefois, on ignore quelle était sa fonction et s'il s'agissait d'un espace découvert ou d'une cour intérieure, ce que ses dimensions importantes pourraient laisser supposer. A moins qu'il ne s'agisse d'un entrepôt destiné au stockage des productions agricoles. On

imagine dans ce cas des alignements de *domus* semblables à ceux des *villae* du Var, par exemple, à une échelle plus réduite.

f) L'espace E6

L'espace E6 est situé immédiatement au nord du précédent, avec lequel il communique par un seuil situé au milieu du mur M10. Il s'agit d'une pièce rectangulaire de 7,60x3,60m, soit une superficie de 27m², délimitée par les murs M15 au nord, M9 à l'est, M10 au sud et M6-7 à l'ouest. On ignore la nature du lien entre M15 et M6 : y avait-il là un seuil donnant accès sur l'espace E3 ? L'importante couche de destruction atteste l'existence d'une toiture en tuile. Notons toutefois que le mur M15 semble avoir été recouvert d'un enduit de mortier de chaux sur son parement sud, et que le mur M8 est quant à lui entièrement lié au mortier. En l'absence de sondage, il est impossible de préciser la fonction de cette pièce. Il faut simplement signaler la découverte d'un sesterce d'Hadrien (117-138).

g) L'espace E7

L'espace E7 est situé au sud de l'espace E5, dont il est séparé par le mur M12, dont la longueur est de 6,60m. Il est délimité à l'ouest par le mur M1 et à l'est par M11. Il a livré un abondant mobilier de surface. Mais on ignore sa fonction exacte, s'il était couvert et s'il possédait une limite méridionale. E7 pouvait très bien également être situé à l'extérieur de l'habitat.

h) L'espace E8

L'espace E8 est situé à l'est du mur M5 avec lequel il communique probablement par un seuil situé entre M9 et M11. Il est délimité à l'est par le mur M4, au sud par M16, à l'ouest par M11 et au nord par M13. Leurs dimensions sont respectivement de 9,80m, 3,40m, 10,40m et 4,20m, soit une superficie d'environ 40m². La stratigraphie du sondage n°2 nous révèle qu'il s'agissait probablement d'un espace découvert, comme l'indique l'absence de tuiles dans la couche d'effondrement. La présence d'un revêtement de mortier de chaux sur le parement ouest du mur M4 semble aller dans le même sens, de même que la découverte de "bourrages" de génoises au mortier (qui tombent à l'extérieur). On comprend mal dans ce cas pourquoi les autres murs (M13, M16 et M11) ne possédaient pas un tel revêtement ? Il semble que cet espace ait

fonctionné au cours des II^e et III^e siècles, et peut-être dès la fin du I^{er}.

i) L'espace E9

L'espace E9 est situé immédiatement à l'est du précédent, dont il est séparé par le mur M4. Il est délimité au nord par le mur M17, à l'est par M8 et au sud par M14. Son plan est rigoureusement rectangulaire. Ses dimensions sont de 6,50x5,20m, soit une superficie de 34m². Il communique au nord avec l'espace E10 et probablement au sud avec E11. Le sondage n°2 nous apprend qu'il s'agit d'un espace couvert : la couche d'effondrement a livré de nombreuses tuiles, dont beaucoup sont encore intactes. Mais on ignore la fonction exacte de cette pièce. Les seuls indices que nous aient livrés le sondage n°2 consistent en une monnaie non identifiable (monnaie tardive ou bronze marseillais ?), un jeton en pâte de verre, une aiguille en bronze, un outil métallique et un *dalium* apparemment en place. Il semble difficile d'en conclure que l'on se trouve là en présence d'un bâtiment d'exploitation plutôt que d'un atelier ou une pièce d'habitation.

j) L'espace E10

E10 est un vaste espace de forme trapézoïdale situé au nord de E9. Il est délimité à l'est par le mur M8, au sud par M17 et à l'ouest par M9. Seule la longueur du côté sud est connue : elle mesure 9,40m. La limite nord de la pièce nous échappe ; celle-ci excède les 10m du nord au sud, soit une superficie supérieure à 95m². Il est pour l'heure impossible de dire si E10 était un espace ouvert ou découvert. Notons simplement que les murs qui constituent ses limites est et ouest (M8 et M9) sont bâtis en dur. On a retrouvé dans cet espace un *dupondus* romain.

k) L'espace E11

L'existence de l'espace E11 est purement hypothétique, dans la mesure où seules ses limites nord et est sont connues, respectivement M14 et M8. On ignore pour l'instant s'il faut prolonger le mur M4 vers le sud et M16 vers l'est, hypothèse qui délimiterait un espace de 5,20x2,60m.

Y - Approche architecturale

Aux Soires, les murs à double parement de petits moellons réguliers liés au mortier tels qu'on les rencontre dans l'architecture des *villae* font place à un assemblage rustique de blocs irréguliers et mal équarris lié à la terre, technique de construction indigène héritée de la Protohistoire. Nul n'est besoin de chercher les mosaïques, les colonnes ou les placages de marbre... Il sont absents dans ce type d'habitat très modeste qui n'en constituait pas moins le fondement même de la vie et de l'économie des campagnes romaines.

A - Les murs

1 - Organisation et techniques de construction

Nous nous sommes attachés en priorité à comprendre le plan d'ensemble de l'établissement, sans pour autant négliger les données stratigraphiques qui peuvent nous renseigner sur la chronologie du site, c'est-à-dire les étapes de son implantation, de son développement et de son abandon. Cette méthode a permis de mettre en évidence deux modes architecturaux bien définis dont il reste à préciser les rapports. Dans le courant de la deuxième moitié du I^{er} siècle et au début du II^e, la ferme se met en place. Les murs sont bâtis selon deux techniques différentes : la plupart sont construits selon la technique indigène "pierre et terre" à double parement de blocs irréguliers et grossièrement équarris à blocage interne d'argile ; les autres sont bâtis en petits blocs irréguliers noyés dans un épais mortier de chaux. Cette dernière technique n'apparaît qu'assez tardivement dans les habitats ruraux du Var, dans le courant du I^{er} siècle et bien souvent dans la seconde moitié (18). De plus, elle est réservée aux constructions à caractère agricole (exemple des fermes de l'Ormeau, Taradeau, Var). L'épaisseur des murs varie de 0,50 à 0,80m, avec une moyenne souvent proche de 0,70m. Aucun mur n'a livré un appareil régularisé, au limousinage soigné. Les blocs sont souvent employés bruts, rarement retouchés sur leur face parementée, mais leur agencement semble tout de même relativement soigné. Joints et interstices sont très lâches, les lits de pose approximatifs. L'ensemble est aménagé soit sur la roche en place, soit sur un remblai bourré de céramiques et d'amphores dont la datation pourrait impliquer l'existence d'une phase d'occupation antérieure (dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère).

On s'explique mal pourquoi les Gallo-Romains n'ont pas cherché à atteindre la roche en place là où ils le pouvaient pour asseoir leurs murs. Par fortes pluies en effet, la saturation des argiles et les phénomènes corrélatifs de solifluxion (qui provoquent les glissements de terrain) ont dû compromettre la stabilité du versant. A tel point d'ailleurs que l'un des murs construit en dur a subi une poussée qui l'a fait partiellement basculer. Il faut probablement envisager un fonctionnement différent des écoulements naturels dans l'antiquité, ainsi que la mise en place d'un système de drainage destiné à canaliser les eaux de ruissellement.

a) Le mur M1

Ce mur structurant d'orientation nord-sud a été reconnu sur une longueur de 16m, mais sa limite méridionale demeure inconnue du fait qu'il est recoupé par la berme ouest (fig.42). C'est le plus long mur connu avec M8. Il prend appui au nord sur l'angle formé par les murs M10 et M7. Parfaitement rectiligne, il délimite à l'ouest la cour E2/3, le réduit E1 et la pièce E4; à l'est, le grand espace E5 et la pièce E7. Sa largeur varie entre 0,60 et 0,73m, avec une moyenne située autour de 0,66 et 0,68m.

La plus grande hauteur du mur M1 rencontrée dans le sondage n°1 est de 0,60m. Le mur M1 est composé à la base de très gros blocs employés bruts ou à peine dégrossis dont les dimensions atteignent 0,55, 0,60 et même 0,66m, pour 0,45m de hauteur. Ces blocs, qui reposent sur l'argile, faisaient office de fondation. On ignore pour l'instant s'ils étaient entièrement apparents, aucun sol d'occupation en place n'ayant été mis en évidence de manière très nette, mais ils est certain qu'ils ne pouvaient être complètement enterrés, vu leur situation stratigraphique. Aucune tranchée de fondation n'a été repérée dans le sondage n°1.

Par-dessus les blocs de fondation, une seule arase de moellons au lit approximativement horizontal est conservée (fig.43). Les blocs, irréguliers, hétérométriques (leurs dimensions vont de 0,06 à 0,50m) et à peine retouchés sur leur face parementée, étaient liés à la terre (marne). Une seule trace de liant au mortier à pu être repérée à 1,10m au nord de l'intersection de M1 avec M2, sur le parement occidental de M1. Le blocage interne au double parement était constitué de pierres, de terre et de fragments divers de tuiles et de *dalium*. On trouve également des fragments de *tegulae* servant de cales dans les parements. D'une manière générale, les joints sont très lâches. L'origine de la pierre utilisée pour la construction du mur est locale. Il s'agit de bancs de grès bégudiens.



Fig.42 : Mur M1



Fig.43 : Détail du mur M1

Il faut noter une dissymétrie évidente entre le parement ouest, constitué de gros blocs (0,30-0,50m) et le parement est, constitué de blocs plus petits et plus régulièrement équarris (0,15-0,25m). Cette dissymétrie pourrait correspondre à une dualité fonctionnelle liée à la présence d'un espace découvert d'un côté (E2/3) et couvert de l'autre (E5). Il faut également remarquer que le mur M1 semble présenter une discontinuité à 11,60m au sud de son point de départ avec la présence de deux blocs équarris formant angle droit, comme il serait d'usage à l'emplacement d'un seuil. Mais de seuil il n'est nullement question ici. Cette discontinuité coïncide d'ailleurs avec la disparition de l'unique assise supérieure. Seules subsistent au sud les blocs de fondation au milieu desquels un grand fragment de *dalium* a été inclus.

Si nous avons autant insisté sur la description du mur M1, cela tient à la fois au fait que c'est le premier mur mis au jour lors de la campagne de fouille, à la présence d'un sondage à sa base mais surtout au fait que c'est avant tout un axe structurant sur lequel prennent appui trois murs (M2, M3 et M12) et qui délimite deux vastes espaces (E2/3 et E5). Dans le détail, la facture de ce mur est très rudimentaire, mais ses dimensions, sa rectitude et son aspect soigné lui confèrent une importance certaine.

b) Le mur M2

Le mur M2 est un petit mur de refend en forme de L orienté selon un axe est-ouest et appuyé selon un angle droit contre M1 à l'est (fig.44). Sa longueur est de 1,35m. Sa largeur varie de 0,35 à 0,44m. Le retour, qui forme un angle droit apparent dirigé vers le sud, a une longueur de 0,90m. Ce petit mur délimite avec M1 et M3 un espace très réduit de 1x1,20m (E1). Sa plus grande hauteur connue atteint à peine 0,34m.

Contrairement à M1, M2 a été édifié sur une véritable tranchée de fondation. Celle-ci est constituée d'un remplissage de pierres, de déchets de taille et de débris de tuiles. Sur ces fondations viennent reposer deux assises de blocs sommairement retouchés disposés selon deux lits distincts mais très irréguliers du fait de l'hétérométrie des moellons dont la hauteur varie de 0,07 à 0,19m. Excepté le gros bloc d'angle très rustique dont les dimensions atteignent 0,50x0,40x0,32m, la taille des moellons varie de 0,10 à 0,35m. Le blocage interne aux deux parements est composé d'un mélange de marne, de pierres et de quelques fragments de *tegulae*. Aucun matériau d'origine molassique (miocène) n'est utilisé.



Fig.44 : Mur M2

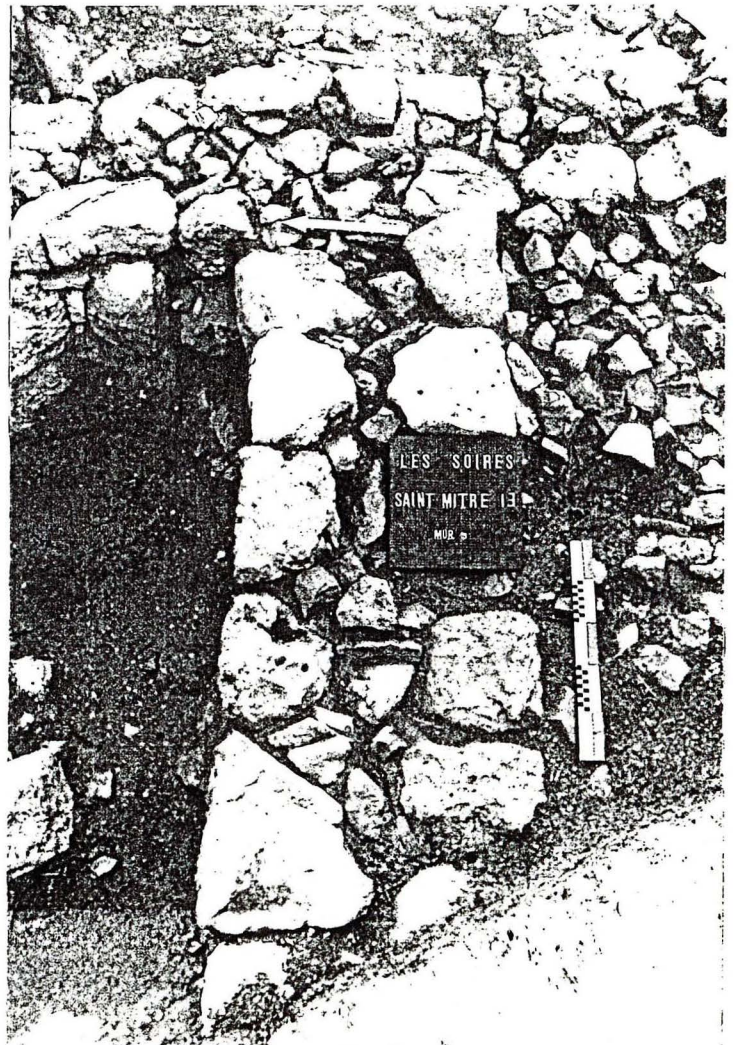


Fig.45 : Mur M3

Le mur s'interrompt en direction du sud par un bloc régulièrement équarri de 0,43m de large au niveau de l'assise inférieure et par deux blocs retouchés sur l'assise supérieure. L'espace E1 possédait donc un accès de 0,70/0,75m de largeur.

Ce mur semble avoir été construit à la hâte, sans aucun soin particulier. Le plan de pose offert par l'assise supérieure est incliné et irrégulier, les parements sont rudimentaires et le bloc d'angle n'a fait l'objet d'aucun traitement spécifique. Tout le distingue du mur M1 sur lequel il prend pourtant appui : les dimensions, la qualité de la facture et surtout la présence d'une tranchée de fondation. Les données stratigraphiques soulèvent en fait un problème d'ordre chronologique qui se pose dans les termes suivants. La fondation de M2 a sa base au même niveau que la base de M1. Par conséquent, la première assise de M2 est située plus haut que la base de M1. Si M1 et M2 sont contemporains, cela implique très logiquement que les gros blocs de base de M1 étaient à moitié enterrés. Sinon, au cas où M1 aurait eu sa fondation établie au niveau même du sol d'occupation antique, M2 est forcément postérieur à M1. Mais un autre problème se pose : celui de la fonction de M2 dans le cas où M1 et M2 seraient contemporains, dans la mesure où il est assuré que M3 est, lui, postérieur au premier état de M1.

c) Le mur M3

Le mur M3, orienté selon un axe approximativement est-ouest, est connu sur une longueur de 1,90m (fig.45). Ce mur de refend est recoupé à l'ouest par la berme. Il s'appuie à l'est sur M1 de manière non perpendiculaire, formant ainsi un angle aigu avec l'axe de M2. Il délimite au nord le réduit E1 et au sud la pièce E4. Sa largeur varie de 0,65 à 0,73m. Une seule assise en est conservée, sur une hauteur maximale de 0,20m. Elle repose directement sur l'argile, sans fondation. Cette technique de construction le distingue des murs M1 et M2. Ce mur est caractérisé également par une certaine régularité. Régularité du lit de pose qui, malgré un fort pendage vers l'ouest, n'en est pas moins parfaitement linéaire. La hauteur des moellons varie peu, entre 0,15 à 0,20m, et leur face horizontale est quasiment plane. Régularité du parement également, objet d'un équarrissage assez soigné. La longueur des blocs varie de 0,20 à 0,40m. Le blocage interne aux parements consiste en un remplissage de marne, de blocs et de fragments de *tegulae*.

Le problème essentiel posé par le mur M3 réside dans sa position stratigraphique, son niveau de base étant situé très nettement au-dessus de celui de M1. Le mur M3 repose en effet sur la couche argileuse US2, située entre les deux niveaux d'effondrement US1 et US3, alors que la base de M1 est située au niveau de US4, 30 ou 40cm plus bas. Il semble donc probable que le mur M3 soit postérieur à la première phase de fonctionnement de M1 et que sa construction soit liée à l'aménagement de la cour E2/3. Le décalage chronologique expliquerait ainsi la différence de technique utilisée.

d) Le mur M4

Le mur M4, d'orientation approximative nord-sud, délimite les espaces E8 à l'ouest, E9 et E11 à l'est (fig.46). Il a été reconnu sur une longueur de 7m, mais sa limite sud nous échappe. Il faut dire que ce mur est assez mal conservé. Il forme au nord un angle droit avec M12 contre lequel il semble s'appuyer, mais l'arasement de l'angle dû au passage d'une tranchée (probablement ancienne) rend difficilement compréhensible la nature du contact entre les deux murs. Formait-il de même au sud un angle avec M16 ? Ou bien E8 et E11 étaient-ils en communication ?

La largeur de M4, très variable, oscille entre 0,55 et 0,70m. Elle diminue progressivement à proximité de M12. Une seule assise est conservée, sur une hauteur maximale de 0,30m. Elle est composée de gros blocs hétérométriques de grès et de molasse coquillière à peine retouchés disposés selon un double parement très grossier aux joints lâches. L'un des blocs, large de 0,55m, est placé en boutisse. Le blocage interne consiste en un remplissage de terre, de pierres, de fragments de *tegulae* et d'*imbrices*. La terre fait place au mortier de chaux dans les deux derniers mètres au nord du mur. On notera que l'utilisation de blocs de calcaire coquillier semble bien spécifique à ce mur.

L'ouverture du sondage n°2 a permis de constater la présence d'un revêtement de mortier très grossier sur le parement occidental de M4. Cet enduit bien conservé descendant jusqu'à la base du lit inférieur, il faut en conclure que le mur ne possédait pas de fondations et que sa base, apparente, reposait sur le niveau de circulation. On peut se demander si l'absence de mortier sur le parement opposé implique l'existence d'une dissymétrie fonctionnelle, liée par exemple à la présence de part et d'autre du mur M4 d'un espace ouvert et d'un espace fermé.



Fig.46 : Mur M4



Fig.47 :
Gobelet de céramique commune engobée
remployé dans le blocage du mur M4

La facture très grossière de ce mur, l'utilisation conjointe d'un liant de terre et de mortier, la présence d'un revêtement de chaux sur une seule de ses faces, l'utilisation de blocs de calcaire coquillier soulèvent une série d'interrogations. Elles posent en particulier le problème de la chronologie du mur. La découverte dans le remplissage du mur d'un gobelet en céramique commune engobée à fond plat daté de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e donne un précieux *terminus post quem* (fig.47). Celle d'un petit bronze massaliète au taureau cornupète est plus étonnante, mais inutile. L'usage de deux types de liant différents pourrait s'expliquer par le fait que le mur a très bien pu faire l'objet d'une réfection complète.

e) Le mur M5

Le mur M5, orienté selon un axe est-ouest, est situé dans le prolongement exact du mur M10 (fig.48). Il a été reconnu sur une longueur de 3,90m, sa limite occidentale disparaissant dans la berme ouest. A l'est, il semble s'appuyer contre l'angle formé par les murs M7 et M10. Seul son parement sud a été conservé, par suite d'un arasement volontaire occasionné lors de l'aménagement de la cour E2/3. On peut lui restituer une largeur comparable à celle de M10, soit environ 0,60-0,70m.

L'unique assise conservée repose sur la roche en place. Lors de l'aménagement du mur, le substrat bégudien était à nu. Il a été recouvert depuis par 0,80m de colluvions post-romaines. M5 est le seul mur ainsi fondé directement sur le dur. Son parement sud est constitué d'un lit bien horizontal de blocs irréguliers (0,10 à 0,35m) grossièrement équarris noyés dans un épais mortier de chaux qui débordait à l'extérieur pour former, semble-t-il, un véritable revêtement mural.

Ce mur séparait à l'origine les espaces E2 et E3. Les murs M5 et M10 étant situés exactement dans le même axe, il est probable qu'ils ont été édifiés simultanément. Peut-être s'agit-il même alors d'un seul et unique mur ? L'arasement volontaire de M5 dans un deuxième temps a permis le regroupement des espaces E2 et E3.

f) Le mur M6

Le petit mur M6, long de 1,35m, large de 0,57/0,58m et orienté selon un axe nord-sud, est accolé à l'extrémité nord-est du mur M7 (fig.49). C'est le plus court des murs reconnus sur le site. Une seule assise est conservée, sur une hauteur comprise entre 0,18 et 0,22m. Elle



Fig.48 : Mur M5



Fig.49 : Murs M6 et M7

repose directement sur des marnes, sans fondations ; contrairement au cas précédent, on n'a pas cherché à atteindre le substrat, pourtant distant de moins de 0,20m. La technique de construction utilisée rappelle un peu celle du mur M3. Le lit est aussi régulier et rectiligne, malgré un pendage prononcé vers le sud. Le double parement de blocs équarris sur leur face visible est relativement soigné. Les blocs, longs de 0,19 à 0,38m, sont calés par de plus petites pierres. Les joints semblent avoir été cependant l'objet d'une finition au mortier. Le blocage interne est composé d'un mélange de pierres et de terre.

Le mur M6 est situé au contact des espaces E3 et E6, mais on ignore sa fonction exacte et la raison de son décalage par rapport à M7. Ces deux espaces communiquaient probablement au nord de M6. La position "en sautoir" du mur M6 par rapport à M7 est peut-être liée à l'aménagement de l'espace E2-3, le point de contact entre les deux murs étant situé à la hauteur de la base de pilier implantée 2m à l'ouest, directement sur la roche en place.

g) Le mur M7

Le mur M7, d'orientation nord-sud, est imbriqué au sud dans le mur M10 avec lequel il forme un angle droit (fig.49). Accolé au mur M6 au nord, il lui est exactement parallèle, mais le point de contact entre les deux murs n'est pas nettement défini. Long de 2,60m et large de 0,70 à 0,75m, M7 sépare les espaces E3 et E6. Une seule assise en est conservée, sur une hauteur de 0,13 à 0,20m. Elle accuse un pendage prononcé vers le sud et repose directement sur les marnes. Comme dans le cas précédent, on n'a pas cherché à atteindre le substrat, pourtant très proche (0,10m). Le mur est à double parement de blocs hétérométriques (0,20 à 0,44m) sommairement équarris sur leur face visible. Le blocage interne est composé d'un mélange de terre et de pierres de toutes tailles, dont un bloc de parement remployé et un autre placé en boutisse. Quelques rares fragments de tuiles et des résidus de mortier y sont également visibles. Par ailleurs, des traces de revêtement mural apparaissent sur le parement ouest.

h) Le mur M8

Le mur M8, d'orientation nord-sud, a été reconnu sur une longueur de 18m, mais sa limite nord nous échappe, car recoupée par la berme (fig.50). C'est le plus long mur rencontré sur le site. Sa largeur varie de

0,58 à 0,74m. Il délimite à l'ouest les espaces E9, E10 et E11. Il semble qu'il constitue la limite orientale de l'établissement. Les murs M17 et M14 prennent appui sur lui perpendiculairement. Très bien conservé sur la plus grande partie de son tracé, le mur M8 est cependant interrompu sur 3m au contact de M17. Il faut dire qu'il a subi une poussée transversale d'est en ouest qui l'a fait basculer vers l'intérieur de l'habitat. C'est ce qui explique son tracé incurvé vers l'ouest et l'inclinaison très nette de son assise supérieure. Une petite aire de cuisson a d'ailleurs été installée postérieurement à l'effondrement du mur contre l'intérieur de son parement ouest.

Le mur M8 est constitué d'un double parement de blocs hétérométriques (0,10 à 0,57m) sommairement équarris sur leur face externe et liés au mortier. Le blocage interne consiste en un remplissage de blocs et de fragments de *tegulae* noyés dans un épais mortier de chaux. Le sondage n°3 a permis de mettre au jour deux assises régulières et bien horizontales représentant une hauteur apparente de 0,30m. Le principe de fondation nous échappe complètement pour l'instant. La facture du mur est relativement soignée, surtout dans le tiers nord. Les traces d'un revêtement de chaux ont été repérées sur le parement ouest, à la hauteur du petit foyer, sur une longueur de 0,95m, mais également plus au sud. Il faut noter par ailleurs la présence de nombreux blocs issus de la molasse coquillière miocène dans le parement.

Il est certain que le mur M8 est avec M1 l'un des murs structurants de l'habitat des Soires. Or leur facture est très différente puisque l'un est lié au mortier et l'autre à la terre. Cette opposition sur le plan des techniques de construction reflète-t-elle un décalage chronologique et donc l'existence de deux phases de construction bien différenciées ou bien traduit-elle une dualité d'utilisation, de fonctionnement ? Les murs liés au mortier étaient-ils réservés aux bâtiments d'exploitation ou bien à l'habitat lui-même ? L'hypothèse chronologique doit être certainement nuancée par l'observation fine du mortier utilisé dans le blocage du mur M8, qui semble en tout point comparable à celui du mur M9 ainsi qu'au mortier de revêtement des murs M4 et M15. En particulier, tous ces mortiers contiennent de petites palourdes, parfois minuscules, qui proviennent des sables de plage utilisés. L'argument n'est pas toutefois décisif dans la mesure où les mêmes sables (en particulier ceux du rivage des étangs) ont pu être utilisés à des époques différentes.

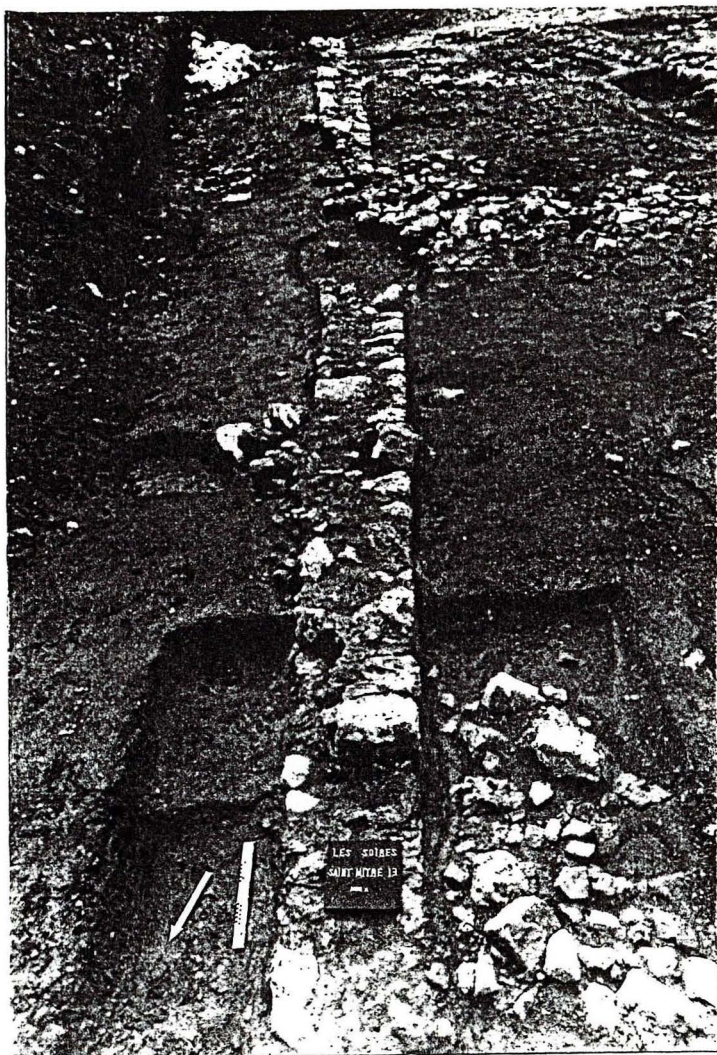


Fig.50 : Mur M8

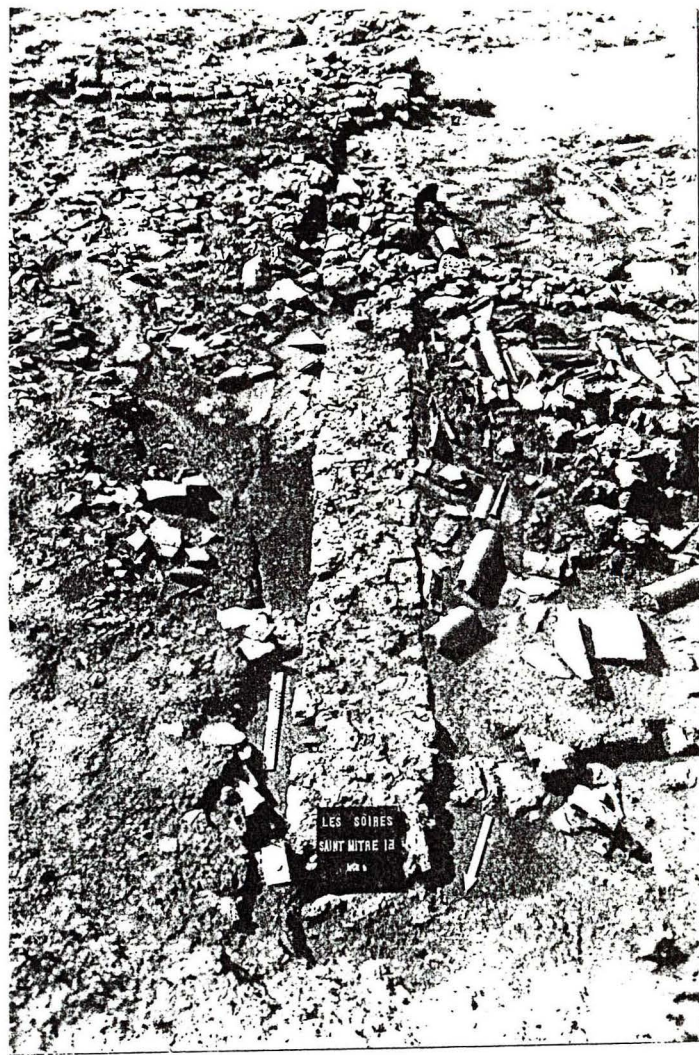
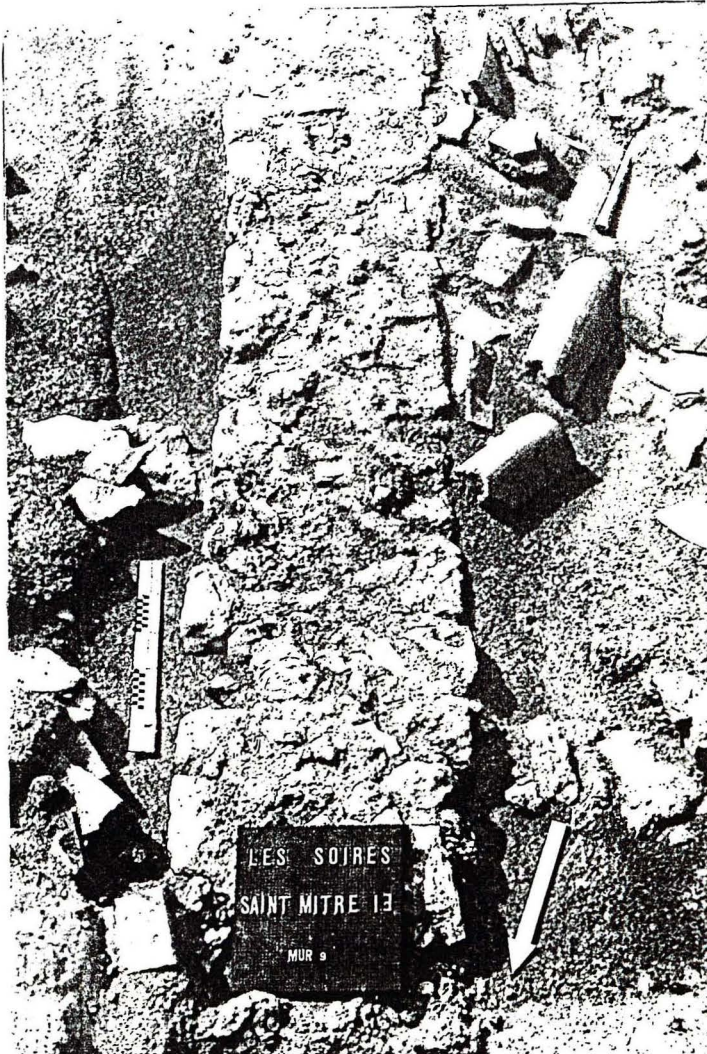


Fig.51 : Mur M9



**Fig.52 : Détail du mur M9
Blocage de mortier de chaux**

i) Le mur M9

Le mur M9 a approximativement la même direction que le précédent, dont il se rapproche également par la technique de construction (fig.51). Il a été reconnu sur une longueur de 10m, mais sa limite nord disparaît sous la berme. Il forme au sud un angle aigu avec le mur M13 dans lequel il est imbriqué. Le mur M11 assure sa continuité vers le sud, après un changement très net d'orientation. Les murs M15 et M10 s'appuient contre lui à l'ouest. M9 délimite à l'ouest les espaces E5 et E6, à l'est l'espace E10. Sa largeur varie de 0,55 à 0,72m. Le mur a été dégagé sur une hauteur de 0,25 à 0,30m, mais le principe qui préside à sa fondation n'est pas encore connu.

La facture du mur M9 pose problème, dans la mesure où deux techniques de construction se juxtaposent. Au nord, la technique utilisée consiste en un double parement de petits blocs (0,10 à 0,36m) sommairement équarris à blocage de pierres et de fragments de tuiles noyés dans un épais mortier de chaux ; c'est précisément la technique utilisée pour le mur M8 (fig.52). Au sud, le mur se poursuit par un double parement de blocs irréguliers (0,10 à 0,57m) aux joints lâches liés à la terre. Au sud du seuil n°4, le parement a été l'objet d'une finition particulière, au contact du mur M13. Il est constitué de blocs réguliers équarris avec un soin que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sur le site. D'une manière générale, le lit des deux assises dégagées est régulier, avec un pendage constant vers le sud. Dans la moitié nord, seule l'assise inférieure est conservée. Sa largeur varie de 0,55 à 0,58m. Dans la partie méridionale, l'assise supérieure a une largeur plus importante, comprise entre 0,68 et 0,72.

Le problème posé est donc de savoir si les deux techniques utilisées l'ont été simultanément ou successivement. On l'a déjà rencontré dans le cas du mur M4, mais il est posé dans le cas présent d'une manière beaucoup plus nette. Dans le premier cas, il faut envisager deux possibilités : - soit celle de la superposition des deux techniques, la base du mur étant liée au mortier et l'élévation à la terre ; on comprend mal alors comment l'assise inférieure pourrait être beaucoup moins large que l'assise supérieure, de 0,10 à 0,17m ; - soit celle de la juxtaposition de deux murs construits selon deux techniques différentes, correspondant à des fonctions différentes qu'il resterait à définir. L'hypothèse de la succession des deux techniques dans le temps est séduisante. Elle implique l'existence de deux phases de fonctionnement du mur M9, et donc

la reconstruction, par-dessus les bases de l'ancien mur lié au mortier, d'un nouveau mur lié à la terre. Ce type d'évolution est évidemment inattendu, la fouille d'habitats augustéens nous ayant habitué à la situation inverse (19), le passage d'une construction "pierre et terre" à une construction "en dur" étant (injustement) considéré comme un progrès technique. On a cru voir un moment à l'appui de cette thèse l'existence de sections de murs antérieurs liés au mortier sous les murs M9 et M10, qui se sont révélés n'être que de simples seuils permettant l'accès aux espaces E6 et E10 depuis le vaste espace E5. La découverte de traces de mortier à l'état résiduel dans le blocage de terre de la section sud du mur M9 allait également dans ce sens. Mais l'observation de traces de mortier en place sur le bloc le plus septentrional de l'assise supérieure et l'existence d'une assise supérieure liée également au mortier dans la berme nord militent en faveur d'une simple juxtaposition de murs construits selon deux techniques différentes. Il semble d'ailleurs que l'assise inférieure liée au mortier s'interrompe au contact de la section sud liée à la terre. Bien évidemment, l'hypothèse de la juxtaposition ne saurait impliquer que les deux murs ont été construits simultanément. La section nord du mur, construite en mortier, peut effectivement avoir été édifiée postérieurement à l'angle formé au sud par les murs M10 et M11, angle contre lequel elle semblerait s'appuyer. C'est l'hypothèse qui nous semble en fin de compte la plus probable. Les emplois de mortier dans le blocage de terre de l'assise supérieure ne proviennent pas forcément d'un mur antérieur lié au mortier. Il faut noter par ailleurs la présence de coquillages identiques à ceux des mortiers de M4, M8 et M15 dans le mortier de la section nord de M9.

j) Le mur M10

Le mur M10, d'orientation est-ouest, s'inscrit dans le prolongement du mur M5, arasé lors de l'aménagement de l'espace E2/3 (fig.53). Long de 8m, il s'imbrique à l'ouest dans le mur M7 avec lequel il forme un angle droit et s'appuie à l'est contre le mur M9. M10 est donc contemporain de M7. Sa largeur est comprise entre 0,58 et 0,75m. Un seuil de 1,28m de large ouvert en son centre assure la communication entre les espaces E5 et E6. Une seule assise a été dégagée, sur une hauteur de 0,24m. Son pendage vers l'ouest est très net. Le principe de fondation du mur nous échappe : reposait-il directement sur le substrat comme M5 ? La technique de construction utilisée est celle du double parement de blocs très irréguliers (0,10 à 0,70m) à peine retouchés, à l'aspect peu soigné. Le blocage interne consiste en un remplissage de pierres, de terre et de



Fig.53 : Mur M10

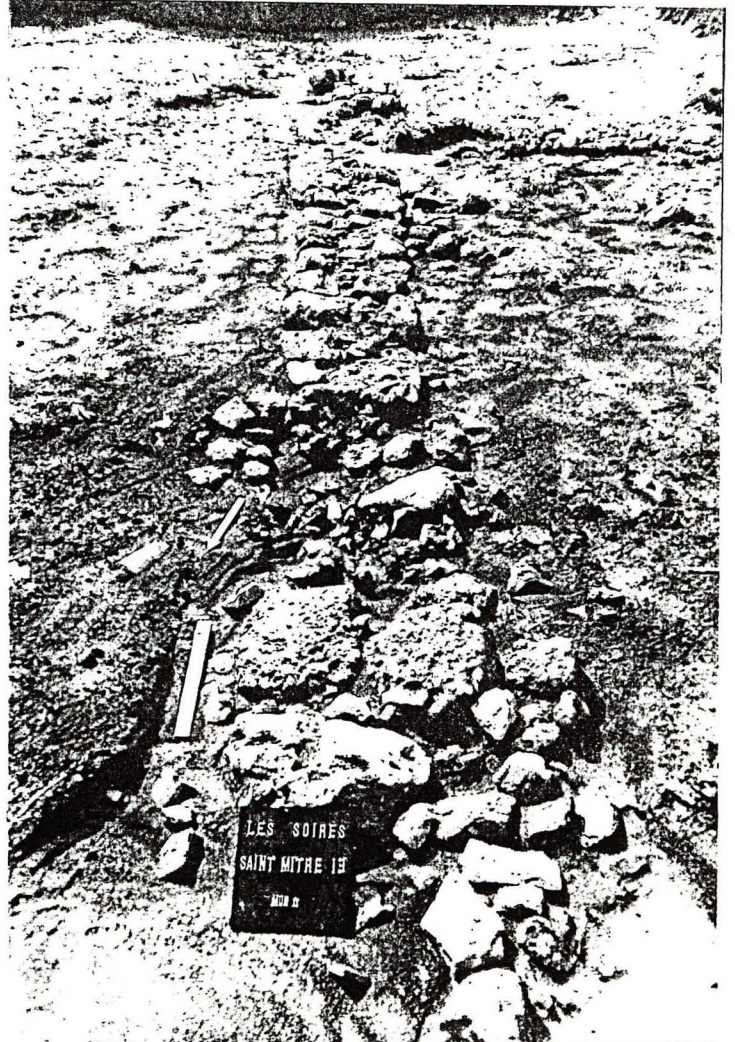


Fig.54 : Mur M11

tuiles. Quelques remplois de résidus de mortier y sont visibles.

k) Le mur M11

Le mur M11 prolonge au sud le mur M9 après un changement d'orientation très net (fig.54). Il a été reconnu sur une longueur de 11m, mais ses limites sont incertaines et son état de conservation relativement mauvais. M11 se terminait-il au droit de M16 ou bien se poursuivait-il plus au sud ? S'appuyait-il au nord contre l'angle formé par les murs M9 et M13, ou bien en était-il séparé par un seuil assurant une communication entre les espaces E5 et E8 ? M11 servait de limite à ces espaces, ainsi qu'à E7. Les murs M12 et M16 s'appuient contre lui respectivement à l'ouest et à l'est. La largeur de M11 est très variable : elle est comprise entre 0,59 et 0,90m. Une seule assise est dégagée, sur une hauteur de 0,25m. Elle est parfaitement horizontale. Le principe de fondation du mur n'est pas connu. La technique de construction utilisée est celle du double parement de blocs irréguliers (0,10 à 0,62m) sommairement équarris, aux joints lâches. Certains blocs forment boutisses. Le blocage interne est composé d'un mélange de pierres, de terre, de fragments de tuiles et de résidus de mortier dont il est difficile de déterminer l'usage.

l) Le mur M12

Le mur M12, d'orientation est-ouest, a été reconnu sur 5,60m, mais on peut lui restituer une longueur totale de 6,50m (fig.55). Il s'appuie à l'ouest contre le mur M1. Son contact avec M11 à l'est n'est que supposé, dans la mesure où le mur a été complètement arasé sur près de 1m de long. M12 délimite au nord l'espace E5, au sud l'espace E7. Sa largeur oscille entre 0,55 et 0,71m. Son principe de fondation est inconnu. En effet, une seule assise a été mise au jour sur une hauteur de 0,17m. Elle est strictement horizontale. Elle consiste en un double parement de blocs irréguliers (0,10 à 0,50m) sommairement équarris mais agencés avec soin. Les joints sont assez serrés et on remarque une prédominance de blocs de taille moyenne (0,20m). Le blocage interne consiste en un mélange de pierres, de terre et de fragments de *tegulae*. Quelques résidus de mortier y sont également visibles. Un fragment de mortier de chaux a même été observé dans le liant du parement nord. Il faut noter la présence d'une cavité cylindrique de 2,8 à 3,8cm de diamètre et au moins 9cm de long dans l'un des blocs de ce même parement. Celle-ci, en position verticale, correspond-elle à un axe de porte ?



Fig.55 : Mur M12

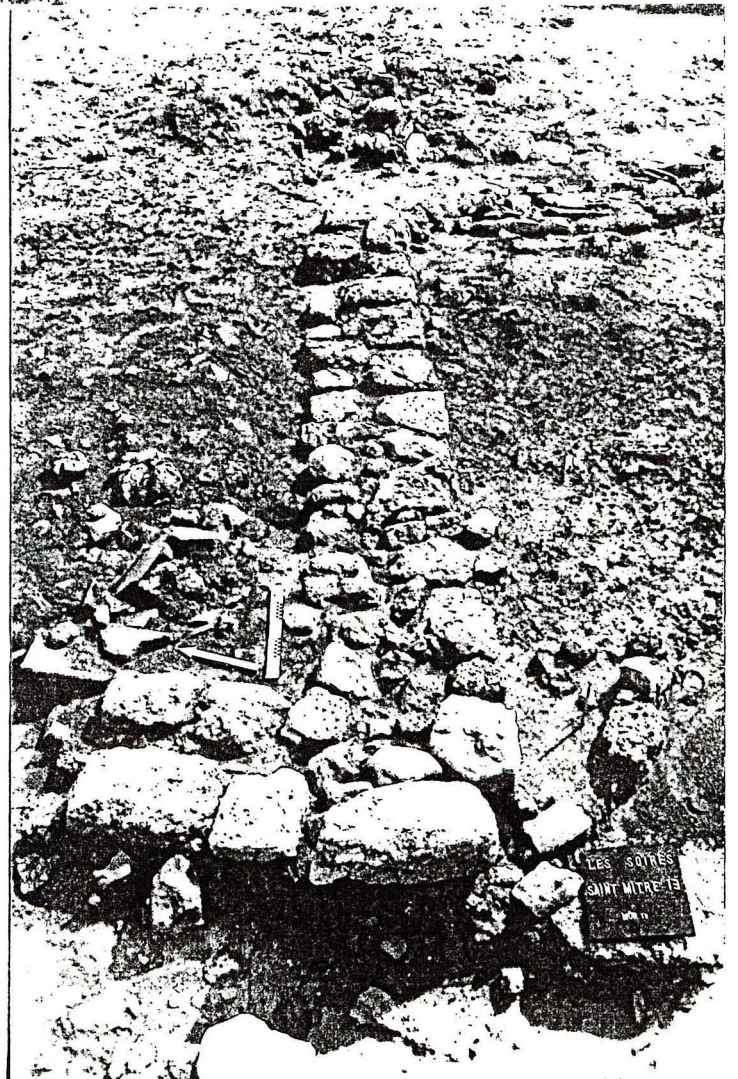


Fig.56 : Murs M13 et M17

m) Le mur M13

M13 isole les espaces E8 et E10. Il mesure 4,50m de long et sa largeur varie de 0,55 à 0,73m (fig.56). Il constitue en fait avec M17 un seul et même mur d'orientation est-ouest. M13 et M17 sont probablement séparés par un seuil assurant la communication entre les espaces E9 et E10. M13 forme à l'ouest un angle aigu avec le mur M9 dans lequel il est imbriqué. Tous deux sont contemporains. Il semble que M13 forme également un angle droit avec M4 à l'est, mais le contact entre les deux murs a été occulté par une tranchée postérieure. Sa limite orientale est soulignée par une dalle de 0,55 x 0,35 x 0,18m équerrie avec soin. Son principe de fondation n'a pas été reconnu. Une seule assise à pendage prononcé vers l'ouest a été dégagée sur une hauteur de 0,17m. Elle est constituée d'un double parement de blocs irréguliers (0,10 à 0,50m) assez grossièrement équarris. La dimension moyenne des pierres de parement tourne autour de 0,20 et 0,30m. Deux ou trois blocs issus de la molasse coquillière miocène ont été employés. Un seul bloc de l'assise supérieure a été conservé. Le blocage est constitué d'un remplissage de pierres mêlées de terre, de fragments de *tegulae* et de résidus de mortier.

n) Le mur M14

Le mur M14, d'orientation est-ouest, a été reconnu sur une longueur de 2m seulement (fig.57). Il sépare les espaces E9 et E11. Il est appuyé à l'est contre le grand mur M8. On ignore s'il rejoint le mur M4 à l'ouest, car il est très arasé. Deux blocs isolés appartenant probablement à son parement sud ont été repérés à 1m à l'ouest. Il y a toutes les chances pour qu'un seuil ait existé à cet endroit. Le principe de fondation n'a pu être reconnu en l'absence de sondage. Une seule assise a été mise au jour sur une hauteur de 0,17m. Sa largeur est comprise entre 0,68 et 0,72m. Un bloc de l'assise supérieure a été conservé. Le mur est construit selon la technique du double parement de blocs de taille moyenne (0,20 à 0,40m) sommairement équarris à blocage de pierres et de terre.

o) Le mur M15

M15 est le mur d'orientation est-ouest le plus septentrional reconnu sur le site (fig.58). Il est accolé à la berme nord. Il délimite au nord la pièce E6. Il est extrêmement mal conservé, mais on peut lui restituer une longueur d'au moins 5,80m. Sa largeur est d'environ 0,60/0,65m. M15 s'appuie à l'est contre le mur M9. Sa limite occidentale



Fig.57 : Mur M14

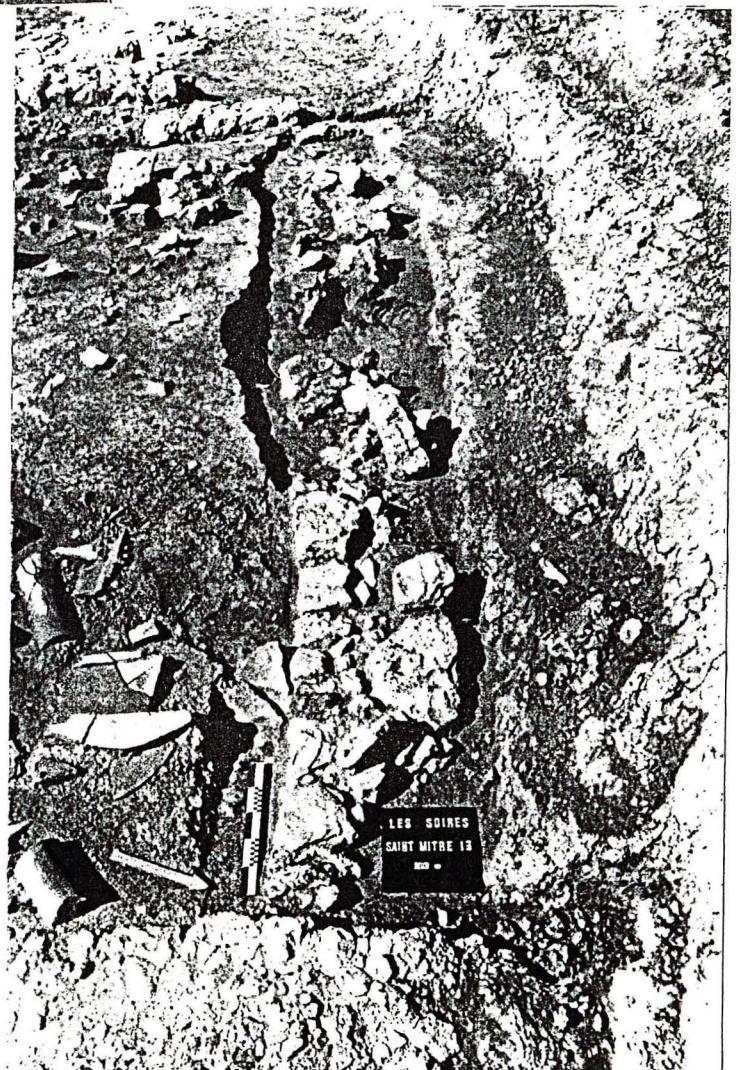


Fig.58 : Mur M15

nous échappe tout autant que la nature de son contact avec M6. Une seule assise a été dégagée sur une hauteur de 0,30m. Un bloc de l'assise supérieure est encore en place. Le mur est construit selon la technique du double parement de blocs irréguliers (0,10 à 0,50m) sommairement équarris. La nature du blocage est assez difficile à déterminer. Il s'agit d'un remplissage de pierres et de fragments de tuiles noyés dans un mortier de terre ou de chaux. Un bloc d'assise est couvert de mortier de chaux et les joints, assez lâches, sont également bourrés à l'aide d'un mortier identique. Un lambeau de revêtement mural de mortier de chaux a été conservé sur une longueur de 1,70m, à l'emplacement du parement sud, manquant à cet endroit.

p) Le mur M16

M16 est le mur d'orientation est-ouest le plus méridional reconnu sur le site (fig.59). Il mesure au moins 3,80m pour une largeur comprise approximativement entre 0,57 et 0,64m. Il délimite au sud l'espace E8. Il s'appuie à l'ouest contre le mur M11 mais sa limite est n'a pu être mise en évidence, faute d'un état de conservation suffisamment bon. Le mur semble avoir été perturbé par l'aménagement d'une fosse-dépotoir. Formait-il un angle droit avec M4, dont la limite méridionale est également inconnue ? Continuait-il au-delà en direction de M8 ? Il ne semble pas en tout cas parfaitement rectiligne. On ignore tout de son principe de fondation. Une seule assise à double parement de blocs irréguliers à peine retouchés a été mise au jour. L'un des blocs de parement atteint 0,70m. Une *tegula* presque entière est insérée horizontalement dans l'assise. Les joints, lâches, sont liés à la terre et calés avec des pierres et des fragments de tuiles.

q) Le mur M17

M17 est en fait la prolongation de M13 vers l'est (fig.56). Tous deux ne font qu'un seul et même mur au milieu duquel est aménagé un seuil assurant la communication entre E9 et E10. M17 s'appuie à l'est contre le grand mur M8, mais son état d'arasement n'a pas permis d'observer la nature de ce contact. Son principe de fondation n'a pas non plus été reconnu. Une seule assise au pendage très prononcé vers l'ouest a été dégagée, sur une hauteur de 0,17m. Quelques blocs de l'assise supérieure sont encore en place. Le mur est constitué d'un double parement de blocs irréguliers (0,10 à 0,45m) assez grossièrement équarris. La dimension moyenne des pierres de parement oscille autour de 0,20 et 0,30m. Le

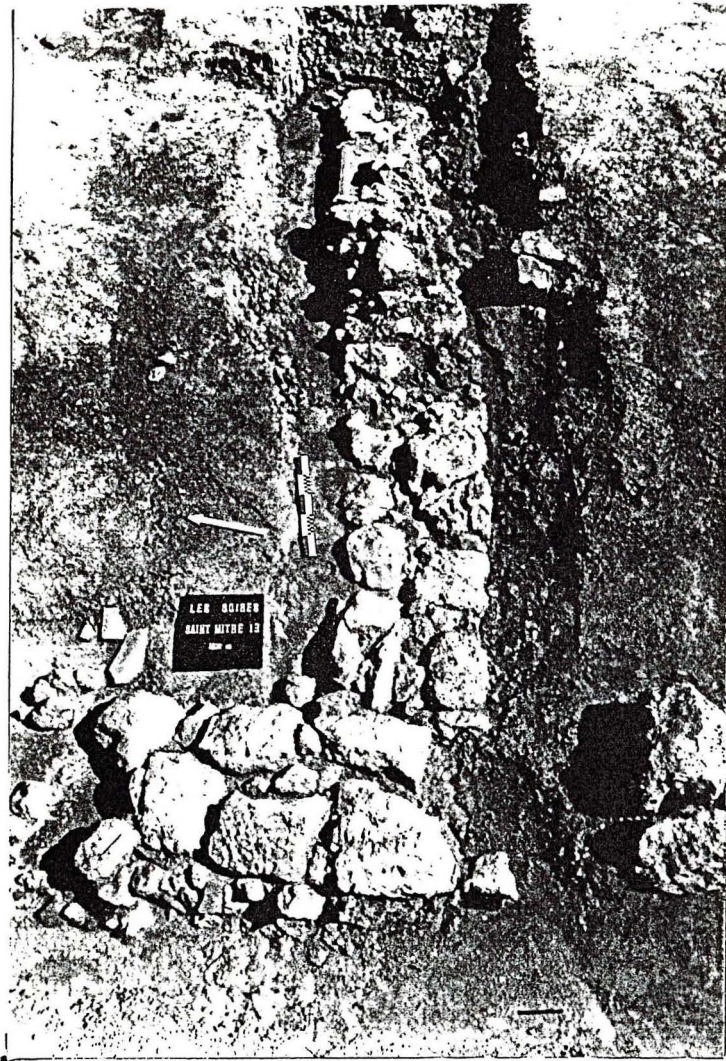


Fig.59 : Mur M16

Fig.60 : Seuil n°3



blocage est constitué d'un remplissage de pierres mêlées de terre, de fragments de *tegulae* et de résidus de mortier.

2 - Les réemplois dans les différents murs

Un certain nombre de fragments de céramique, de tuiles et de *dalium* ont été réemployés dans le remplissage interne des murs. S'ils ne donnent qu'exceptionnellement un *terminus post quem*, ils indiquent clairement l'existence d'une phase de construction antérieure, hypothèse déjà avancée à la lecture de la stratigraphie des deux sondages.

Seul le blocage du mur M4 a livré de la céramique, en l'occurrence les fragments d'un gobelet de commune engobée datée de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e (fig.47). Le mur ne peut être antérieur à cette période.

Par ailleurs, tous les murs contiennent des fragments d'*imbrices* et de *tegulae* dans leur blocage, particulièrement les murs M4 et M16. L'origine de ces tuiles est à rechercher soit dans une phase de construction antérieure à l'implantation des murs, soit dans la proximité d'un habitat.

Enfin, et dans le même sens, il faut évoquer les emplois de résidus de mortier présents dans le remplissage des murs

B - Techniques de construction et d'aménagement

1 - Les ouvertures, les seuils et les accès

L'accès aux différents espaces et la circulation au sein de l'habitat se faisaient par un certain nombre d'ouvertures. On en connaît au moins sept, même si leur existence est surtout conjecturale, vu l'état d'arasement des murs et l'avancement de la fouille. Deux d'entre eux ont été repérés avec certitude. Mais rien ne rappelle au sol la présence de véritables seuils monolithiques.

a) Seuil n°1

Le seuil 1 permet aux espaces E5 et E6 de communiquer. Il est situé

à peu près au milieu du mur M10. Long de 1,30m et large de 0,45 à 0,50m, il consiste en un coffrage de mortier de chaux à double parement de petits blocs (0,10 à 0,23m) à peine retouchés et de fragments de *tegulae*. Il a été dégagé sur une hauteur de 0,12m. La surface du mortier est grossièrement lissée et le blocage interne mêlé de petites pierres. Le seuil est délimité de part et d'autre par deux piédroits constitués chacun de deux blocs taillés à peu près à angle droit et conservés sur un seul niveau d'assise.

b) Seuil n°2

Le seuil 4 assure la communication entre les espaces E5 et E10. Ouvert dans le mur M9 près de l'angle formé au sud par ce mur avec M13, ce seuil est construit exactement selon la même technique que le précédent. Ses dimensions sont cependant plus importantes, avec une longueur de 1,80m et 0,55m de largeur. Il consiste comme lui en un coffrage de mortier de chaux à double parement de blocs (0,10 à 0,32m) à peine retouchés. La surface du mortier est sommairement lissée et le blocage interne mêlé de pierres. Le seuil est délimité par deux piédroits constitués chacun de deux blocs soigneusement taillés, conservés sur un seul niveau d'arase.

c) Aménagement n°3

De part et d'autre du seuil n°1 ont été aménagées deux séries de doubles blocs de pierre appuyés contre le parement sud du mur M10 et vraisemblablement destinés à assurer une fonction d'escalier, de marche ou d'accès permettant une communication entre les espaces E5 et E10. L'aménagement le plus occidental consiste en une juxtaposition de deux gros blocs de pierre très grossiers, quasiment bruts de taille, respectivement de 0,78 x 0,35m et 0,72 x 0,53m (fig.60). Les deux blocs, dont la surface est irrégulière, sont liés par un blocage de pierres et de mortier. L'ensemble mesure 0,90 x 0,79m. La base de cet aménagement n'a pas été reconnue.

d) Aménagement n°4

Le second aménagement joue un rôle identique au précédent. Il est constitué d'une juxtaposition de deux dalles de pierre parallélépipédiques équarries avec plus de soin, dont les dimensions sont respectivement de 0,68 x 0,49m et 0,54 x 0,49m (fig.61). Les deux dalles ne sont pas

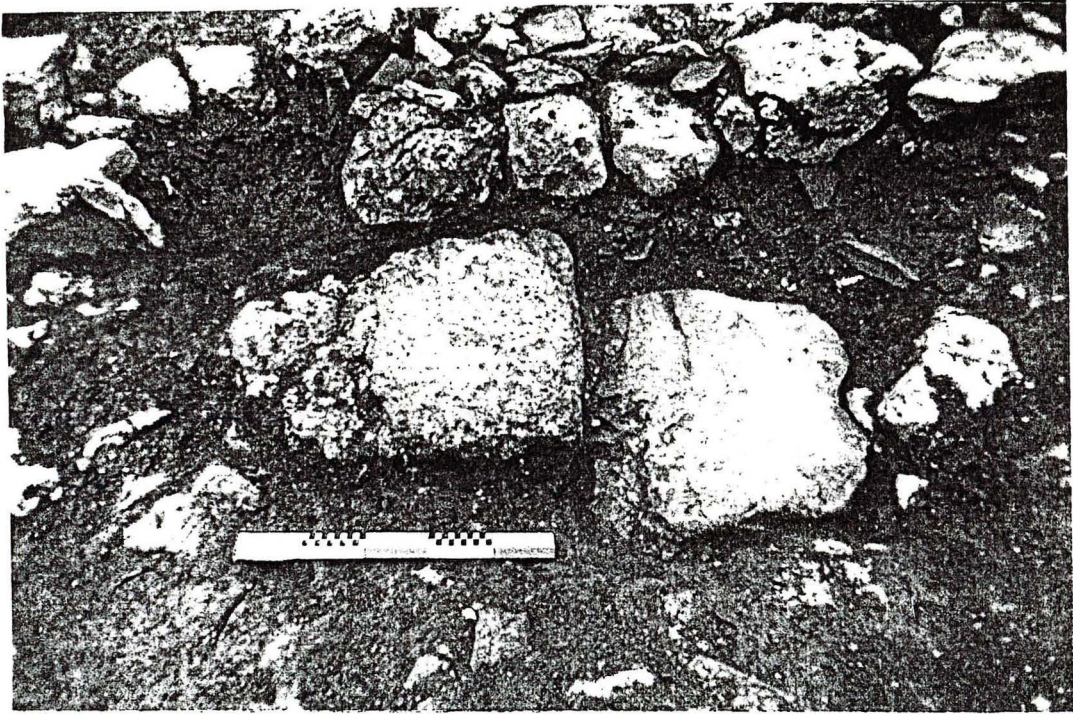


Fig.61 : Seuil n°4

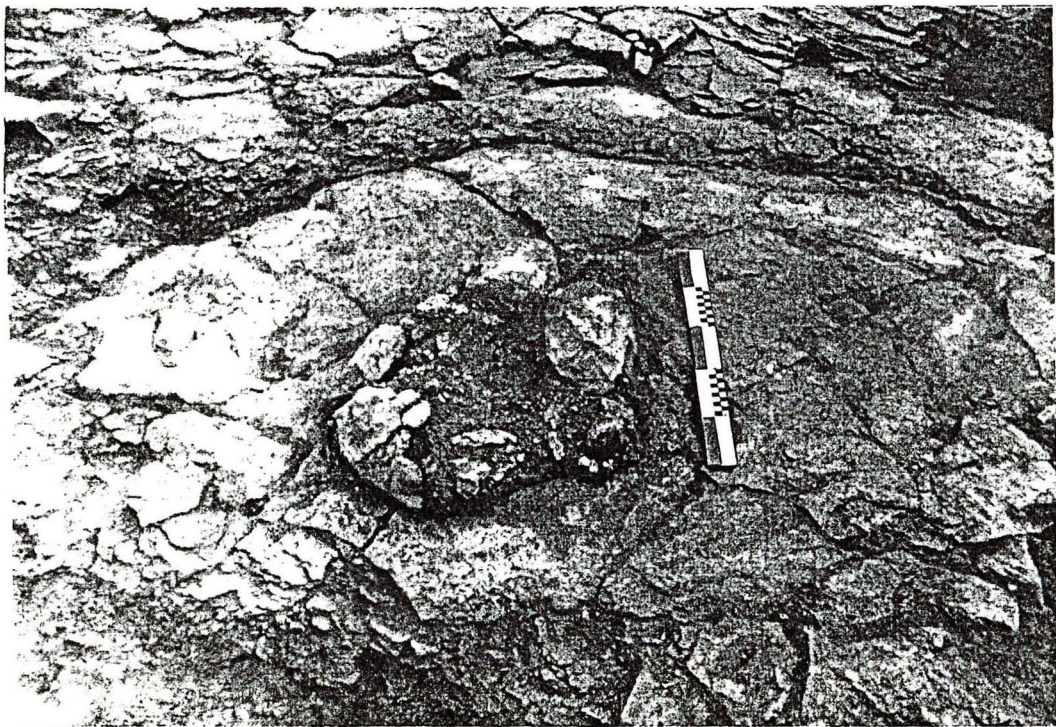


Fig.62 : Base de poteau

posées sur le même plan : une dénivellation d'environ 0,10m les sépare. La surface de la dalle inférieure a été polie par l'usure due aux piétinements. Une monnaie (ou un jeton) plombée a été retrouvée coincée entre les deux dalles.

On comprend mal la fonction exacte de ces deux aménagements disposés de manière symétrique de part et d'autre du seuil n°1. Leur présence contre le mur M10 est probablement liée à la dénivellation existant entre les sols des espaces E5 et E10, dénivellation d'au moins 0,50m. Mais dans ce cas, c'est la fonction du seuil central qui pose véritablement problème.

e) Accès n°5

L'existence d'une ouverture aménagée dans le mur M13/17 permettant la communication des espaces E9 et E10 est uniquement conjecturale, aucune trace de seuil n'ayant été repérée. On peut la déduire d'une double observation : - d'une part, l'interruption du mur M13/17 à cet endroit sur une longueur d'au moins 1m; - d'autre part, la présence d'un bloc assez sommairement taillé disposé en boutisse à l'extrémité de M13. Ce bloc de 0,55 x 0,32 x 0,20m pourrait appartenir à l'un des piédroits du seuil, l'autre n'ayant pu être observé vu l'état d'arasement avancé du mur M17, conséquence de l'aménagement d'une tranchée à cet endroit précis à une époque indéterminée.

f) Seuil n°6

Comme dans le cas précédent, l'existence d'une ouverture aménagée au nord du mur M11 est uniquement conjecturale, aucune trace de seuil n'ayant été observée. On peut la déduire du fait que c'est l'unique communication possible entre les espaces E9 et E8, mais également de la présence probable d'éléments de piédroits : - au nord, les pierres d'angle sont assez soigneusement taillées; - au sud, on peut observer une grande pierre brute de taille disposée en boutisse occupant toute la largeur du mur M11 (0,58m). On pourrait donc restituer une ouverture de 1,60m de large aménagée dans ce même mur.

g) Accès à l'espace E1

L'accès au réduit E1 se faisait par une ouverture de 0,72m de large aménagée entre les murs M2 et M3. Aucune trace de seuil ou de piédroits

n'est cependant visible.

h) Autres accès

Les autres accès possibles sont beaucoup plus hypothétiques. On peut en envisager un dans l'axe du mur M14 au contact de M4 assurant une communication entre les espaces E9 et E11, mais aucun indice archéologique ne vient appuyer cette hypothèse, l'arasement du mur M14 à cet endroit étant avant tout la conséquence de la perturbation causée par l'aménagement d'une tranchée.

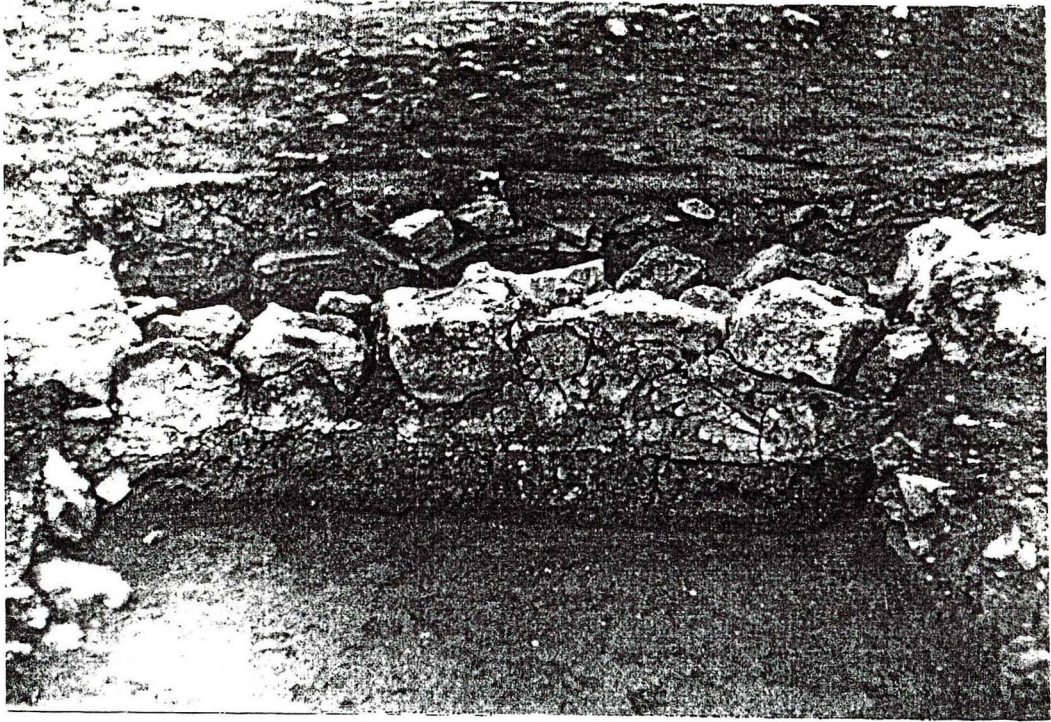
Par ailleurs, il ne serait pas impossible que le petit mur M6 situé à l'extrémité nord de la zone fouillée soit lié à un système de communication entre l'espace E3, la pièce E6 et d'éventuels espaces situés plus au nord sous la route actuelle. L'interruption du mur M15 à 1,20m environ de M6 pourrait aller dans ce sens, mais l'état d'arasement avancé de ce mur empêche toute possibilité de vérification.

2 - Base de poteau

Posée au sein de l'espace E3 directement sur la roche en place, cette base de poteau est constituée de blocs de dimensions variées (0,10 à 0,30m) disposés grossièrement selon une ellipse à blocage interne de mortier mêlé de pierres, de fragments d'amphore et de céramique (fig.62). L'ensemble mesure 0,45 x 0,65m et 0,20m de hauteur. On a pu observer dans le mortier un cul d'amphore et quelques fragments de céramique commune réductrice, dont un rebord lissé. On remarquera que cette base de poteau est située à la hauteur du "raccord" entre les murs M6 et M7, 2m à l'ouest. L'aménagement d'un auvent ou d'une toiture à poteau central est probablement liée à la réorganisation de l'espace E2/3. On ignore cependant les dimensions de l'espace ainsi couvert et si d'autres bases de poteaux existaient plus à l'ouest.

3 - Enduits muraux

Plusieurs murs, pourtant liés à la terre, étaient revêtus d'un enduit de chaux. C'est le cas en particulier de M4, M5 et M15 (fig.63-64). Mais un certain nombre d'observations laissent supposer l'existence possible d'enduits muraux intérieurs à base d'argile. Ne pourrait-on par exemple interpréter la présence dans le sondage n°1 d'un niveau marneux



**Fig.63 : Revêtement de mortier
du parement ouest du mur M4**

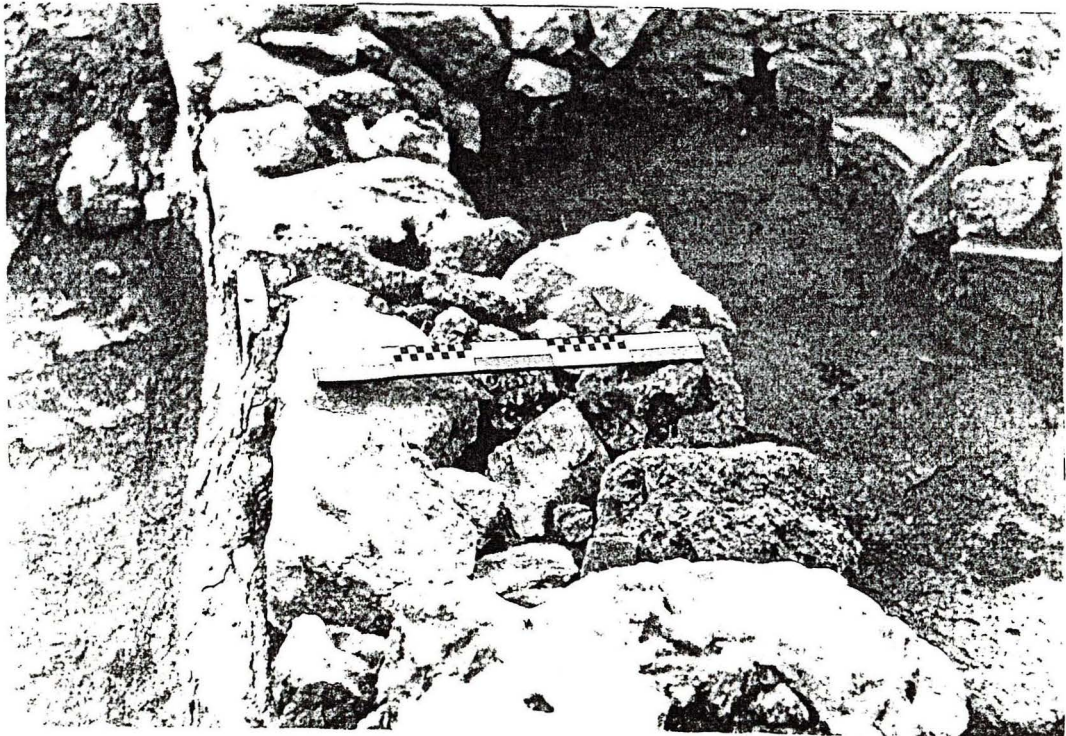


Fig.64 : Détail du revêtement du mur M4

jaune-verdâtre comme le produit de la dissolution de l'argile des murs ou plus probablement la coulée d'enduits muraux ? Une analyse minéralogique et sédimentologique comparative sur prélèvements en milieu naturel et dans la couche en place devrait montrer si l'argile prélevée au pied des murs a subi une préparation par tamisage et/ou une altération due à une atmosphère artificiellement chauffée (par un foyer ou le simple contact de bestiaux). Mais le fait que la toiture se soit effondrée sur ou dans la couche en question exclut toute probabilité d'un mur bâti en pisé sur base empierrée, technique caractéristique de la protohistoire provençale (Entremont, Martigues-l'Île, Saint-Blaise).

4 - Les sols

Aucun sol en place de cailloutis, aucun dallage de pierre ou de mortier n'a été mis au jour. Il semble que les sols aient été en terre battue, mais aucun d'eux n'a pu être réellement mis en évidence, faute de sondages appropriés. Les sols de l'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse) étaient constitués d'un cailloutis (19). Ceux des deux fermes de l'Ormeau (Taradeau, Var) étaient en terre battue ou en galets (20).

5 - La cour E2/3 et son empièrrement

A l'origine, le mur M3 n'existe pas et le mur M5 isole les espaces E2 et E3. Il est difficile de dire si le réduit E1 délimité par le mur M2 existe déjà. Dans le second état, l'espace E2 est agrandi vers le nord après l'arasement du mur M5, qui permet sa réunification avec l'espace E3 (fig.65). Le substrat, nu, est aménagé et égalisé par la mise en place de la couche de préparation jaune. Au sud, un empièrrement d'une épaisseur de 0,20 à 0,30m est obtenu par l'arasement volontaire du mur M5 jusqu'à sa base (fig.66). Il est calé par un blocage de fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de *dalium* (dont un grand col), de céramiques et d'amphores et de résidus de mortier. La cour ainsi aménagée a été reconnue sur une largeur de 6,20m et une longueur de 12,50m. Elle est délimitée à l'est par le grand mur M1 et au sud par le mur M3. Ses limites est et nord nous échappent. Elle devait être au moins en partie couverte par un auvent, comme en témoigne la découverte d'une base de poteau.



Fig.65 : L'espace E2/3
Noter l'arasement du mur M5

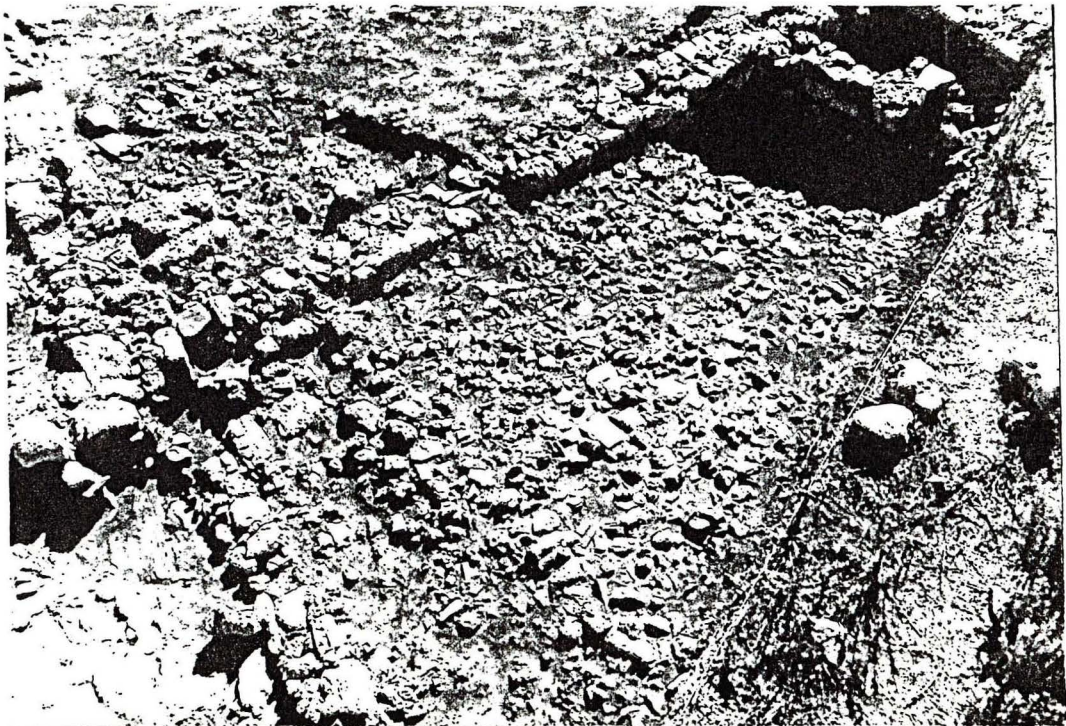


Fig.66 : L'empierrement de l'espace E2

6 - La toiture

La toiture était composée de tuiles plates (*tegulae*) et rondes (*imbrices*) dont le poids imposait l'aménagement d'une solide charpente (fig.67), ce dont témoigne l'abondance de la clouterie qui servait autant à la fixation des tuiles sur les solives qu'à l'assemblage des poutres et des chevrons entre eux. Aucun timbre sur tuile ni aucune empreinte digitée n'ont pu être identifiés.

C - Aménagements domestiques et artisanaux

1 - Foyer

Une petite aire de cuisson a été aménagée à l'est du mur M8, postérieurement à son effondrement, contre l'intérieur de son parement occidental, alors que le parement oriental était déjà complètement arasé (fig.68). La plaque de cuisson est constituée d'un radier de fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de *dolium* et d'amphores rubéfiés dont les dimensions sont de 0,55 x 0,35m (fig.69). Elle est entourée de valves d'huîtres et de moules éparpillées sur le sol. Le caractère ponctuel et épisodique de ce foyer fait peu de doute. Il est fréquent de rencontrer dans la région des foyers provisoires implantés sur les éboulis d'anciennes exploitations rurales.

2 - Dépotoirs

Plusieurs traces de dépotoirs ont été observées lors de la fouille, mais aucun d'eux n'a été exploré pour l'instant. Signalons une concentration de coquillages et de charbons de bois à l'est du mur M16 et près du foyer dont il vient d'être question.

3 - Base de pressoir

Une base de pressoir antique (*pediculus*) a été exhumée lors de travaux agricoles à 50m au sud-ouest de la fouille (fig.70). Il s'agit d'un bloc de calcaire molassique taillé de manière très fruste où deux cavités destinées à l'encastrement des *arbores* ont été aménagées. Ses dimensions réduites (longueur : 0,80m) interrogent sur sa fonction exacte : est-ce un élément de pressoir à huile ou à vin ? La question est difficile et controversée, mais la taille du bloc et la présence de



Fig.67 : Couche de destruction de l'espace E6

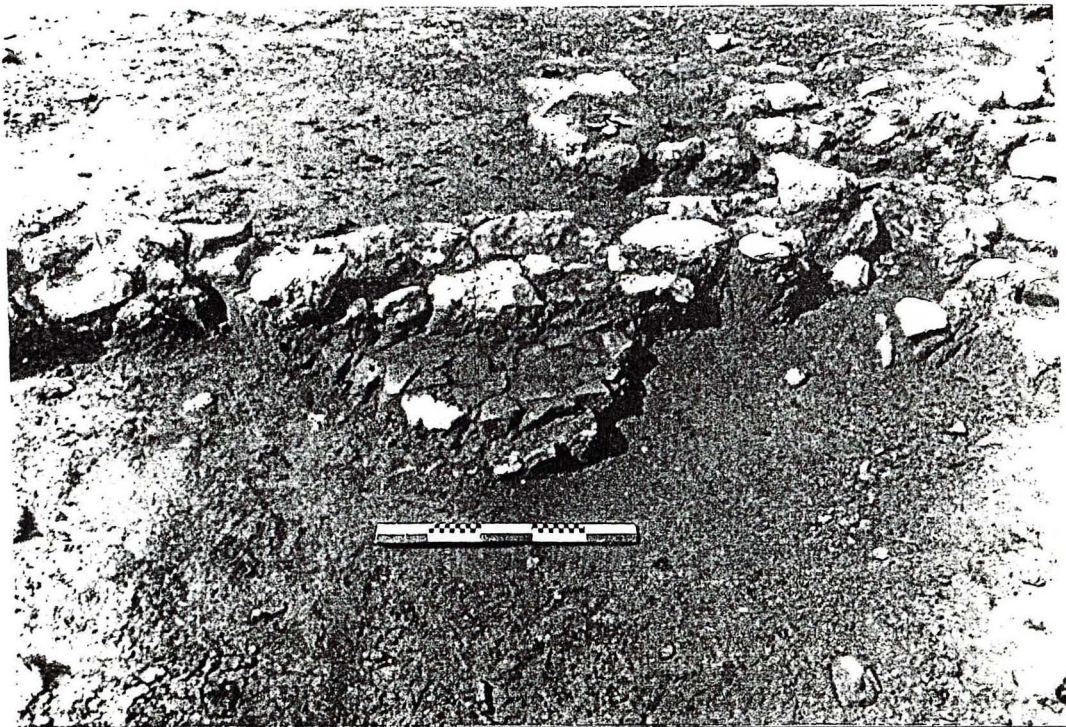


Fig.68 : Aire de cuisson

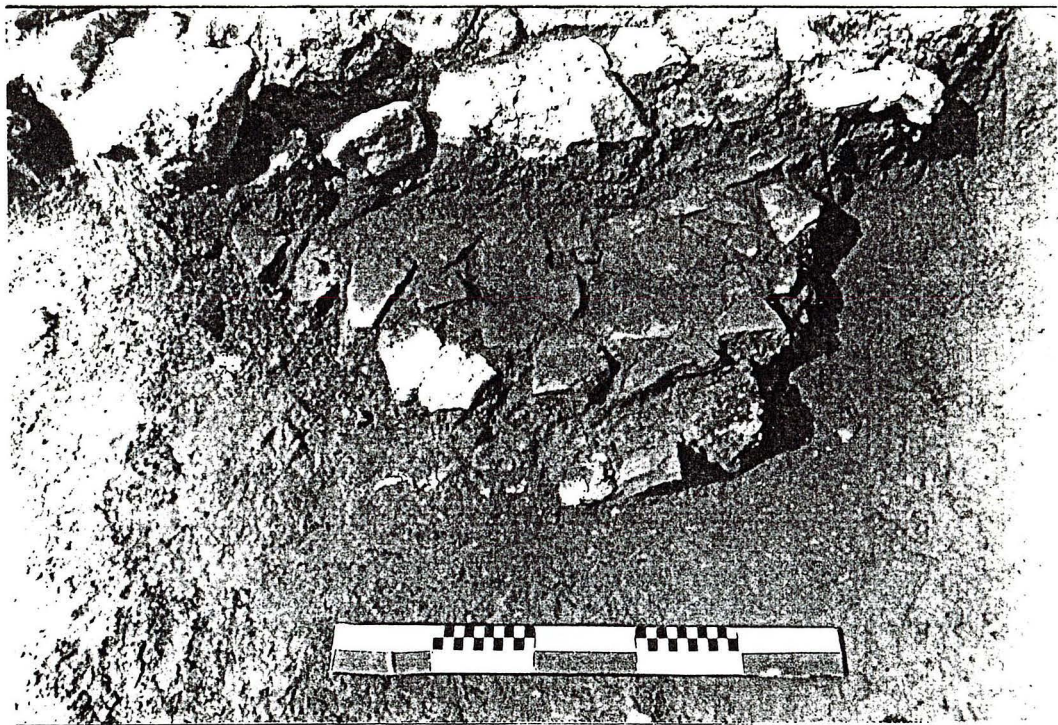


Fig.69 : Détail du foyer

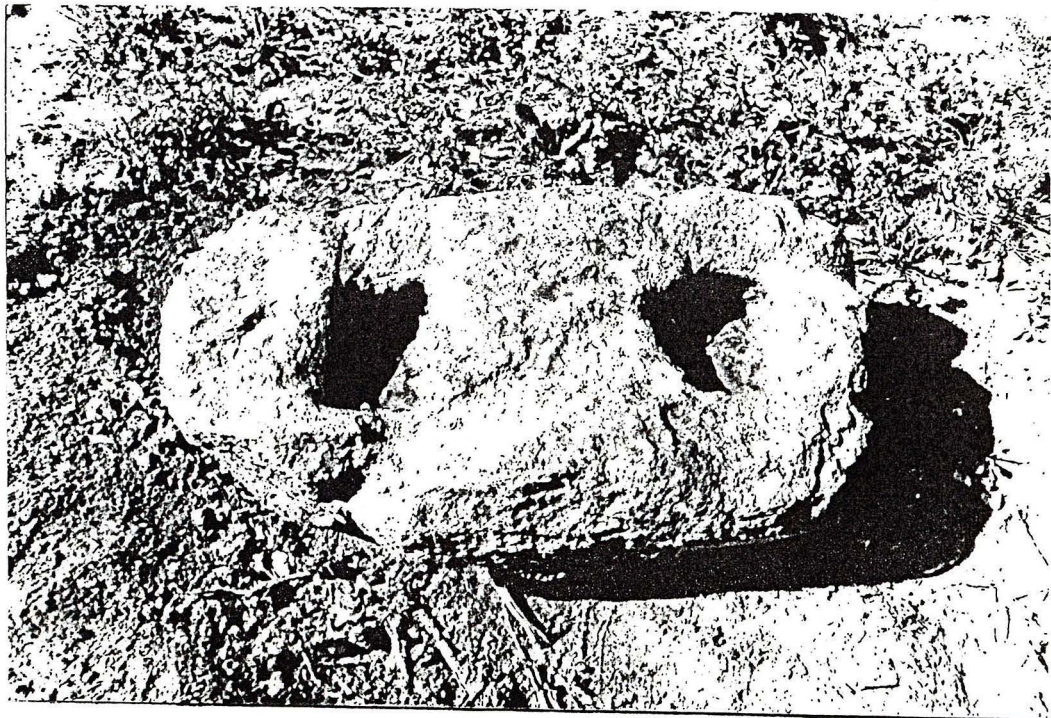


Fig.70 : Base de presseoir

fragments d'amphores gauloise 4 sur le site nous font opter pour la deuxième hypothèse. Toutefois, seule la fouille des structures de production permettra de trancher définitivement.

VI – Le mobilier des sondages

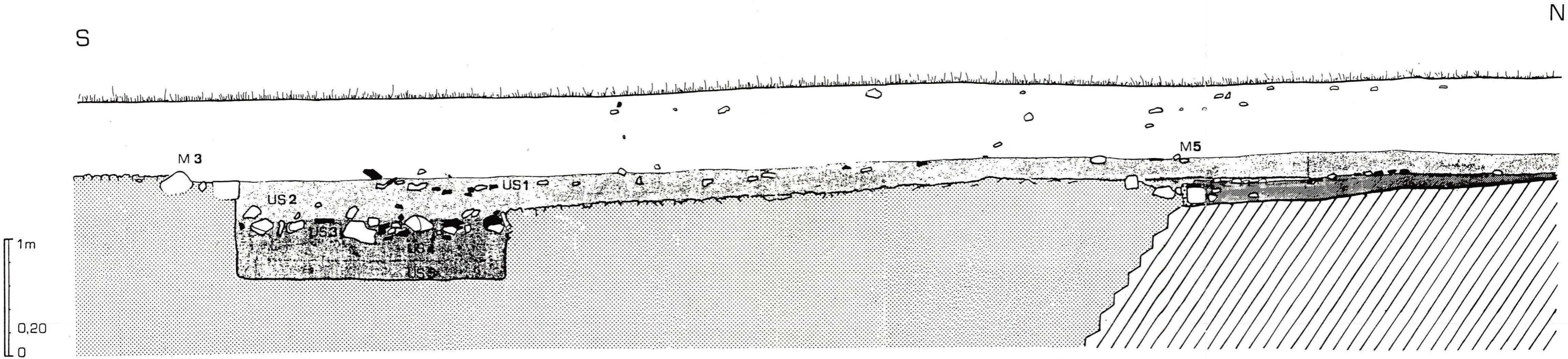
Le sondage n°1 et accessoirement le sondage n°2 nous ont livré de précieuses informations sur la chronologie de l'habitat des Soires. L'abondance relative des céramiques communes nous a obligé à reporter son étude détaillée à une période ultérieure. C'est donc plus l'aspect chronologique qu'ethno-archéologique ou technologique que nous aborderons brièvement ici. Or si le ramassage de surface réalisé en 1988 et les observations effectuées dans la tranchée laissaient supposer une occupation longue du site des Soires, depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin de l'antiquité, il faut se résoudre à constater qu'aucun niveau archéologique en place de la première moitié du I^{er} siècle ou postérieur au III^e siècle n'a été mis en évidence.

A – Organisation générale de la stratigraphie

L'organisation générale de la stratigraphie du site se compose ainsi (fig.71-72) :

- A la base, le substrat marneux ou gréseux du Bégudien. Seul le mur M10 et la base du pilier en bois de la cour E2/3 s'appuient sur le replat rocheux ; les autres murs s'arrêtent à 10 ou 15 cm de la roche en place.
- Un niveau d'altération de la roche en place, d'une épaisseur de 0,5m et stérile.
- Un niveau de remblai d'épaisseur variable (US-5) destiné à rattraper la déclivité du terrain. Ce niveau est bourré de céramiques et d'amphores du Haut Empire : sigillées de la Gaule du Sud, sigillée claire A, amphore gauloise, céramiques communes tournées et modelées.
- Une couche marneuse jaune (US-4) où sont noyés les vestiges d'un sol et provenant probablement de la dissolution du liant et des revêtements muraux.

Fig.71 : Coupe stratigraphique générale du site des Soires



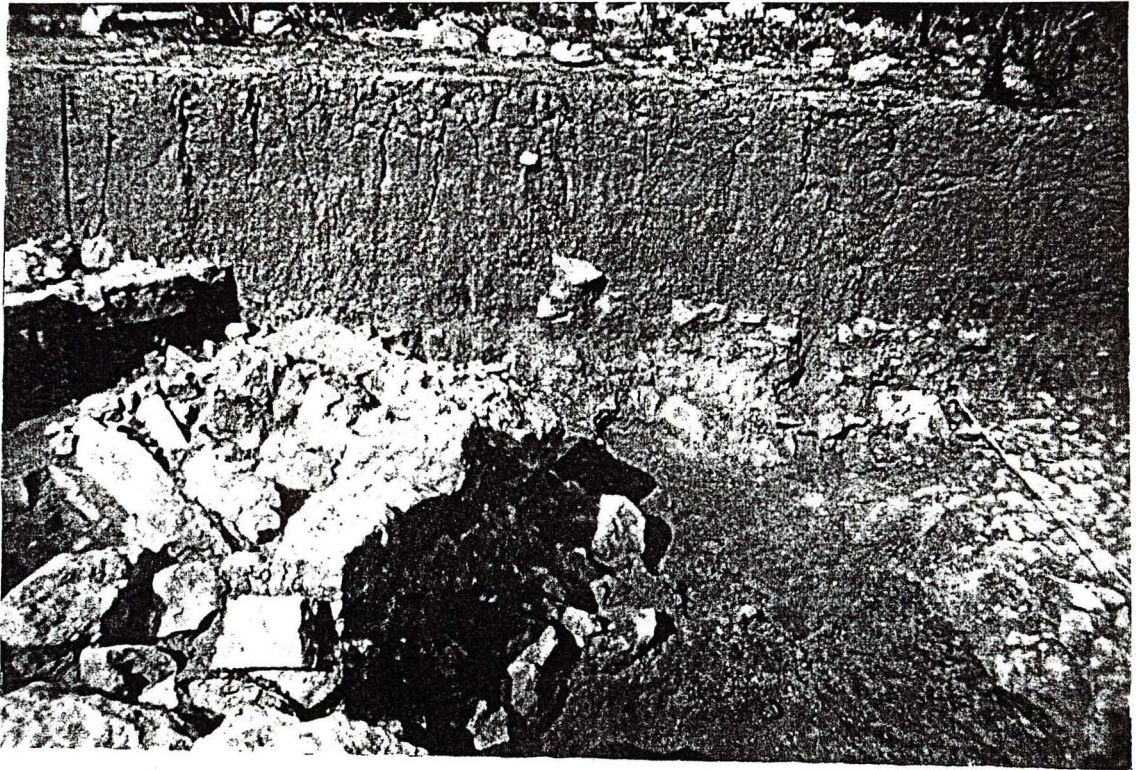


Fig.72 : Détail de la stratigraphie (sondage n°1)

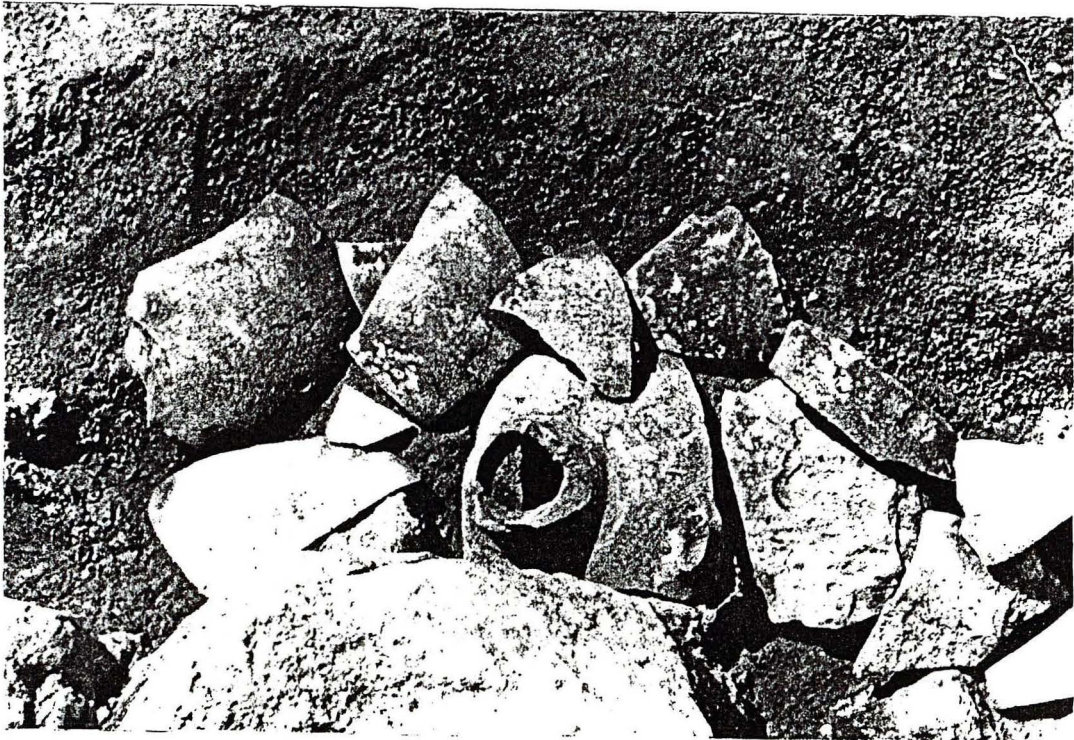


Fig.74 : Vestiges d'une amphore (espace E-5)

- Un premier niveau d'effondrement de la toiture et des murs (US-3), qui a servi de radier, après avoir été rechargé, pour aménager une cour dans l'espace E2.
- Un niveau de terre argilo-limoneuse très organique (US-2) d'une épaisseur de 0,10 à 0,15m qui a permis l'aménagement d'un nouveau sol d'occupation contemporain du second état de l'habitat. Ce niveau a livré du mobilier caractéristique du IIe siècle : sigillées claire A et B, amphore gauloise, etc...
- Un second niveau d'effondrement de la toiture et des murs (US-1), plus arasé que le précédent, où aucune trace de mortier n'est visible, si ce n'est dans le sondage n°2 où il provient des gènoises.
- Enfin, la couverture colluviale post-romaine de bas de versant, épaisse de 0,60 à 0,70m environ.

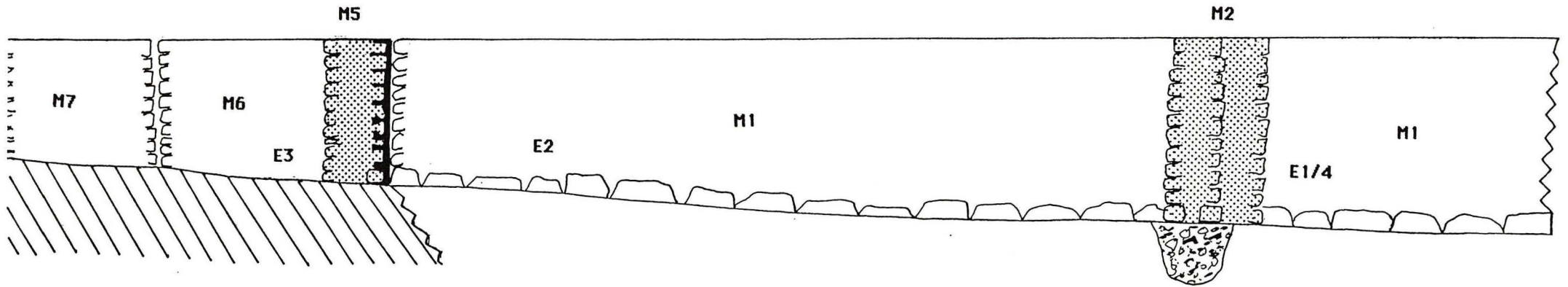
B – Le mobilier des différentes phases d'occupation du site

Nous regrouperons ici les différentes unités stratigraphiques en quatre ensembles chronologiques cohérents (fig.73) :

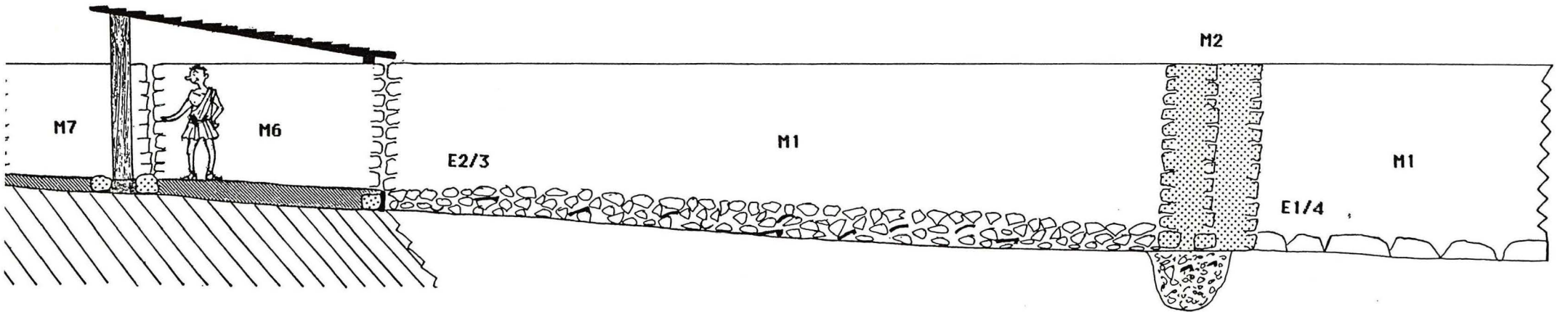
- La phase initiale qui regroupe les témoins d'une occupation antérieure à l'aménagement des murs
- La première phase d'aménagement des murs
- L'aménagement de l'espace E2/3
- L'abandon du site

Il est certain que les observations stratigraphiques les plus intéressantes ont été effectuées dans le sondage n°1 et d'une manière plus large dans la berme occidentale de la fouille. Ces observations valent donc essentiellement pour les murs M1, M2, M3 et M5 et les espaces E1, E2, E3 et E4. On est donc pour l'heure contraint de se résigner à extrapoler à partir de ce sondage (et du sondage n°2 pour le mur M4) pour prendre en compte les autres murs, qui ne sont pas forcément contemporains. L'étude de leur principe d'enchaînement devrait apporter des précisions complémentaires.

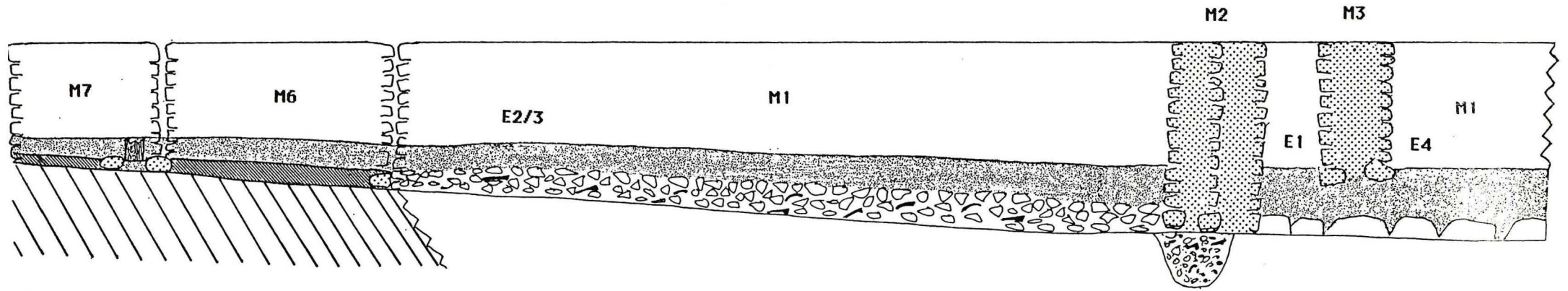
Fig.73 : Reconstitution schématique des différentes étapes de l'occupation du site



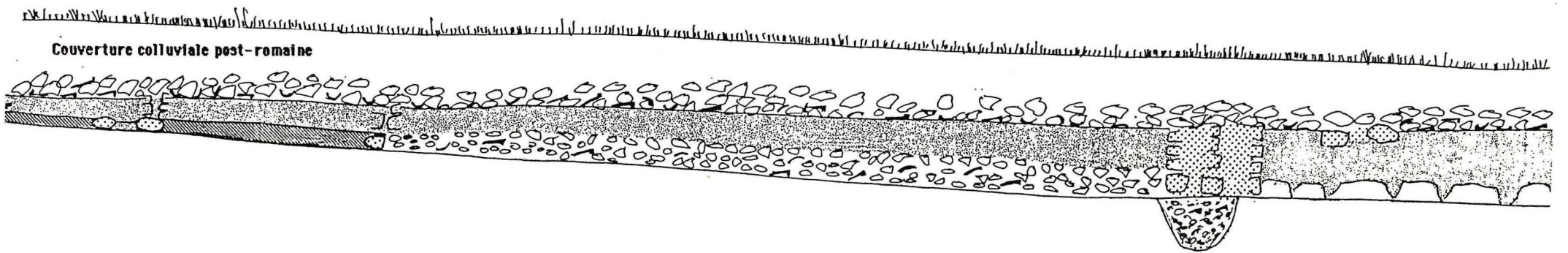
Phase 1-2 : L'aménagement initial des murs M1, M2, M5, M6 et M7



Phase 3A : L'aménagement de l'espace E2/3



Phase 3B : L'aménagement du mur M3



Phase 4 : L'abandon du site

1 - La phase d'occupation initiale

Le mobilier recueilli dans les niveaux inférieurs (US-5-4) du sondage n°1 témoigne d'une phase d'occupation antérieure à l'aménagement des murs M1, M2 et M3. Il provient de niveaux remaniés, probablement de remblais, sur lesquels s'appuient les murs en question. Mais aucune structure en place contemporaine de cette première phase qui couvre l'époque augustéenne et le 1er siècle n'a pu être décelée.

a) Les témoins les plus anciens (IIe-1er siècle avant notre ère)

Les plus anciens témoins rencontrés sur le site des Soires l'ont été dans les niveaux inférieurs (US-5-4) du sondage n°1. Ils consistent en un bord de patère en céramique campanienne proche du type Morel 2250, daté du IIe siècle avant notre ère, et un petit bronze marseillais du IIe ou de la première moitié du 1er siècle avant notre ère. On ne saurait en inférer pour l'instant que des niveaux archéologiques de cette époque puissent être découverts plus profondément. Ces témoins sont trop peu nombreux et le problème de leur origine ne pourra éventuellement trouver une solution que dans la poursuite des sondages. Notons toutefois qu'un autre tesson de céramique campanienne a été découvert lors de l'ouverture de la tranchée en 1988.

b) L'époque augustéenne

(dernier quart du 1er siècle avant notre ère - 15 de notre ère)

Les témoins de l'époque augustéenne, qui couvre globalement le dernier quart du 1er siècle avant J.C. et le début de notre ère, ne sont guère plus abondants. Il s'agit essentiellement d'un bord de plat de type Goudineau 17, recueilli à la base du sondage n°1 (US-1). Cette forme apparaît vers 12 avant notre ère. Le réduit E1 a également livré un bord très fin à lèvre plate et ressaut interne en céramique à paroi fine d'époque augustéenne (US-4A). La forme de sigillée de la Gaule du Sud Dragendorff 27 apparaît au tout début de notre ère, vers 5 ou 10. 9 bords de ce type de tasse ont été recueillis dans la couche US-4 du sondage n°1, ainsi que 8 fragments de paroi reconnaissables à leur profil bilobé. La couche inférieure (US-5) contenait également 1 bord et 2 fragments de paroi de ce type, livrant par ailleurs 1 bord de tasse conique de type Dragendorff 26 (Ritterling 5), forme qui apparaît aux alentours du changement d'ère (entre 0 et 5). Un fragment de paroi du type Dragendorff 27 a été retrouvé dans le niveau inférieur du réduit E1 (US-4A). Un bord du

même type a été également recueilli dans le sondage n°2, dans le niveau argilo-marneux sous-jacent au mur M4 (US-2).

Pour ce qui est des amphores, dont la datation est beaucoup moins assurée, surtout en l'absence de formes caractéristiques, il faut se contenter de mentionner la découverte de 4 fragments d'amphore italique dans la couche US-5 du sondage n°1, d'un cul d'amphore de type Dressel 1, d'une pointe d'amphorette, d'un fragment de col et de 75 fragments de panse dans la couche US-4 ainsi que de 30 fragments de panse dans la couche US-4A du réduit E1. Ces témoins n'ont néanmoins aucune valeur chronologique.

c) La première moitié du Ier siècle (15-50)

Les témoins sont plus fréquents pour cette période. Les céramiques à paroi fine sont présentes au cours du Ier siècle jusque vers 80. La couche US-5 a livré un bord et un fragment informe de lampe, un fond de gobelet à dépressions tulipiforme, une petite anse bifide, 5 informes décorés à la barbotine et un informe guilloché. Le niveau sus-jacent (US-4) a fourni 3 informes décorés à la barbotine et 2 informes guillochés. Un fragment décoré de pommes de pin a également été découvert dans le niveau US-4A du réduit E1. Certaines formes de sigillée de la Gaule du Sud apparaissent dans le courant de cette période : c'est le cas des bols de type Ritterling 9, vers 15, et 8, vers 25/30; les tasses coniques Dragendorff 33 apparaissent aux environs de 20/30; les assiettes Dragendorff 18/31 vers 30/35. Un bord d'assiette Dragendorff 18/31 et deux bords d'assiette Hermet 2/12c proviennent du niveau US-5. Deux bords de bol Ritterling 8, deux de Ritterling 9, deux bords de tasse conique Dragendorff 33 et un d'assiette Dragendorff 18/31 proviennent de la couche US-4. US-4A a également livré deux bords d'assiette Dragendorff 18/31.

Pour ce qui est des amphores, signalons simplement la présence de fragments d'amphore gauloise et espagnole dont la fourchette chronologique est très large, du Ier au IIIe siècle globalement. US-5 a livré 24 fragments de panse d'amphore gauloise, un fragment informe et un cul d'amphore espagnole. US-4 a fourni une lèvre d'amphore G4, un épaulement et 145 fragments de panse d'amphore gauloise. US-4A, un fond et 38 fragments de panse d'amphore gauloise. US-2 un col d'amphore G4 et 25 fragments de panse d'amphore gauloise. US-1, enfin, une lèvre d'amphore G4 et 16 fragments de panse d'amphore gauloise.

d) La seconde moitié du I^{er} siècle (50-100)

Les témoins de cette période ne manquent pas. Les formes de sigillée de la Gaule du Sud précédentes (Ritterling 8 et 9, Hermet 2/12c, Dragendorff 18/31, 27, 33) sont encore produites. De nouvelles formes apparaissent : c'est le cas des assiettes de type Dragendorff 35/36 et des vases hémisphériques Dragendorff 37 qui sont produits à partir de 60. Le niveau US-5 a livré deux bords d'assiette Dragendorff 35/36, l'un à décor de feuilles d'eau, l'autre sans, une paroi de vase hémisphérique Dragendorff 37 à motif érotique, un fond à pied annulaire de la même forme et un fond à pied annulaire de type Dragendorff 35 avec une estampille interne signée COSIUS. L'on sait que Lucius Cosius a exercé sous le règne des Flaviens.

Le niveau US-4 a fourni 4 bords d'assiette Dragendorff 36 à décor de feuilles d'eau, un bord identique non décoré, 2 pieds et un fragment de paroi de la même forme, un fragment de paroi de vase hémisphérique Dragendorff 37 à décor anthropomorphe et deux fragments de cette même forme. Mais contrairement à US-5, US-4 a livré également de la céramique sigillée claire A précoce, en l'occurrence 3 bords et 2 fragments de carène de plat de type Hayes 8A, produit à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle. Enfin, US-4A a donné un bord d'assiette Dragendorff 35/36.

e) La première moitié du II^e siècle (100-150)

Les témoins de cette période sont extrêmement fréquents. Les formes de sigillée de la Gaule du Sud précédentes (Dragendorff 18/31, 27, 33, 36, 37) sont encore produites, excepté les formes Ritterling 8 et 9. La production de la forme Hermet 2/12c cesse dans le courant du premier quart du II^e siècle. Aucune forme nouvelle de sud-gauloise n'apparaît. La céramique sigillée claire A est quant à elle beaucoup plus abondante que dans la période précédente. Les plats de type Hayes 8A sont encore produits, mais de nouvelles formes inondent les marchés : c'est le cas des vases Hayes 9, produits à partir de 100, et des marmites Hayes 19, 20 et 23, qui le sont dès 95. Le niveau US-5 lui-même a livré un bord et 3 fragments de marmite Hayes 23A, ainsi qu'un fragment caréné à décor de guillochis. La couche sus-jacente US-4 a fourni 2 bords de vase Hayes 9 et 2 bords de marmite Hayes 23B. Enfin, US-4A a donné 2 bords de cette même forme.

Les céramiques culinaires africaines font parallèlement leur apparition. Un bord de couvercle Hayes 196 a été découvert dans le niveau US-5. US-4 a livré 12 bords du même type, dont 4 appartenant à la variante Hayes 196A et 2 à la variante Hayes 196B, ainsi que 8 bords de marmite Hayes 197. Ces formes apparaissent vers 95. Ce niveau a également donné 2 bords de couvercle Hayes 185 et un fragment de fond de marmite Hayes 183. Enfin, 3 bords de couvercle Hayes 196 ont été trouvés dans le niveau US-4A.

Les premières formes de sigillée claire B font peut-être leur apparition dans le courant de cette période. US-5 a même livré deux fragments informes dont l'un serait de la sigillée B noire de Soyons. Le niveau US-4 s'est révélé plus riche, livrant un bord de petit vase proche de la forme Desbat 64, qui apparaît vers 130, 4 fragments de pied annulaire et 23 fragments informes, dont 8 décorés à la barbotine. Enfin, US-4A contenait 3 fragments de petites anses de cruche et 4 fragments informes.

f) La seconde moitié du IIe siècle (150-200)

Certaines formes de sigillée sud-gauloise, de sigillée claire A, d'africaine de cuisine et de claire B rencontrées au cours de la période précédente sont encore produites dans la seconde moitié du IIe siècle. Parmi celles de sigillée sud-gauloise, citons les formes Dragendorff 18/31, 33, 35, 36 et 37, produites jusque vers 140/170. Parmi les sigillées claires A, les plats de type Hayes 8A et 9A sont produits respectivement jusqu'en 160 et 200, les marmites Hayes 19, 20 et 23 jusqu'en 220. Enfin, la forme Desbat 64 de sigillée claire B persiste jusque vers 170.

De nouvelles formes font leur apparition parmi les sigillées claires A et les africaines de cuisine : les plats de type Hayes 6B/C, 8B et 9B apparaissent vers 150, les plats de cuisson Hayes 181 vers 160. Le niveau US-5 a livré un marli d'assiette Hayes 6B et un bord de plat Hayes 8B seulement. La couche sus-jacente (US-4) était plus riche, avec 2 bords d'assiette Hayes 6B/C, 5 bords Hayes 8B, 2 bords et un fragment de type Hayes 9B et 2 bords de plat de cuisson Hayes 181. US-4A a donné 3 bords Hayes 9B et un bord Hayes 8B.

2 - La première phase d'aménagement des murs

Plusieurs séries d'indices nous amènent à conclure que le mur M1 est aménagé dans le courant de la deuxième moitié du IIe siècle. Les formes susceptibles de fournir un *terminus post quem* postérieur à 150/160 sont absentes du niveau US-5, rares dans la couche US-4A, plus fréquentes dans US-4. Ce dernier (US-4) a fourni 2 bords de marmite Hayes 23B, un bord de plat de cuisson Hayes 181, deux bords de couvercle Hayes 185 et 12 bords de couvercle Hayes 196. US-4A a livré un bord de marmite Hayes 23B et 3 bords de couvercle Hayes 196. Les marmites en sigillée claire A de type Hayes 19, 20 et 23 sont produites jusque vers 220. Les marmites d'africaine de cuisine de type Hayes 183 et 197 jusqu'en 250. Mais cela ne signifie pas pour autant que les fragments en question aient été produits au IIIe siècle. Cela semble même assez peu probable, vu l'absence totale de sigillée claire C et de sigillée luisante dans les niveaux US-5, 4 et 4A. Même la sigillée claire B est somme toute assez rare et semble plutôt dater du IIe siècle. De plus, aucune forme de sigillée claire A ou d'africaine de cuisine rencontrée dans les niveaux concernés n'apparaît au delà de 150 ou 160 : les plats de type Hayes 6B/C, 8B et 9B apparaissent vers 150, les plats de cuisson Hayes 181 vers 160. Or ce sont là les formes les plus tardives. C'est peu après cette date que nous proposons de situer l'aménagement du mur M1 et des murs M2 et M5 qui s'appuient contre lui. L'on sait par ailleurs que l'aménagement du mur M4 ne saurait être antérieur à la première moitié du IIe siècle.

3 - L'aménagement de l'espace E2/3

Le niveau de destruction US-3, qui correspond en réalité à l'arasement volontaire du mur M5 dans le but de réunir les espaces E2 et E3, n'a livré aucun mobilier. Ce n'est pas le cas de la couche de remblai jaune dont la mise en place dans l'espace E3 a permis l'aménagement du substrat et la mise à niveau des deux espaces lors de cette opération de nivellement. Cette couche a livré en effet trois fragments de sigillée claire A : un bord de plat de type Hayes 9B, un fragment de fond de marmite et un fragment informe. Or les formes 9B sont produites de 150 à 200, ce qui nous donne un précieux *terminus post quem* pour l'arasement du mur M5 et la réorganisation des espaces E2 et E3, que nous situerons aux environs de 200.

4 - L'abandon du site

Le mobilier recueilli dans la couche verte argilo-marneuse US-2 nous renseigne sur la durée d'occupation du site. Cette couche provient probablement en effet de la dissolution de l'argile des murs ou plus probablement des enduits muraux lors de l'abandon du site. Or son faciès céramologique est fondamentalement différent de celui des niveaux sous-jacents.

L'amphore gauloise est encore présente dans US-2, qui a livré un col d'amphore G4 et 25 fragments de panse, ce qui nous situe dans le courant du III^e siècle. La sigillée de la Gaule du Sud est absente. Les sigillées claires A et B sont quasi absentes. La sigillée B/luisante fait son apparition. Elle est représentée par un bord de bol de type Lamboglia 3/8 (130-450), un bord de gobelet Lamboglia 14 (250-450), une petite anse de pichet Lamboglia 14/26 (250-450) et un fragment informe. Le contexte est assurément caractéristique du III^e siècle, voire du IV^e. A Martigny (Suisse), la forme 3 se retrouve dans des contextes de la deuxième moitié du II^e siècle et du III^e siècle (22). A Thonon et Seyssel (Haute-Savoie), dans des contextes de la deuxième moitié du II^e siècle et de la première moitié du III^e siècle. Elle est présente au IV^e siècle à Genève et à la Balme (Savoie) et même dans la première moitié du V^e au Portout (Chanaz, Savoie).

Le mobilier recueilli dans la couche d'effondrement est d'interprétation beaucoup plus délicate, dans la mesure où il a été remanié, soit par le fait de l'érosion, soit par celui des labours modernes. En témoigne la découverte d'un unique et minuscule tesson de sigillée sud-gauloise. C'est ce qui expliquerait également la présence de sigillée claire A du II^e siècle : la couche a en effet livré un bord de grand plat Hayes 3c à décor de feuilles d'eau daté de 140-160, un bord de plat Hayes 9, forme produite de 100 à 200, ainsi que 6 fragments informes de sigillée claire A. Il en va de même pour deux bords de couvercles Hayes 196A et 182 datés respectivement de 95 à 250 et 160 à 250.

La sigillée claire B occupe une place importante. En témoigne la découverte d'un col de petite cruche de type Desbat 66 à décor de guillochis (130-210), d'un col de vase Desbat 12 (Lamboglia 2) également guilloché (140-200), d'un bord de grande forme ouverte, d'une attache de petite anse, d'un fond à pied annulaire et de 17 fragments informes, dont 5 guillochés. La sigillée luisante est représentée par un bord de petit bol

Lamboglia 3/8 (130-450), un bord évasé à lèvre divergente et 8 fragments informes, dont un guilloché. Le type de bord évasé à lèvre divergente se retrouve dans un contexte de la deuxième moitié du II^e siècle et de la première moitié du III^e siècle à Seyssel (Haute-Savoie) (23). La couche de destruction a également fourni un col et 5 fragments cannelés d'amphore orientale, 4 fragments d'amphore africaine et une anse de cruche africaine.

L'absence de sigillées claires C et D nous invite à ne pas proposer une date trop tardive pour l'abandon du site, que nous situerons dans le courant ou à la fin du III^e siècle. Il est pour l'instant impossible d'avancer une datation plus précise.

C - Approche quantitative du mobilier

La ventilation du mobilier recueilli dans les différentes unités stratigraphiques du sondage n°1 nous permet de saisir l'évolution de l'occupation du site. L'essai d'approche quantitative qui est tenté ici, quoique très sommaire, n'en est pas moins significatif (fig.75).

1 - Les céramiques fines

Les céramiques fines (fig.76-78) constituent seulement 19,62% du mobilier recueilli dans le sondage n°1. Elles représentent cependant 48,11% du total des bords recensés. Leur intérêt chronologique est évidemment essentiel, d'autant que leur proportion dans les différents niveaux demeure à peu près constante, autour de 20%, sauf dans le niveau US-2 où elle diminue fortement. Les céramiques fines constituent en effet 21,22% du total des céramiques recueillies dans le niveau US-1, 14% dans le niveau US-2, 19,50% dans le niveau US-4, 20,47% dans le niveau US-4A et 18,95% dans le niveau US-5.

a) Les sigillées de la Gaule du Sud

Les céramiques fines les plus abondantes sont les sigillées claires A et les sigillées de la Gaule du Sud. Les secondes ont fourni 82 fragments, dont 23 bords. Cela représente 24,11% du total des céramiques fines. Mais plus que ces données brutes, c'est la ventilation de ces céramiques par unités stratigraphiques qui est intéressante. Les sigillées

**Fig.75 : Tableau de répartition du mobilier du sondage n°1
par catégories et par unités stratigraphiques**

Sondage n°1	1		2		4		4A		5			
Mobilier	Total	Bords	Total	Bords	Total	Bords	Total	Bords	Total	Bords	Total	Bords
Campanienne	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Arétine	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Paroi fine	0	0	0	0	5	0	3	1	10	1	18	2
Sigillée Sud-Gauloise	1	0	0	0	61	23	5	3	15	7	82	33
Sigillée claire A	8	2	1	0	48	16	26	6	11	3	94	27
Sigillée claire B	23	3	2	1	28	1	7	0	2	0	62	5
Culinaire africaine	3	2	0	0	53	23	11	3	1	1	68	29
Luisante	10	2	4	2	0	0	0	0	0	0	14	4
Total	45	9	7	3	196	64	52	13	40	13	340	102
Rouge et noire globulaire	7	0	5	0	106	1	5	0	7	0	130	1
Commune engobée	7	1	0	0	14	4	0	0	0	0	21	5
Commune claire	15	1	22	1	201	17	22	1	49	5	309	25
Commune oxydante	89	11	10	1	265	24	33	4	18	0	415	40
Grise kaolinitique	7	2	2	0	179	4	80	11	10	1	278	18
Grise sableuse	1	0	0	0	0	0	0	0	19	5	20	5
Commune brune	7	0	0	0	44	2	45	1	64	0	161	3
Commune réductrice	34	7	1	0	0	0	14	4	0	0	49	11
Céramique non tournée	0	0	3	0	0	0	3	1	4	1	10	2
Total	167	22	43	2	809	52	202	22	171	12	1393	110
Amphore italique	3	0	0	0	78	0	30	0	4	0	115	0
Amphore gauloise	17	1	26	1	147	1	39	0	24	0	253	3
Amphore espagnole	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Amphore orientale	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0
Amphore africaine	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Total	30	1	26	1	225	1	69	0	30	0	380	3

Fig.76 : Ventilation de chaque catégorie de céramique fine par unité stratigraphique (en valeur absolue)

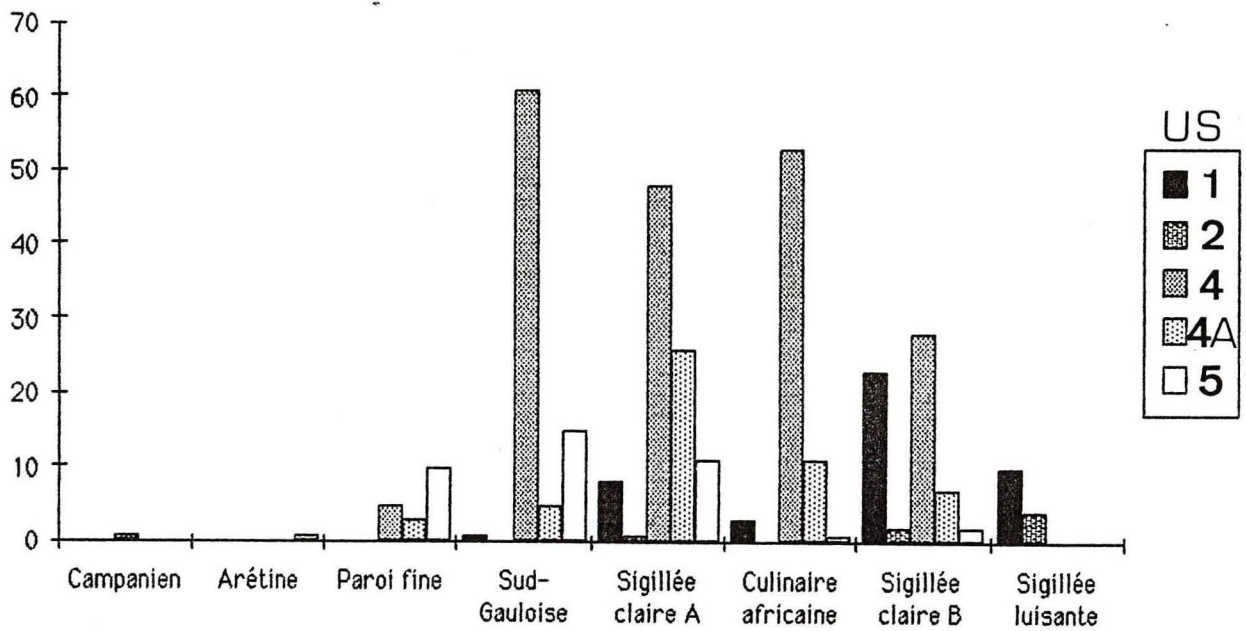
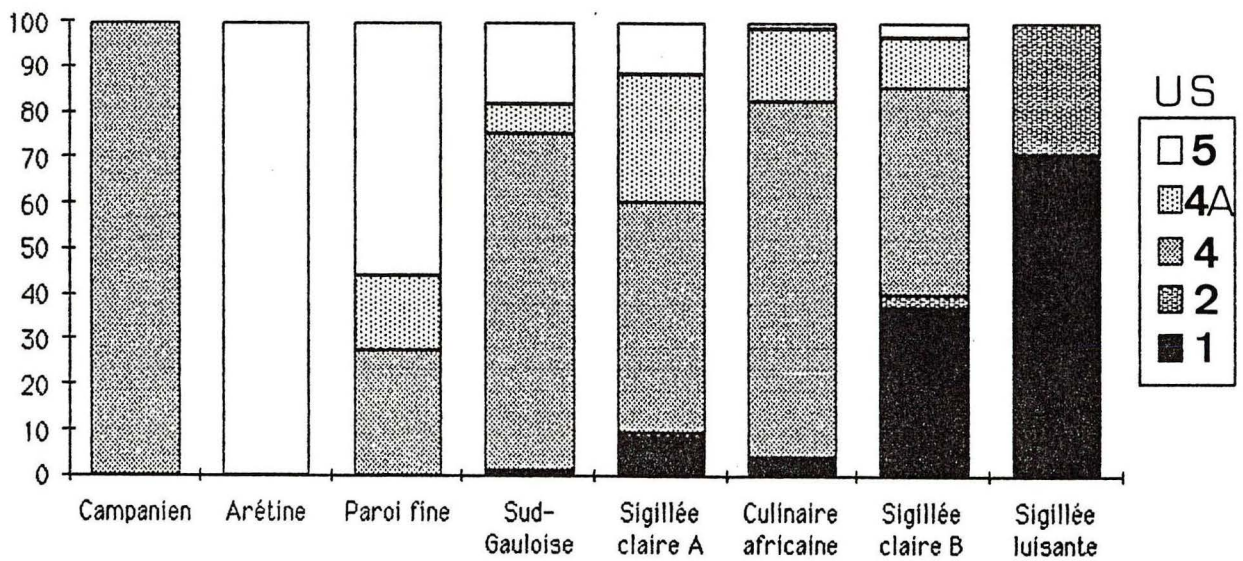
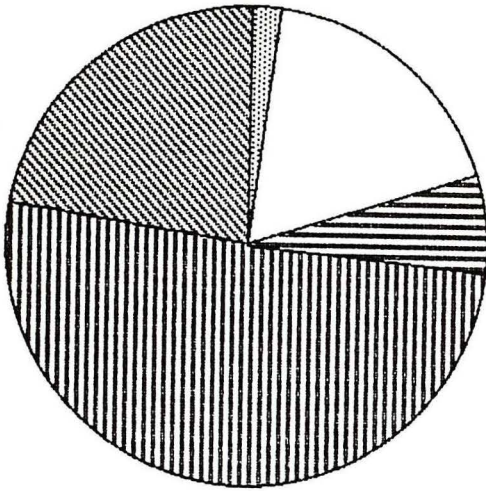


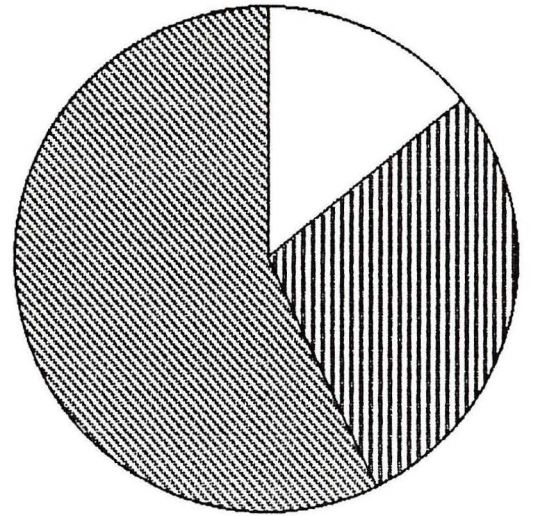
Fig.77 : Ventilation de chaque catégorie de céramique fine par unité stratigraphique (en pourcentage)



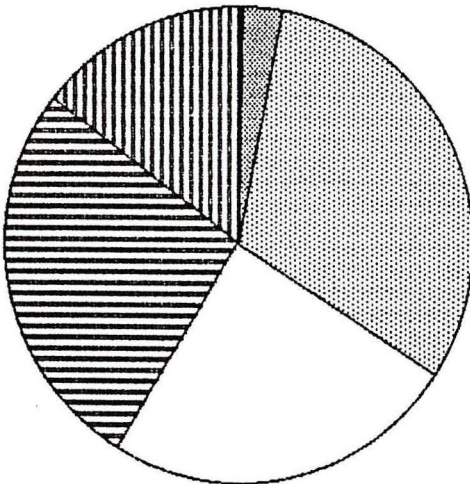
**Fig.78 : Composition des céramiques fines
par unité stratigraphique (sondage n°1)**



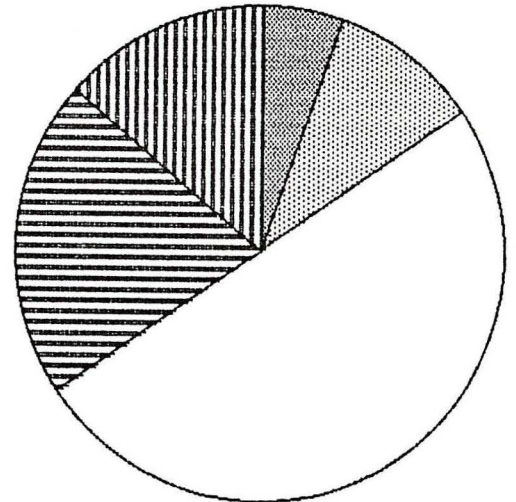
S-1 US-1



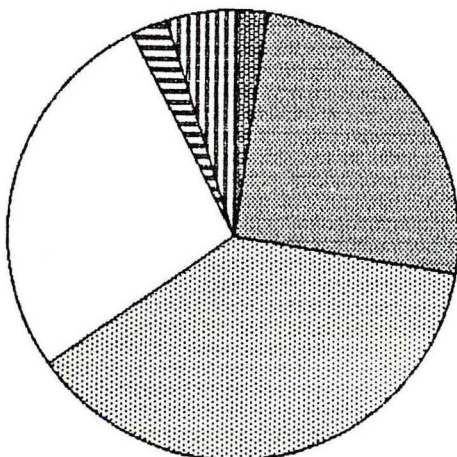
S-1 US-2



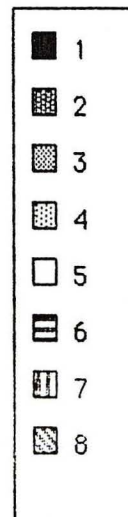
S-1 US-4



S-1 US-4A



S-1 US-5



1	Campanien
2	Arétine
3	Paroi fine
4	Sud-Gauloise
5	Sigillée claire A
6	Culinaire africaine
7	Sigillée claire B
8	Sigillée luisante

de la Gaule du Sud se répartissent ainsi : 1,22% dans le niveau US-1, 74,39% dans le niveau US-4, 6,10% dans le niveau US-4A et 18,30% dans le niveau US-5. Elles sont absentes du niveau US-2.

b) Les sigillées claires A

Les sigillées claire A ont fourni 94 fragments, dont 27 bords. Cela représente 27,65% du total des céramiques fines. Elles se distribuent de la manière suivante : 8,51% dans le niveau US-1, 1,06% dans le niveau US-2, 51,06% dans le niveau US-4, 27,66% dans le niveau US-4A et 11,70% dans le niveau US-5.

c) Les céramiques culinaires africaines

La céramique culinaire africaine a été englobée dans les céramiques fines, même si elle fait partie du vaisselier courant, par opposition aux productions locales ou régionales. Elle a fourni un contingent de 68 fragments, dont 29 bords, soit 20% de l'ensemble des céramiques fines, qui se répartissent de la manière suivante : 4,41% dans le niveau US-1, 77,94% dans le niveau US-4, 16,17% dans le niveau US-4A et 1,47% dans le niveau US-5. La céramique culinaire africaine est absente du niveau US-2.

d) Les sigillées claires B

Les sigillées claire B occupent une place à peu près identique aux précédentes, avec 62 fragments, dont 5 bords seulement. Cela représente 18,23% du total des céramiques fines. Mais elles se distribuent d'une manière très différente : 37,09% dans le niveau US-1, 3,22% dans le niveau US-2, 45,16% dans le niveau US-4, 11,29% dans le niveau US-4A et 3,22% dans le niveau US-5.

e) Les autres catégories de céramique fine

Les autres catégories de céramique représentent moins de 10% de l'ensemble des céramiques fines. Il s'agit des céramiques à paroi fine (5,29%), des sigillées luisantes (4,11%), de la campanienne (0,29%) et de l'arétine (0,29%). La céramique à paroi fine se retrouve pour 55,55% dans le niveau US-5, 27,77% dans le niveau US-4 et 16,66% dans le niveau US-4A. L'unique tesson de campanienne se trouve dans le niveau US-4 et celui d'arétine dans le niveau US-5. Enfin, la sigillée luisante se retrouve

à 71,43% dans le niveau US-1 et à 28,57% dans le niveau US-2.

2 - Les céramiques communes

Les céramiques communes (fig.79-81) représentent 80,38% du total des céramiques rencontrées dans le sondage n°1, soit 1348 unités. En nombre de bords, ce pourcentage tombe à 51,88 avec 110 éléments seulement.

a) Les céramiques communes à cuisson oxydante

Les plus abondantes sont les céramiques communes à cuisson oxydante et pâte rouge, orange ou rose, avec 415 éléments, soit 29,79% du total des communes. Elles représentent 36,36% des bords de commune. Mais la diversité des pâtes et des formes rencontrées dans cette catégorie interdit toute généralisation et toute forme d'interprétation. Notons simplement qu'elles se retrouvent dans tous les niveaux, au sein desquels elles se distribuent de la manière suivante : 21,44% dans le niveau US-1, 2,40% dans le niveau US-2, 63,85% dans le niveau US-4, 7,95% dans le niveau US-4A et 4,33% dans le niveau US-5.

b) Les céramiques communes à pâte claire

Viennent ensuite les céramiques communes à pâte claire (pâtes calcaires oxydées) qui, avec 309 unités, représentent 22,18% du total des communes et 22,72% des bords. Comme les précédentes, elles se retrouvent dans tous les niveaux, au sein desquels elles se répartissent comme suit : 4,85% dans le niveau US-1, 7,12% dans le niveau US-2, 65,04% dans le niveau US-4, 7,12% dans le niveau US-4A et 15,85% dans le niveau US-5.

c) Les céramiques communes grises kaolinitiques

Les céramiques communes grises kaolinitiques sont également fréquentes, avec 278 unités, soit 19,95% du total des communes. Elles représentent 16,36% des bords. On les retrouve essentiellement dans les niveaux US-4 et US-4A. Elles se distribuent ainsi : 2,51% dans le niveau US-1, 0,72% dans le niveau US-2, 64,38% dans le niveau US-4, 28,77% dans le niveau US-4A et 3,59% dans le niveau US-5.

Fig.79 : Ventilation de chaque catégorie de céramique commune par unité stratigraphique (en valeur absolue)

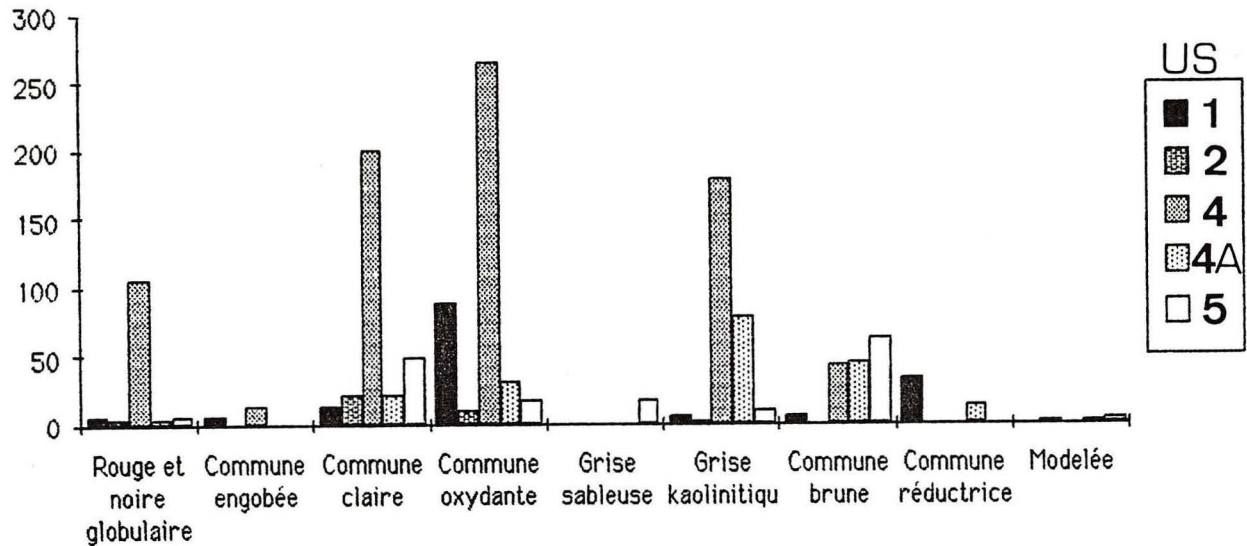


Fig.80 : Ventilation de chaque catégorie de céramique commune par unité stratigraphique (en pourcentage)

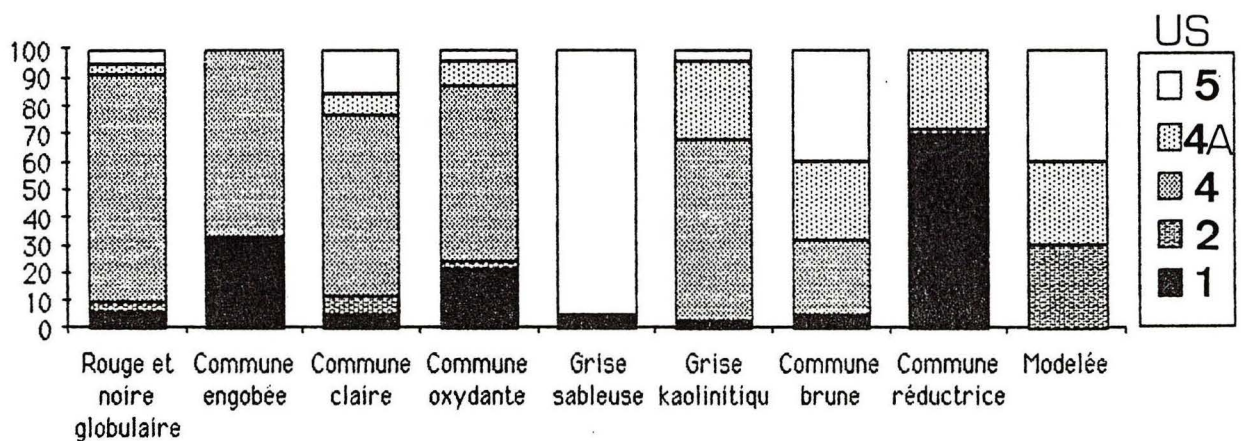
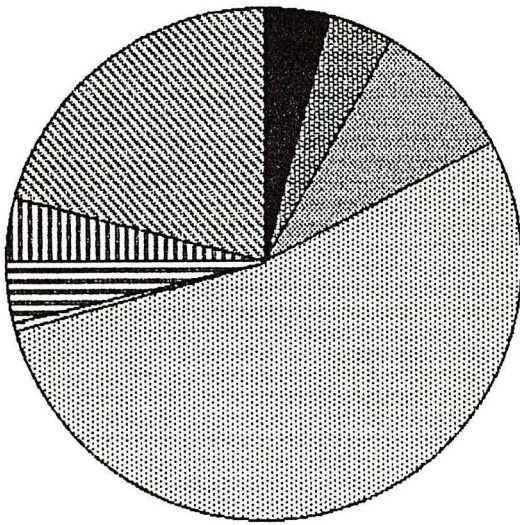
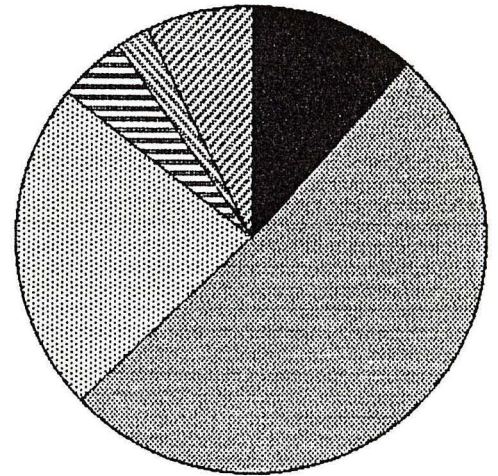


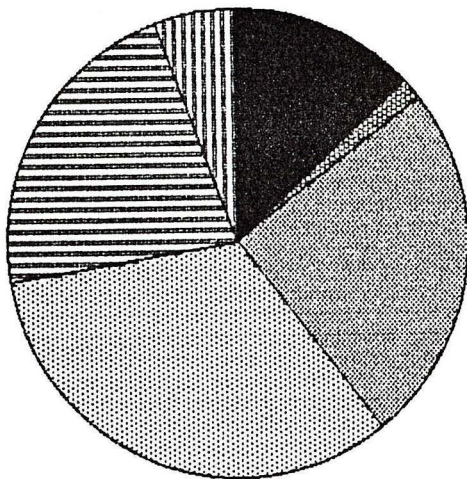
Fig.81 : Composition des céramiques communes par unité stratigraphique (sondage n°1)



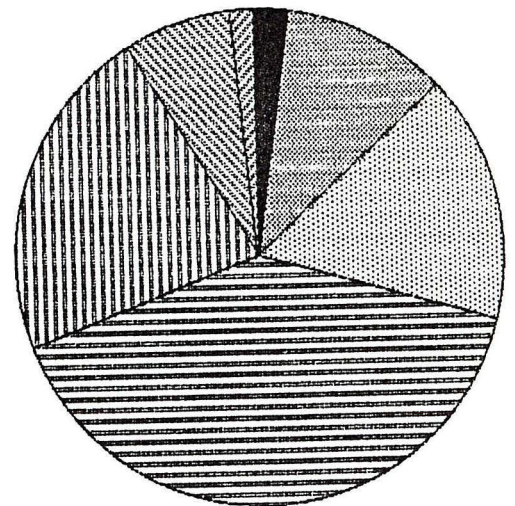
S-1 US-1



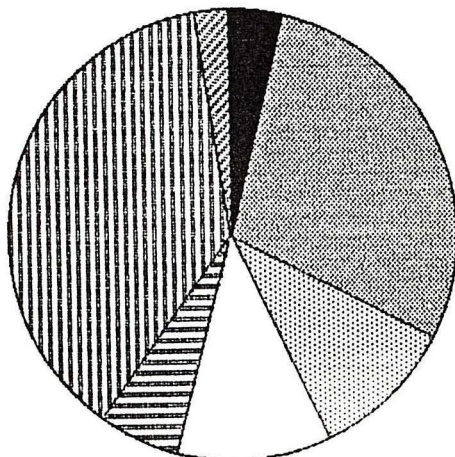
S-1 US-2



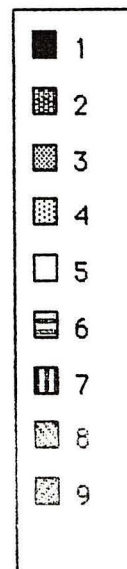
S-1 US-4



S-1 US-4A



S-1 US-5



1	Rouge et noire globulaire
2	Commune engobée
3	Commune claire
4	Commune oxydante
5	Grise sableuse
6	Grise kaolinitique
7	Commune brune
8	Commune réductrice
9	Modelée

d) Les céramiques rouges et noires à formes globulaires

Les céramiques rouges et noires à formes globulaires (gobelets) sont déjà moins fréquentes, avec 130 unités et un seul bord, soit 9,33% du total des communes et 0,90% des bords. On les a quasiment toutes recueillies dans le niveau US-4, d'où 81,54% en proviennent. Les autres se répartissent de la manière suivante : 5,38% dans le niveau US-1, 3,84% dans le niveau US-2, 3,84% dans le niveau US-4A et 5,38% dans le niveau US-5.

e) Les céramiques communes à pâte brune

Les céramiques communes à pâte brune représentent, avec 161 unités, 11,55% de l'ensemble des communes et 2,72% des bords. Mais elles se répartissent différemment entre les divers niveaux : 4,34% dans le niveau US-1, 27,33% dans le niveau US-4, 27,95% dans le niveau US-4A et 39,75% dans le niveau US-5. Elles sont absentes dans US-2. Surtout, elles sont plus abondantes dans le niveau US-5 que dans US-4.

f) Les autres catégories de céramique commune

Les autres catégories de céramique représentent moins de 5% de l'ensemble des communes. Il s'agit des communes à cuisson réductrice (3,51%), des communes engobées (1,50%), des communes grises sableuses (1,43%) et des modelées (0,71%). Les communes à cuisson réductrice se retrouvent pour 69,38% dans le niveau US-1 et 28,57% dans US-4A. Elles sont absentes dans US-4 et US-5. Les communes engobées se retrouvent à 66,66% dans US-4 et 33,33% dans US-1. Elles sont absentes dans US-2, US-4A et US-5. Les communes grises sableuses se concentrent à 95% dans le niveau inférieur US-5.

3 - Le mobilier amphorique

Le mobilier amphorique présente un intérêt très secondaire, tant par le nombre réduit des fragments que par la rareté des formes et des types rencontrés.

a) Les amphores gauloises

Le mobilier amphorique (fig.82-84) du sondage n°1 est essentiellement constitué d'amphores gauloises. Celles-ci sont

Fig.82 : Ventilation de chaque catégorie d'amphore par unité stratigraphique (en valeur absolue)

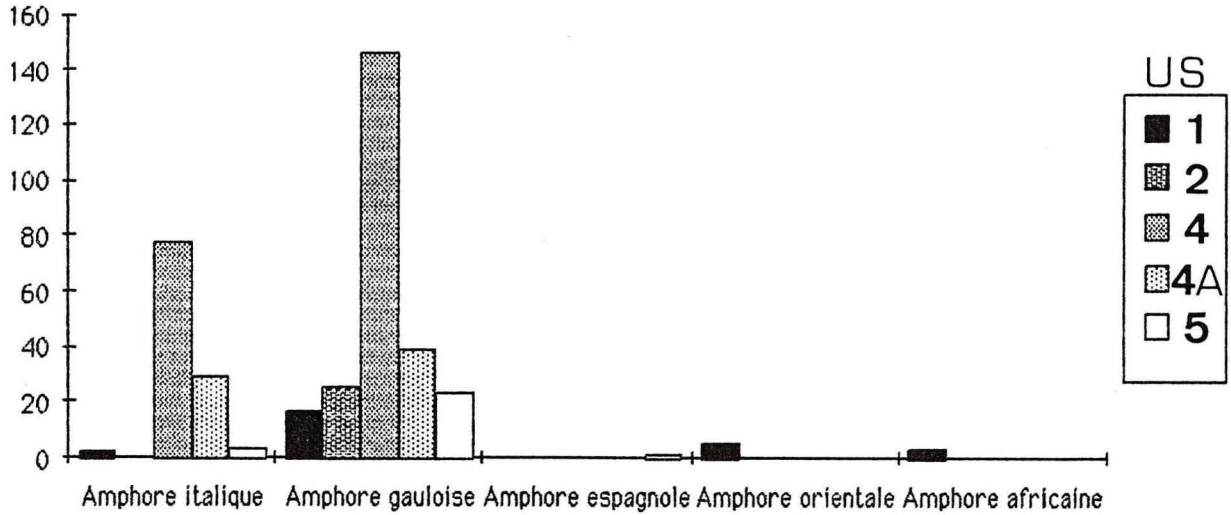


Fig.83 : Ventilation de chaque catégorie d'amphore par unité stratigraphique (en pourcentage)

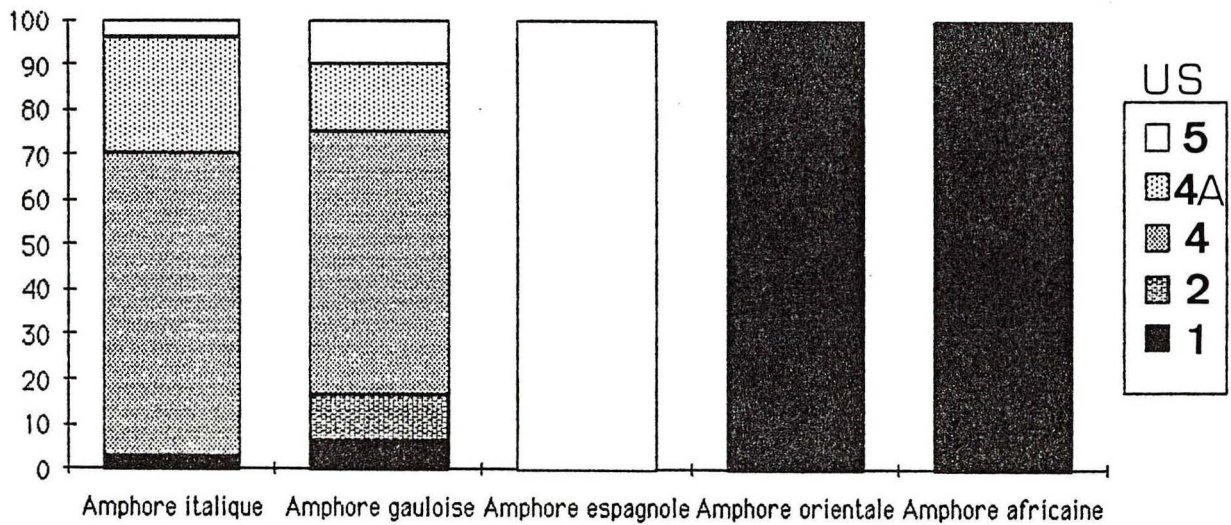
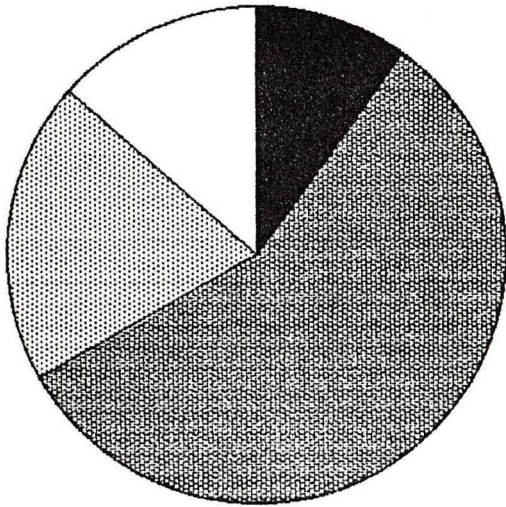
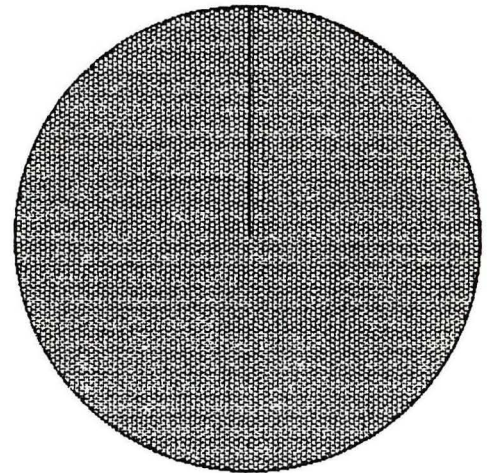


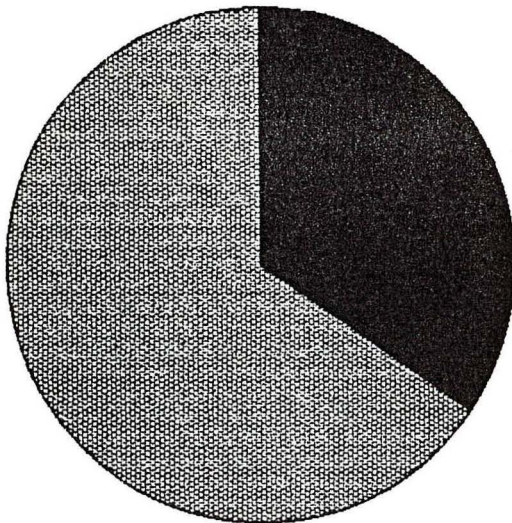
Fig.84 : Composition du mobilier amphorique par unité stratigraphique (sondage n°1)



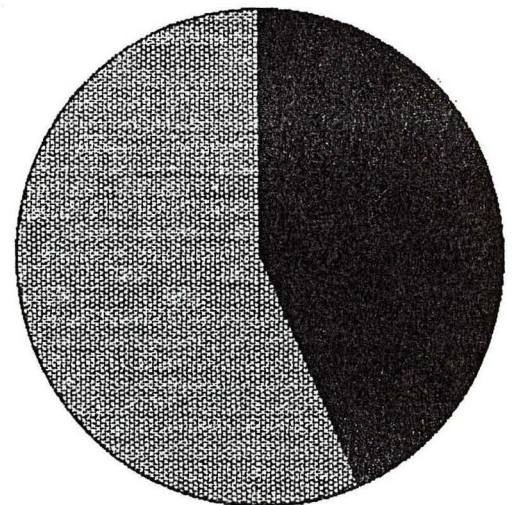
S-1 US-1



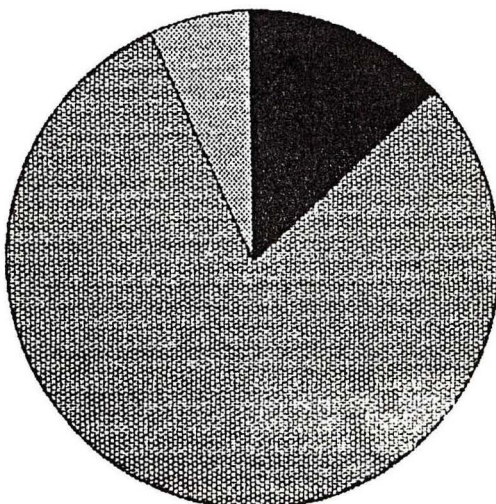
S-1 US-2



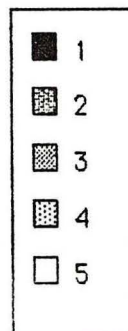
S-1 US-4



S-1 US-4A



S-1 US-5



1	Amphore italique
2	Amphore gauloise
3	Amphore espagnole
4	Amphore orientale
5	Amphore africaine

représentées par 253 fragments, dont 3 lèvres, soit 66,58% du total des fragments d'amphore, qui se répartissent ainsi : 6,72% dans le niveau US-1, 10,27% dans le niveau US-2, 58,10% dans le niveau US-4, 15,41% dans le niveau US-4A et 9,48% dans le niveau US-5. Différentes qualités de pâte ont été rencontrées : pâte blanche cannelée, pâte jaune cannelée ou non, pâte rosée, pâte blanchâtre micacée, pâte beige micacée et enfin pâte beige micacée à noyau rose micacé.

b) Les amphores italiques

Les amphores italiques sont représentées par 115 fragments, soit 30,26% du total des fragments d'amphore, qui se distribuent ainsi : 2,60% dans le niveau US-1, 67,82% dans le niveau US-4, 26,08% dans le niveau US-4A et 3,48% dans le niveau US-5. L'absence de forme caractéristique et la diversité des pâtes excluent toute interprétation à caractère chronologique.

c) Les autres catégories d'amphore

Les autres catégories d'amphore représentent moins de 2% du total des fragments d'amphore. Il s'agit des amphores orientales, représentées par 6 fragments dans le niveau US-1, des amphores africaines, représentées par 4 fragments dans le niveau US-1 et des amphores espagnoles, représentées par 2 fragments dans le niveau US-5.

D – Quelques points de repère pour une étude de la céramique commune

Quelques éléments de comparaison avec les céramiques languedociennes étudiées par Cl. Raynaud peuvent être avancés, mais le mobilier est trop fragmentaire, son étude loin d'être assez avancée, les sondages trop peu nombreux et la chronostratigraphie du site trop floue pour que l'analyse prétende à l'exhaustivité (24). Les céramiques communes représentent pourtant l'essentiel du mobilier et les éléments de comparaison avec les données acquises en Languedoc oriental ne manquent pas. Nous nous bornerons ici à en donner un aperçu très général à partir des données du sondage n°1.

1 - Les céramiques du Haut Empire (1er-IIe siècle)

a) Les céramiques communes à pâte claire

Ce sont les céramiques communes à pâte claire (pâtes calcaires oxydées) qui offrent les meilleurs éléments de comparaison. Le niveau US-5 en a livré 49 fragments, dont 5 bords. On trouve parmi ceux-ci un bord de mortier à large bandeau, type que Cl. Raynaud retrouve dans des contextes de la deuxième moitié du 1er siècle et de la première moitié du IIe. De la même époque datent les petites urnes à lèvre quadrangulaire dont un bord a été découvert dans cette même couche. Le niveau sus-jacent (US-4) contenait 201 fragments de commune à pâte claire, dont 17 bords. Il a livré les mêmes formes de mortier à bandeau large de la deuxième moitié du 1er siècle et de la première moitié du IIe. Enfin, le sondage n°2 a livré un petit col de cruche à bord à bandeau, forme que Cl. Raynaud date de la deuxième moitié du 1er siècle.

b) Les céramiques communes à pâte grise kaolinitique

Un bord d'urne (*alle*) en céramique commune grise semblable à la forme 2 de Vaison, proche de la variante 2e de Goudineau, a été recueilli dans le niveau US-4 (25). Il s'agit d'une urne de dimensions modestes dont la hauteur varie de 11 à 19cm et de forme globulaire. La surface externe est lissée, striée ou peignée. La variante 2e est moins renflée. Le col est individualisé par un ressaut. La lèvre, épaisse, est recourbée vers l'extérieur. A Vaison, cette forme a été recueillie dans des remblais du 1er siècle, mais on en connaît des parallèles plus anciens de la Tène III ou du règne d'Auguste (Cavaillon, Vaunage). 4 bords à bandeau de cruche trilobée (*alpe*) proches du type Goudineau 1 daté du 1er siècle ont également été inventés dans le niveau US-4A, ainsi qu'un bord curviligne d'urne à lèvre en bourrelet proche du type Goudineau 2.

c) Les céramiques communes grises à pâte sableuse

Les céramiques communes grises à pâte sableuse offrent quelques points de comparaison. On les trouve essentiellement à la base du sondage n°1, dans le niveau US-5 (19 fragments, dont 5 bords). Il faut signaler en particulier un bord d'urne à col convergent, lèvre amincie divergente et panse globulaire peignée, semblable à des formes que Cl. Raynaud situe dans des contextes de la deuxième moitié du 1er siècle. Cette hypothèse se trouve ici vérifiée.

d) Les céramiques rouges et noires à formes globulaires

Les céramiques rouges et noires à formes globulaires proviennent essentiellement du niveau US-4. L. Rivet en a recueilli dans les niveaux du I^{er} siècle de la *villa* de Saint-Julien-les-Martigues (26). Il s'agit de gobelets et de petits pots bicolores.

2 - Les céramiques tardives (IIIe-IVe siècle)

a) Les céramiques communes à pâte claire

Le niveau US-4 a fourni un bord d'*olla* triangulaire : des formes assez proches, qui rappellent la lèvre des amphores gauloises 1, sont datées par Cl. Raynaud de la première moitié du IIIe siècle. Mais la panse est dans le cas présent plus globulaire et la convexité du raccord col/panse plus prononcée. Le sondage n°2 a livré un bord d'*olla* à lèvre triangulaire amincie, que Cl. Raynaud date de la deuxième moitié du IIIe.

b) Les céramiques communes calcaires à cuisson oxydante

Les céramiques communes à cuisson oxydante et dégraissant calcaire nous donnent également quelques points de repère. Le niveau US-4A a livré un bord convergent d'urne à lèvre quadrangulaire que Cl. Raynaud signale comme une forme prédominante dans les contextes de la première moitié du IIe siècle. Plusieurs formes se retrouvent dans le niveau US-1 : des bords d'urne à lèvre divergente épaissie-arrondie, à lèvre droite épaissie-arrondie, un bord de marmite à lèvre divergente épaissie-arrondie. Dans le quartier ouest de Lunel Viel, Cl. Raynaud voit apparaître ces formes au cours de la première moitié du IVe siècle. Elles se retrouvent encore dans des contextes de la première et même de la seconde moitié du Ve siècle à Lunel Viel et sur l'*oppidum* du Marduel.

c) Les céramiques non tournées

Cl. Raynaud considère l'apparition de la céramique non tournée comme un trait majeur de la deuxième moitié du IIIe siècle en Languedoc oriental. Le répertoire morphologique de cette céramique est réduit à deux formes élémentaires : l'urne à panse globulaire et le plat tronconique, dont on a un exemplaire dans le sondage n°2. Le niveau US-1 du sondage n°1 a également livré quelques bords minces évasés d'urne à panse globulaire ou de plat tronconique en céramique à cuisson réductrice

non tournée à pâte sableuse micacée. Ces formes se retrouvent dans des contextes du IV^e siècle et même de la première moitié du Ve à Lunel Viel.

VII – Perspectives et programme de recherche

L'un des problèmes essentiels posés par la carte archéologique du secteur des étangs de Saint-Blaise et qui constitue le fondement de notre problématique historique est celui de l'émergence précoce et du développement au Haut Empire d'un habitat dispersé dont seule la mise en œuvre d'un programme cohérent de sondages de reconnaissance et de fouilles permettra de préciser la nature, la fonction, la chronologie et l'évolution.

Il semble que le site des Soires ne s'intègre que partiellement au schéma d'occupation du sol élaboré à partir des prospections. Est-il véritablement représentatif de cet habitat dispersé secondaire dont l'omniprésence contraste avec la rareté des *villae* gallo-romaines sur la rive occidentale de l'étang de Berre ? Actuellement, sa spécificité semble telle qu'il est encore impossible de le traiter en série. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de poursuivre sa fouille.

A – Problèmes posés et axes de recherche

La question posée vise à déterminer la nature, la fonction, l'organisation et la chronologie d'un type de site que les prospections fines réalisées dans le secteur des étangs nous ont permis de qualifier d'habitat dispersé secondaire, et dont on ignore pour l'instant la signification historique. L'accent sera mis sur un certain nombre de points qui nous semblent essentiels.

1 – La chronologie des phases de développement de l'habitat

Le premier problème posé est celui de la chronologie des différentes phases de développement de l'habitat. On insistera tout particulièrement sur la date de son apparition (époque augustéenne ?) et celle de son abandon à la fin de l'Antiquité (III^e, IV^e siècle ?). C'est à la fois le problème de la continuité de l'habitat préromain au Haut Empire et celui du maintien tardif de l'habitat dispersé au Bas Empire qui sont

posés : dans quelle mesure est-il possible de parler de continuité d'occupation ? Où se situent les structures d'habitat du I^{er} siècle et éventuellement de l'époque augustéenne ? Quand doit-on situer l'abandon du site ? Dans le courant du III^e siècle ? Au IV^e ?

2 - Fonctions et fonctionnement de l'habitat

Le problème de la chronologie des différentes phases d'occupation du site est directement lié à celui de ses fonctions successives et à l'évolution de sa morphologie. Quelles sont les différentes phases d'extension de l'habitat ? Quelles modifications s'opèrent au cours du III^e siècle sur le plan de l'organisation du site et de son importance dans le système productif ? Y a-t-il abandon momentané, déclin de l'activité du site et rétraction de l'habitat comme cela a pu être constaté par L. Rivet sur la *villa* de Saint-Julien-les-Martigues ? Il faudra pour chaque période d'occupation reconnaître la nature et la fonction de l'habitat et de ses éléments constitutifs afin de confirmer ou d'infirmer le modèle d'occupation du sol élaboré à partir des prospections. Il pourra être utile de mettre en évidence d'éventuelles structures légères en matériau périssable (terre, torchis) en utilisant des marqueurs biologiques (mollusques, végétaux) et sédimentologiques.

3 - Les activités productives

L'interprétation de la fonction du site et son intégration dans un ensemble se feront en terme de système de production, ce qui implique l'étude du rapport entre activité agricole et ressources et la prise en compte de l'incidence des systèmes agraires sur le milieu naturel. En ce sens, l'étude du mobilier recueilli (céramiques, amphores) prendra son importance dans la mesure où celui-ci peut être un précieux indicateur de l'activité économique locale. La découverte d'un atelier de fabrication d'amphores de type gauloises 4 et 5 au nord de l'étang de l'Olivier (Saint-Jean, Istres) peut être interprétée comme l'indice d'une viticulture locale. Or ce type de matériel est particulièrement abondant sur le site des Soires, où la base d'un pressoir à vin a également été exhumée. C'est la raison pour laquelle une collaboration a été engagée avec F. Laubenheimer. De même, l'étude de la faune conchyliologique et ostéologique recueillie sur le site peut témoigner de l'équilibre (ou du déséquilibre) entre population et ressources.

4 - Environnement du site et paysage

Enfin, on pourra tenter dans cet esprit une approche paléo-écologique de l'environnement local avant, pendant et après la (ou les) phase(s) d'occupation du site. Ceci implique la collaboration des géomorphologues et des naturalistes. Le décapage du site a déjà mis en évidence l'importance de l'accumulation sédimentaire post-romaine. L'analyse palynologique, malacologique et anthracologique des différents niveaux devrait permettre de définir les conditions d'implantation de l'habitat et l'impact de l'homme sur l'environnement proche. Les données ainsi obtenues pourraient être corrélées avec la chronostratigraphie fournie par le carottage réalisé dans l'étang du Pourra (Saint-Mitre).

B - Programme de recherche, méthodes et moyens

Il n'est pas possible de dissocier le programme de recherche des méthodes qui en commanderont la mise en œuvre en 1991.

1 - Les projets de recherche pour l'année 1991

a) Les recherches de terrain : la fouille

Après une première approche extensive, la fouille privilégiera une approche stratigraphique qui nous semble parfaitement adaptée à une meilleure compréhension de l'organisation et du fonctionnement des différents espaces de l'habitat. Le problème de la chronologie des différentes phases d'occupation doit également rester l'une de nos préoccupations essentielles, étant au cœur de notre problématique.

Pour ces raisons, plusieurs sondages doivent être réalisés aux endroits qui nous paraissent les plus importants : autour des seuils et des ouvertures, au pied de certains murs (M8, M9, M11 par exemple). Le but est de mieux saisir les étapes de l'aménagement du site et de comprendre sa disposition topographique. Les sondages n°1 et 2 devront être approfondis, afin de compléter notre connaissance de la stratigraphie générale du site et de mettre éventuellement au jour des structures bâties plus anciennes, dont l'abondance du mobilier sous-jacent au mur M1 (US-4/5) nous laisse supposer l'existence. Certains espaces pourront faire l'objet d'une fouille plus large. C'est le cas en particulier du vaste espace E5, dont on ignore la fonction exacte (cour ? entrepôt ?

bergerie ?). Il est indispensable de mettre au jour les éventuelles structures de pressage et de stockage de la production.

Il ne faudra pas pour autant négliger l'approche extensive de la fouille. La surface dégagée pourra être étendue vers l'ouest et vers le sud afin de préciser la limite exacte de l'établissement. En particulier, il faudra dégager le mur M1 sur toute sa longueur. Enfin, des sondages de reconnaissance pourront être réalisés avec l'aide d'un tracto-pelle au sud de la fouille et à l'ouest de la tranchée.

b) Projet d'étude des céramiques communes

L'abondance des céramiques communes, qui représentent près de 80% du total des céramiques rencontrées dans le sondage n°1 (soit 1348 unités) nous incite à approfondir leur étude. Une première approche a été ébauchée dans le présent rapport, avec le recensement systématique de toutes les formes rencontrées dans le sondage n°1. Les points de comparaison avec les recherches de Cl. Raynaud ne manquent pas.

2 - Une équipe de recherche pluridisciplinaire

L'examen du mobilier recueilli sera conduit en collaboration avec les céramologues du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méridionale (L.A.M.M.), de l'Institut de Recherche sur la Provence Antique (I.R.P.A.) et de la Direction des Antiquités de P.A.C.A.

La collaboration nouée avec F. Laubenheimer - Directeur de Recherche au CNRS - devrait permettre de définir le caractère local des amphores gauloises utilisées sur le site et de confirmer ainsi l'existence d'une viticulture. L'analyse comparative par activation neutronique d'échantillons recueillis sur le site des Soires et sur l'atelier de potier de Saint-Jean (Istres) confirmera ou infirmera l'hypothèse avancée.

La réalisation d'un transect géomorphologique du vallon dans lequel est implanté le site sera assurée en collaboration avec notre collègue géographe M. Provansal, Maître de Conférence à l'Université de Provence (Institut de Géographie). P. Poupet - pédologue (CNRS) - interviendra sur les paléosols. Etudes géomorphologique et géopédologique permettront de reconstituer le paléo-environnement et la chronostratigraphie des formations argileuses, hydromorphes et détritiques. Dans cette perspective, l'apport de la sédimentologie (M. Roux, Cl. Paron), de la

palynologie (H. Triat-Laval, J. Médus) et de l'anthracologie (M. Thimon) sera déterminant.

Les problèmes d'environnement seront abordés en collaboration avec différents organismes de recherche régionaux : Laboratoire de Géographie Physique et UA 903 de l'Université d'Aix-Marseille II, Centre d'Etude et de Recherche sur l'Environnement Méditerranéen (C.E.R.E.M.) de l'Université d'Aix-Marseille II, Laboratoire de Botanique Historique et Palynologie de la Faculté des Sciences de Saint-Jérôme à Marseille, Laboratoire de Radiocarbone de Lyon I. Aux côtés des archéologues se trouveront un sédimentologue, M. Roux, deux palynologues du Laboratoire de Botanique historique - H. Triat-Laval et J. Médus - ainsi que notre collègue géomorphologue M. Provansal qui vient de créer avec M. Jorda le Centre d'Etude et de Recherche sur l'Environnement Méditerranéen (C.E.R.E.M.).

Fr. Brien-Poitevin est disposée à prendre en charge l'étude des coquillages recueillis dans les niveaux archéologiques. Ph. Columeau (C.N.R.S.-Centre Camille Jullian) en fera de même pour la faune ostéologique.

3 - L'équipe de fouille

Une solide équipe de fouille s'est constituée au cours de la campagne d'été de 1990. G. Gouiran a été embauché dans le cadre d'un contrat emploi-solidarité (CES) pour assister l'archéologue responsable de la fouille. La plupart des fouilleurs sont lycéens ou étudiants à Aix-en-Provence. Les équipes, qui se relaient à intervalles réguliers, sont basées à l'Hôpital Saint-Jacques, l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Mitre mis à la disposition du Ministère de la Culture par la Mairie qui projette d'y installer le futur musée de la commune. Dans le cadre de l'UV de Licence "Techniques de l'Archéologie antique" coordonnée par le Professeur Philippe Leveau, des étudiants effectueront des stages pratiques sur le chantier durant les vacances de Noël, Février, Pâques et d'été 1991.

VIII- Conclusion

Le plan de l'habitat des Soires tel qu'il a pu être dressé à partir de la campagne de fouille de l'été laisse peu de doute sur la vocation agricole d'un site que nous interprétons comme une petite exploitation rurale. Les techniques de construction utilisées, les dimensions et la disposition des pièces, la nature du mobilier recueilli, l'importance de la part des céramiques communes dans le vaisselier, la fréquence des amphores gauloises, la présence de récipients de stockage (*dolia*), la découverte d'une base de pressoir, de deux meules domestiques, d'une serpette et de pesons de métier à tisser, tous ces indices confirment l'hypothèse d'un établissement agricole.

On peut avancer, mais de manière beaucoup plus prudente, l'existence d'une viticulture locale, à la lecture des premiers résultats de la fouille. Le *pedicinus* exhumé à 50m au sud-ouest du site laisse penser à un pressoir à vin plutôt qu'à un pressoir à huile, ses dimensions étant très réduites. La fréquence des amphores gauloises G4 et la découverte d'une serpette (utilisée pour la taille de la vigne ?) iraient dans ce sens. Mais l'interprétation de ces données s'avère très délicate. Reste donc à découvrir les structures de pressage et de stockage de la production. Certaines activités artisanales ont pu également se juxtaposer aux activités strictement agricoles.

L'intégration des données de la fouille au cadre plus large de l'économie locale et régionale n'est pas sans poser de multiples questions. La composition du mobilier recueilli dans le sondage n°1, la prédominance très nette des productions locales et régionales, celles des récipients de stockage évoquent un système d'auto-subsistance (27). L'architecture "pierre et terre" utilisée témoigne d'un ancrage des traditions dans la période préromaine. Le qualificatif "indigène" vient naturellement à l'esprit pour définir ce type d'établissement agricole. Pourtant, la présence d'amphores gauloises n'atteste-t-elle pas d'une forme d'"exportation" de la production locale, et donc l'existence d'échanges, dans l'hypothèse où celles-ci proviendraient de l'atelier de fabrication tout proche de Saint-Jean à Istres ? La présence de céramiques fines dans tous les niveaux stratigraphiques (sigillées sud-gauloise, claire A, B et luisante) confirme la réalité des échanges avec l'extérieur.

Par ailleurs, certains indices témoignent d'une forme de "romanisation" des techniques de construction, en particulier l'usage du mortier dans la construction des murs, l'existence d'une toiture en tuiles dont le poids nécessitait l'aménagement d'une solide charpente et l'utilisation de clous pour fixer les tuiles sur les solives et assembler les poutres et les chevrons entre eux. Mais le site des Soires est fondamentalement différent d'une *villa* traditionnelle, tant par son plan, qui traduit un manque certain de rigueur, que par les techniques de construction employées (architecture "pierre et terre") ou l'absence de tout élément ornemental. La ferme des Soires s'apparente par bien des aspects aux habitats de tradition indigène rencontrés dans le Var. Les deux fermes de l'Ormeau (Taradeau, Var), par exemple, sont construites selon une technique semblable (28). Les sols sont en terre ou en galets et seuls les pressoirs et les cuves aménagés sous le règne des Flaviens sont bâtis au mortier de chaux. Or leur origine remonte au I^{er} siècle avant notre ère. Mais leur caractère archaïque ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de petites exploitations : chacune d'elle couvre en effet environ 1000m², superficie tout à fait comparable à celle du site des Soires. La ferme des Sausses (Séguret, Vaucluse) était certainement beaucoup plus réduite avec moins de 500m² (29).

Le problème du statut social des habitants et de la position de cette forme d'exploitation dans la hiérarchie de l'habitat est donc loin d'être éclairci. La nature des rapports entretenus par ce type d'habitat de tradition indigène et les *villae* qui sont le symbole de la romanisation des campagnes est complexe (30). La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la toute proche *villa* de Péricard, située à l'extrémité méridionale de la commune de Saint-Mitre ? Les habitants des Soires exploitaient-ils la terre en faire-valoir direct ou bien pour le compte du propriétaire de cette *villa* ? La rareté des *villae* dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé préromain, et donc à celle de terres non appropriables après la Conquête ? L'acquisition des éléments de solution à ces interrogations passe par la datation précise des étapes de la mise en place de ces établissements agricoles.

Toutes ces interrogations nous poussent à demander le renouvellement de la fouille pour l'année 1991. Les conditions sont réunies pour la réussite de l'entreprise :

- L'accord des propriétaires du terrain est acquis;
- Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large d'une Action Thématique Programmée : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine" qui a pour cadre les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre et pour responsable scientifique M. Ph. Leveau, Professeur d'Archéologie à l'Université de Provence I;
- Il bénéficie de la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire constituée depuis 1986 autour de l'A.T.P. "Etang de Berre" qui associe archéologues, historiens, spécialistes des sciences de la terre et de la vie;
- Il bénéficie également de la présence à plein temps sur le terrain d'un étudiant de Troisième Cycle allocataire de recherche qui effectue sa thèse sur "L'histoire de l'occupation du sol dans la région des étangs de Saint-Blaise";
- Enfin, le projet prend appui dans un contexte local favorable puisqu'un projet de Musée a été approuvé par le Conseil Municipal de Saint-Mitre-les-Remparts, qui a en outre mis un bâtiment à la disposition de l'équipe de fouille.

Notes

- 1 - TREMENT (F.) : Projet de fouille programmée sur le site des Soires. Université de Provence I, novembre 1989, 47p.;
- 2 - Je remercie encore l'Entreprise Générale de Travaux (La Mède, Martigues) qui a aimablement mis à notre disposition une cabane de chantier et une citerne;
- 3 - Je tiens à préciser combien je dois aux fouilles de J.-Cl. Meffre sur l'habitat F des Sausses à Séguret (Vaucluse) de m'avoir éclairé sur mon propre chantier. Voir : MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, pp.97-133;
- 4 - GATEAU (F.), TREMENT (F.) : Archéologie et Histoire de l'occupation du sol sur les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre. Projet d'ATP, appel d'offre : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine", Centre Camille Jullian, Université de Provence, novembre 1989;
- 5 - Cette thèse de Troisième Cycle sur le thème de "l'histoire de l'occupation du sol et du paysage dans la région des étangs de Saint-Blaise" (Saint-Mitre) devrait aboutir d'ici 1992;
- 6 - TREMENT (F.) : La région des étangs : Histoire du milieu naturel et humain. Mémoire de Maîtrise dirigé par Ph. Leveau, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1988; TREMENT (F.) : Inventaire archéologique de la zone des étangs. Complément. Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;
- 7 - TREMENT (F.) : La Région des Etangs de Saint-Blaise : Approche archéologique et paléoécologique d'un milieu de vie. Mémoire de D.E.A. dirigé par Ph. Leveau. Archéologie, Histoire et Civilisations de l'Antiquité et du Moyen Age, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;
- 8 - Idem pp.151-153;

- 9 - Carte géologique de la France au 1/50.000. Istres, la Crau. XXX-44-45. Ministère de l'Industrie et de la Recherche, Service Géologique National, Orléans, pp.4-5 (Notice);
- 10 - Pour plus de détail sur l'histoire des étangs : TREMENT (F.) : La région des étangs : Histoire du milieu naturel et humain. Mémoire de Maîtrise dirigé par Ph. Leveau, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1988;
- 11 - Idem;
- 12 - TREMENT (F.) : Rapport de prospection systématique sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône). Direction des Antiquités de P.A.C.A., Aix-en-Provence, 1990;
- 13 - TREMENT (F.) : La région des étangs : Histoire du milieu naturel et humain. Mémoire de Maîtrise dirigé par Ph. Leveau, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1988, t.II, n°6 et 42;
- 14 - Sur la question de la représentativité des données de la prospection, voir : Colloque du GMCPA, Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie, la Villette, novembre 1989 (à paraître);
- 15 - TREMENT (F.) : Projet de fouille programmée sur le site des Soires. Université de Provence I, novembre 1989, pp.10, 13-14;
- 16 - TREMENT (F.) : Projet de fouille programmée sur le site des Soires. Université de Provence I, novembre 1989, pp.11-12;
- 17 - TREMENT (F.) : Projet de fouille programmée sur le site des Soires. Université de Provence I, novembre 1989, Inventaire du mobilier, pp.14-22;
- 18 - BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GEBARA (Ch.), PASQUALINI (M.) : L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. Provence historique , 141, 1985, 242-243;
- 19 - Idem;

- 20 - MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, p.109;
- 21 - BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GEBARA (Ch.), PASQUALINI (M.) : L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. Provence historique , 141, 1985, 242-243;
- 22 - DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) : Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne). Figlina , 7, 1986, p.36;
- 23 - Idem, p.49;
- 24 - J'ai essayé de reprendre autant que possible les catégories descriptives des formes usitées par Cl. Raynaud en Languedoc;
- 25 - GOUDINEAU (Chr.) : Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison. R.A.N. , 10, 1977, pp.155-161;
- 26 - Renseignement oral de L. Rivet;
- 27 - C'est également la conclusion à laquelle parvient J.-Cl. Meffre : MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, p.128;
- 28 - BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GEBARA (Ch.), PASQUALINI (M.) : L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. Provence historique , 141, 1985, 242-243;
- 29 - L'habitat et la cour de l'habitat F des Sausses couvrent 419m². 270m² au total ont été exploités. Voir : MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, p.101;
- 30 - CORBIER (M.) : Propriété et gestion de la terre : grand domaine et économie paysanne. Aspects de la recherche historique en France et en Allemagne. Colloque franco-allemand, Göttingen, 1979. Göttingen, 1981, pp.11-29.

Bibliographie

ALCAMO (J.-Cl.) : La dénomination des productions de vaisselle commune. Revue archéologique Sites , hors-série n°29, Avignon, 1986, 231p.;

ARCELIN (P.) : Normalisation du dessin en céramologie. Table-Ronde de Montpellier, 1976, D.A.M. , n° spécial 1, 1979, 35p.;

ARCELIN (P.) : Evolution des rapports sociaux dans la basse vallée du Rhône aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère. Archéologie et rapports sociaux en Gaule (Protohistoire et Antiquité), Table-Ronde du CNRS, Besançon, 1982; Paris, 1984, pp.185-218;

ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.) : Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie. D.A.M. , 4, 1981, pp.189-192;

BRUN (J.-P.), CONGES (G.), GEBARA (Ch.), PASQUALINI (M.) : L'habitat rural dans le Var à l'époque romaine : données archéologiques récentes. Provence historique , 141, 1985, 233-251;

CHAZELLES (Cl.-A. de), FICHES (J.-L.), POUPET (P.) : La Gaule méridionale. Architecture de terre et de bois. Paris, 1985, D.A.F. , 2, pp.61-71;

CORBIER (M.) : Propriété et gestion de la terre : grand domaine et économie paysanne. Aspects de la recherche historique en France et en Allemagne. Colloque franco-allemand, Göttingen, 1979. Göttingen, 1981, pp.11-29;

DARTON (A.) : Sigillée claire B de la vallée du Rhône. R.E.L. , 38, 2, 1972, pp.137-189;

DESBAT (A.) : Les céramiques rhodaniennes à vernis argileux dites "sigillées claires B". Etude du matériel lyonnais des II^e et III^e siècles. Thèse dactyl., Lyon, 1980, 402p.;

DESBAT (A.), PICON (M.) : Sigillée claires B et luisante : classification et provenance. Figlina , 7, 1986, pp.5-18;

DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) : Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne). Figlina , 7, 1986, pp.19-49;

FICHES (J.-L.) : Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Paris, 1986, D.A.F. , 5, 139p.;

GATEAU (F.) : L'établissement gallo-romain de la Pousaraque (Gignac-la-Nerthe, Bouches-du-Rhône). Rapport de sondage. Direction des Antiquités de P.A.C.A., 1989, 30p.;

GATEAU (F.), TREMENT (F.) : Archéologie et Histoire de l'occupation du sol sur les rives occidentale et méridionale de l'étang de Berre. Projet d'ATP, appel d'offre : "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine", Centre Camille Jullian, Université de Provence, novembre 1989;

GOUDINEAU (Chr.) : La céramique arétine lisse. Paris, 1968, 396p., suppl. 6, IV aux M.E.F.R.A. ;

GOUDINEAU (Chr.) : Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison. R.A.N. , 10, 1977, pp.153-169;

HAYES (J.W.) : Late Roman Pottery, a catalogue of roman fine wares. The British School at Rome , London, 1972;

HOFFMAN (B.) : La céramique sigillée. Paris, 1986;

LAMBOGLIA (N.) : Nuove osservazioni sulla "terra sigillata chiara", I (tipi A e B). R.E.L. , 24, 1958, pp.257-330;

LAUBENHEIMER (F.) : La production des amphores en Gaule narbonnaise. Paris, 1985, 466p.;

MASSOT (J.-L.) : Maisons rurales et vie paysanne en France. Paris, 1975, 401p.;

MEFFRE (J.-Cl.) : L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de

Vaison-la-Romaine. D.A.M. , 11, 1988, pp.97-133;

OSWALD (F.) : Index of Potters' stamps on Terra Sigillata "Samian Ware". Margidunum, 1931, reprint 1964, 428p.;

OSWALD (F.) : Index of figure-types on Terra Sigillata "Samian Ware". Liverpool, 1936-1937, 2, 71p.;

OSWALD (F.), PRYCE (T.D.) : Introduction à l'étude de la céramique sigillée. Revue archéologique Sites , hors-série n°24, Avignon, 1984, 192p.;

PY (M.) : Agriculture et artisanat : l'essor économique du IIIe au Ier siècle av. J.-C. Dossiers de l'Archéologie , 35, 1979, pp.86-98;

RAYNAUD (Cl.) : Céramiques du début du IIIe siècle dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Figlina , 7, 1986, pp.51-64;

TREMENT (F.) : La région des étangs : Histoire du milieu naturel et humain. Mémoire de Maîtrise dirigé par Ph. Leveau, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1988;

TREMENT (F.) : Inventaire archéologique de la zone des étangs. Complément. Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;

TREMENT (F.) : La Région des Etangs de Saint-Blaise : Approche archéologique et paléoécologique d'un milieu de vie. Mémoire de D.E.A. dirigé par Ph. Leveau. Archéologie, Histoire et Civilisations de l'Antiquité et du Moyen Age, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1989;

TREMENT (F.) : Projet de fouille programmée sur le site des Soires. Université de Provence I, novembre 1989;

TREMENT (F.) : Rapport de prospection systématique sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts (Bouches-du-Rhône). Direction des Antiquités de P.A.C.A., Aix-en-Provence, 1990;

VERNHET (A.) : Les dernières productions de la Graufesenque et la question des sigillées claires B. Figlina , 2, 1977, pp.33-49.

Budget prévisionnel de la fouille pour l'année 1991

I - Fonctionnement

● Hébergement et nourriture des fouilleurs bénévoles (vacances de février, pâques et d'été)	15.000
● Petit matériel de fouille (renouvellement)	3000
● Petit matériel de dessin	3000
● Photographie (pellicules et tirages)	5000

II - Equipement

● Terrassement (5 journées de tracto-pelle pour sondages)	10.000
● Travaux d'analyse (conchyliologie, ostéologie, sédimentologie)	10.000
● Matériel	10.000

Total en francs **56.000 F**

Archéologie à Saint-Mitre

Fouille d'un établissement agricole gallo-romain par Frédéric Trément

Le premier coup de pelle vient d'être donné sur le chantier de fouille archéologique des Soires à Saint-Mitre. Il s'agit pour Frédéric Trément, archéologue allocataire de re-

cherche à l'Université de Provence, de mettre au jour les vestiges d'un établissement rural gallo-romain occupé vraisemblablement depuis l'époque augustéenne (fin du

1er siècle avant notre ère) jusqu'à la fin de l'Antiquité (V^e siècle).

Les prospections systématiques ont mis en évidence, en particulier, l'émergence très précoce d'un habitat dispersé dont la mise en place est contemporaine du plus ancien état de Saint-Blaise (VII^e siècle avant notre ère). A l'époque romaine, loin de disparaître avec la Conquête, l'abandon de Saint-Blaise et la mise en place d'un réseau d'exploitations domaniales liées aux cités — les villae — cette forme d'occupation du sol reste prééminente et ce, jusqu'à une époque très tardive, aux Ve et VI^e siècles de notre ère.

Ces fouilles sont pour notre commune l'occasion de renouer, en cette année de l'archéologie, avec une discipline qui a beaucoup évolué depuis les fouilles de Henri Rolland à Saint-Blaise. Elles seront également l'occasion pour Frédéric Trément de répondre aux interrogations suscitées par trois années de recherches

menées dans le cadre d'une Thèse de Troisième Cycle sur « l'histoire de l'occupation du sol et l'évolution du paysage dans la région des étangs de Saint-Blaise ». Ces recherches renouvellent complètement la vision que nous pouvions avoir du passé de notre région. L'archéologie locale ne saurait se résumer désormais aux fouilles de Saint-Blaise, de l'île de Martigues ou de l'anse Saint-Gervais. Plus d'une centaine de sites archéologiques ont été reconnus sur les communes de Saint-Mitre, Martigues-Nord, Istes, Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer, la plupart lors des deux dernières années. Du même coup, c'est toute une histoire — l'histoire, notre histoire — qu'il nous faut réécrire à la lumière de cette multitude de données qui seront présentées au public dans une prochaine exposition.

Les fouilles des Soires devraient permettre de mieux comprendre la nature, la fonction, l'organisation, l'importance et l'évolution chronologique

d'un de ces nombreux établissements agricoles. Il importe en particulier de savoir quels types de cultures y étaient pratiqués. La découverte à proximité du site d'un élément de pressoir à huile antique atteste l'existence d'une oléiculture. Mais quelle était réellement son importance dans l'économie locale ? La collaboration des archéologues avec divers spécialistes des sciences de la terre et de la vie au sein d'un programme pluridisciplinaires (Université-CNRS) devrait apporter des éléments de réponse.

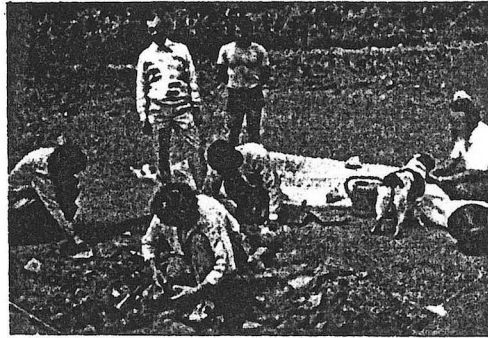
Voici la première « trouvaille » que l'on suppose être un support de pressoir à huile ou à vin. Elle a été faite par Fabien Perez, fils des propriétaires du terrain, alors qu'il aménageait un drain à l'aide d'un tracto-pelle.

Cette découverte a lancé l'ouverture du chantier des fouilles.

Notre photo :
L'objet en question, nettoyé par F. Trément et G. Gouiran. (Photo L.C., Saint-Mitre)



Archéologie à Saint Mitre Fouille de la ferme gallo-romaine des Soires



Les fouilles archéologiques se poursuivent depuis le mois de juin sur la ferme gallo-romaine des Soires. Les archéologues ont mis au jour un ensemble de vestiges qui semblent correspondre, avec toutes les réserves qui s'imposent pour l'instant, aux murs des pièces d'habitation de l'aile ouest d'un établissement à cour centrale.

Ce plan est caractéristique des villae gallo-romaines et des grandes habitations urbaines, dont les exemples les plus achevés se rencontrent à Pompéi.

Il serait remarquable de retrouver un tel plan dans un établissement agricole qui ne s'apparente en rien à une villa telle que celle de Péricard à Saint Mitre.

Aux Soires, les murs à double parement de petits moellons réguliers liés aux mortiers font place à un assemblage assez grossier de blocs irréguliers et mal équarris lié à la terre, technique de construction indigène héritée de l'Age du Fer.

La toiture, cependant, est composée de tuiles plates (tequise) et rondes (imbrices) dont le poids imposait l'aménagement d'une solide charpente. Certains murs étaient revêtus d'un enduit de chaux. Il n'est pas besoin de chercher les mosaïques, les colonnes ou les placages de marbre... Ils sont absents dans ce type d'habitats très modestes qui n'en constituent pas moins le fondement même de la vie et de l'économie des campagnes dans le monde romain.

Le problème posé est donc justement celui du rapport entre cette forme d'habitat de tradition indigène - c'est à dire préromaine - et les villae qui sont les symboles de la romanisation des campagnes et dont le réseau définit géométriquement l'aire d'influence de la ville antique (en l'occurrence Arles, Aix ou Marseille).

La ferme des Soires était-elle ou non incluse dans le domaine de la toute proche villa de Péricard ? La rareté des villae dans le secteur des étangs de Saint-Blaise est-elle liée à l'existence d'un habitat dispersé préromain, et donc à celle de terres non appropriables après la Conquête ?

Attendre

La solution à ces interrogations passe par une datation précise de la période d'implantation à cette ferme. Pour l'instant, les fouilleurs ont déterminé deux phases d'occupation du site, qui est abandonné vraisemblablement dans le courant de la deuxième moitié de II^e siècle de notre ère (vers

140-180).

Il faudra attendre que les couches d'occupation inférieures soient dégagées pour préciser le moment de l'apparition du site.

C'est donc avec toute la patience et la minutie qu'impose la méthode stratigraphique, qu'une dizaine de bénévoles s'active en permanence sur le chantier à cette recherche du temps perdu...

Quelques saint-mitréens courageux sont venus prêter main forte aux archéologues. L'un d'eux, Gilles Gouiran, a été embauché dans le cadre d'un contrat emploi-solidarité (CES) pour assister l'archéologue responsable de la fouille, Frédéric Trément.

La plupart des fouilleurs sont lycéens ou étudiants à Aix-en-Provence, Marseille ou Paris. Ils viennent des quatre coins de France. Ils ont même eu la surprise de rencontrer sur le site une étudiante espagnole de Lettres Classiques originaire de Gijon.

Les équipes, qui se relaient tous les quinze jours, sont basées à l'Hôpital Saint-Jacques, l'ancienne Poste de Saint-Mitre, mise à la disposition du Ministère de la Culture par la Mairie qui projette d'y installer le futur musée de la commune.

Gageons d'ores et déjà que le mobilier archéologique exhumé sur la fouille des Soires y trouvera une place de choix, comme le souhaitent les propriétaires du terrain, M. et Mme Pérez.

A noter aussi

Outre la base d'un pressoir à vin antique dont il était question dans un précédent article, il faut mentionner d'abondantes poteries romaines et indigènes, des fragments d'amphores, de la verrerie, de la vitrerie, de nombreux clous de charpente, un seuil et des gonds de porte en os, des jetons et des perles en pâte de verre, un pied de statuette en terre cuite, une meule ainsi qu'un outil métallique semblable à une petite faucille.

L'objectif des fouilleurs dans les semaines à venir sera de préciser l'étendue et les limites du site, son plan d'ensemble, la chronologie de ses différentes phases d'occupation et la fonction des différentes pièces qui le composent.

Le travail ne manquera pas pour tous les gens de bonne volonté qui souhaitent participer à la découverte de notre lointain passé.

Notre photo :
Vue sur le chantier : Le 1er site des fouilles.
(Photo LC St Mitre)

■ SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Archéologie

Le point des fouilles de la ferme gallo-romaine des Soires

● La campagne de fouilles archéologiques se poursuit depuis trois mois sur le site de la ferme gallo-romaine des Soires. Près de cinquante personnes y ont participé. Les hypothèses émises par les archéologues quant à la nature du site et sa chronologie s'en trouvent confirmées : il s'agit bien là d'un établissement agricole occupé dans le courant du 11^e siècle de notre ère.

2.000 m²

● Plus surprenante est la taille de cette ferme dont la superficie excède probablement 2.000 m², étant entendu qu'une ou plusieurs cours sont incluses dans le bâti. Depuis notre dernier article en date du 26 juillet dernier, une bonne partie du plan de cette grosse ferme a été dégagée. L'ensemble, aménagé au bas du versant méridional de la butte des Emplaniers et dans l'axe du vallon qui conduit de Saint-Mitre à Saint-Blaise, était orienté au sud-sud-ouest, comme il est d'usage dans l'antiquité. Cette orientation autorisait un ensoleillement

permanent, du lever au coucher et en toutes saisons, comme le fait remarquer M. Fabien Pérez, fils du propriétaire du terrain en question. La proximité d'une source (qui serait à l'origine du lieu-dit les Soires ?) a peut-être joué selon lui un rôle déterminant dans le choix du site.

Des fonctions mal définies

● Les espaces dégagés sont pour l'heure de grandes dimensions : l'une des pièces atteint 15x8 m. Il s'agit probablement de bâtiments d'exploitation. Une cour à auvent reposant sur un poteau de bois appuyé sur une base maçonnée a été partiellement mise au jour. Mais dans l'ensemble, la fonction des pièces échappe encore aux archéologues qui se sont attachés en priorité à comprendre le plan d'ensemble de l'établissement, sans pour autant négliger les données stratigraphiques qui peuvent les renseigner sur la chronologie du site, c'est-à-dire les étapes de son implantation, de son développement et de son abandon. Cette

méthode a permis de mettre en évidence deux phases de fonctionnement du site, qui correspond à deux modes architecturaux bien définis. Dans le courant de la première moitié du 11^e siècle, et peut-être dès la fin du 10^e, la ferme se met en place. Les murs sont pour l'essentiel bâtis en petits blocs irréguliers noyés dans un épais mortier de chaux. L'ensemble est aménagé soit sur la roche en place, soit sur un remblai bourré de céramiques et d'amphores dont la datation pourrait impliquer l'existence d'une phase d'occupation antérieure (dans le courant du 1^{er} siècle de notre ère). Dans la seconde moitié du 11^e siècle, le site est reconstruit sur le même plan, mais les murs sont de facture différente : plus larges, ils sont construits selon la technique indigène « pierre et terre » à double parement de blocs irréguliers et grossièrement équarris à blocage interne d'argile. Le site connaît peut-être alors une extension.

Pas de fondations

● La plupart des murs n'ont aucune fondation. On s'explique mal pourquoi les Gallo-Romains n'ont pas cherché à atteindre la roche en place là où ils le pouvaient pour asseoir leurs murs.

Par fortes pluies en effet, la saturation des argiles et les phénomènes corrélatifs de solifluxion (qui provoquent les glissements de terrain) ont dû compromettre la stabilité du versant. A tel point d'ailleurs que l'un des murs construits en dur a subi une poussée qui l'a fait partiellement basculer. Il faut probablement envisager un fonctionnement différent des écoulements naturels dans l'antiquité, ainsi que la mise en place d'un système de drainage destiné à canaliser les eaux de ruissellement. On en revient au problème de la maîtrise des eaux à l'époque romaine et à celui, plus vaste, de l'histoire du paysage.

Exposition prochaine

● Ce thème sera l'objet d'une prochaine exposition qui

sera inaugurée à Saint-Mitre. Il est l'objet du programme de recherche pluridisciplinaire mis en œuvre par M. Frédéric Trément sur la région des étangs de Saint-Blaise. Son but est d'écrire l'histoire du paysage des étangs, celle des hommes et des communautés qui y ont vécu depuis 12.000 ans (date de l'apparition de l'homme dans cette région) et de mieux comprendre les relations entre l'homme et son environnement. Un carottage réalisé à l'automne dernier au milieu de l'étang du Pourra devrait, bientôt, par l'étude des pollens et des sédiments, apporter de précieuses informations sur l'origine et la formation des étangs, leur évolution, l'histoire de la végétation et l'impact de l'homme sur l'environnement depuis l'apparition de l'agriculture au Néolithique, il y a 6.000 ans. Il permettra de déterminer les étapes de l'accélération de la pression humaine sur le milieu.

Notre photo :
— la mise à jour du bâti et des cours de la ferme. (Photo L.C., Saint-Mitre).



Bloc-notes

A votre service

Correspondants. — Tél. 42.80.97.47. sur répondeur 24 heures sur 24 au 42.80.92.50.
EDF Dépannage. — Electricité 42.55.00.23 ; gaz 42.55.13.13.
Eau dépannage. — Heures bureau 42.80.08.88 ; nuits et jours fériés 42.44.33.34.
Pompiers. — Urgences 18 ; Saint-Mitre, 42.44.01.18.
PTT Receveur. — Tél. 42.80.98.65.
Police Istres. — Tél. 42.55.01.00.
Mairie Saint-Mitre. — Bureaux tél. 42.80.98.55 ; 42.80.96.11 ; services techniques au 42.44.03.45.
Marché. — Tous les mercredis de 8 à 12 heures.

Bibliothèque. — Tél. 42.44.09.99. en congé, réouverture le mardi 4 septembre.
Ambulance Saint-Mitre. — Tél. 42.05.18.45.
Permanence mairie. — Tous les samedis de 10 à 12 heures.
Mutuelle Travailleurs. — Mois d'août, jeudi de 10 à 11 heures
Mutuelle complémentaire Martigues. — 1^{er} et 3^e vendredis de 14 à 18 heures.
Sécurité Sociale. — Reprise mercredi 5 septembre de 9 à 11 heures.
Infirmière de garde. — Samedi 25 et dimanche 26 août, Régine Cortes, tél. 42.80.95.83.
Médecin de garde. — Du samedi 25 à 12 heures au lundi 27 à 12 heures, tél. 42.49.14.73.

Annexe I

**Catalogue du mobilier des sondages
(avec planches)**

Sondage n°1

Unité stratigraphique n°1

I - Céramique

a) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

1 éclat informe

b) Céramique sigillée claire A

1 bord de grand plat de type Hayes 3C (soudière) sans décor de feuilles d'eau. Datation : 140-160

1 bord de type Hayes 9. Datation : 100-200

6 informes

c) Céramique culinaire africaine

1 bord de couvercle de type Hayes 196A. Datation : 95-250

1 bord de couvercle de type Hayes 182. Datation : 160-250

1 fragment strié de couvercle ou de casserole

d) Céramique sigillée claire B

1 col de petite cruche de type Desbat 66 à décor de guillochis. Diam. : 7,4cm. Datation : 130-210

1 col de grand vase (forme basse) de type Desbat 12 (ou Lamboglia 2) à décor de guillochis. Diam. : 24/25cm. Datation : 140-200

1 bord de petite forme ouverte

1 fond à pied annulaire. Diam. : 11cm

1 fragment de pied annulaire

1 attache de petite anse

5 fragments de paroi à décor de guillochis

12 informes non décorés

e) Céramique sigillée B/luisante

1 bord droit mince arrondi de petit bol de type Lamboglia 3/8. Datation : 130-450

1 bord évasé à lèvre divergente épaissie-arrondie de petit vase. Diam. : 10cm. Datation : 130-250

1 fragment de paroi à décor de guillochis

7 informes non décorés

f) Cruche africaine

1 anse de cruche à pâte orange feuilletée et engobe blanchâtre

g) Céramique commune à pâte claire

1 bord de couvercle cannelé épaissi-arrondi. Diam. : 15cm (P1.I, n°1)

1 fragment informe strié

13 fragments informes non décorés

h) Céramique commune engobée

1 petit bord. Diam. : 10cm (P1.II, n°1)

1 petit fond plat. Diam. : 3,5cm (P1.II, n°2)

5 fragments informes, dont 1 strié

Datation : fin du I^{er} siècle - début du II^e

i) Céramique commune à cuisson oxydante

1 bord à lèvre divergente épaissie-arrondie

1 fond plat de cruche à pâte orangée et couverte beige. Diam. : 4,1cm (P1.III, n°1)

7 fragments informes à pâte rose et couverte beige, dont 1 à décor de guillochis

6 fragments informes à pâte rouge ou rosée

2 fragments informes à pâte orangée et couverte brune

j) Céramique commune oxydante à pâte sableuse et dégraissant calcaire

3 bords d'urne à lèvre divergente épaissie-arrondie. Diam. : 14,5cm (P1.IV, n°1)

2 bords d'urne à lèvres divergentes épaissies-arrondies. Diam. : 17cm (Pl.IV, n°2)

1 bord d'urne à lèvres divergentes épaissies-arrondies. Diam. : 16cm (Pl.IV, n°3)

1 bord d'urne à lèvres droites épaissies-arrondies. Diam. : 14cm (Pl.IV, n°4)

1 bord d'urne à lèvres droites épaissies-arrondies. Diam. : 16cm (Pl.IV, n°5)

1 bord de marmite à lèvres divergentes épaissies-arrondies. Diam. : 21cm (Pl.IV, n°6)

1 bord à l'état d'éclat

62 fragments informes

Dans le quartier ouest de Lunel Viel, Cl. Raynaud voit apparaître ces formes au cours de la première moitié du IV^e siècle. Elles se retrouvent encore dans des contextes de la première et même de la seconde moitié du Ve siècle à Lunel Viel et sur l'*oppidum* du Marduel.

k) Céramique commune rouge et noire globulaire

7 fragments informes

l) Céramique commune grise à pâte blanche kaolinique

1 bord curviligne de cruche à lèvres divergentes épaissies-arrondies avec départ supérieur d'anse plate. Diam. : 10,5cm. Largeur de l'anse : 2,8cm (Pl.V, n°1)

1 bord curviligne d'urne à lèvres divergentes épaissies-arrondies. Diam. : 9cm (Pl.V, n°2)

1 fond plat. Diam. : 8,5cm (Pl.V, n°3)

4 fragments informes

m) Céramique commune grise à pâte sableuse

1 fragment informe

n) Céramique commune à pâte brune

1 fragment de petit col à pâte brune micacée. Diam. : 3,5cm (Pl.VI, n°1)

1 fragment de paroi de grande forme à pâte brune micacée fine et cannelée

3 fragments informes à pâte brune micacée

1 fragment informe à pâte rouge et couverte peignée brune non micacée

1 éclat de pied annulaire (?) à pâte brune non micacée

o) Céramique commune réductrice à dégraissant micacé

1 bord de petite cruche à lèvre divergente
 2 bords droits
 1 bord arrondi vertical
 14 informes

p) Céramique commune réductrice et pâte sableuse micacée

1 bord curviligne d'urne à lèvre divergente épaissie-arrondie. Diam. : 13cm (Pl.VII, n°1)
 2 bords minces évasés d'urne à panse globulaire ou de plat tronconique en céramique non tournée (Pl.VII, n°2-3). Dans le quartier ouest de Lunel Viel, Cl. Raynaud a rencontré cette forme au cours de la seconde moitié du IIIe siècle.
 7 fragments informes

q) Céramique commune réductrice et pâte noire calcaire

6 fragments informes à pâte fine et surface lissée

II - Amphore**a) Amphore de production italique**

1 gros fragment de panse à pâte rose et couverte crème
 1 fragment de col avec départ de lèvre à pâte beige, gros dégraissant et couverte crème
 1 fragment de panse à pâte beige et gros dégraissant

b) Amphore gauloise à pâte beige

1 fragment d'épaulement
 10 fragments de panse

c) Amphore gauloise à pâte beige micacée

4 fragments de panse

d) Amphore gauloise à pâte rose et couverte crème micacées

1 lèvre de type G4. Diam. : 14cm (Pl.VIII, n°1)
1 fragment de panse

e) Amphore à pâte jaune cannelée

5 fragments de panse. Il pourrait s'agir d'amphore orientale, mais la finesse de la panse et la nature de la pâte peuvent laisser également penser à une jarre gauloise

f) Amphore cannelée orientale

1 fragment de col cannelé à pâte orange feuilletée
2 fragments de panse cannelés à pâte orange feuilletée
3 fragments de panse

g) Amphore africaine

4 fragments de panse à pâte rose-orangé feuilletée et couverte grise calcaire

III - Divers**a) Verre**

1 fragment de bord droit en verre blanc très fin. Diam. : 5,5cm
1 éclat de verre de couleur verte

b) Métal

4 clous de charpente
2 têtes de clous
1 crochet
1 masse métallique de nature indéterminée

c) Dolium

5 fragments informes

d) Faune

Bois de cerf

Os longs de cerf

Nombreux fragments d'ossements animaux indéterminés

1 dent d'herbivore

e) Coquillages

1 huître

1 éclat d'huître

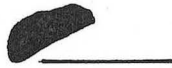
1 pecten

11 éclats de pectens

5 éclats de moules

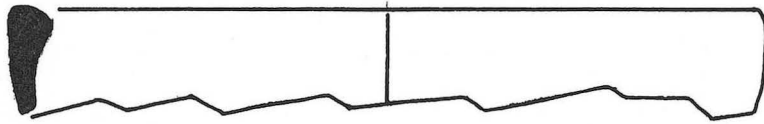
5 palourdes

Planche I : Céramique commune à pâte claire

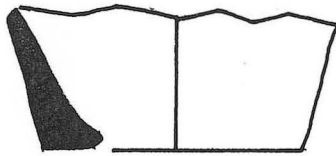


1

Planche II : Céramique commune engobée

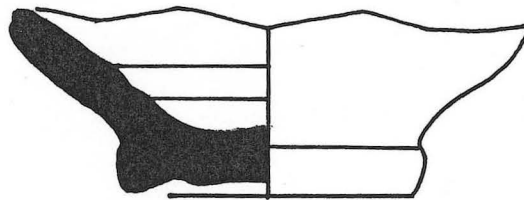


1



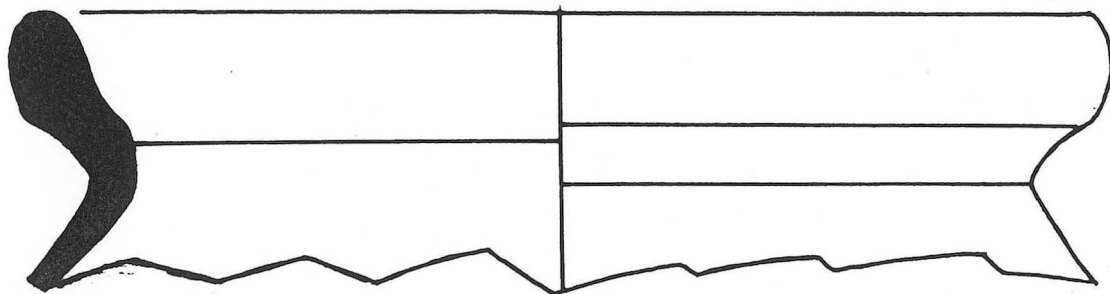
2

Planche III : Céramique commune à cuisson oxydante

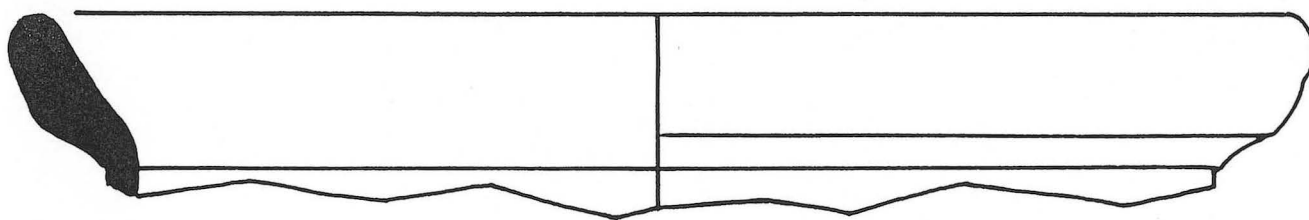


1

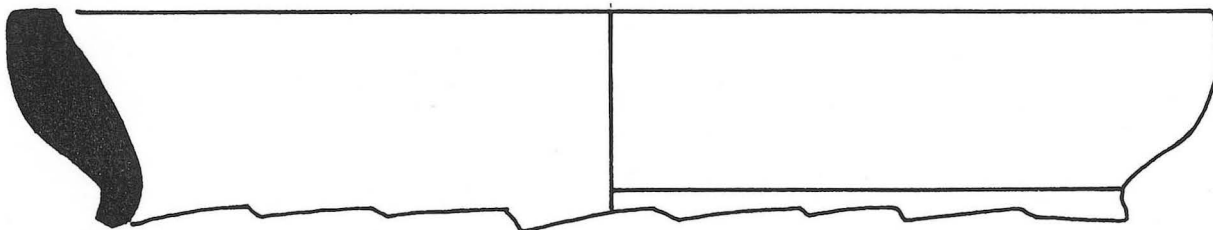
Planche IV : Céramique commune oxydante à pâte sableuse



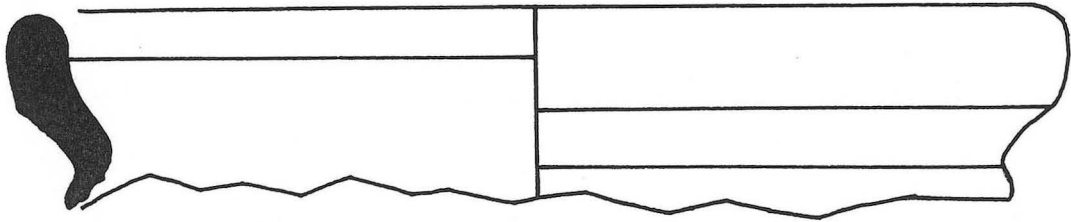
1



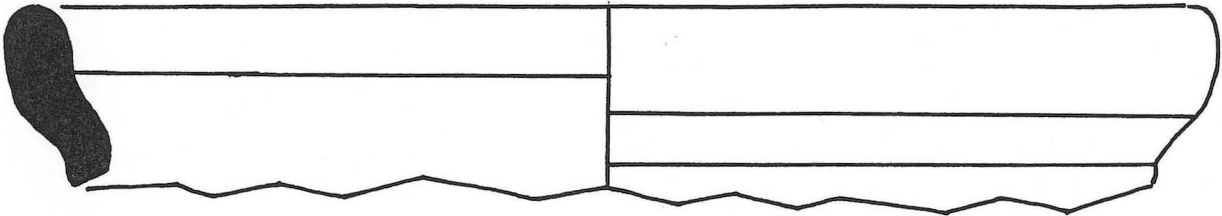
2



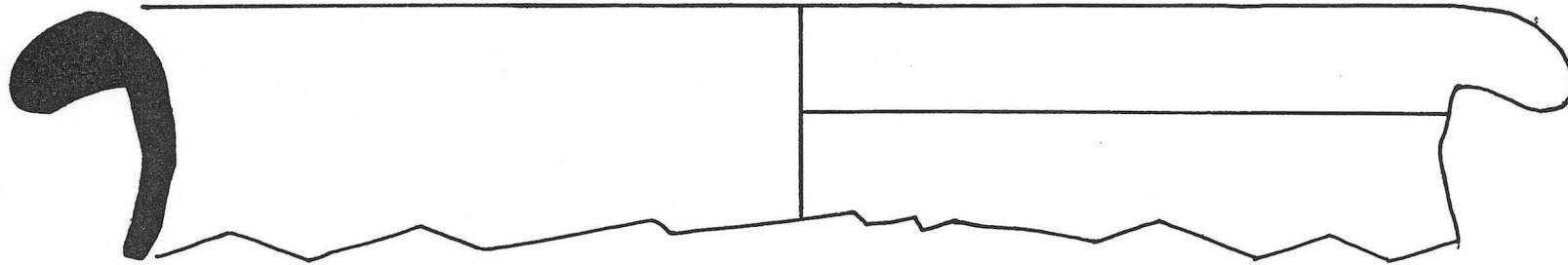
3



4

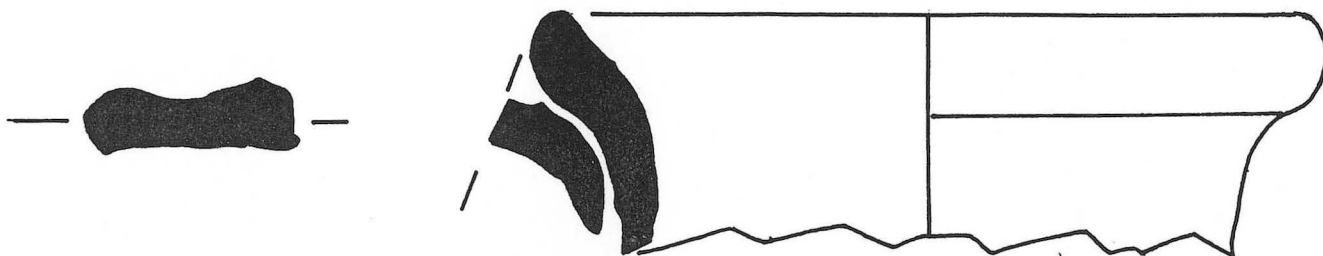


5

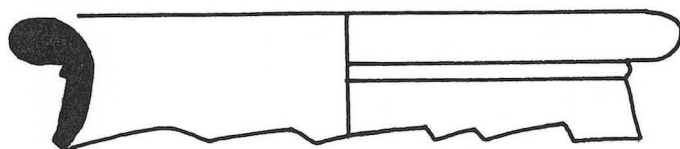


6

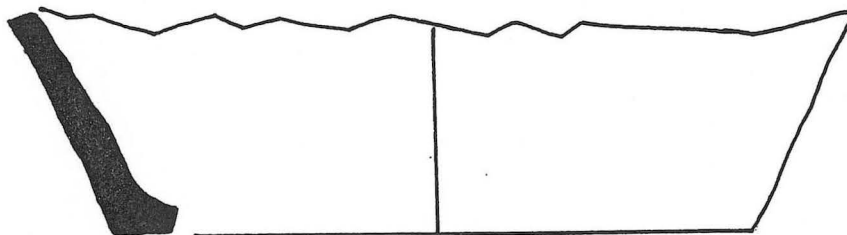
Planche V : Céramique commune grise kaolinitique



1

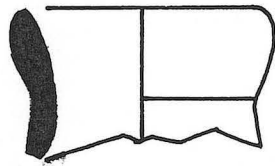


2



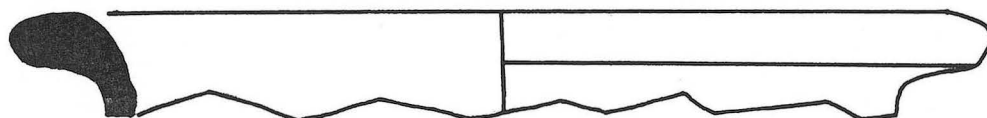
3

Planche VI : Céramique commune à pâte brune

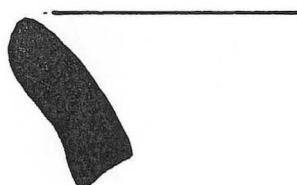


1

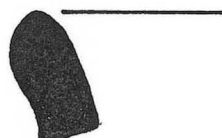
Planche VII : Céramique commune réductrice sableuse micacée



1

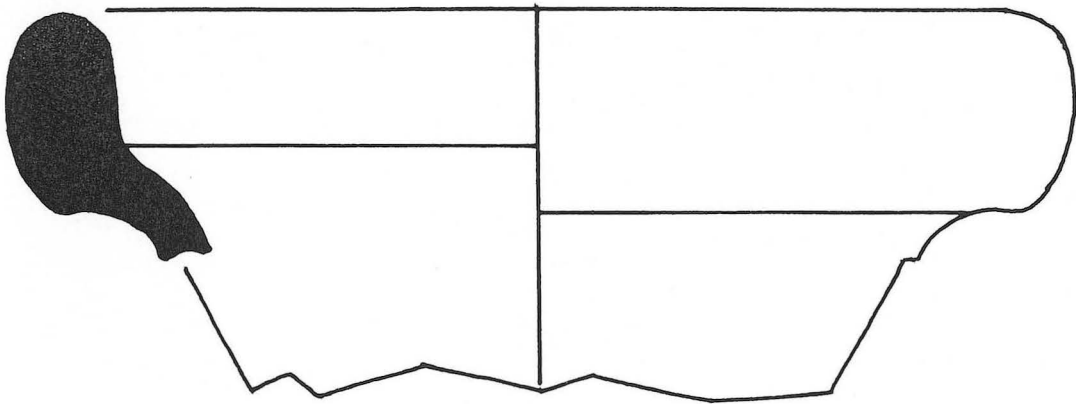


2



3

Planche VIII : Amphore gauloise



Unité stratigraphique n°2

I - Céramique

a) Céramique sigillée claire A

1 fragment informe

b) Céramique sigillée claire B

1 bord proche de la forme Lamboglia 3/8 de luisante. Diam. : 13cm

1 minuscule éclat informe

c) Céramique sigillée B/luisante

1 bord de bol de type Lamboglia 3/8. Datation : 130-450

1 bord de gobelet de type Lamboglia 14. Diam. : 5,9cm. Datation : 250-450

1 petite anse de cruche de type Lamboglia 14/26. Datation : 250-450

1 fragment informe

d) Céramique commune à pâte claire

1 bord à marli. Diam. : 12cm (Pl.I, n°1)

2 anses plates trifides de cruches, dont une à pâte légèrement micacée et intérieur rosé. Largeur : 2,7cm

19 fragments informes, dont un à pâte légèrement micacée et intérieur rosé

e) Céramique commune oxydante à pâte sableuse micacée

1 bord de marmite à lèvre divergente épaissie-arrondie. Diam. : 22,5cm (Pl.II, n°1)

9 fragments informes, dont 1 de fond

f) Céramique commune rouge et noire globulaire

5 fragments informes

g) Céramique commune grise kaolinitique

2 fragments informes

h) Céramique commune réductrice à pâte noire lissée

1 fragment informe

i) Céramique commune modelée

1 fond plat à pâte brune et dégraissant calcaire. Diam. : 9cm (Pl.III, n°1)

2 fragments informes

II - Amphore**a) Amphore gauloise à pâte beige**

1 col avec attache supérieure d'anse et lèvre de type G4 (Pl.IV, n°1).

Datation : Ier-IIIe siècle

b) Amphore gauloise à pâte jaune

14 fragments de panse

c) Amphore gauloise à pâte rosée

1 fragment de panse

d) Amphore gauloise à pâte rose et couverte blanche micacées

10 fragments de panse cannelés

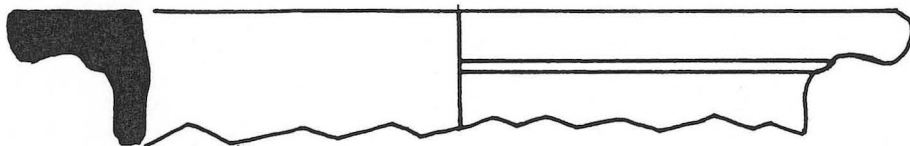
III - Divers**a) Métal**

1 clou de charpente

b) Faune

3 éclats d'os indéterminés

Planche I : Céramique commune à pâte claire



1

Planche II : Céramique commune oxydante à pâte sableuse

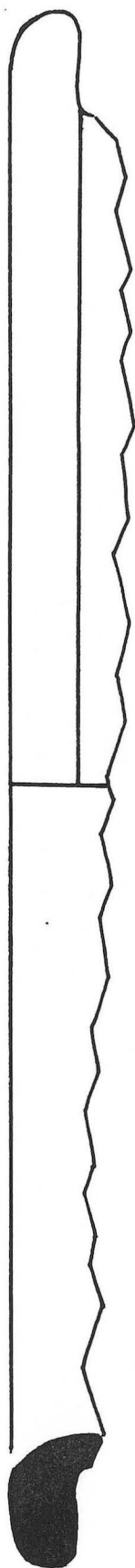
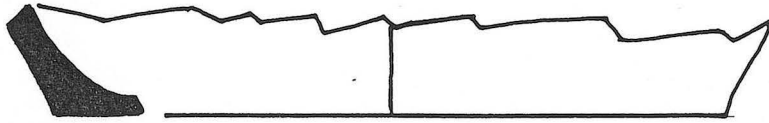
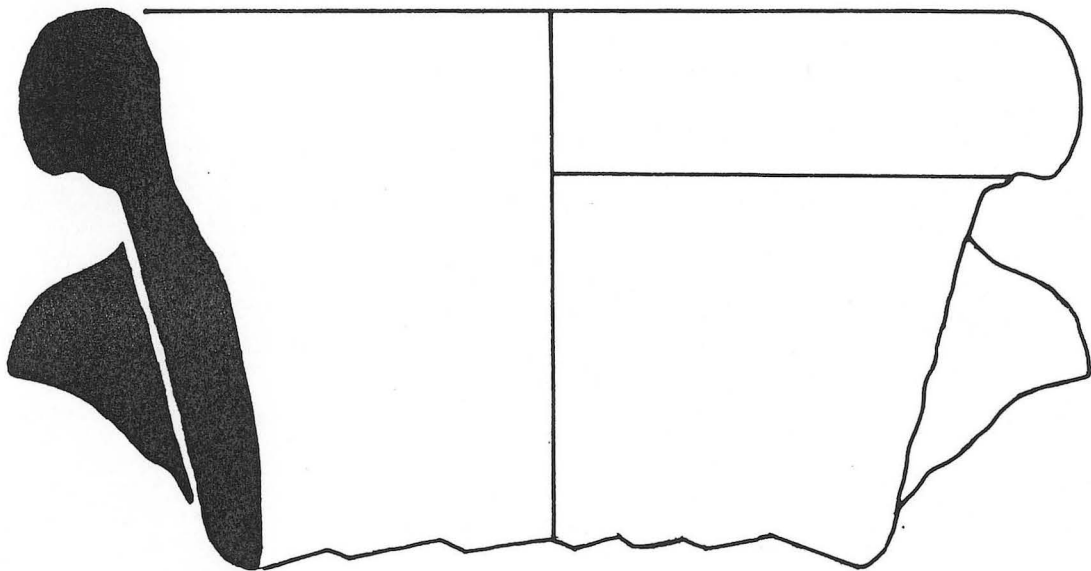


Planche III : Céramique commune modelée



1

Planche IV : Amphore gauloise



1

Unité stratigraphique n°4

I - Céramique

a) Céramique campanienne B

1 bord de patère du type Morel 2250. La paroi s'infléchit nettement près du bord (mais non à l'extrême bord), sans carène ni quasi-carène. Très proche de la forme 2252. Diam. : 17cm. Datation : IIe siècle av.n.è.

b) Céramique à paroi fine

3 fragments informes décorés à la barbotine
 2 fragments informes à décor de guillochis
 Datation : Ier siècle (jusque vers 80 de n.è.)

c) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

4 bords de plat de type Drag.36 à décor de feuilles d'eau à la barbotine.
 Diam. : 13/14 et 16cm. Datation : 60-150/170
 1 bord de plat de type Drag.36 non décoré. Datation : 60-150/170
 2 pieds de plat de type Drag.36. Diam. : 5,5cm. Datation : 60-150/170
 1 fragment de paroi de plat de type Drag.36. Datation : 60-150/170
 9 bords de tasse de type Drag.27. Diam. : 10 et 13cm. Datation :
 5/10-100/125
 8 fragments de parois à profil bilobé de type Drag.27. Datation :
 5/10-100/125
 2 bords de bol de type Ritt.8. Datation : 25/30-55/60
 2 bords de bol de type Ritt.9. Datation : 15-60/70
 1 bord de tasse conique de type Drag.33. Datation : 20/30-140/170
 1 petit fragment de bord très fin proche du type Drag.33. Datation :
 20/30-140/170
 1 fragment de paroi de vase hémisphérique de type Drag.37 à décor
 anthropomorphe. Datation : 60-150/170
 1 fragment de paroi de vase hémisphérique de type Drag.37 à décor floral.
 Datation : 60-150/170
 1 fragment de paroi décoré de vase hémisphérique de type Drag.37.
 Datation : 60-150/170
 1 bord d'assiette proche du type Drag.18/31. Datation : 30/35-140/170
 1 petit bord mal cuit à lèvre divergente arrondie-épaissie

- 1 fragment de paroi à décor d'oves
- 1 fragment de paroi à décor non identifiable
- 1 bord indéterminé (petite cruche ?) droit et simple dans décor. Diam. : 7cm
- 19 fragments informes
- 3 fragments informes mal cuits

d) Céramique sigillée claire A

- 2 bords de plat de type Hayes 6B/C. Diam. : 16/17cm. Datation : 150-200
- 3 bords de plat de type Hayes 8A. Diam. : 16cm. Datation : 40/90-160
- 2 fragments de carène de plat de type Hayes 8A. Datation : 40/90-160
- 5 bords de plat de type Hayes 8B. Diam. : 16, 20, 21, 22/23cm. Datation : 150-200
- 2 bords de vase de type Hayes 9. Datation : 100-200
- 2 bords de vase de type Hayes 9B. Diam. : 19cm. Datation : 150-200
- 1 fragment de paroi de vase de type Hayes 9B. Datation : 150-200
- 1 fragment de marmite de type Hayes 23B. Datation : 90-220
- 2 bords de marmite de type Hayes 23B. Diam. : 26cm. Datation : 90-220
- 2 fragments de fond de marmite de type Hayes 23B. Datation : 90-220
- 1 fragment informe de marmite
- 1 fragment de fond de type Hayes 19/20/23. Datation : 90-220
- 5 fragments de fonds à pied annulaire
- 1 fragment brûlé de fond à pied annulaire à décor de guillochis (probablement une forme Hayes 8). Diam. : 7cm
- 4 fragments informes à décor de guillochis
- 1 fragment informe brûlé à décor de guillochis
- 13 fragments informes non décorés

e) Céramique culinaire africaine

- 1 bord de plat de cuisson de type Hayes 181 (variante). Datation : 160-240
- 1 fragment de fond de marmite de type Hayes 183. Datation : IIe-IIIe siècle
- 2 bords de couvercle de type Hayes 185. Datation : IIe-IIIe siècle
- 4 bords de couvercle de type Hayes 196. Datation : 95-250
- 4 bords de couvercle de type Hayes 196A. Datation : 95-250
- 2 bords de couvercle de type Hayes 196B. Datation : 95-250
- 2 bords de couvercle indéterminés proches du type Hayes 196 mais de forme plus renflée et arrondie
- 8 bords de marmite de type Hayes 197. Datation : 95-250

1 fragment de fond de marmite de type Hayes 197. Datation : 95-250
 4 fragments de fond de marmite indéterminés
 22 fragments informes striés de couvercle ou de marmite
 2 fragments informes

f) Céramique sigillée claire B

1 bord brûlé de petit vase de type Desbat 64. Diam. : 9cm. Datation : 130-170
 4 fragments minuscules de pieds annulaires
 15 fragments informes non décorés à l'état d'éclats résiduels
 8 fragments informes décorés à la barbotine à l'état d'éclats résiduels.
 Datation : première moitié du IIe siècle

g) Céramique commune engobée

1 bord arrondi épaissi de grande forme ouverte (P1.I, n°1)
 1 bord arrondi
 2 fragments de bord de petit vase funéraire. Diam. interne du bord : 2cm (P1.I, n°2)
 1 petit fond plat. Diam. : 3,5cm (P1.I, n°3)
 2 fragments de lampe à décor à la barbotine
 7 fragments informes
 Datation : fin du Ier siècle - début du IIe

h) Céramique commune à pâte claire

3 bords de mortier à bandeau large. Diam. : 22cm (P1.II, n°1), 25 cm (P1.II, n°2) et 22/23cm (P1.II, n°3). Cl. Raynaud a rencontré ces formes dans des contextes de la seconde moitié du Ier siècle et de la première moitié du IIe dans le quartier ouest de Lunel Viel.
 1 bord de mortier à bandeau
 1 bord de mortier à collerette (P1.II, n°5)
 1 éclat de bord de mortier à bandeau
 2 bords de jatte à lèvre rentrante (P1.II, n°4 et 6)
 3 petits bords d'urnes ronds. Diam. : 17cm (P1.II, n°10), 17/19cm (P1.II, n°11) et 15cm (P1.II, n°12)
 1 petit bord d'urne curviligne à col convergent et lèvre mince divergente 15 (P1.II, n°13)
 1 petit bord d'urne curviligne à lèvre en bourrelet rond (P1.II, n°14)
 1 bord à large crochet externe (P1.II, n°9)

- 2 bords de pichet à bandeau évasé (P1.II, n°7-8)
- 1 bord d'*olla* triangulaire. Diam. : 12cm (P1.II, n°25). Cette forme rappelle la lèvre de certaines amphores gauloises. Cl. Raynaud date une forme très semblable de la première moitié du IIIe siècle (quartiers ouest et sud de Lunel Viel, Ambrussum), mais dans le cas présent la panse est plus globulaire et la convexité du raccord col-panse plus prononcée.
- 1 attache supérieure d'anse bifide de grosse cruche (P1.II, n°23)
- 2 attaches supérieures d'anses bifides de petite cruche (P1.II, n°24)
- 1 attache supérieure d'anse trifide de petite cruche
- 1 anse plate à rainure longitudinale de petite cruche
- 1 attache supérieure d'anse rubannée de petite cruche
- 1 attache inférieure d'anse large rubannée de cruche
- 4 éclats d'anses de petite cruche
- 3 fonds à pied annulaire (P1.II, n°18-20). Diam. : 7cm (P1.II, n°19) et 6cm (P1.II, n°20)
- 3 fonds plats 6 (P1.II, n°15-17). Diam. : Diam. 5,5cm (P1.II, n°15) et 6cm (P1.II, n°16-17)
- 2 fonds plats à bord marqué par une rainure annulaire. Diam. : 5cm (P1.II, n°21-22)
- 165 fragments informes
- 1 socle de statuette circulaire en terre blanche. Diam. : 6,4cm (P1.II, n°26)

i) Céramique commune à cuisson oxydante

- 1 fragment de col de cruche à lèvre externe de section quadrangulaire. Diam. : 7cm (P1.III, n°1)
- 1 fragment de bord de cruche à ressaut et lèvre en amande. Diam. : 6cm (P1.III, n°2)
- 1 fond plat de petite cruche. Diam. : 3,2cm (P1.III, n°3)
- 1 fond plat d'urne ou de grande cruche à paroi verticale convexe. Diam. : 8,5cm (P1.III, n°4)
- 1 fragment de col de *tisanarium* (P1.III, n°5)
- 123 fragments informes, dont plusieurs engobés

j) Céramique commune à dégraissant calcaire

- 2 bords de jatte carénée déjetés horizontalement vers l'extérieur. Diam. : 26cm (P1.IV, n°1)
- 18 bords d'urnes curvilignes à lèvre divergente. Diam. : 9 à 19cm (P1.IV, n°2-8 et 10-20)
- 1 bord d'urne curviligne moins étiré vers l'extérieur et plus arrondi, à

cassure nette du profil au contact de la paroi. Diam. : 12cm (Pl.IV, n°9)
 5 fragments de fonds plats (Pl.IV, n°21-24). Diam. : 7cm (Pl.IV, n°21),
 6cm (Pl.IV, n°22-23) et 4cm (Pl.IV, n°24)
 1 éclat de bord strié
 1 fragment de paroi carénée lissée et marquée d'une strie horizontale
 7 fragments de paroi informes striés ou peignés
 102 fragments de paroi informes lissés

k) Céramique commune rouge et noire globulaire

1 bord indéterminé
 2 sections d'anses semblables
 4 fonds plats de gobelets bien marqués par un décroché. Diam. : 3cm (Pl.V,
 n°1) et 5cm
 1 fond plat de gobelet (Pl.V, n°2)
 1 fragment de fond à pied annulaire
 97 fragments de paroi informes

l) Céramique commune à pâte grise kaolinitique

1 bord d'urne (*olla*) en céramique commune grise semblable à la forme 2
 de Vaison, proche de la variante 2e de Goudineau (Pl.VI, n°1). Il s'agit
 d'une urne de dimensions modestes dont la hauteur varie de 11 à 19cm et
 de forme globulaire. La surface externe est lissée, striée ou peignée. La
 variante 2e est moins renflée. Le col est individualisé par un ressaut. La
 lèvre, épaisse, est recourbée vers l'extérieur. Cette forme a été recueillie
 dans des remblais du Ier siècle, mais on en connaît des parallèles plus
 anciens de la Tène III ou du règne d'Auguste (Cavaillon, Vaunage). Voir
 Goudineau : Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de
 Vaison, R.A.N., X, 1977, p.159 et 162. Diam. : 13cm. Datation : Ier siècle.
 1 bord d'urne proche de la forme 2 de Goudineau. Diam. : 13cm (Pl.VI, n°2)
 1 bord d'urne proche de la forme 2/3 de Goudineau à pâte gris-beige
 micacée, surface lissée et paroi carénée décorée d'une double strie
 horizontale. Diam. : 13cm (Pl.VI, n°3)
 1 fragment de couvercle (?) à bord plat horizontal (Pl.VI, n°4)
 1 fond plat de cruche ou d'urne. Diam. : 6cm (Pl.VI, n°6)
 1 fond plat de cruche ou d'urne à paroi lissée. Diam. approx. : 8cm (Pl.VI,
 n°7)
 1 fond plat à pied annulaire. Diam. : 6,5cm (Pl.VI, n°5)
 26 fragments informes à surface externe striée ou peignée
 146 fragments informes à surface externe lissée

m) Céramique commune à pâte brune

1 attache supérieure d'anse de section quadrangulaire à double rainure appuyée sur col à lèvre plate écrasée de section triangulaire. Diam. du col : 8cm; largeur de l'anse : 1,8cm (Pl.VII, n°4)

1 fragment de bord

3 fragments de fond plat de gobelet (Pl.VII, n°1-3). Diam. : 5cm (Pl.VII, n°1), 6cm (Pl.VII, n°2) et 3,5cm (Pl.VII, n°3)

1 fragment de pied annulaire

38 fragments informes

II - Amphore

a) Amphore de production italique

1 fragment de col à pâte rosée

1 pointe d'amphorette à pâte rosée (Pl.VIII, n°1)

1 cul de type Dressel 1 à pâte rose, dégraissant volcanique et engobe crème

5 fragments de panse à pâte blanchâtre à dégraissant grossier de calcite, micas et quartz et engobe crème

15 fragments de panse à pâte orangée feuilletée et couverte jaunâtre

2 fragments de panse d'amphore à pâte brune feuilletée et engobe gris (?)

53 fragments de panse à pâte rosée

b) Amphore gauloise à pâte jaune

1 lèvre de type Gauloise 4. Diam. : 10cm (Pl.IX, n°1)

75 fragments de panse

c) Amphore gauloise 4 à pâte blanche et panse cannelée

5 fragments de panse

d) Amphore gauloise à pâte blanchâtre micacée

1 fragment d'épaulement

25 fragments de panse

e) Amphore gauloise à pâte rose et engobe beige micacés

1 fragment de panse cannelé
39 fragments de panse

III - Divers**a) Verre**

16 fragments informes, dont 1 départ d'anse

b) Métal

22 clous de charpente
14 têtes de clous de charpente
5 fragments ferreux, dont 1 bloc de 50x30x30mm
1 coulée de plomb
1 fragment de tôle de plomb
1 bloc de plomb (peson) de 30x20x15mm
3 fragments de crochet ou de fibule en cuivre

c) Dolium

4 fragments informes

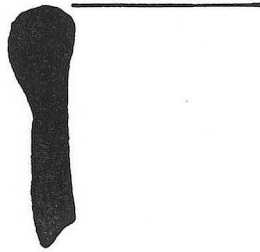
d) Faune

45 fragments d'ossements animaux
9 dents animales

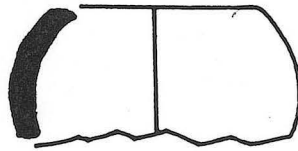
e) Coquillages

Quelques dizaines de fragments de moules
2 fragments d'huîtres

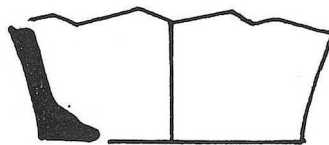
Planche I : Céramique commune engobée



1

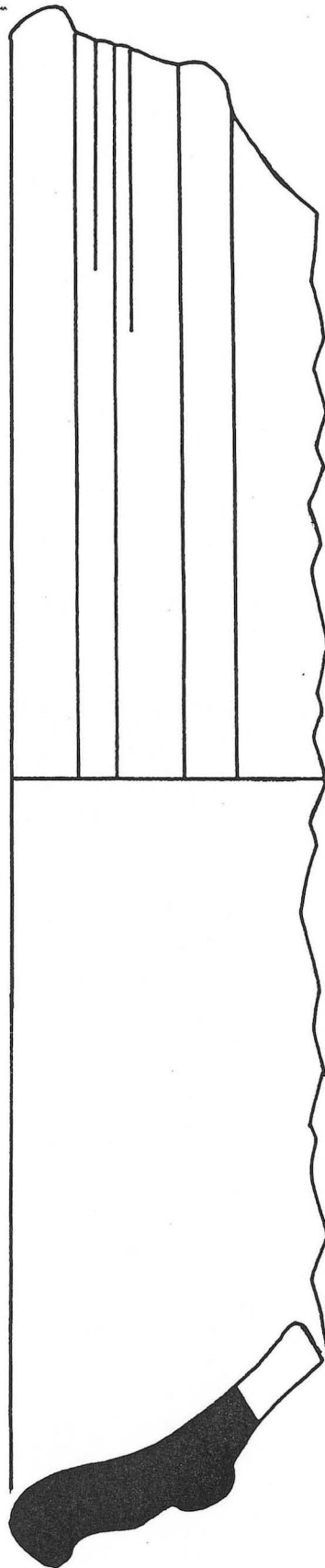


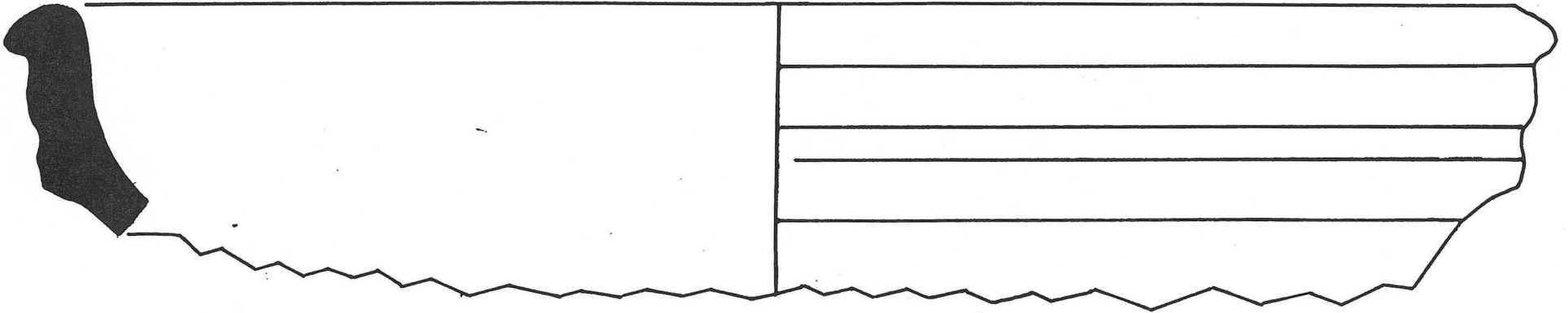
2



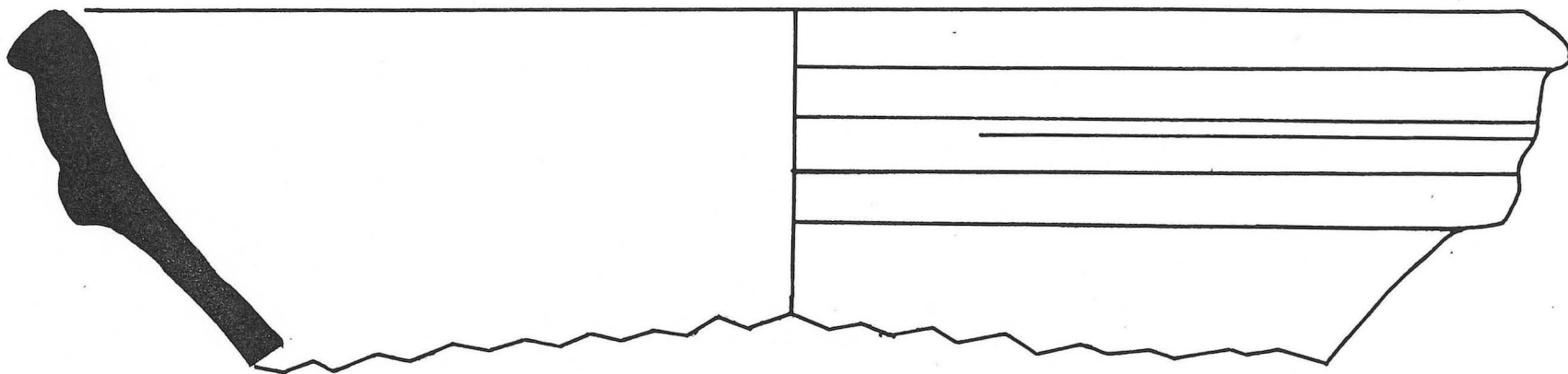
3

Planche II : Céramique commune à pâte claire

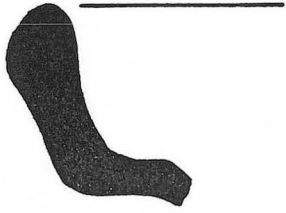




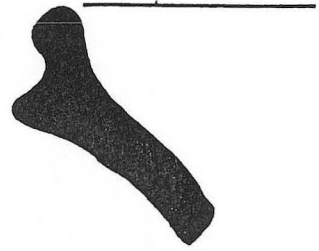
2



3



4



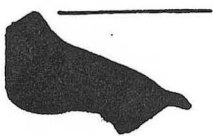
5



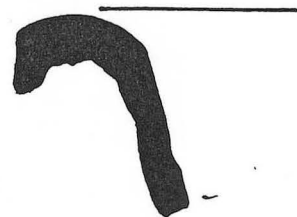
6



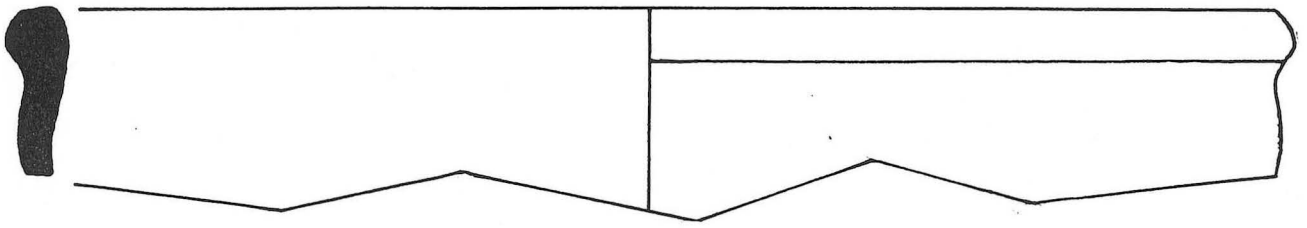
7



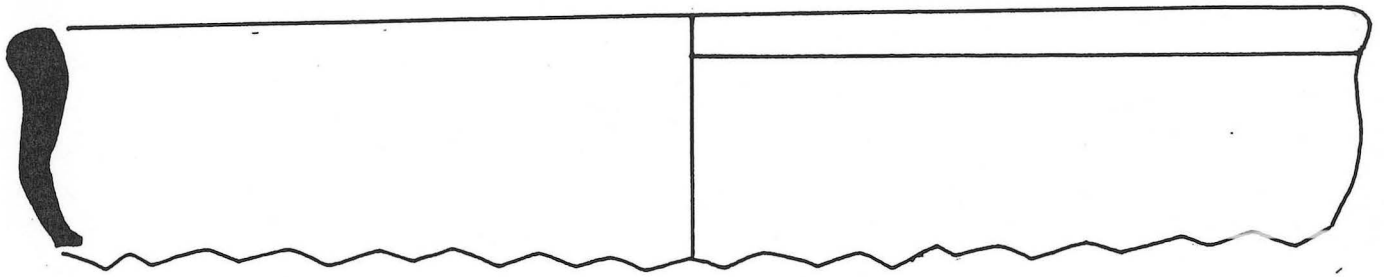
8



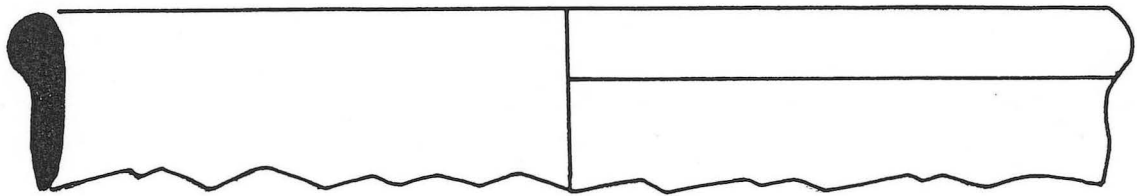
9



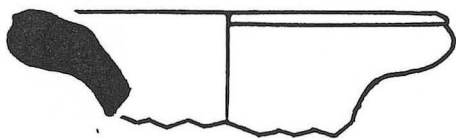
10



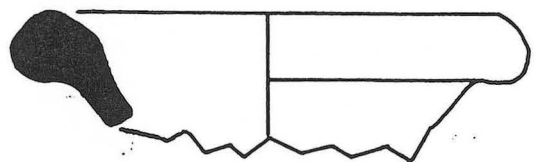
11



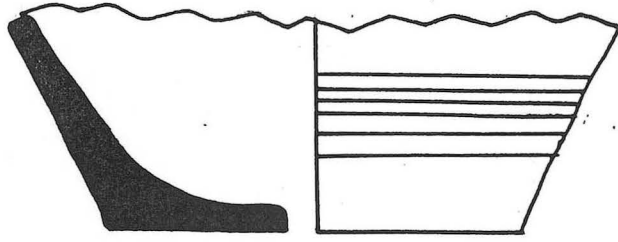
12



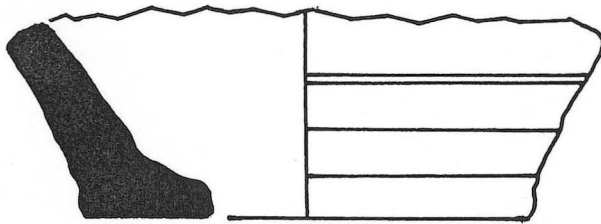
13



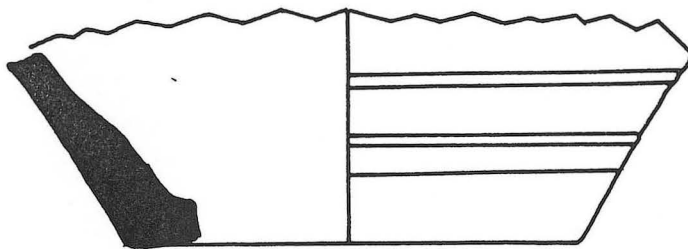
14



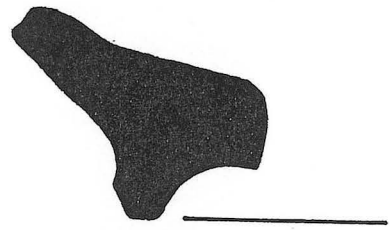
15



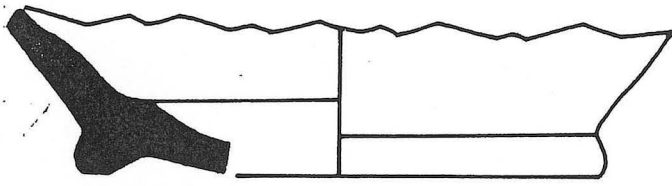
16



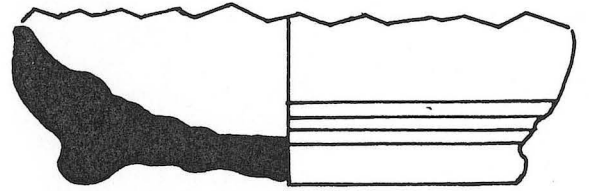
17



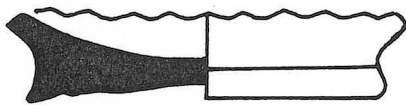
18



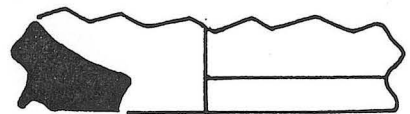
19



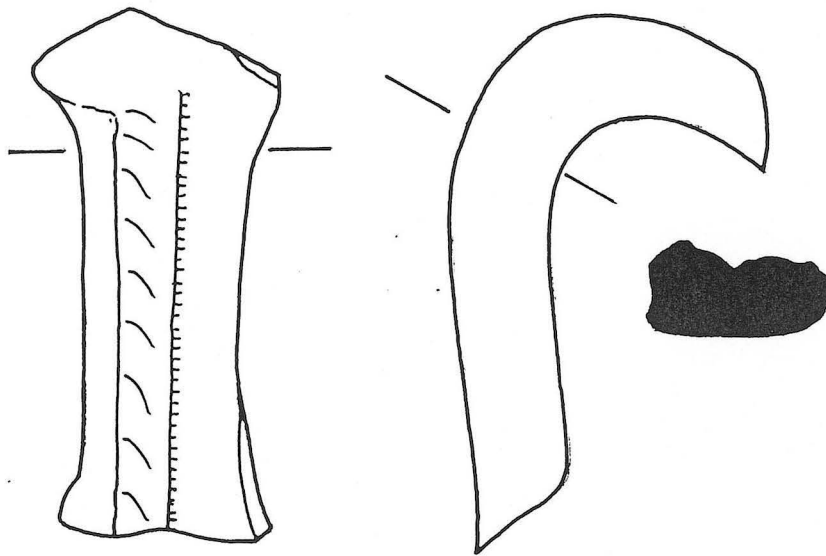
20



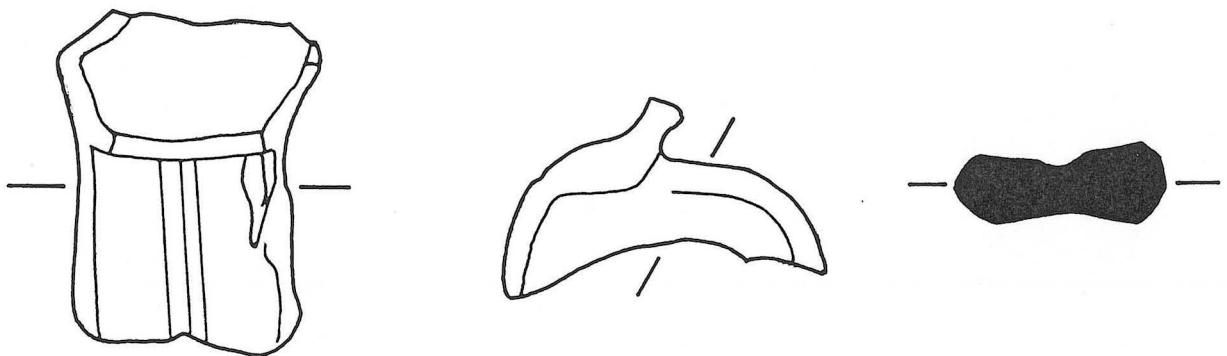
21



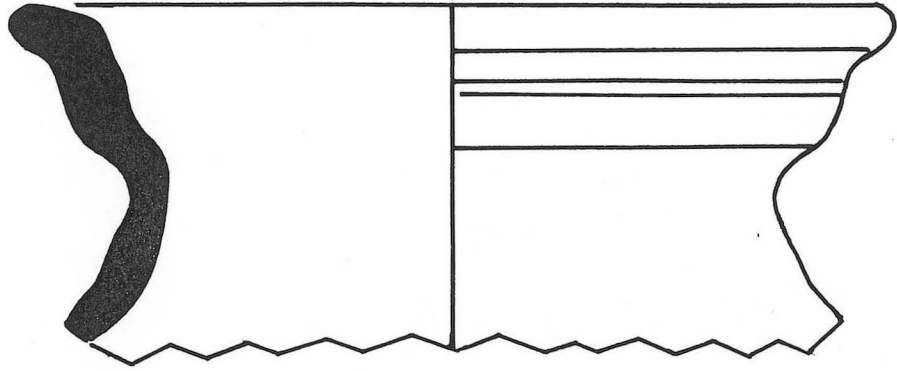
22



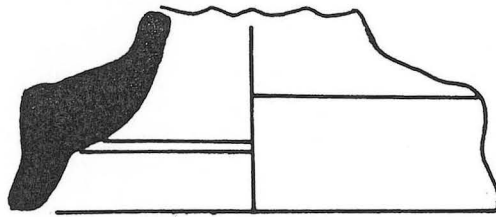
23



24

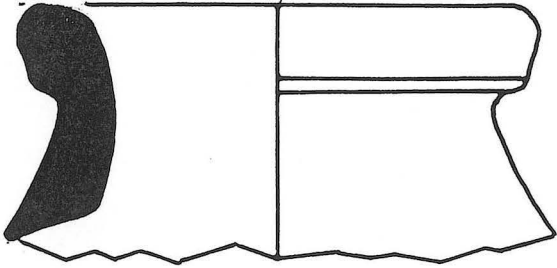


25

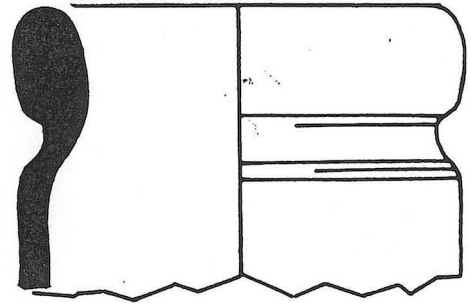


26

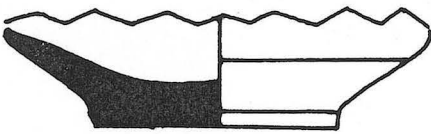
Planche III : Céramique commune à cuisson oxydante



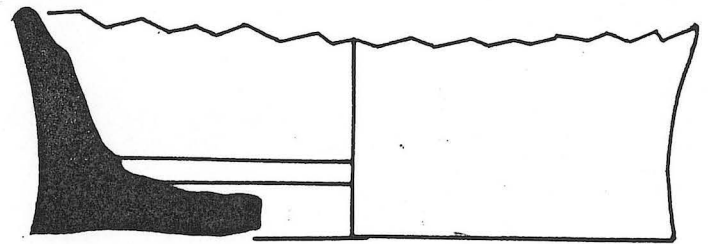
1



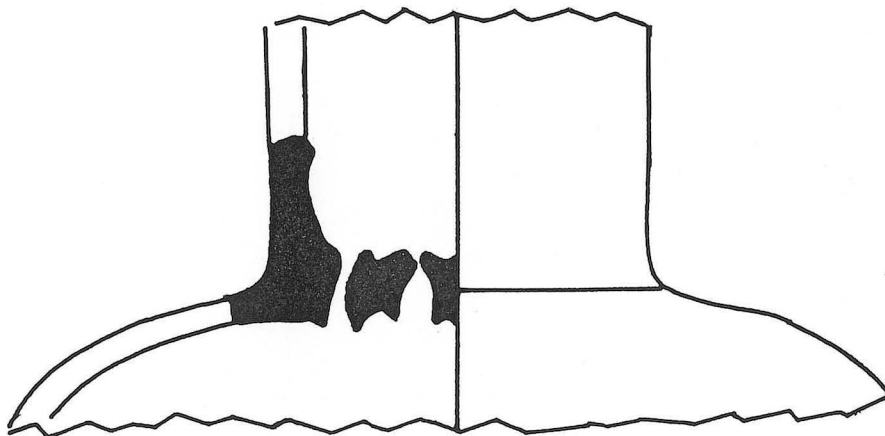
2



3

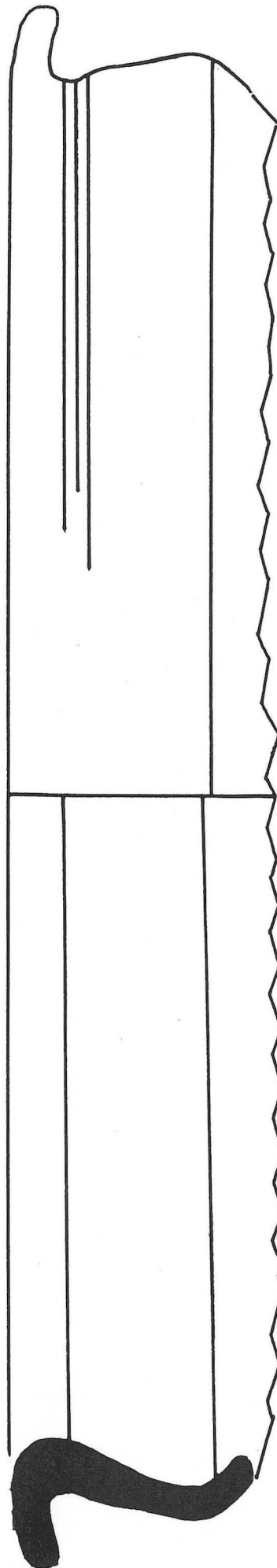


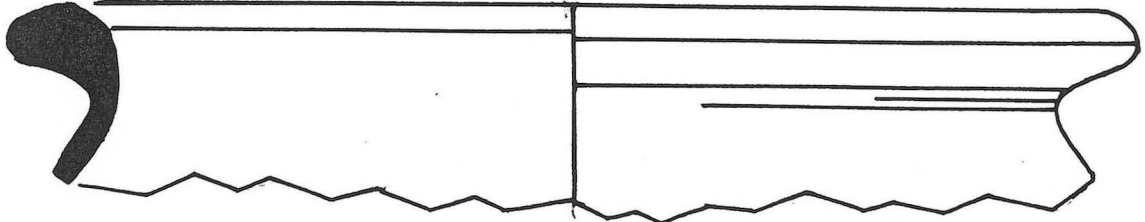
4



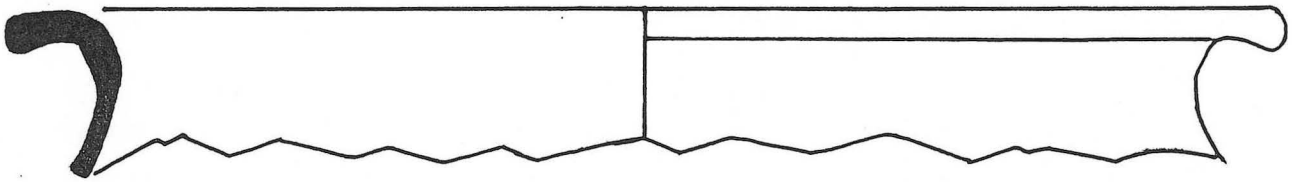
5

Planche IV : Céramique commune calcaire

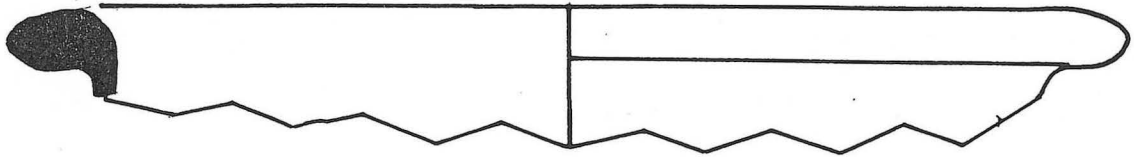




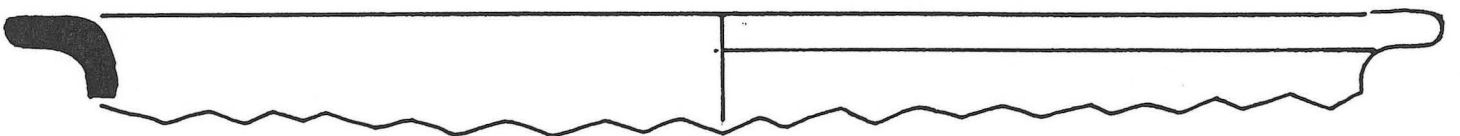
2



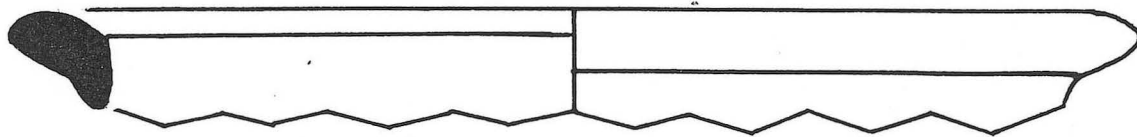
3



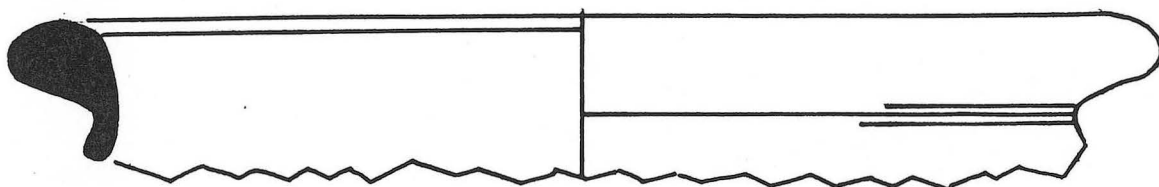
4



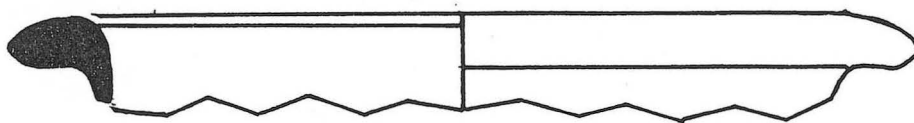
5



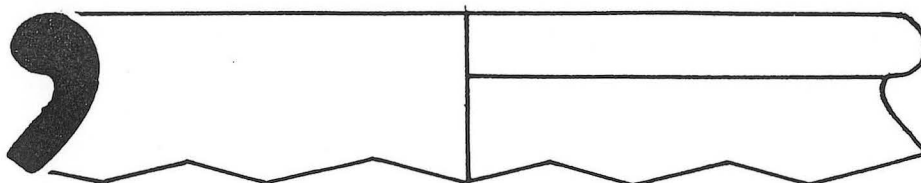
6



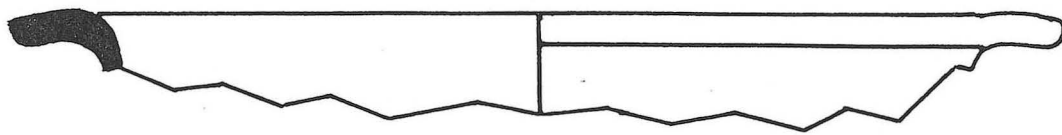
7



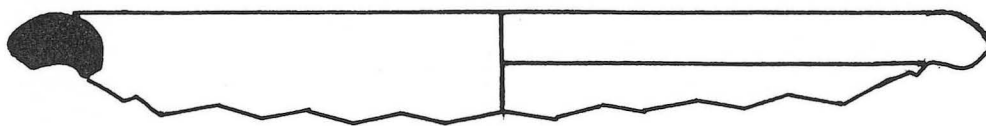
8



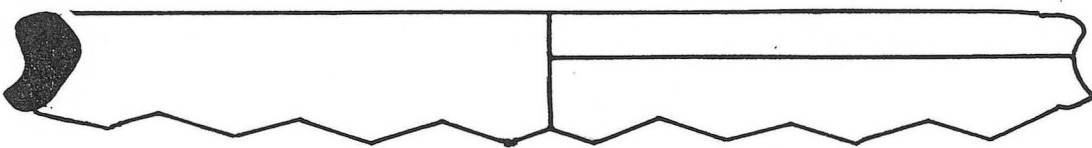
9



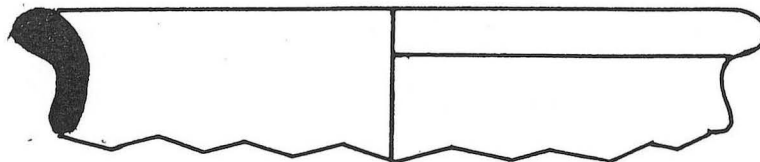
10



11



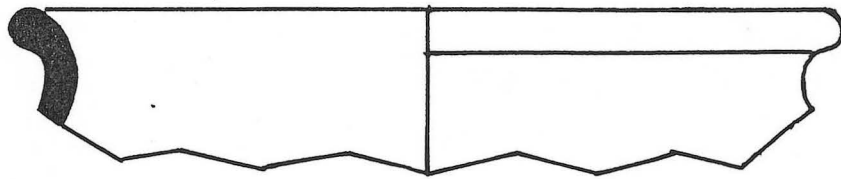
12



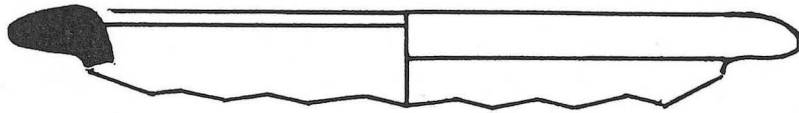
13



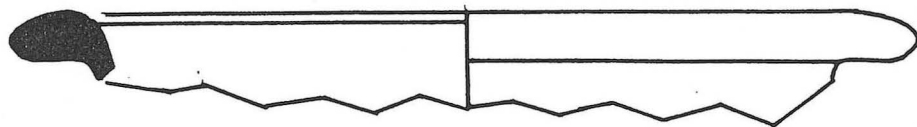
14



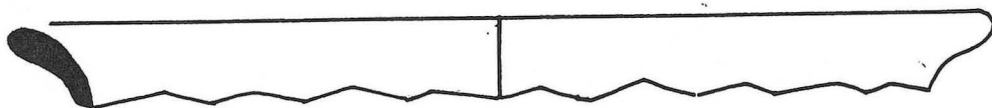
15



16



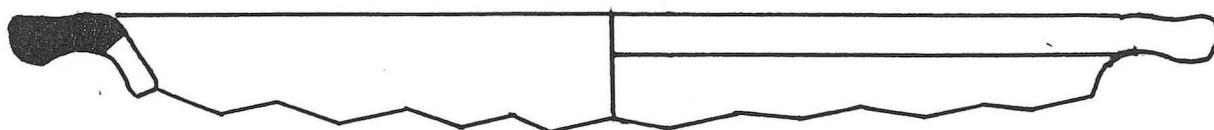
17



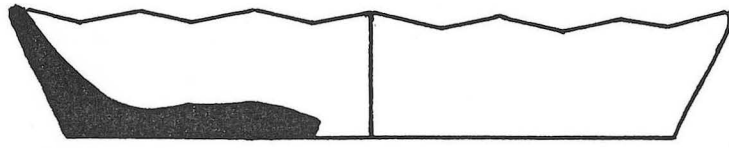
18



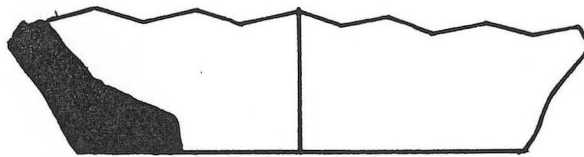
19



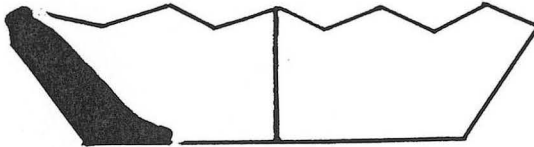
20



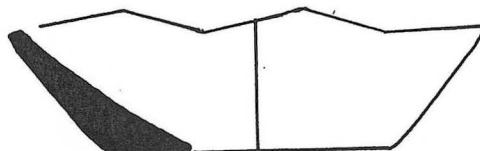
21



22



23

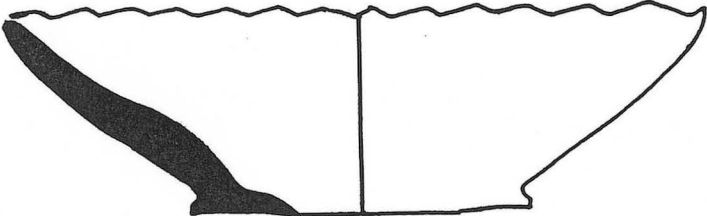


24

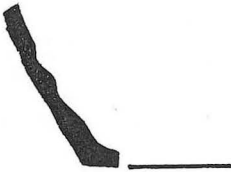


25

Planche V : Céramique commune rouge et noire globulaire

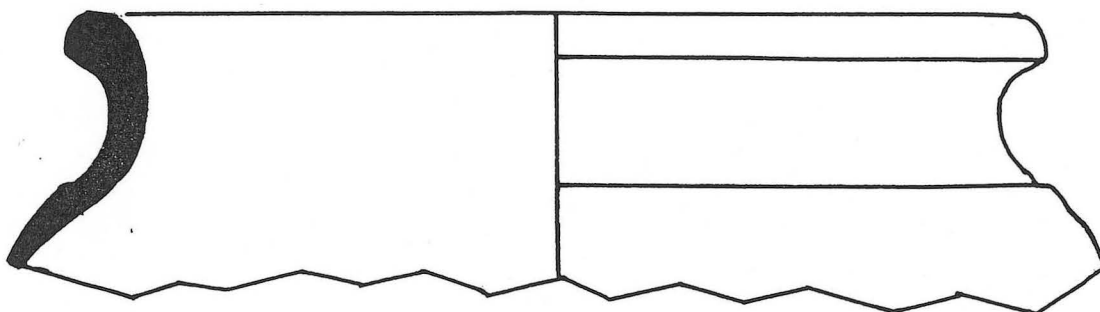


1

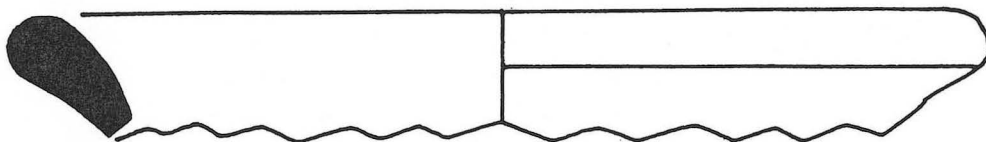


2

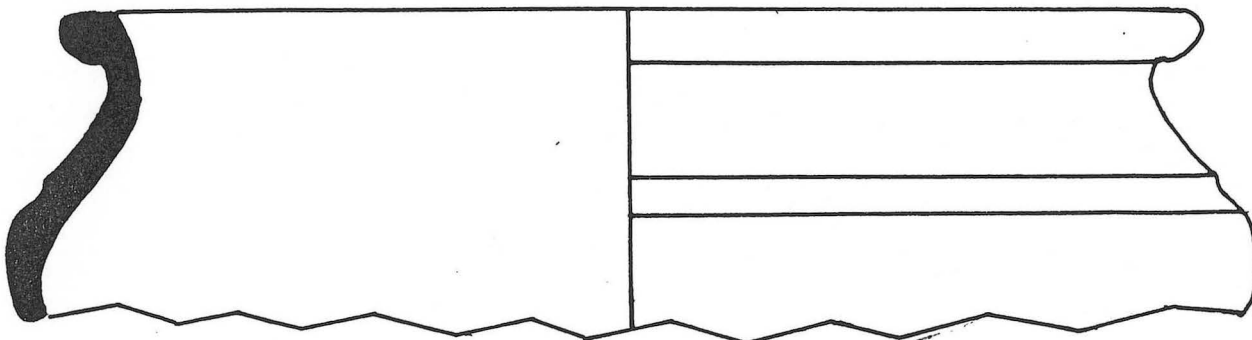
Planche VI : Céramique commune à pâte grise kaolinitique



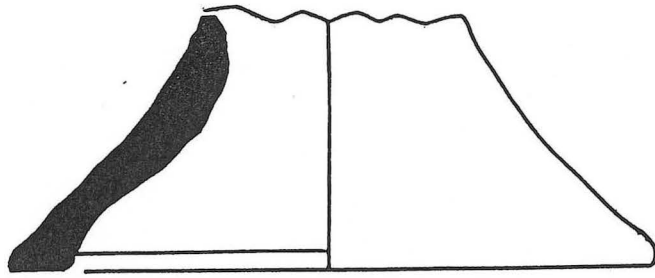
1



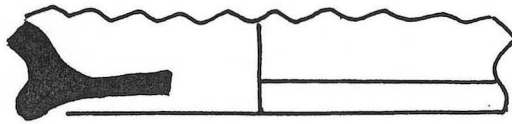
2



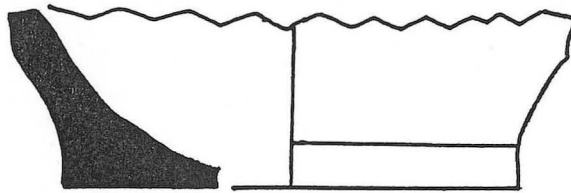
3



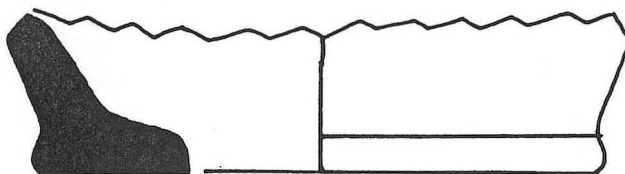
4



5

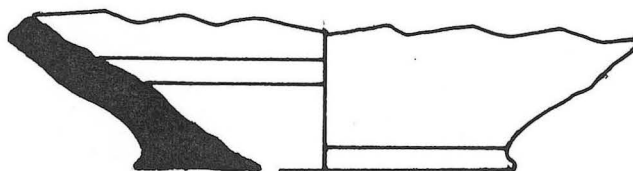


6

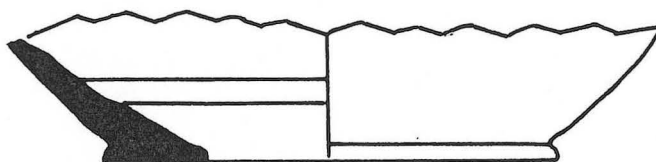


7

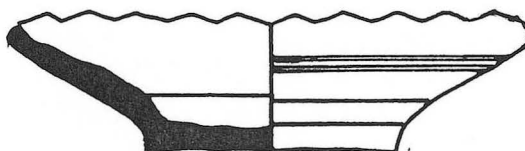
Planche VII : Céramique commune à pâte brune



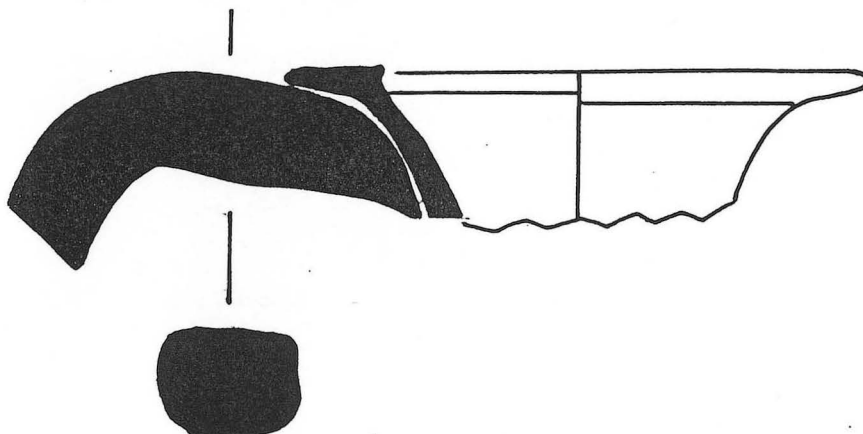
1



2

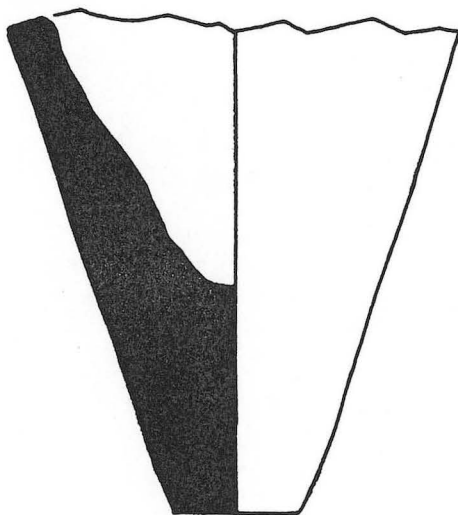


3



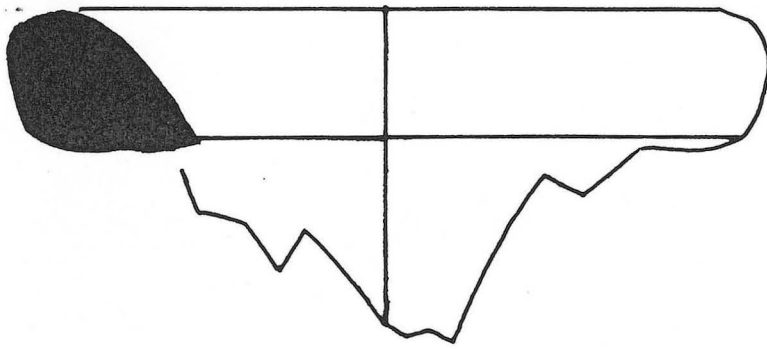
4

Planche VIII : Amphore italique



1

Planche IX : Amphore gauloise



1

Unité stratigraphique n°4 A

I - Céramique

a) Céramique à paroi fine

1 bord très fin à pâte blanche à lèvre plate horizontale et ressaut interne. Décor à une rangée de guillochis horizontale sous le bord externe. Diam. : 16cm (Pl.I, n°1). Datation : époque augustéenne

1 fragment informe à pâte blanche et décor de guillochis. Datation : époque augustéenne

1 fragment informe à décor de pommes de pin à la barbotine. Datation : I^{er} siècle (jusque vers 80 de n.è.)

b) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

2 bords d'assiette de type Drag. 18/31. Datation : 30/35-140/170

1 fragment de bord d'assiette de type Drag. 35/36. Datation : 60-150/170

1 fragment de paroi à profil bilobé de type Drag.27. Datation : 5/10-100/125

1 fragment informe

c) Céramique sigillée claire A

3 fragments de bord de type Hayes 9B. Diam. : 21cm. Datation : 150-200

1 fragment de bord de plat de type Hayes 8B. Diam. : 20cm. Datation : 150-200

1 fragment de fond à pied annulaire de petite forme carénée de type Hayes 6/8. Diam. : 5cm

1 fragment de fond à pied annulaire de grande forme de type Hayes 8. Diam. : 7/8cm

1 fragment de bord de marmite de type Hayes 23A. Diam. : 20cm. Datation : 90-150

1 fragment de bord de marmite de type Hayes 23B. Diam. : 20cm. Datation : 90-220

3 fragments de fond de marmite de type Hayes 19/20/23. Datation : 90-220

2 fragments de fond de marmite

1 fragment de fond

1 fragment informe avec amorce de décor de type Hayes 8

1 fragment informe à guillochis avec amorce de bord
10 fragments informes non décorés

d) Céramique culinaire africaine

3 bords de couvercle de type Hayes 196. Diam. : 15 et 22cm. Datation : 95-250

4 fragments de fond striés de marmite
2 fragments de couvercle striés de marmite
2 fragments informes de marmite

e) Céramique sigillée claire B

1 attache supérieure de petite anse de cruche
1 fragment de petite anse de cruche
1 attache de petite anse ovale de cruche
4 fragments informes
Datation : 1ère moitié du IIe siècle

f) Céramique commune à pâte claire

1 col de cruche à bord à profil légèrement convexe et évasé à lèvre triangulaire et départ de petite anse bilobée. Diam. : 6,9cm (P1.II, n°1)
1 anse plate légèrement à rainure centrale de cruche. Largeur : 3cm
3 fonds à pied annulaire (P1.II, n°2-4). Diam. : 7-9cm (P1.II, n°2), 4cm (P1.II, n°3) et 7cm (P1.II, n°4)
17 fragments informes

g) Céramique commune rouge et noire globulaire

5 fragments informes

h) Céramique commune oxydante

1 bord à bandeau de cruche trilobée (P1.III, n°3)
1 fond de petit pot à pied annulaire. Diam. : 4,5cm (P1.III, n°1)
1 fond plat de gobelet (P1.III, n°2)
1 fond à pied annulaire
1 attache d'anse à engobe brun
1 fragment informe à engobe noir
1 fragment informe à engobe blanchâtre

22 fragments informes

i) Céramique commune oxydante à dégraissant calcaire

1 bord d'urne à lèvre triangulaire arrondie et engobe beige micacé. Diam. : 12cm (Pl.IV, n°1)

1 bord d'urne à lèvre mince divergente arrondie à pâte brun-rouge et dégraissant micacé. Diam. : 10cm (Pl.IV, n°2)

1 bord convergent d'urne à lèvre quadrangulaire. Diam. : 17/18cm (Pl.IV, n°3). Cl. Raynaud a rencontré ce type prédominant dans des contextes de la première moitié du IIe siècle.

1 fragment informe à pâte brun clair à dégraissant calcaire et couverte noire micacée

j) Céramique commune grise à pâte blanche kaolinitique

1 bord mince convergent de cruche à lèvre légèrement triangulaire divergente. Diam. : 6cm

4 bords plats à bandeau de cruche trilobée (*alpé*) proche du type Goudineau 1 de Vaison (Pl.V, n°2-5)

2 bords de cruche trilobée (*alpé*) à lèvre à épaulement interne (Pl.V, n°8-9)

2 bords de cruche trilobée (*alpé*) à lèvre repliée à l'extérieur (Pl.V, n°6-7)

1 bord d'urne (*olla*) curviligne à lèvre en bourrelet proche du type Goudineau 2. Diam. : 11cm (Pl.V, n°1)

1 anse plate bilobée de cruche. Largeur : 3,1cm

1 fragment d'épaulement de cruche

1 bord de couvercle à large assise plate. Diam. : 10cm (Pl.V, n°10)

1 fragment caréné de couvercle

66 fragments informes

k) Céramique commune à cuisson réductrice

2 bords convergents curvilignes d'urne à lèvre divergente épaulement-arrondie. Diam. : 10cm (Pl.VI, n°1-2)

1 bord d'urne à lèvre divergente mince et arrondie (Pl.VI, n°3)

2 fragments informes à surface peignée

6 fragments informes

l) Céramique commune réductrice à dégraissant calcaire

1 gros bord curviligne à lèvre divergente arrondie. Diam. : 20cm (Pl.VII, n°1)

m) Céramique commune réductrice à dégraissant micacé

2 fragments informes

n) Céramique commune à pâte brune

1 fond à pied annulaire. Diam. : 5,5cm (Pl.VIII, n°1)
44 fragments informes

o) Céramique commune à pâte brune et couverte grise

1 bord épaissi à gorge interne. Diam. : 23cm (Pl.IX, n°1)

p) Céramique modelée réductrice à dégraissant calcaire

1 gros bord (Pl.X, n°1)
2 fragments informes

II - Amphore**a) Amphore de production italique**

7 fragments de panse à pâte rose et couverte crème
6 fragments de panse à pâte orangée et couverte crème
17 fragments de panse à pâte rouge-orangé

b) Amphore gauloise à pâte jaune

12 fragments de panse

c) Amphore gauloise à pâte beige micacée

11 fragments de panse

d) Amphore gauloise à pâte rosée micacée et couverte crème

1 fond plat. Diam. : 9cm (Pl.XI, n°1)
15 fragments de panse

III - Divers**a) Verre**

1 bord fin replié vers l'extérieur. Diam. : 7cm (Pl.XII, n°1)
1 fond de flacon très fin. Diam. : 9cm (Pl.XII, n°2)
8 éclats

b) Métal

1 peson en plomb (de métier à tisser ?)
1 crochet en fer
2 clous
2 fragments de clous

c) Dolium

1 fragment de col de gros *dolium*. Diam. : 50/60cm. (Pl.XIII, n°1)
1 fragment informe

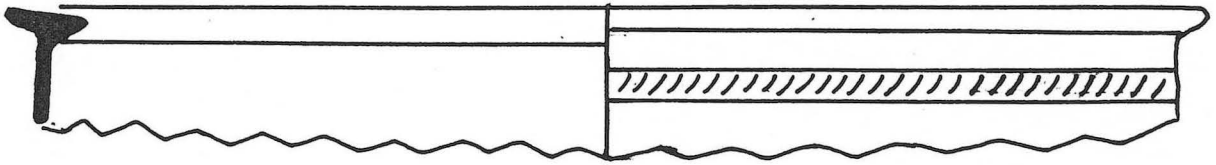
d) Faune

10 fragments d'ossements animaux

e) Coquillages

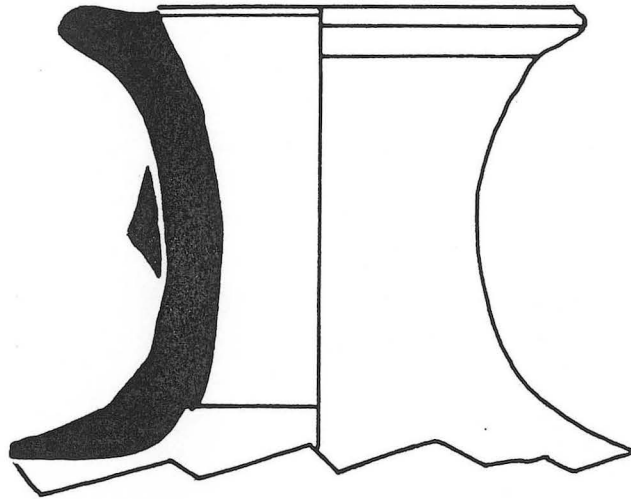
19 éclats de moule
1 éclat d'huître

Planche I : Céramique à paroi fine

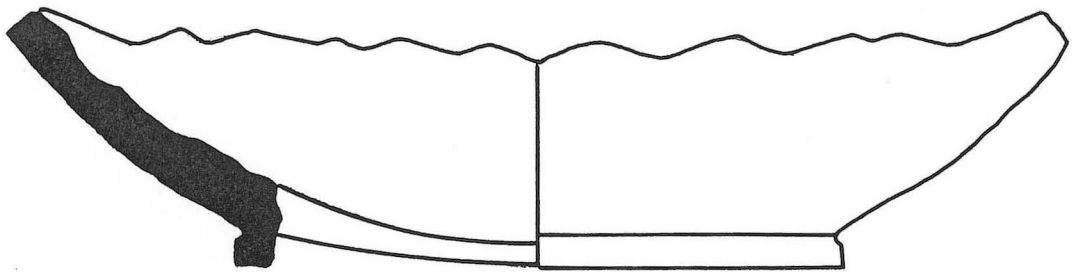


1

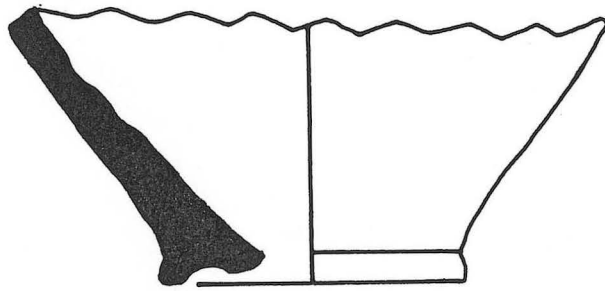
Planche II : Céramique commune à pâte claire



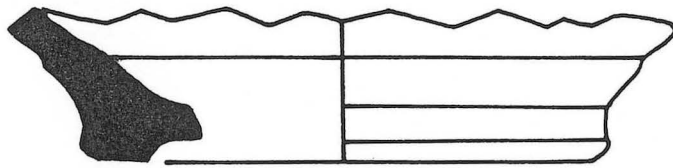
1



2

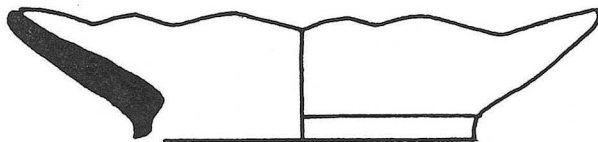


3

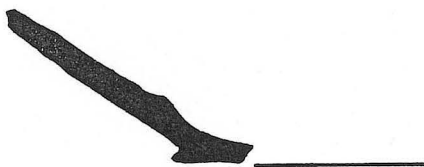


4

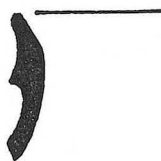
Planche III : Céramique commune à cuisson oxydante



1

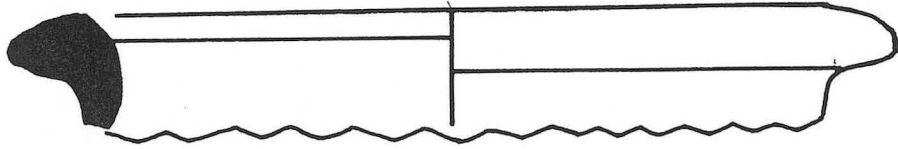


2

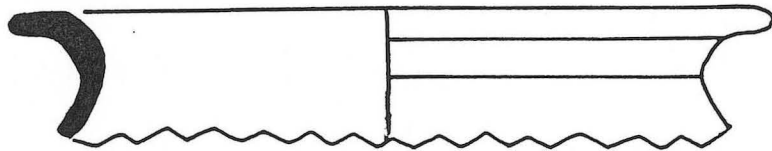


3

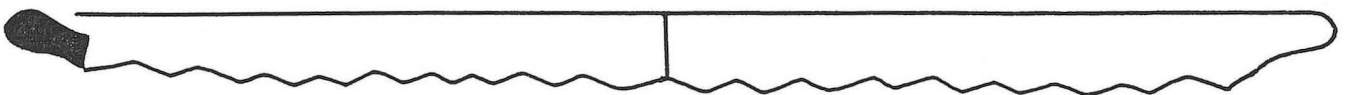
Planche IV : Céramique commune oxydante calcaire



1

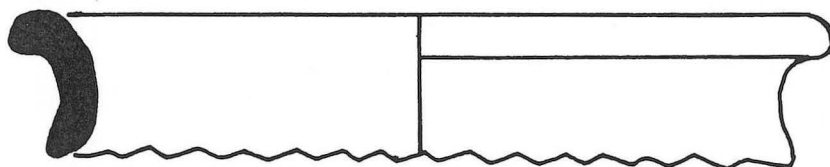


2



3

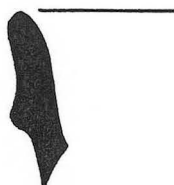
Planche V : Céramique commune à pâte grise kaolinitique



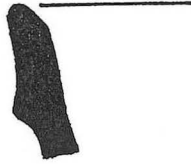
1



2



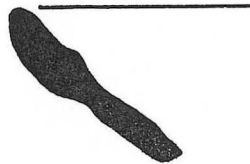
3



4



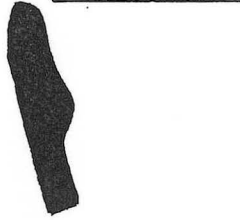
5



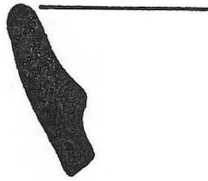
6



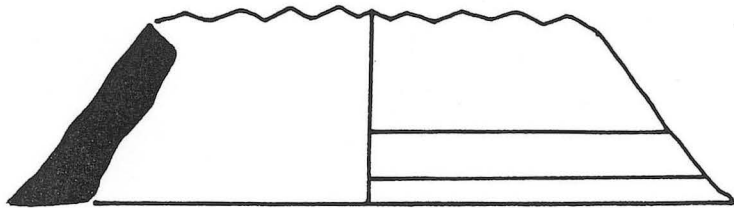
7



8

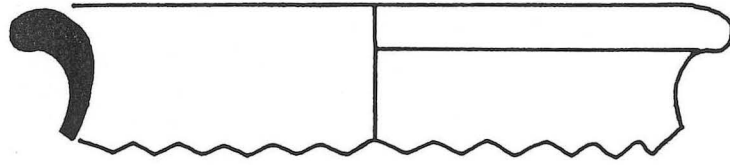


9

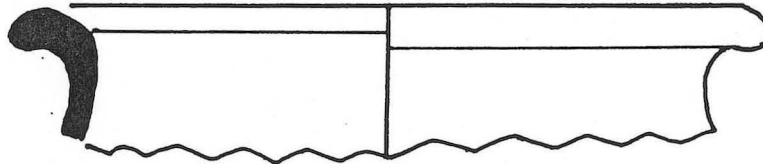


10

Planche VI : Céramique commune à cuisson réductrice



1

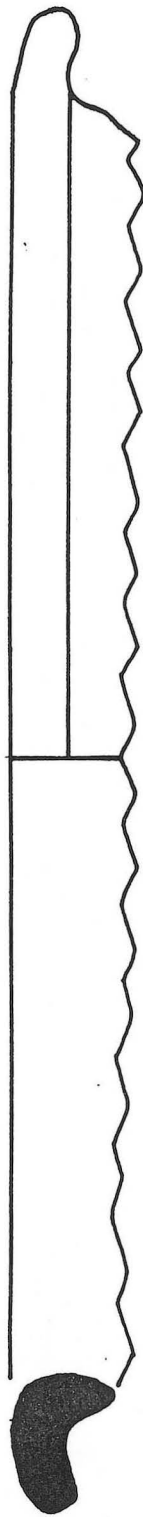


2



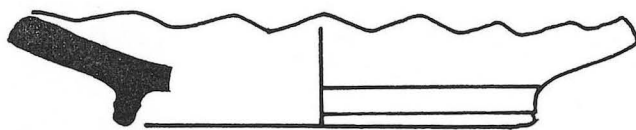
3

Planche VII : Céramique commune réductrice calcaire



1

Planche VIII : Céramique commune à pâte brune



1

Planche IX : Céramique commune à pâte brune et couverte grise

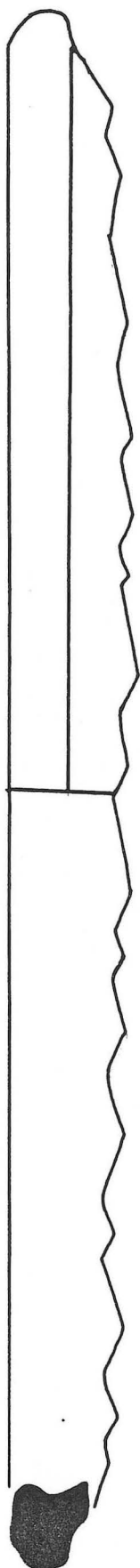
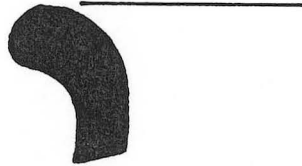
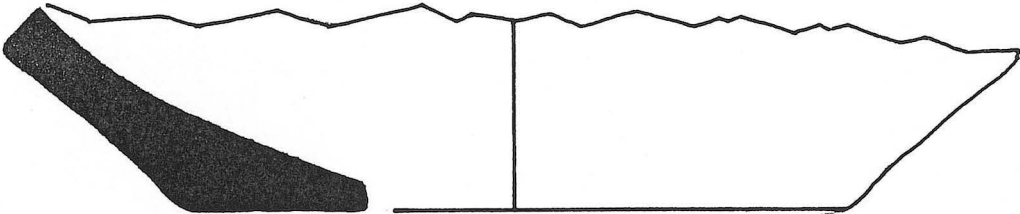


Planche X : Céramique modelée



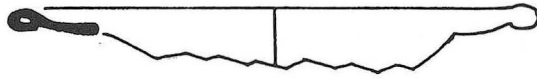
1

Planche XI : Amphore gauloise



1

Planche XII : Verre

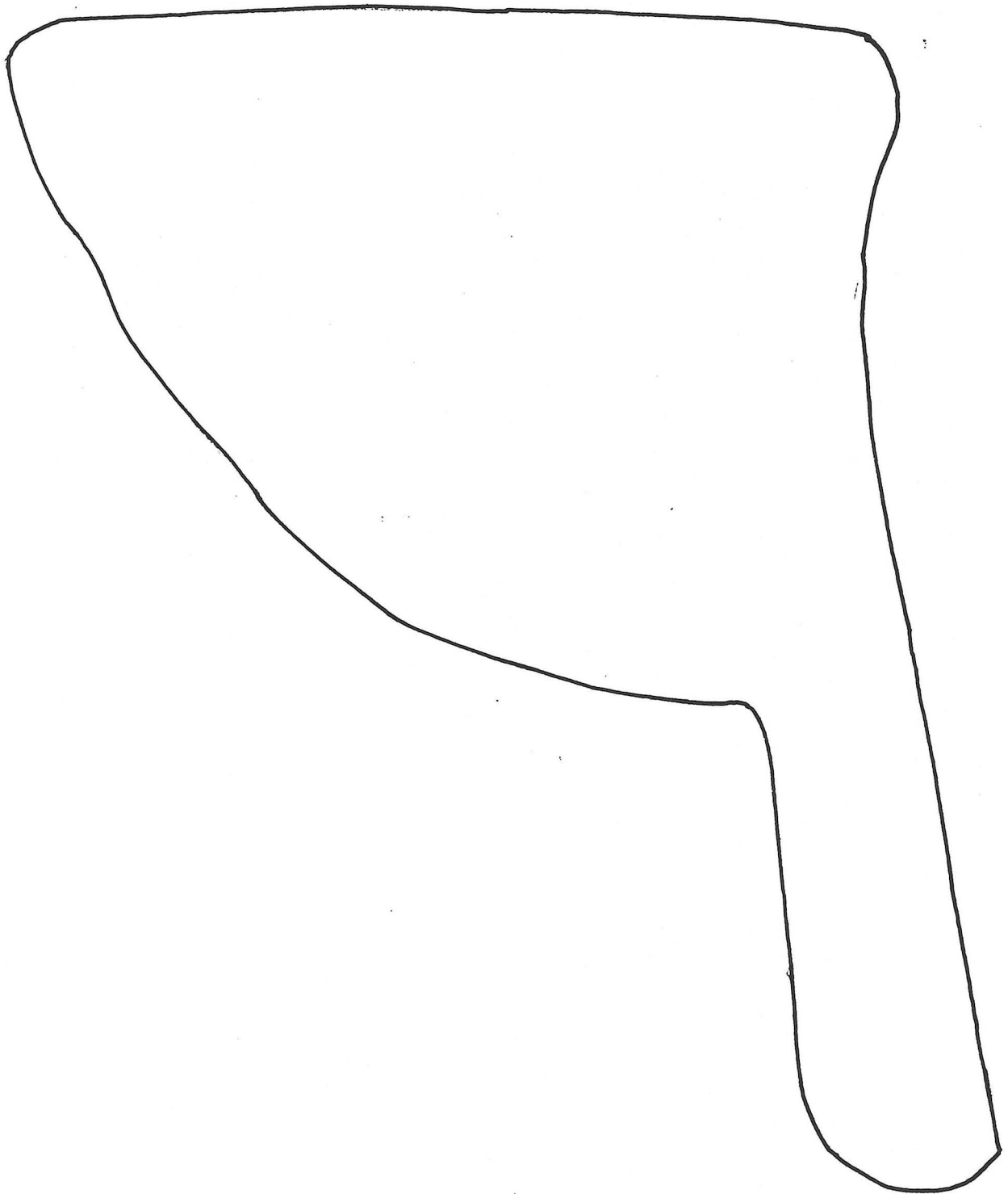


1



2

Planche XIII : Dolium



Unité stratigraphique n°5

I - Céramique

a) Céramique arétine

1 bord de plat de type Goudineau 17. Diam. : 30cm. Datation : cette forme apparaît vers 12 avant n. è.

b) Céramique à paroi fine

1 bord de lampe. Diam. : 8cm

1 fragment informe de lampe

1 fond de gobelet à dépressions tulipiforme. Diam. : 4cm (Pl.I, n°1)

1 petite anse bifide

5 fragments informes décorés à la barbotine

1 fragment informe à décor de guillochis

Datation : Ier siècle

c) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

1 petit bord d'assiette de type Drag.35/36 sans décor de feuilles d'eau. Diam. : 14cm. Datation : 60-150/170

1 petit bord d'assiette de type Drag.35/36 à décor de feuilles d'eau. Diam. : 14cm. Datation : 60-120

1 petit bord de type Drag. 27. Datation : 5/10-100/125

2 fragments de paroi bilobée de forme Drag. 27. Datation : 5/10-100/125

1 bord d'assiette de type Drag.18/31. Datation : 30/35-140/170

2 bords d'assiette de type Herm.2/12c. Diam. : 19cm. Datation : 35-100/125

1 bord de tasse conique de type Drag.26 (Ritt.5). Diam. : 14/15cm. Datation : 0/5-40/60

1 fond à pied annulaire de grande forme ouverte (type Drag.36)

1 fond à pied annulaire de type Drag.35 avec estampille interne COSIUS. Il s'agit de Lucius Cosius, qui a exercé selon Oswald sous le règne des Flaviens. Diam. du pied : 5cm. Datation : époque flavienne (69-96)

1 fragment de paroi à motif érotique de type Drag.37. Datation : règne d'Antonin (138-161)

1 fragment caréné avec trace de décor

2 fragments informes

d) Céramique sigillée claire A

1 marli d'assiette de type Hayes 6B. Diam. : 20/21cm. Datation : 150-200
 1 bord de plat de type Hayes 8B. Datation : 150-200
 1 bord de marmite de type Hayes 23A. Datation : 90-150
 3 fragments informes de marmite de type Hayes 23A. Datation : 90-150
 1 fragment caréné à décor de guillochis avec amorce de pied annulaire issu d'une forme Hayes 8. Datation : 40-200
 4 fragments informes

e) Céramique culinaire africaine

1 bord de couvercle de type Hayes 196 à stries internes. Datation : 95-250.

f) Céramique sigillée claire B

1 éclat minuscule
 1 paroi informe de sigillée B noire de Soyons

g) Céramique commune à pâte claire

1 bord de mortier à bandeau. Diam. : 32cm (P1.II, n°1). Cf. Raynaud a rencontré cette forme dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e dans le quartier ouest de Lunel Viel.
 1 col de petite cruche à lèvre ronde épaissie divergente avec attache supérieure d'anse fragmentaire. Diam. : 5,2cm (P1.II, n°2)
 1 bord de petite *olla* à lèvre quadrangulaire (P1.II, n°3). Diam. : 11cm. Cf. Raynaud a rencontré cette forme dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e dans le quartier ouest de Lunel Viel.
 1 bord en bandeau évasé à lèvre arrondie de petite cruche ou de pichet. Diam. : 6cm (P1.II, n°4)
 1 bord de couvercle à base annulaire, partie supérieure striée et impressions digitées périphériques. Diam. : 20cm (P1.II, n°5)
 1 attache inférieure d'anse bifide de petite cruche
 1 fragment d'épaulement de petite cruche
 1 fragment informe à décor de guillochis
 41 fragments informes

h) Céramique commune à cuisson oxydante

4 fragments informes à pâte rouge micacée
 1 fragment informe de commune rouge engobée
 2 fragments informes à pâte rouge, feuilletée, dégraissant calcaire et engobe brun micacé
 6 fragments informes à pâte rouge

i) Céramique commune à pâte rose-orangé

2 fragments informes à couverte blanchâtre
 3 fragments informes

j) Céramique commune rouge et noire globulaire

1 fond plat de gobelet. Diam. : 3,5cm (Pl.III, n°1)
 1 fragment d'épaule de gobelet
 5 fragments informes

k) Céramique commune grise à pâte blanche kaolinitique

1 bord d'urne à lèvre quadrangulaire. Diam. : 15cm (Pl.IV, n°1)
 1 fond plat de gros vase à goulot ou de gros bol à pied annulaire de section quadrangulaire à engobe gris foncé. Diam. : 5,5cm (Pl.IV, n°2)
 8 fragments informes, dont 1 à paroi striée et 1 autre à paroi cannelée

l) Céramique commune grise à pâte sableuse feuilletée

1 bord d'urne à panse globulaire peignée et col convergent à lèvre mince divergente (Pl.V, n°1). Diam. : 13,5cm. Cl. Raynaud a rencontré des formes semblables dans des contextes de la seconde moitié du I^{er} siècle dans le quartier ouest de Lunel Viel.
 2 petits bords curvilignes d'urne à lèvre en bourrelet (Pl.V, n°6-7)
 1 bord plat. Diam. : 16cm (Pl.V, n°2)
 1 fragment de col de petite cruche à lèvre ronde épaissie avec attache supérieure d'anse de section ovale. Diam. du col : 4cm (Pl.V, n°3)
 1 fond plat d'urne à panse et fond striés. Diam. : 7,1cm (Pl.V, n°4)
 1 fragment de fond à pied annulaire. Diam. : 7cm (Pl.V, n°5)
 9 fragments informes striés
 3 fragments informes

m) Céramique commune à pâte brune

2 fragments informes à couverte blanche
 1 fragment informe à couverte métallescente
 1 fragment informe à dégraissant volcanique
 6 fragments informes

n) Céramique commune à pâte brune micacée

4 fragments de fond plat d'urne de cuisine (Pl.VI, n°1-4). Diam. : 9cm (Pl.VI, n°1) et 8cm (Pl.VI, n°2)
 1 fragment de paroi carénée
 49 fragments informes lissés

o) Céramique modelée à pâte rouge et couverte noire

1 fragment informe

p) Céramique modelée à pâte brune et dégraissant calcaire

1 fragment informe

q) Céramique modelée à pâte noire et dégraissant calcaire

1 éclat de bord d'urne à col convergent et lèvre divergente (Pl.VII, n°2)
 1 fragment informe de paroi carénée ou de fond plat (Pl.VII, n°1)

II - Amphore**a) Amphore de production italique**

1 fragment de panse à pâte feuilletée orange, dégraissant micacé et couverte crème (?)
 3 fragments de panse à pâte rouge

b) Amphore de production espagnole

1 cul d'amphore massif à paroi convexe élargie vers la base. Diam. : 6,4cm (Pl.VIII, n°1)
 1 fragment informe

c) Amphore de production italique ou espagnole

4 fragments de panse à couverture blanche

d) Amphore gauloise à pâte jaune

7 fragments de panse

e) Amphore gauloise à pâte micacée beige-rosé

1 fragment d'épaulement

12 fragments de panse

f) Amphore gauloise à pâte rose et couverture blanche

4 fragments de panse

III - Divers**a) Verre**

1 petit bord très fin légèrement épaissi. Diam. : 16/18cm (Pl.IX, n°1)

1 fragment d'attache d'anse plate en ruban

b) Métal

3 clous de charpente

c) Faune

8 fragments d'ossements animaux

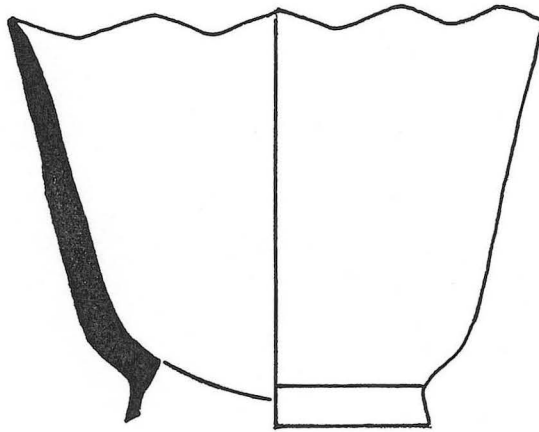
1 dent

d) Coquillages

1 éclat de moule

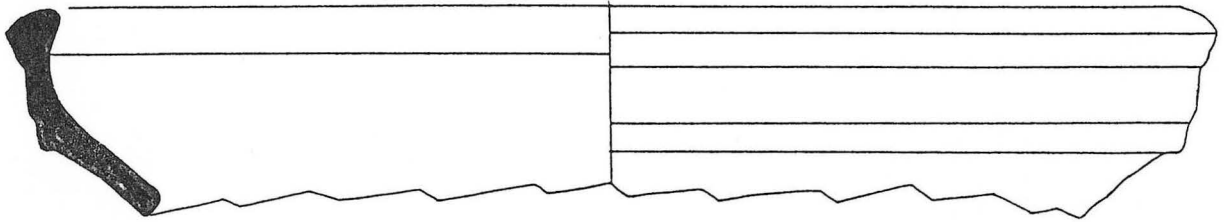
1 éclat de pecten

Planche I : Céramique à paroi fine



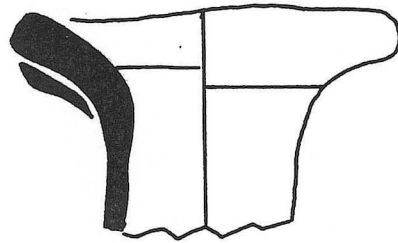
1

Planche II : Céramique commune à pâte claire

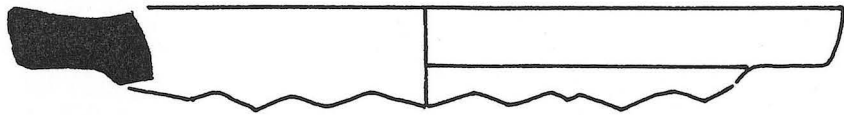


1

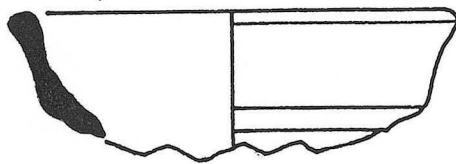
Echelle : 1/2



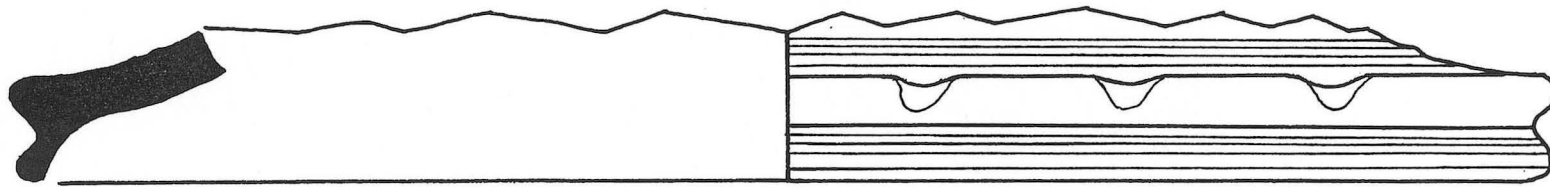
2



3

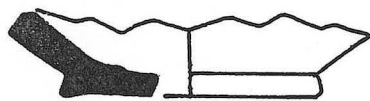


4



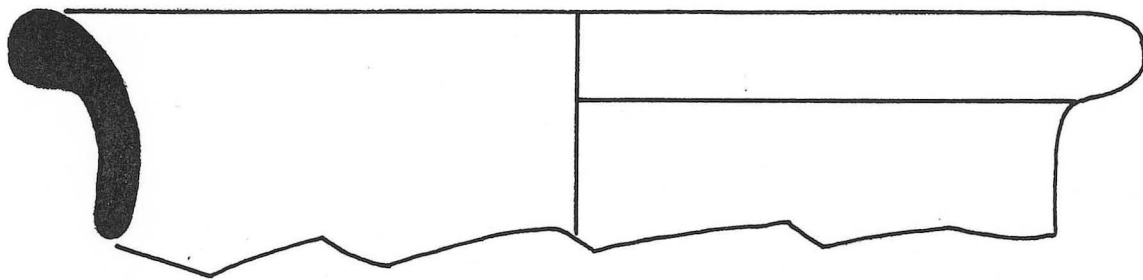
5

Planche III : Céramique commune rouge et noire globulaire

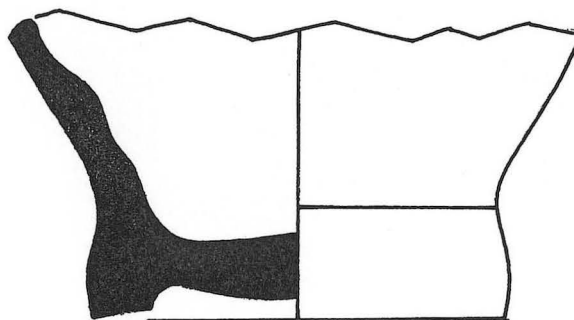


1

Planche IV : Céramique commune à pâte grise kaolinitique

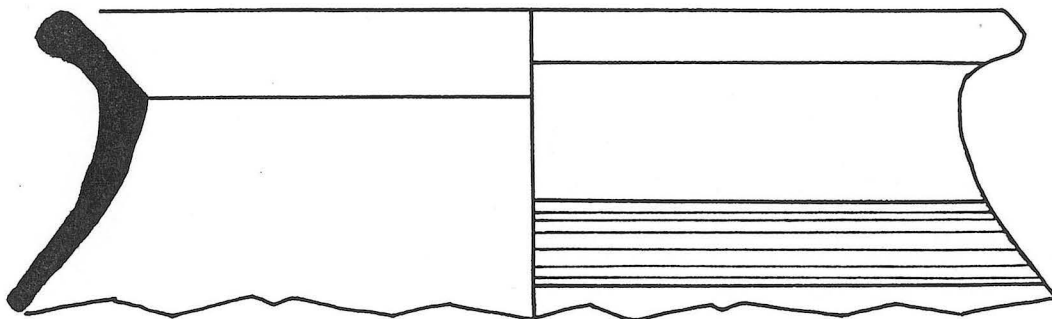


1

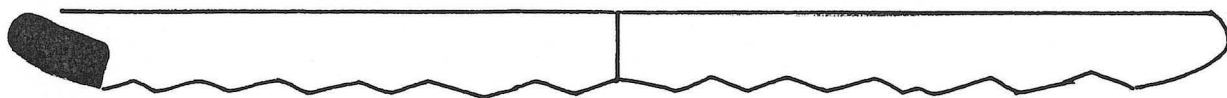


2

Planche V : Céramique commune grise sableuse



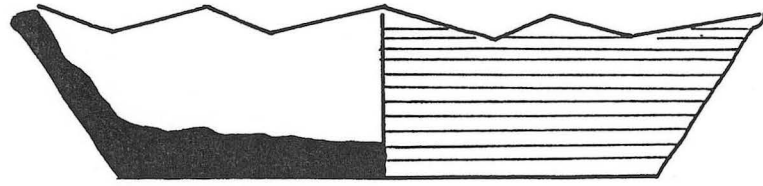
1



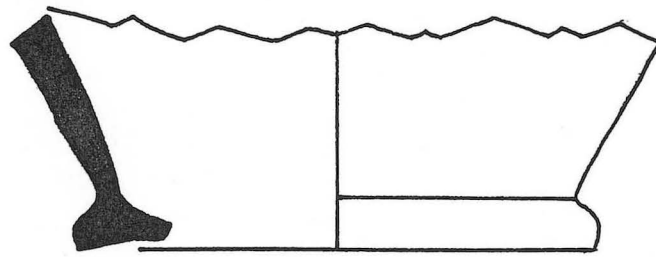
2



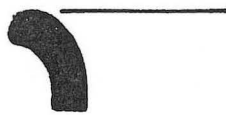
3



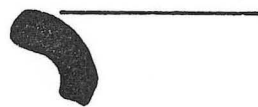
4



5

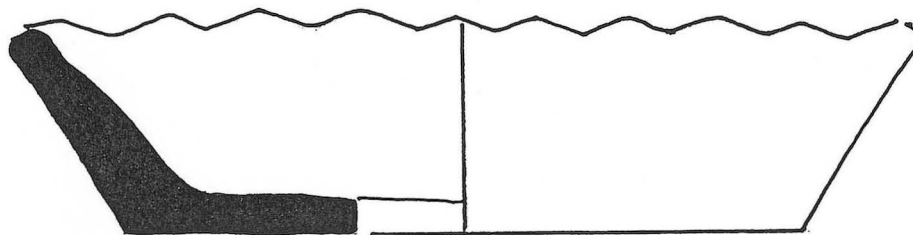


6

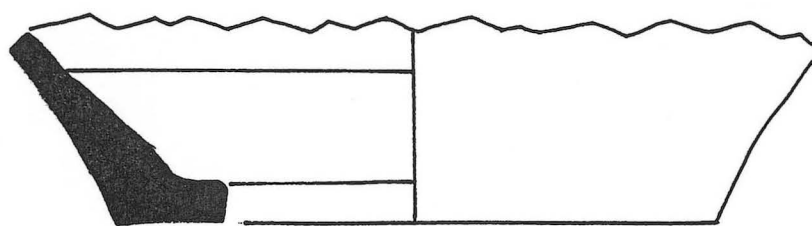


7

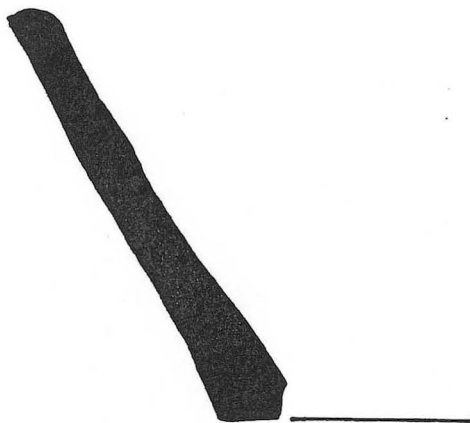
Planche VI : Céramique commune à pâte brune micacée



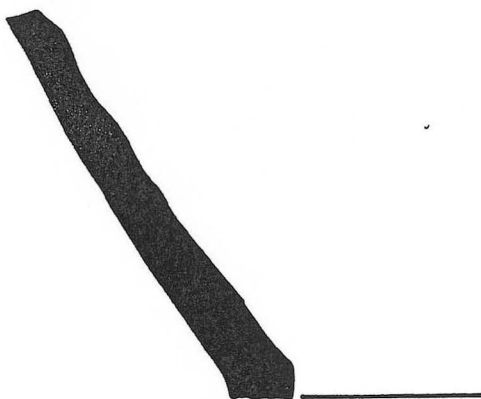
1



2



3

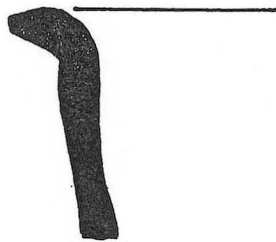


4

Planche VII : Céramique modelée à pâte noire calcaire

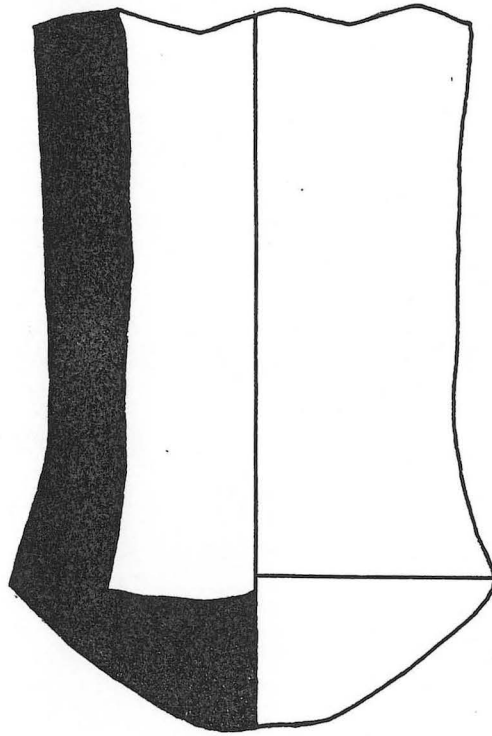


1



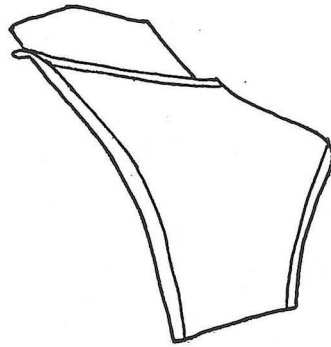
2

Planche VIII : Amphore espagnole



1

Planche IX : Verre



1

Sondage n°2

Unité stratigraphique n°2

I - Céramique

a) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

1 bord de tasse de type Drag.27. Diam. : 12cm. Datation : 5/10-100/125

b) Céramique sigillée luisante

1 fragment informe

c) Céramique commune à pâte claire

1 petit col de cruche à bord en bandeau (Pl.I, n°1). Diam. : 4,2cm. Cl. Raynaud mentionne des formes proches trouvées dans des contextes de la deuxième moitié du I^{er} siècle dans le quartier ouest de Lunel Viel.

1 bord d'*olla* à lèvre triangulaire amincie (Pl.I, n°2). Diam. : 13cm. Selon Cl. Raynaud, cette forme est fréquente au cours de la deuxième moitié du III^e siècle dans le quartier ouest de Lunel Viel.

17 fragments informes

d) Céramique commune engobée

1 fond à pied annulaire large. Diam. : 8cm (Pl.II, n°1)

1 fond à pied annulaire large. Diam. : 6cm (Pl.II, n°2)

4 fragments informes

Datation : fin du I^{er} siècle - début du II^e

e) Céramique commune oxydante

11 fragments informes

1 fragment informe à pâte orangée sableuse et engobe brun micacé

f) Céramique commune grise à pâte sableuse

1 bord convergent d'urne à lèvre légèrement divergente épaissie-arrondie.

Diam. : 14cm (Pl.III, n°1)

1 bord curviligne d'urne à lèvre divergente épaissie-arrondie. Diam. : 17cm (Pl.III, n°2)

1 fragment informe

g) Céramique commune à pâte brune

2 fragments informes à pâte brune micacée

2 fragments informes à pâte brune non micacée

h) Céramique commune réductrice à pâte noire micacée

1 fragment informe

1 fragment informe engobé à l'intérieur

i) Céramique modelée à dégraissant calcaire

1 bord droit quasi vertical épaissi-arrondi (Pl.IV, n°1). Cf. Raynaud considère l'apparition de la céramique non tournée comme un trait majeur de la deuxième moitié du IIIe siècle en Languedoc oriental. Le répertoire morphologique de cette céramique est réduit à deux formes élémentaires : l'urne à panse globulaire et le plat tronconique, dont on a un exemplaire ici. Cette forme se retrouve dans les contextes du IVe siècle et même de la première moitié du Ve à Lunel Viel.

2 fragments informes

II - Amphore**a) Amphore gauloise à pâte beige**

6 fragments de panse

b) Amphore orientale cannelée

2 fragments de panse à pâte orange feuilletée

c) Amphore africaine

1 fragment de panse à pâte brune et couverte grise

III - Divers**a) Monnaie**

1 petit bronze indéterminable. Diam. : 12mm. Interprétation : Bronze marseillais ? Monnaie tardive ?

b) Métal

1 serpette (Pl.V, n°1). Longueur : 14cm. Largeur : 5cm

1 aiguille en bronze avec d'un côté une spatule et de l'autre un bout renflé et arrondi (Pl.V, n°2). Longueur : 14,9cm. Largeur : 1cm. Diam. : 0,325cm.
Scalpel ? Cuillère à fard ? Instrument de chirurgie ?

5 clous de charpente

1 tête de clou

c) Verre

1 jeton en pâte de verre bleu. L'une des faces est plate, l'autre arrondie.
Diam. : 1,9cm

1 fragment informe

d) Dolium

3 fragments du col d'un petit *dolium*. Diam. : 37cm (Pl.VI, n°1)

17 fragments du même *dolium*.

e) Basalte

Un fragment de meule domestique en basalte

f) Silex

1 éclat de microlithe

g) Faune

7 fragments d'ossements animaux
5 dents

h) Coquillages

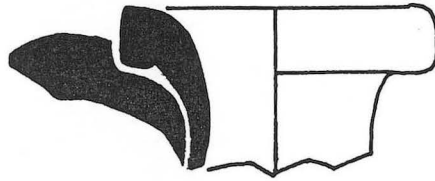
Très nombreuses palourdes de petites dimensions issues du sable utilisé pour la fabrication du mortier de revêtement mural du mur n°4.

Quelques moules

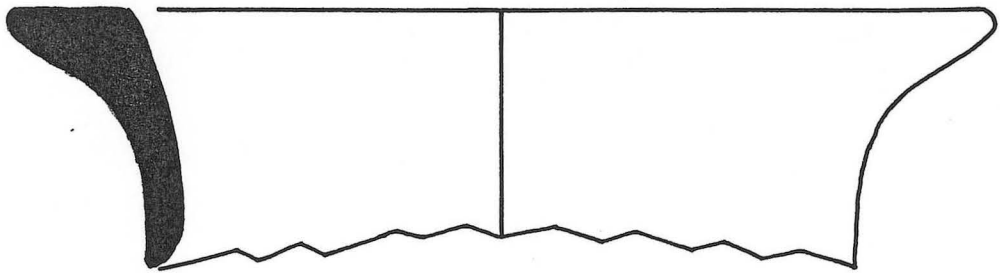
Eclats de moule

1 éclat d'huître

Planche I : Céramique commune à pâte claire

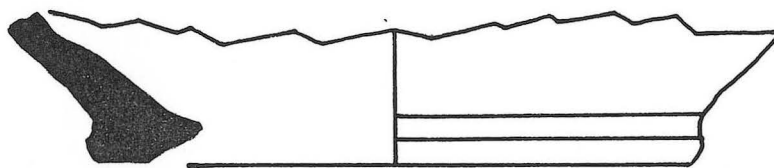


1

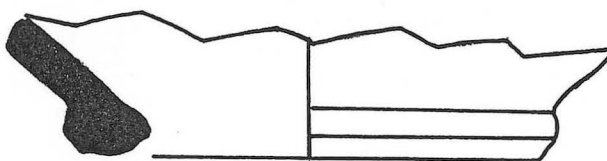


2

Planche II : Céramique commune engobée

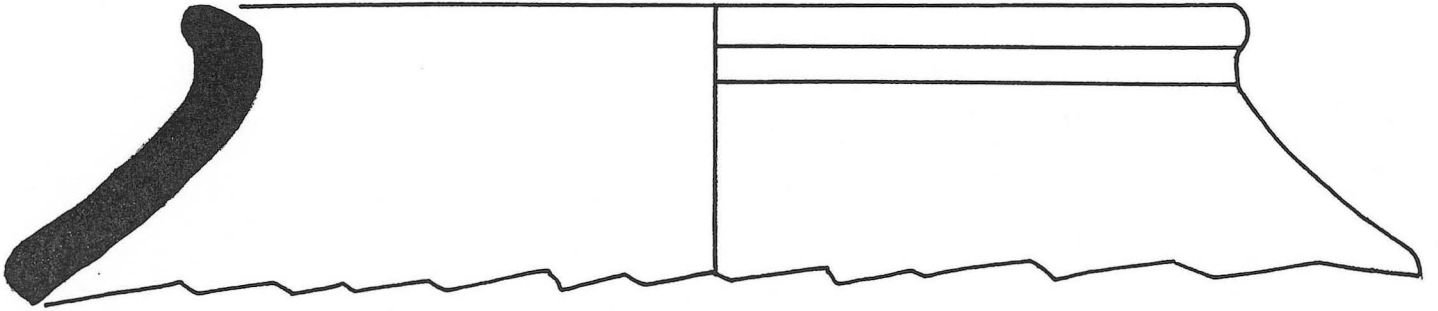


1

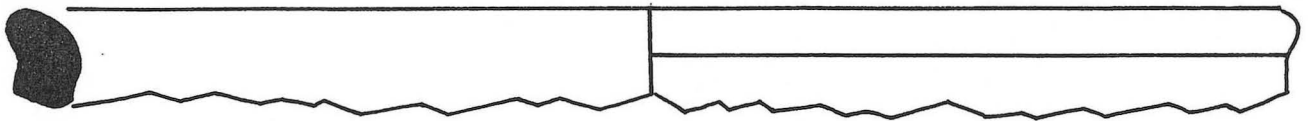


2

Planche III : Céramique commune grise sableuse



1



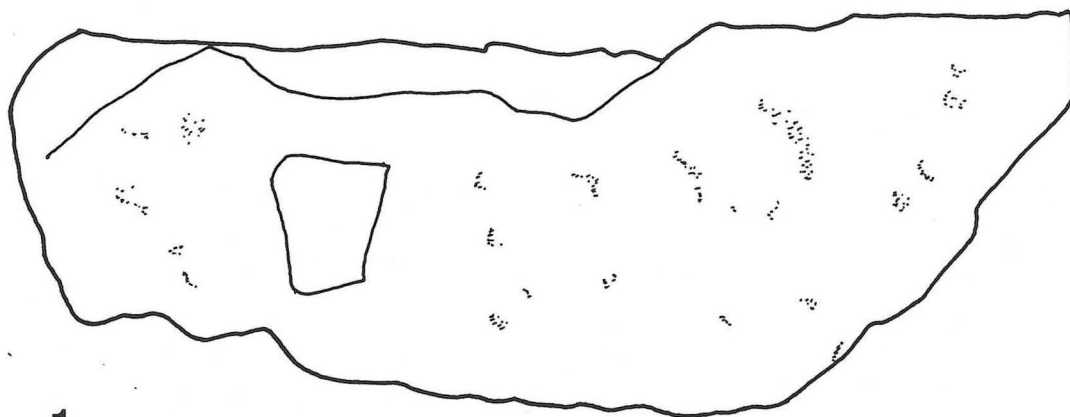
2

Planche IV : Céramique modelée à pâte calcaire



1

Planche V : Objets métalliques

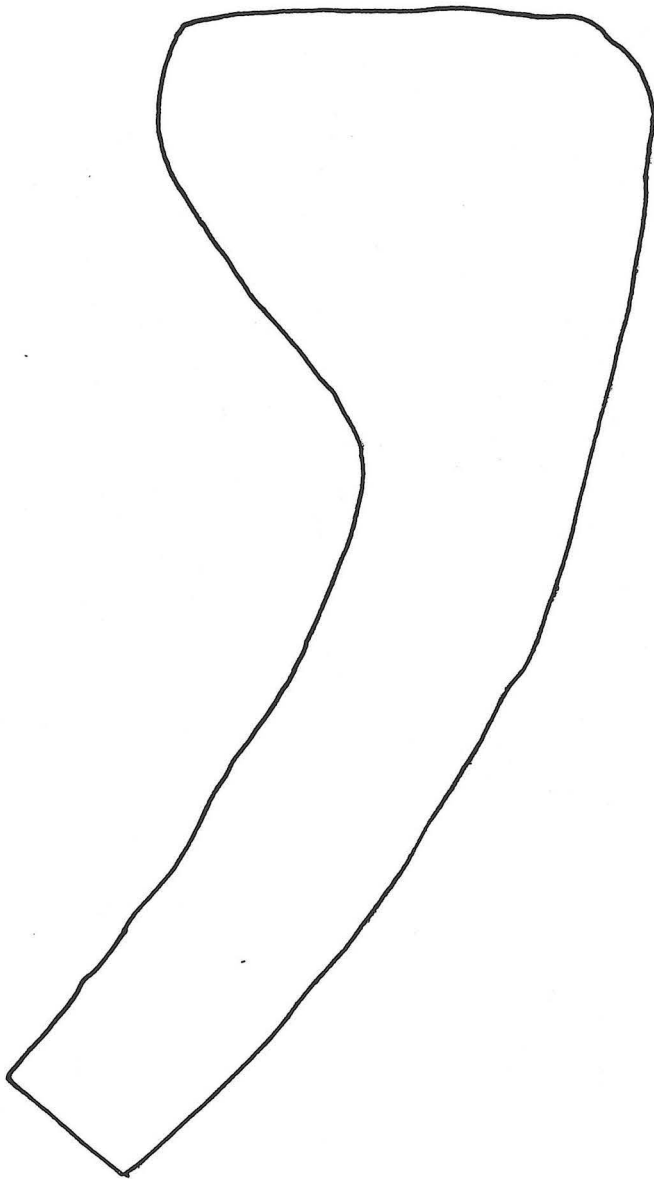


1



2

Planche VI : Dolium



1

Couche jaune de remblai liée à l'aménagement de l'espace E2/3

I - Céramique sigillée claire A

1 bord de plat de type Hayes 9B. Diam. : 14cm. Datation : 150-200

1 fragment de fond de marmite. Datation : 90-220

1 fragment informe

II - Divers

a) Métal

1 anneau en bronze. Diam. : 2,9cm

1 clou en bronze

b) Faune

1 os animal indéterminé

Mobilier remployé dans le mur M4

I - Céramique

a) Céramique commune engobée

1 fond plat à pied annulaire de gobelet. Diam. : 4cm (Pl.I, n°1). Datation : fin I^{er} siècle-début II^e

21 fragments du même gobelet

b) Céramique commune oxydante à pâte sableuse orangée

3 fragments informes

c) Céramique commune réductrice à pâte brune micacée

5 fragments informes

II - Amphore

a) Amphore gauloise à pâte beige micacée

3 fragments de panse, dont 1 cannelé

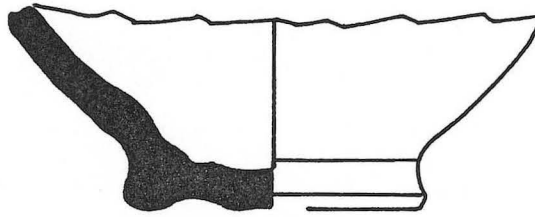
b) Amphore gauloise à pâte rosée micacée

1 fragment de panse

III - Monnaie

1 petit bronze massaliète au taureau cornupète. Diam. : 13/15mm.
Datation : environ 200 à 49 av.n.è.

Planche I : Céramique commune engobée (Mur M4)



1

Mobilier remployé dans la base de poteau (E-3)

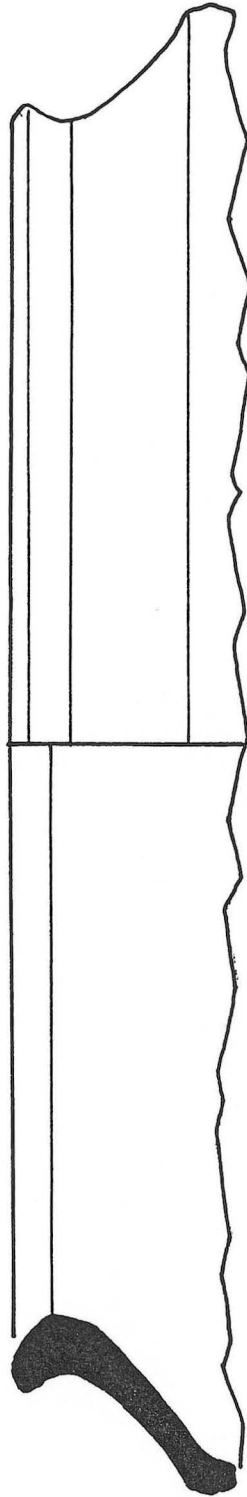
I - Céramique commune réductrice à pâte noire sableuse micacée

1 bord convergent d'urne à lèvre verticale épaissie-arrondie et surface externe lissée. Diam. : 17cm (Pl.II, n°1)
Quelques fragments informes

II - Amphore

1 pointe d'amphore massive

**Planche II : Céramique commune réductrice à pâte noire
sableuse et micacée (base de poteau-espace E3)**



Annexe II

Catalogue du mobilier recueilli
sur le site en prospection

La liste présentée ici ne concerne que le mobilier recueilli lors du ramassage de surface réalisé en 1988.

I - Céramique

a) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

1 fragment de paroi de type Drag.37 à décor de gladiateurs
 1 fragment de paroi de type Drag.37 à décor d'oves
 1 fragment décoré de motifs floraux géométriques
 2 fragments informes

b) Céramique sigillée claire B

1 fragment de carène

c) Céramique culinaire africaine

1 bord de couvercle de type Hayes 196
 1 bord à bourrelet de type Hayes 196
 1 bord à ressaut
 1 partie basse à sillons de type Hayes 197

d) Céramique sigillée claire D

3 fragments, dont 1 fond annulaire

e) Céramique commune gallo-romaine

1 bord en amande à pâte rouge et dégraissant blanc

f) Céramique commune grise

1 fragment très fin

g) Céramique commune tardive

1 bord

II - Amphore

a) Amphore italique

1 fragment informe

b) Amphore de production locale

1 attache d'anse à pâte blanche

Annexe III

**Catalogue du mobilier recueilli
dans la tranchée de 1988**

(avec planches)

Une importante collection de mobilier très fragmentaire a été recueillie par les propriétaires du terrain lors des travaux de pose de la canalisation souterraine du Service des Eaux de la Ville de Martigues. Un inventaire préliminaire a pu être élaboré, qui nécessitera un approfondissement ultérieur.

I - Céramique

a) Céramique campanienne

1 fragment indéterminé de céramique campanienne A ou B

b) Céramique à paroi fine

1 rebord de gobelet en céramique à paroi fine à pâte jaune et décor de chevrons

1 fond plat

8 fragments à décor en relief de pommes de pin (formes rondes globulaires)

1 fragment informe

c) Céramique sigillée de la Gaule du Sud

6 bords non décorés

4 bords carénés

1 bord décoré

4 fonds non décorés

3 fragments décorés

7 fragments carénés

1 fragment de petite coupe à pied annulaire

6 fragments indéterminés

1 fragment caréné de type Drag.37 à motif érotique

1 fragment à décor de gladiateurs

1 fragment à motif floral stylisé et géométrique

1 fragment à décor anthropomorphe

d) Céramique sigillée claire africaine

3 bords

1 bord caréné à motif incisé géométrique
 1 bord à motif incisé géométrique
 1 fragment de paroi carénée
 1 paroi carénée à motif incisé géométrique
 4 fonds, dont 2 annulaires
 7 fragments informes

e) Céramique culinaire africaine

9 bords
 8 fragments striés
 1 fond de marmite

f) Céramique sigillée luisante

1 bord plat
 1 fragment de col
 2 bords
 1 fond tulipiforme
 1 fond plat
 1 fond plat de petite forme haute
 1 fragment de fond plat
 1 fragment de paroi
 1 fragment de paroi carénée
 1 petite anse de cruche
 2 fragments informes

g) Céramique commune à pâte beige

31 fragments informes

h) Céramique commune à pâte claire

1 col de cruche à lèvres rondes en boudin (diamètre : 59mm), anse bifide plate en ruban (largeur : 44mm) collée sous la lèvre et petit col haut et étroit évasé vers le haut
 1 petit col de cruche
 1 goulot pointu de pichet
 1 bord de mortier en céramique à pâte claire jaune (diamètre supérieur à 200mm)

- 1 bord en céramique à pâte claire légèrement rosée à engobe orange interne et brun à l'extérieur (diamètre : 140mm)
- 1 bord de mortier en céramique à pâte claire et dégraissant calcaire blanc (diamètre : 230mm)
- 1 bord de mortier en céramique à pâte claire chamois et inclusions grossières (diamètre : 230-240mm)
- 1 bord très fin à décor de guillochis sous lèvre plate horizontale
- 1 fragment de carène de mortier à décor de sillons
- 1 fragment à décor de sillons
- 1 attache inférieure d'anse en ruban (largeur : 39mm)
- 1 petite anse de cruche trilobée (largeur : 23mm)
- 1 petite anse de cruche bilobée (largeur : 16mm)
- 1 fragment de gobelet en céramique commune à pâte beige et paroi fine à décor de sillons parallèles et fond plat (diamètre du fond : 40mm)

i) Céramique commune à pâte claire micacée

- 1 fragment de petit col de cruche (diamètre : 100mm)
- 1 bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée (diamètre : 90mm)
- 1 bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée (diamètre : 100mm)
- 1 petite anse de cruche bilobée (largeur : 19mm)
- 1 bord de mortier en céramique à pâte claire, fine et très homogène, légèrement micacée (diamètre : 210mm)
- 1 bord de mortier à crochet de grand diamètre en céramique à pâte claire fine, micacée et dégraissant calcaire blanc
- 1 fragment informe

j) Céramique commune oxydante à pâte rouge

- 1 fragment de fond plat
- 1 fond de forme ouverte
- 1 fragment de bord à paroi fine carénée
- 1 fragment de petit bord
- 1 minuscule anse bifide
- 30 fragments informes

k) Céramique commune grise à pâte kaolinitique

- 31 fragments
- 1 col de cruche trilobé

2 fragments de col
 1 bord droit
 6 bords
 1 anse de cruche bilobée droite
 1 anse de cruche bilobée recourbée
 2 formes à fond plat
 1 fond à pied annulaire
 1 fond plat à bourrelet
 3 fragments de paroi à décor de sillons (grandes formes)
 9 fragments de paroi
 3 fragments informes

l) Céramique commune réductrice à pâte brune calcaire

5 fragments informes

m) Céramique commune réductrice à pâte noire

6 bords
 1 bord caréné
 1 fragment caréné à décor peigné
 1 fragment caréné
 11 fragments peignés
 1 fond plat de forme très ouverte
 10 fragments de céramique commune indigène à pâte noire

n) Céramique sigillée tardive estampée

1 fond plat à décor de rouelle

II - Amphore

a) Amphore italique

1 lèvre d'amphore italique à pâte rouge-rosée et inclusions homogènes.
 Diamètre : 180-190mm

b) Amphore à pâte micacée

- 1 lèvre en boudin (diamètre : 120mm)
- 1 lèvre à bandeau carénée et ressaut (diamètre : 250mm)
- 1 lèvre à inflexion externe, plate à son extrémité et incurvée sur sa face externe (diamètre : 200mm)
- 1 col d'amphorette à lèvre plate (diamètre : 58mm), anse bifide (largeur : 25mm) et petit col étroit (diamètre : 30mm). Départ d'anse collé sous la lèvre
- 1 anse fine et longue de section circulaire (diamètre : 27mm)
- 19 fragments de panse

c) Amphore gauloise

- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 140mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 130mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire chamois et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 110mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 130mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4 (diamètre : 125mm)
- 1 lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire micacée (diamètre extérieur du pied : 70mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire (diamètre extérieur du pied : 90mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire (diamètre extérieur du pied : 75mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire légèrement rosée et micacée (diamètre extérieur du pied : 70mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire et fines inclusions à pigment foncé (diamètre extérieur du pied : 70mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire micacée (diamètre extérieur du pied : 110-120mm)
- 1 fond à pied circulaire en céramique à pâte claire fine micacée
- 1 fond plat en céramique à pâte claire fine micacée (diamètre extérieur du fond : 100mm)

1 fond plat bombé (type G 1 ?)
 2 épaulements
 30 fragments de panse

d) Amphore Dressel 20

1 lèvre d'amphore de Bétique à pâte rose et fines inclusions (diamètre : 140mm)
 1 lèvre d'amphore de Bétique de type Dressel 20 à pâte claire et inclusions (diamètre extérieur de la lèvre : 170mm; diamètre intérieur du col : 90mm)
 1 anse avec estampille DECEMI
 2 anses

e) Amphore gallo-romaine

1 col d'amphore avec attache supérieure d'anse de section ovale à pâte beige et dégraissant volcanique de tradition italique
 2 lèvres à bourrelet rond en boudin et pâte rose (diamètre : 110mm)
 1 lèvre indéterminée (diamètre : 250mm environ)
 2 fragments d'épaulement à pâte claire
 1 fragment de panse à pâte chamois
 1 anse étroite à pâte blanche (section ovale de 30 x 24mm)
 1 attache inférieure d'anse en ruban à pâte beige
 1 fragment de col à pâte rouge
 14 fragments de panse à pâte rouge

III - Divers

a) Dolium

Quelques fragments de *dolium*

b) Meule domestique

Une meule domestique circulaire (diam. : 50 cm) en granite rouge

c) Socle de statuette

Un socle de statuette en céramique beige (ne sont conservés que les pieds d'un personnage non identifiable).

d) Verre

2 fragments de verre fin de couleur bleue
1 fragment de pâte de verre

e) Métal

2 gros clous de charpentier en fer à section carrée et tête ronde

f) Faune

Nombreux ossements animaux
1 dent de gros mammifère (bovidé).



1



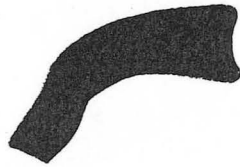
2



3



4



5



6



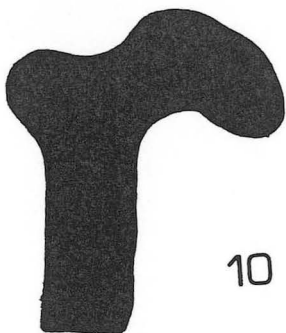
7



8



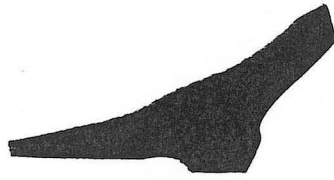
9



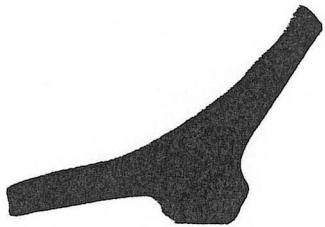
10



11



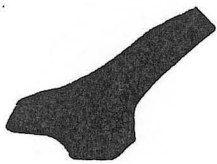
12



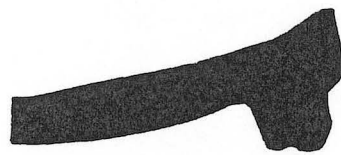
13



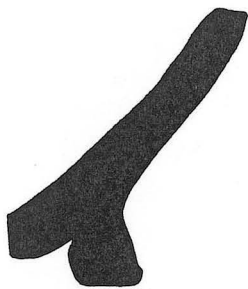
14



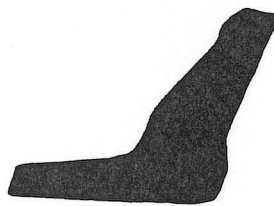
15



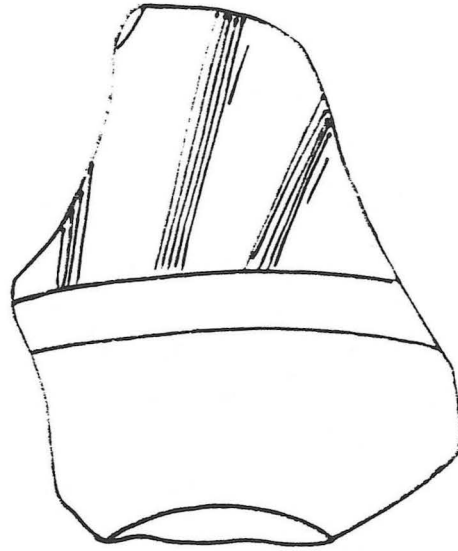
16



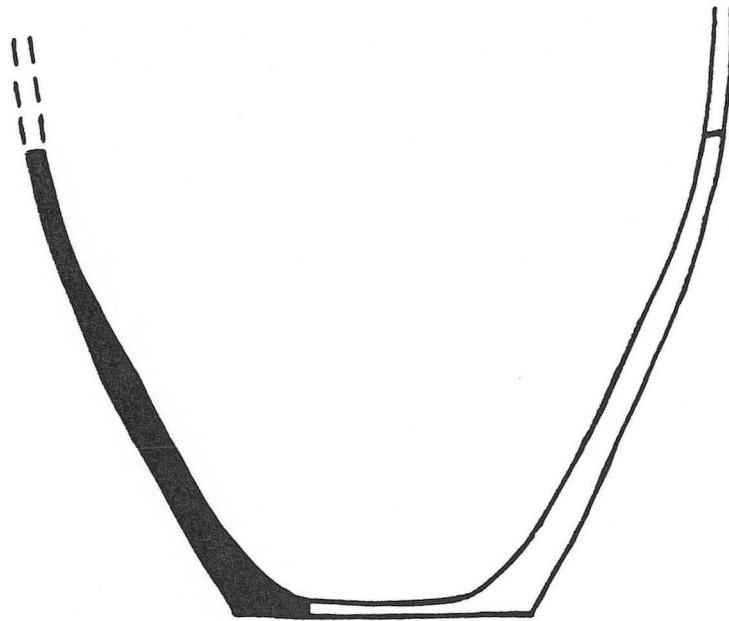
17

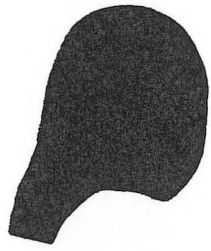


18



19





20



21



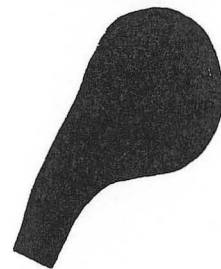
22



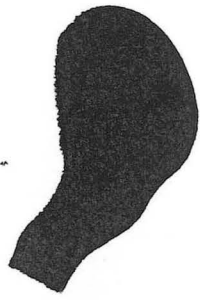
23



24



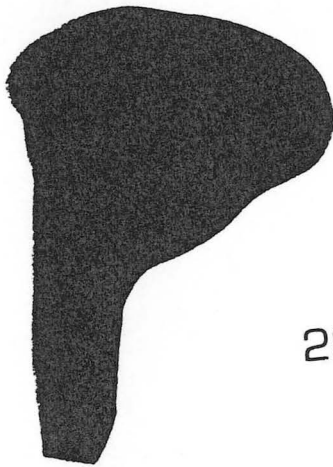
25



26



27



28



29

Notice descriptive du mobilier

- 1 - Rebord de gobelet en céramique à paroi fine à pâte jaune et décor guilloché.
- 2 - Bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée. Diamètre : 90mm.
- 3 - Bord en céramique à pâte claire, fine et légèrement micacée. Diamètre : 230mm.
- 4 - Bord en céramique à pâte claire légèrement rosée à engobe orange interne et brun à l'extérieur. Diamètre : 140mm.
- 5 - Bord de mortier en céramique à pâte claire, fine et très homogène, légèrement micacée. Diamètre : 210mm.
- 6 - Bord de mortier en céramique à pâte claire et dégraissant calcaire blanc. Diamètre : 230mm.
- 7 - Bord de mortier en céramique à pâte claire jaune. Diamètre supérieur à 200mm.
- 8 - Bord de mortier en céramique à pâte claire chamois et inclusions grossières. Diamètre : 230-240mm.
- 9 - Lèvre d'amphore à pâte claire micacée. Diamètre : 130mm.
- 10- Bord de mortier à collerette de grand diamètre en céramique à pâte claire fine, micacée et dégraissant calcaire blanc.
- 11- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire micacée. Diamètre extérieur du pied : 70mm.
- 12- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire. Diamètre extérieur du pied : 90mm.

- 13- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire. Diamètre extérieur du pied : 75mm.
- 14- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire légèrement rosée et micacée. Diamètre extérieur du pied : 70mm.
- 15- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire et fines inclusions à pigment foncé. Diamètre extérieur du pied : 70mm.
- 16- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire micacée. Diamètre extérieur du pied : 110-120mm.
- 17- Fond à pied circulaire d'amphore de production locale de type Gauloise 4 à pâte claire fine micacée.
- 18- Fond plat en céramique à pâte claire fine micacée. Diamètre extérieur du fond : 100mm.
- 19- Paroi de gobelet en céramique commune à paroi fine à pâte rose et engobe extérieur beige. Décor strié de sillons parallèles en diagonale. Fond plat. Diamètre du fond : 40mm.
- 20- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 140mm.
- 21- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 130mm.
- 22- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire chamois et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 110mm.
- 23- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 130mm.
- 24- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4.

- 25- Lèvre d'amphore de production locale à pâte claire et fines inclusions de type Gauloise 4. Diamètre : 125mm.
- 26- Lèvre d'amphore en céramique à pâte claire micacée et fines inclusions. Diamètre : 130mm.
- 27- Lèvre d'amphore de Bétique à pâte rose et fines inclusions. Diamètre : 140mm.
- 28- Lèvre d'amphore de Bétique de type Dressel 20 à pâte claire et inclusions. Diamètre extérieur de la lèvre : 170mm. Diamètre intérieur du col : 90mm.
- 29- Lèvre d'amphore italique à pâte rouge-rosée et inclusions homogènes. Diamètre : 180-190mm.